

Manuel du propriétaire **MUSTANG** 2018



owner.ford.com



ford.ca

Septembre 2017
Première impression
Manuel du propriétaire
Mustang
Imprimé aux États-Unis



JR3J19A321 CA



Manuel du propriétaire **MUSTANG** 2018



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2017

Tous droits réservés.

Numéro de publication : JR3J 19A321 CA 201707 20170725205856

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel.....	7
Glossaire des symboles.....	7
Enregistrement de données	9
Proposition 65 de la Californie.....	12
Perchlorate.....	12
Ford Credit.....	12
Pièces de rechange recommandées	12
Avis spéciaux.....	13
Équipement de communication mobile.....	15
Options uniques d'exportation.....	15

Environnement

Protection de l'environnement	16
-------------------------------------	----

Aperçu

Vue d'ensemble du tableau de bord.....	17
--	----

Sécurité enfants

Généralités.....	19
Installation de sièges d'enfant	21
Rehausseurs.....	27
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	29

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....	32
Utilisation des ceintures de sécurité.....	33
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	36
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	36
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	38
Rallonge de ceinture de sécurité.....	38

Personal Safety System™

Personal Safety System™.....	40
------------------------------	----

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....	41
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	42
Capteur de poids du passager avant.....	44
Sacs gonflables latéraux.....	47
Protège-genoux conducteur et passager.....	48
Safety Canopy™ - Coupé.....	48
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	49
Mise au rebut de l'airbag.....	51

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	52
Télécommande.....	53
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	58

MyKey™

Principes de fonctionnement.....	59
Création d'un dispositif MyKey.....	60
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	62
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	63
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	64
Diagnostic de panne MyKey.....	64

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	66
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur.....	71

Sécurité

Système antivol passif.....	73
Alarme antivol.....	74

Table des matières

Volant

Réglage du volant.....	76
Commande audio.....	76
Commande vocale.....	77
Programmeur de vitesse.....	77
Commande de l'affichage d'information.....	78
Volant chauffant.....	78

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....	79
Essuie-glaces automatiques.....	79
Lave-glaces.....	80

Éclairage

Généralités.....	82
Commande d'éclairage.....	82
Phares automatiques.....	83
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	84
Phares à extinction temporisée.....	84
Feux de jour.....	85
Feux de route automatiques.....	85
Phares antibrouillards avant.....	87
Clignotants.....	87
Éclairage d'accueil.....	87
Éclairage intérieur.....	87
Éclairage ambiant.....	88

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....	89
Ouverture centralisée	90
Rétroviseurs extérieurs.....	90
Rétroviseur intérieur.....	92
Pare-soleil.....	92

Combiné des instruments

Jauges.....	93
Témoins et indicateurs.....	96

Indicateurs et avertisseurs sonores.....	100
--	-----

Affichage d'information

Généralités.....	101
Messages d'information.....	110

Climatisation

Commande manuelle de la température.....	123
Commande automatique de la température.....	125
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....	127
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	129
Filtre à air d'habitacle	129
Démarrage à distance.....	130

Sièges

Positions assises appropriées.....	131
Appui-tête.....	131
Sièges à commande manuelle.....	133
Sièges à commande électrique.....	134
Fonction de mémorisation.....	135
Sièges arrière.....	136
Sièges à régulation de température.....	137

Ouvre-porte de garage universel

Ouvre-porte de garage universel.....	139
--------------------------------------	-----

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....	143
------------------------------------	-----

Espaces de rangement

Console centrale.....	144
Porte-verres.....	144

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....	145
------------------	-----

Table des matières

Démarrage sans clé.....	145	Utilisation du contrôle de stabilité.....	178
Dispositif de verrouillage de la direction.....	146	Aides au stationnement	
Démarrage d'un moteur à essence.....	146	Principes de fonctionnement.....	182
Chauffe-moteur.....	149	Aide au stationnement arrière.....	183
Carburant et remplissage		Caméra de rétrovision	184
Consignes de sécurité.....	151	Programmeur de vitesse	
Qualité du carburant.....	152	Principes de fonctionnement.....	188
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	152	Utilisation du régulateur de vitesse.....	188
Panne de carburant.....	152	Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	189
Ravitaillement.....	154	Aides à la conduite	
Consommation de carburant.....	157	Alerte conducteur.....	196
Dispositif antipollution		Système de maintien de trajectoire	197
Norme d'émission.....	159	Système d'information sur les angles morts.....	202
Convertisseur catalytique.....	160	Alerte de circulation transversale.....	204
Boîte de vitesses		Direction.....	206
Boîte manuelle.....	164	Assistance pré-collision.....	207
Boîte de vitesses automatique.....	166	Commande de transmission.....	211
Pont arrière		Transport de charge	
Différentiel à glissement limité	170	Limite de charge.....	214
Freins		Remorquage	
Généralités.....	171	Traction d'une remorque.....	220
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	172	Poids de remorquage recommandés.....	221
Frein de stationnement.....	172	Vérifications de remorquage essentielles.....	223
Aide au démarrage en côte.....	173	Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	225
Antipatinage		Toit décapotable	
Principes de fonctionnement.....	175	Ouverture du toit décapotable.....	227
Utilisation de l'antipatinage.....	175	Fermeture du toit décapotable.....	228
Contrôle de stabilité		Conseils de conduite	
Principes de fonctionnement.....	177	Rodage.....	230

Table des matières

Rendement réduit du moteur.....	230	Aperçu sous le capot - 2.3L EcoBoost™.....	259
Conduite économique.....	230	Aperçu sous le capot - 5.0L.....	260
Précautions à prendre par temps froid.....	231	Jauge d'huile moteur.....	261
Conduite dans l'eau.....	231	Vérification de l'huile moteur.....	261
Couvrir-plancher.....	232	Vérification du liquide de refroidissement.....	262
Dépannage		Contrôle d'huile de boîte de vitesses manuelle.....	267
Assistance dépannage.....	233	Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	267
Feux de détresse.....	234	Vérification du liquide de frein.....	268
Coupure de carburant	235	Vérification du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle.....	269
Démarrage-secours du véhicule.....	235	Vérification du liquide de direction assistée.....	269
Système d'alerte après impact.....	238	Vérification du liquide de lave-glace.....	269
Transport du véhicule.....	238	Filtre à carburant.....	269
Assistance à la clientèle		Remplacement de la batterie de 12 V	269
Pour obtenir les services nécessaires	240	Vérification des balais d'essuie-glace.....	272
En Californie (États-Unis seulement)	241	Remplacement des balais d'essuie-glace.....	272
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	242	Réglage des phares.....	272
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	243	Remplacement d'une ampoule.....	274
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	243	Tableau de spécifications des ampoules.....	275
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	245	Remplacement du filtre à air	276
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	245	Utilisation sur circuit	
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	246	Utilisation sur circuit.....	277
Fusibles		Entretien du véhicule	
Tableau de spécifications des fusibles.....	247	Généralités.....	279
Remplacement d'un fusible.....	255	Produits de nettoyage.....	279
Entretien		Nettoyage de l'extérieur.....	280
Généralités.....	257	Cirage.....	281
Ouverture et fermeture du capot.....	257	Nettoyage du moteur.....	281
		Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	282
		Nettoyage de l'habitacle.....	282

Table des matières

Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	283
Nettoyage des sièges en cuir.....	284
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	284
Nettoyage des roues.....	284
Entreposage du véhicule.....	285
Nettoyage du toit décapotable	287
Trousses de carrosserie.....	287

Jantes et pneus

Généralités.....	288
Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	288
Entretien des pneus.....	295
Utilisation de pneus été.....	311
Utilisation de chaînes à neige.....	312
Système de surveillance de la pression des pneus.....	313
Remplacement d'une roue.....	317
Conduite à grande vitesse	322
Spécifications techniques.....	324

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur - 2.3L EcoBoost™.....	325
Spécifications du moteur - 5.0L.....	325
Pièces Motorcraft - 2.3L EcoBoost™.....	326
Pièces Motorcraft - 5.0L.....	327
Numéro d'identification du véhicule.....	328
Étiquette d'homologation du véhicule.....	329
Désignation du code de boîte de vitesses.....	329
Capacités et spécifications - 2.3L EcoBoost™.....	330
Capacités et spécifications - 5.0L.....	335
Spécifications des performances du véhicule.....	341

Chaîne audio

Généralités.....	342
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/SYNC.....	343
Autoradio - Véhicules avec : Affichage d'écran tactile AM/FM/CD/SYNC.....	349
Radio numérique	350
Radio par satellite.....	353
Port USB	356

SYNC™

Généralités.....	357
Utilisation de la reconnaissance vocale	359
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	363
Applications et services du système SYNC™	377
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	385
Dépannage du système SYNC™.....	394

SYNC™ 3

Généralités.....	405
Écran d'accueil.....	418
Utilisation de la reconnaissance vocale	419
Divertissement.....	427
Climatisation.....	438
Téléphone.....	443
Navigation.....	449
Applications.....	459
Paramètres.....	462
Dépannage de SYNC™ 3.....	478

Accessoires

Accessoires.....	495
------------------	-----

Ford Protect

Ford Protect.....	497
-------------------	-----

Table des matières

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....	500
Entretien périodique normal.....	504
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	507
Dossier d'entretien périodique	510

Appendices

Compatibilité électromagnétique.....	520
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	523
Approbation de type.....	553

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

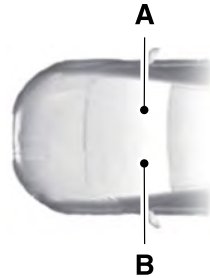
Nota : Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Nota : Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Nota : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Nota : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.



Système de climatisation



Type de lubrifiant du système de climatisation



Freins antibloqué



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles



Batterie

Introduction



Acide de batterie



Liquide de frein – sans produits pétroliers



Système de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclage de ceinture de sécurité



Inflammable



Sac gonflable avant



Antibrouillards avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Pare-brise chauffant



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus

Introduction



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Verrouillage des glaces à commande électrique



Doit être effectué par un technicien certifié



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Consultez le manuel de réparation et d'entretien



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous (p. ex., vos coordonnées), pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations

Introduction

sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, comme la fonction Bilan du véhicule SYNC ou l'application MyFord Mobile, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays. Voir **SYNC™** (page 357).

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Son but principal consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre

comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **La façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **Le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **La mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **La vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **La direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.**

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Introduction

Nota : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraints par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Nota : Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir SYNC™ (page 357).

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu, États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « déplacements du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette

Introduction

information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.

Voir **SYNC™** (page 357).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web

www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate

FORD CREDIT

É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Nous avons mis à votre disposition plusieurs façons pratiques pour communiquer avec nous et gérer votre compte.

Appelez le 1-800-727-7000.

Pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.ford.com/finance.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous conseillons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Introduction

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparation en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le **Livret de garantie** qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Information de garantie complémentaire

Votre véhicule dispose des mêmes garanties que tous les autres modèles Ford. Les renseignements complets sur cette garantie sont donnés dans le Guide de garantie Ford. Vous pouvez obtenir un service couvert par la garantie de votre véhicule auprès de tout concessionnaire autorisé dans le monde.

Nous concevons et construisons nos véhicules pour que nos clients puissent les conduire dès leur sortie d'usine. Le guide de garantie Ford traite de l'utilisation du véhicule, de l'ajout de pièces de deuxième monte et de l'incidence de ces pièces sur la protection offerte par la garantie. Consultez le guide de garantie Ford pour obtenir de plus amples renseignements.

L'utilisation de votre véhicule sur un circuit routier dédié peut provoquer la dégradation de son fonctionnement ainsi que la défaillance par surchauffe des principaux systèmes, comme le moteur, la boîte de vitesses et l'essieu arrière. Si vous avez l'intention d'utiliser votre véhicule sur un circuit routier dédié, nous suggérons de l'équiper de refroidisseurs prévus pour la compétition afin de protéger ces trois systèmes.

Introduction

De plus, si le véhicule est susceptible d'être utilisé sur un circuit routier dédié, nous recommandons la maintenance suivante pour assurer sa longévité :

- Remplacez l'huile de l'essieu et le modificateur de friction après la première heure d'utilisation à grande vitesse; remplacez ensuite l'huile de l'essieu et le modificateur de friction toutes les 12 heures (dans ces conditions).
- Remplacez l'huile de boîte de vitesses après chaque événement au cours duquel votre véhicule a effectué des séances sur piste de plus de 15 minutes.
- Remplacez l'huile du moteur et le filtre à huile après chaque événement.

De plus, effectuez une inspection multipoint sur les éléments précisés au chapitre d'entretien périodique du présent manuel du propriétaire, avant et après l'utilisation sur circuit routier. Voir **Entretien usuel – Généralités** (page 500). Consultez le manuel de réparation et d'entretien du véhicule pour les procédures de dépose et de pose. Utilisez des pièces de rechange Ford et Motorcraft™ d'origine au besoin.

Ces mesures ne garantissent pas nécessairement que votre groupe motopulseur ne sera pas endommagé pendant les séances sur circuit routier. L'utilisation de votre véhicule sur circuit routier, même si les précautions conseillées ont été prises, peut annuler le remboursement des réparations autrement couvertes par la garantie.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne mise en lumière par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire mortelles. Respectez les avertissements et les directives pour réduire au minimum les risques de blessures.



Ne placez **jamais** un siège enfant ou une coque bébé orienté(e) vers l'arrière sur le siège avant devant un sac gonflable activé.

Prise de diagnostic embarqué

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'appareils connectables sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à brancher leurs équipements à la prise de diagnostic.

La prise de diagnostic embarqué se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic et permet d'effectuer des opérations de diagnostic, des réparations et des reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic (DLC) pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences, voire endommager les systèmes du véhicule.

Introduction

Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule ne couvrira pas les dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de

communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

Environnement

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

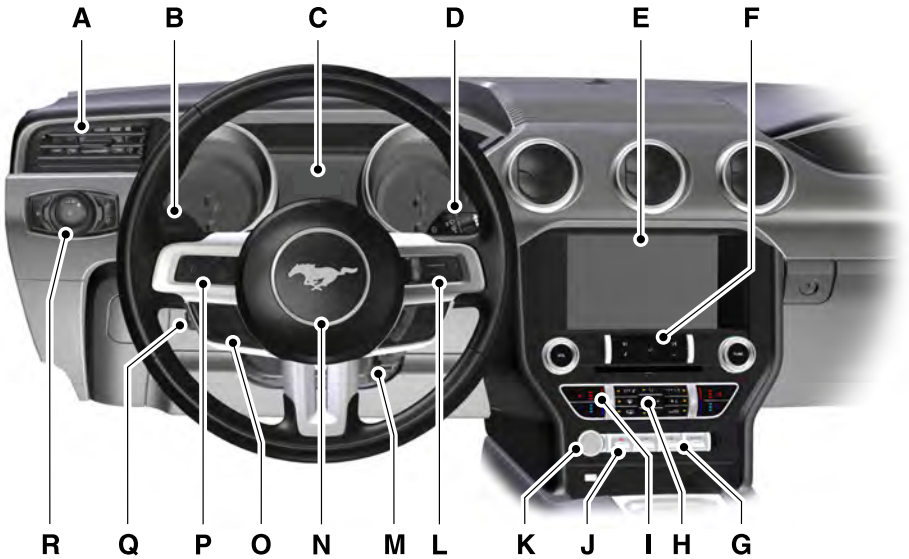
La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Pour en savoir plus sur les initiatives et progrès de Ford en matière de durabilité, visitez :

Adresse Web
www.sustainability.ford.com

Aperçu

VUE D'ENSEMBLE DU TABLEAU DE BORD



E206023

- A Bouches d'air. Voir **Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle** (page 127).
- B Clignotants. Voir **Clignotants** (page 87).
- C Tableau de bord. Voir **Combiné des instruments** (page 93).
- D Levier d'essuie-glaces. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces** (page 79).
- E Écran d'infodivertissement. Voir **Généralités** (page 405).
- F Chaîne audio. Voir **Chaîne audio** (page 342).
- G Commandes de transmission. Voir **Commande de transmission** (page 211).
- H Commandes de climatisation. Voir **Climatisation** (page 123).
- I Sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 137).
- J Contacteur de feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 234).
- K Bouton de démarrage sans clé. Voir **Démarrage sans clé** (page 145).

Aperçu

- L Commandes de l'écran d'information. Voir **Commande de l'affichage d'information** (page 78).
- M Réglage du volant. Voir **Réglage du volant** (page 76).
- N Avertisseur sonore.
- O Commandes de régulateur de vitesse. Voir **Programmeur de vitesse** (page 188).
- P Commande audio. Voir **Commande audio** (page 76).
- Q Bouton d'ouverture du coffre à bagages. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 66).
- R Commande d'éclairage. Voir **Éclairage** (page 82).

Sécurité enfants

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre,

AVERTISSEMENTS

afin de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.



Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 44).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant



E142594

Utilisez un siège de sécurité enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les jeunes enfants ou les enfants pesant moins de 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures-baudrier

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les passagers doivent occuper uniquement des positions assises leur permettant d'être retenus efficacement par les dispositifs.

Sécurité enfants

Lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic la sentiez se verrouiller; assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle;
- pour éviter que la ceinture se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du siège d'enfant : la languette se trouve alors entre le siège d'enfant et le bouton;
- placez en position verticale le dossier du siège sur lequel doit être fixé le siège d'enfant;
- Passez l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Effectuez les opérations suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen d'une ceinture trois points :

Nota : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.



E142528

1. Placez le siège de sécurité enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

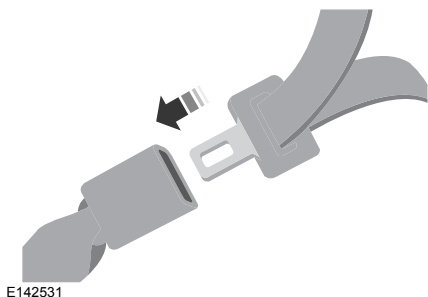
2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

Sécurité enfants



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et rétroquez les étapes 5 et 6.



8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant à votre véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant.

Sécurité enfants



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour cela, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien de la NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)

AVERTISSEMENTS



Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENTS



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité ou à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les passagers doivent occuper uniquement des positions assises leur permettant d'être retenus efficacement par les dispositifs.

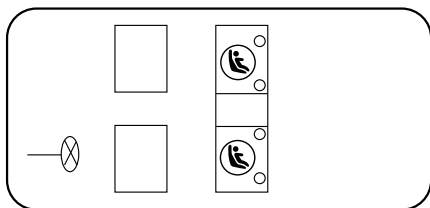


Le centre de la banquette arrière n'est pas considéré comme une place assise et n'est pas doté de ceintures de sécurité. Les points d'ancrage LATCH n'ont pas été conçus pour être utilisés avec un siège d'enfant au centre et il n'y a pas de patte d'ancrage disponible au centre. L'utilisation du centre de la banquette en tant que place assise augmente les risques de blessures ou de mort en cas de collision.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et de l'assise du siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

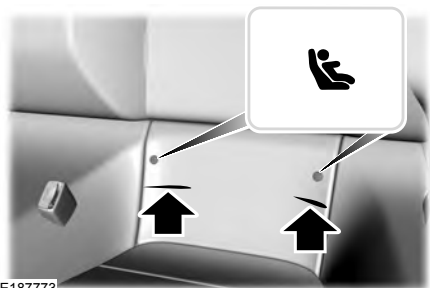
Certains sièges d'enfant compatibles avec le système LATCH comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent aux deux points d'ancrage LATCH inférieurs de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir à la ceinture pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.

Sécurité enfants



E174449

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.



E187773

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent dans la partie arrière du siège arrière, entre l'assise et le dossier de siège, sous les pictogrammes (voir illustration). Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant sur le dispositif d'ancrage LATCH. Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue.

Ne reliez les fixations inférieures LATCH du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Fixation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue



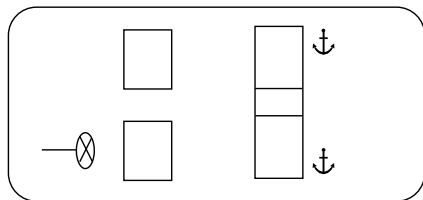
Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue dans votre véhicule.

Une fois le siège de sécurité enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des points d'ancrage inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

Sécurité enfants



E174399

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Pour le coupé :

Nota : Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec le siège du véhicule.

1. Acheminez la sangle de retenue par-dessus le dossier de siège.



E174400

2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.

3. Ouvrez le couvercle de la patte d'ancrage.



E174401

4. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
5. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant. Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue et si le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, nous en recommandons alors également l'usage.

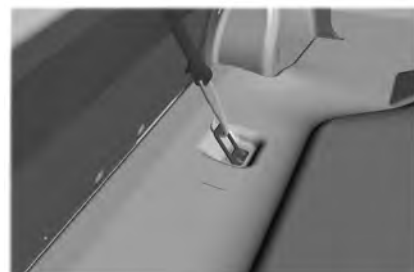
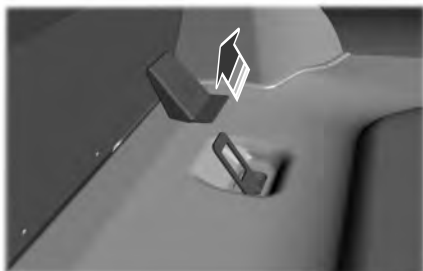
Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Pour le cabriolet :

Nota : Pour faciliter l'accès, fixez la sangle de retenue lorsque la capote est relevée.

1. Acheminez la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier de siège.

Sécurité enfants



E185416

2. L'accès aux points d'ancrages se trouve derrière le dossier de siège.
3. Retirez le cache du point d'ancrage.
4. Agrafez la sangle de retenue à point d'ancrage.
5. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue et si le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, nous en recommandons alors également l'usage.

REHAUSSEURS

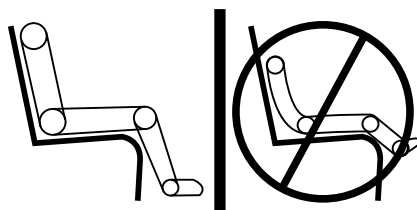
AVERTISSEMENT



Ne mettez pas le baudrier de la ceinture de sécurité. Ne laissez pas un enfant mettre le baudrier de la ceinture de sécurité sous leur bras ou derrière leur dos. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmente les risques de blessures, voire la mort, en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour un siège d'enfant (mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande). Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :



E142595

Sécurité enfants

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Sécurité enfants



E142596



E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS

correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.



Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENTS



N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants







Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Nota : Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 131).


Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

-  Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.
-  Les enfants doivent toujours être correctement retenus.
-  Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule est en mouvement. Un passager ne peut pas protéger un enfant contre les blessures en cas de collision.
-  Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente grandement le risque de blessures graves, voire mortelles.
-  Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.
-  En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

AVERTISSEMENTS

-  Tous les sièges du véhicule possèdent une ceinture de sécurité spécifique composée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. Placer la ceinture épaulière uniquement sur l'épaule extérieure. Ne jamais porter la ceinture épaulière sous le bras. Ne jamais utiliser une seule ceinture de sécurité pour plus d'une personne.
-  Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Veillez à bien boucler la ceinture des enfants de 12 ans et moins et, dans la mesure du possible, à les asseoir sur la banquette arrière.
-  Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent être chauds dans un véhicule exposé aux rayons du soleil. Les ceintures de sécurité ou les sièges chauds peuvent brûler un petit enfant. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.
-  Le centre de la banquette arrière n'est pas considéré comme une place assise et n'est pas doté de ceintures de sécurité. Les points d'ancrage LATCH n'ont pas été conçus pour être utilisés avec un dispositif de retenue pour enfant au centre, et il n'y a aucune patte d'ancrage au centre. N'utilisez pas le centre de la banquette comme place assise, car vous augmenterez alors les risques de blessures ou de mort en cas de collision.

Toutes les places dans votre véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité à trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est équipée d'un système de retenue supplémentaire, comme un sac gonflable.

Ceintures de sécurité

Le système de ceintures de sécurité comporte les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité à trois points.
- Tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant.
- Capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant.



• Témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité.



• Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les tendeurs peuvent également être activés lors d'impacts latéraux et de capotages.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.

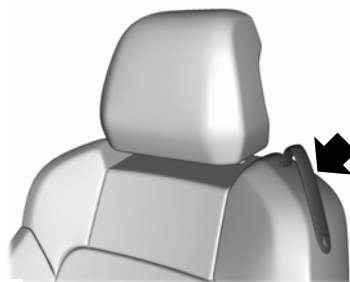
Un guide de sangle est prévu sur le côté extérieur des sièges avant. En fonction de la taille de l'occupant et de sa position assise, il peut être nécessaire d'acheminer la ceinture dans le guide pour qu'elle s'ajuste correctement. Si la ceinture de sécurité ne peut pas passer par le centre de l'épaule, faites-la passer par le guide de sangle.

Cabriolet



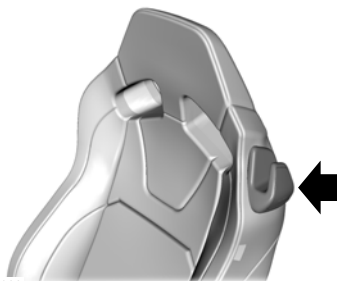
E175860

Coupé



E175859

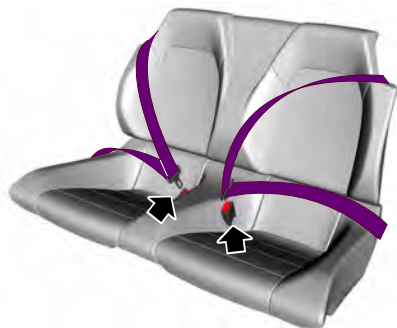
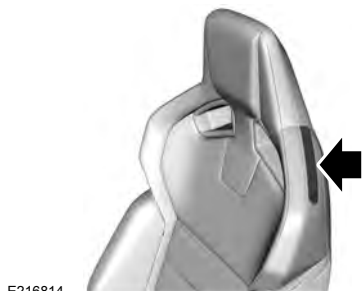
Recaro



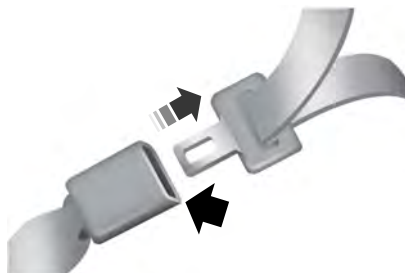
E175163

Ceintures de sécurité

EVS Recaro



1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Vérifiez que la languette est bien enclenchée dans la boucle.



2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

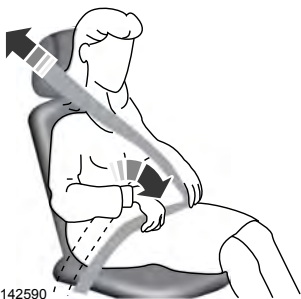
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT



Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.

Ceintures de sécurité



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points bas sur les hanches, au-dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en restant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites contrôler le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points et sont équipés d'un mode de blocage par inertie. De plus, les ceintures de sécurité des sièges passager extérieur avant et arrière sont dotées du mode de blocage automatique.

Mode de verrouillage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement de l'enrouleur qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage soudain, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si le rétracteur de ceinture de sécurité est verrouillé, abaissez doucement le dispositif de réglage de hauteur pour permettre à la ceinture de sécurité de se rétracter. Si le rétracteur ne se déverrouille pas, tirez lentement sur la ceinture de sécurité et avancez d'une petite longueur de sangle vers la position d'arrimage. Pour les ceintures de sécurité arrière, inclinez le dossier du siège arrière ou poussez le coussin du dossier du siège de ceinture de sécurité. Faites avancer une petite longueur de sangle vers la position arrimée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier se préverrouille automatiquement. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Utilisez impérativement ce mode lorsqu'un siège de sécurité enfant, à l'exception d'un rehausseur, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 19).

Ceintures de sécurité

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si	Puis
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quelques secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin de ceinture de sécurité s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute à la fonction d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Ceintures de sécurité

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que vous n'établissez le contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas.
Le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité avant que le véhicule n'atteigne au moins 9,7 km/h (6 mph) et de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes pendant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant environ 1 minute lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mph) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes pendant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.

Désactivation et activation de la fonction Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système vous permette de le désactiver, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

Nota : Si vous utilisez une clé MyKey, vous ne pouvez pas désactiver le dispositif Belt-Minder. De plus, si vous avez précédemment désactivé le dispositif Belt-Minder, celui-ci se réactivera lors de l'utilisation de MyKey.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Avant de commencer, assurez-vous de :

- Serrer le frein de stationnement.
 - Placer le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en position de point mort (N) (boîte de vitesses manuelle).
 - Couper le contact.
 - Déboucler les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant.
1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.

Ceintures de sécurité

2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois à vitesse modérée en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume.
4. Pendant que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
 - Cela désactive la fonction pour ce siège si elle était activée.
 - Cela active la fonction pour ce siège si elle était désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon

l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 279).

RALLONGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ


AVERTISSEMENTS





Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.


Ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS

 Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par les concessionnaires de la compagnie automobile Ford. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.

 N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.

 N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.

 N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire de la compagnie automobile Ford. Seules les rallonges de ceinture de sécurité Ford fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec les ceintures de sécurité Ford. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec les dispositifs de retenue de votre véhicule Ford.

Personal Safety System™

Le système de sécurité personnalisé assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce dispositif peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.
- Les ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.
- Capteur de position du siège du conducteur.
- Capteur de position de siège, côté passager
- Capteur de poids du passager avant;
- Témoin de sac gonflable du passager désactivé/activé.
- Capteurs de gravité d'impact avant.
- Module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité.
- Témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur.
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.


Fonctionnement du système de sécurité personnalisé


Le système de sécurité personnalisé peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les prétendeurs de ceinture de sécurité et peut activer une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.


Dispositifs de retenue supplémentaires


PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT


AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.


 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.


 Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Autrement, vous pouvez augmenter considérablement les risques de blessures graves ou mortelles.


 Ne placez pas les bras sur le couvercle du sac gonflable ou à travers le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.


 Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

 Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.

 Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de pair avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient rapidement et le déploiement peut causer des blessures.

Nota : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Dispositifs de retenue supplémentaires

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac gonflable. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENTS



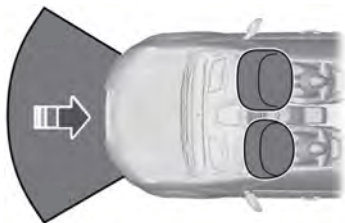
Ne placez pas vos bras sur le couvercle du sac gonflable. Ne les faites pas passer dans le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Dispositifs de retenue supplémentaires

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- Des détecteurs d'occupation du siège passager avant;



Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs**

d'impact et témoin de sac gonflable (page 49).

Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT



L'Administration nationale de la sécurité routière (NHTSA) recommande de préserver un espace d'au minimum 25 cm (10 po) entre la poitrine d'un passager et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et est centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une

mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Dispositifs de retenue supplémentaires

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS



Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



Une position assise inadéquate ou une inclinaison trop prononcée du dossier peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager, ce qui pourrait causer des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision. Appuyez toujours votre dos contre le dossier du siège et gardez les pieds sur le plancher.



Ne rangez pas d'objets dans le vide-poches du dossier du siège et n'accrochez pas d'objets sur le dossier d'un siège si un enfant est assis dans le siège passager avant. Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant ou entre le siège et la console centrale. Vérifiez si le témoin de sac gonflable passager indique que l'état du sac gonflable est approprié. Le non-respect de ces directives peut nuire au capteur de poids du passager avant et augmenter le risque de blessures graves.



Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au bon fonctionnement du capteur de poids du passager avant. Cela risque d'augmenter fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible) ou non.



E253573

Le détecteur d'occupation du siège passager avant utilise un témoin d'état du sac gonflable passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est activé (ON) ou désactivé (OFF).

Le témoin se trouve dans la console au pavillon.

Nota : Les témoins d'état du sac gonflable passager s'allument brièvement lorsque vous établissez le contact pour confirmer leur bon fonctionnement.

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège pour enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents doivent **toujours** attacher les enfants correctement sur le siège arrière.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin de désactivation (OFF) du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que ce sac gonflable est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'activation (ON) du sac gonflable passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue pour enfant du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible) lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin d'activation du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant, mais que le témoin de désactivation du sac gonflable passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir bien droit, au centre du coussin, en dépliant ses jambes confortablement.
- Redémarrez le véhicule et assurez-vous que la personne reste dans cette position pendant environ deux minutes. Le système pourra ainsi détecter la présence de l'occupant et activer le sac gonflable frontal du passager (c.-à-d. qu'il pourrait se gonfler).
- Si le témoin de désactivation (OFF) reste allumé malgré cette procédure, demandez à la personne de s'asseoir sur le siège arrière.

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable du passager	Sac gonflable du passager
Inoccupé	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Enfant	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Adulte	OFF : Éteint	Activé
	ON : Allumé	

Dispositifs de retenue supplémentaires

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et est centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous pensez que l'état du témoin de désactivation du sac gonflable passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Objets logés sous le siège.
- Objets situés entre l'assise de siège et la console centrale.
- Objets suspendus au dossier.
- Objets rangés dans le vide-poches du dossier.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent conduire le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 49).

Si le témoin de sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement interfère avec le siège, procédez comme suit pour y remédier :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez les articles trouvés (le cas échéant).
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, le détecteur d'occupation du siège passager avant est peut-être défectueux.


N'essayez pas d'effectuer vous-même les réparations ou l'entretien du système. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.


Contactez le Centre de relation avec la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Pour obtenir les services nécessaires** (page 240).


Dispositifs de retenue supplémentaires


SACS GONFLABLES LATÉRAUX


AVERTISSEMENTS

 Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.

 Ne recouvrez pas les sièges de housses protectrices accessoires. Elles pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

 N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

 Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites contrôler le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Les sacs gonflables latéraux sont installés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux se déploient dans certaines collisions latérales. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Coupé



E162533

Cabriolet



E174777

Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- Des sacs gonflables latéraux dans les dossiers des sièges du conducteur et du passager avant.
- Capteur de poids du passager avant;



• DéTECTEURS D'IMPACT ET SYSTÈME DE CONTRÔLE AVEC TÉMOIN DE FONCTIONNEMENT. Voir **DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE** (page 49).

Dispositifs de retenue supplémentaires

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés en tenant compte des procédures d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces procédures d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

PROTÈGE-GENOUX CONDUCTEUR ET PASSAGER

Nota : Maintenez la porte de la boîte à gants fermée pendant la conduite pour un rendement optimal du protège-genoux gonflable passager lors d'une collision.

Nota : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la zone de déploiement du protège-genoux gonflable.

Le rotège-genoux gonflable du conducteur est situé sous ou dans la planche de bord. Le protège-genoux gonflable du passager est situé dans ou sous le volet de la boîte à gants. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager selon la gravité du choc et les conditions d'occupation du véhicule. Dans certaines conditions de collision et d'occupation du véhicule, les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager peuvent se déployer sans que le sac gonflable drontal du conducteur se déclenche. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux, il est important d'être adéquatement assis et attaché pour réduire les risques de blessures ou de mort.



Assurez-vous que les protège-genoux gonflables fonctionnent correctement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 49).

SAFETY CANOPY™ - COUPÉ

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



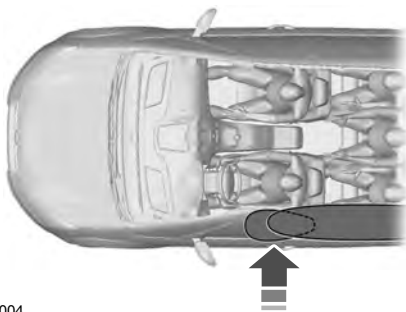
Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du sac gonflable.



Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites contrôler le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité élevée de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système Safety Canopy s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.



E75004

Le système comprend les éléments suivants :

- Les rideaux gonflables du système Safety Canopy situés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- Une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.



Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 49).

Dans la mesure du possible, assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins assis sur la banquette arrière. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux ». Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts effectués à l'avant de votre véhicule (y compris au capot, au pare-chocs, au châssis, au train avant, aux crochets de remorquage et aux broches de capot) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas ou n'ajoutez pas d'équipement à l'extrémité avant de votre véhicule.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et d'occupation des sièges qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue. Le module de commande des dispositifs de retenue déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les protège-genoux gonflables, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les sacs gonflables du système de sécurité au pavillon. Selon le type de collision, le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs d'occupation. Le fonctionnement du système de sécurité est indiqué par un témoin au tableau de bord ou par un carillon avertisseur si le témoin ne fonctionne pas. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

La présence d'une anomalie du système est indiquée par un ou plusieurs des événements suivants :



Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que vous établissez le contact.

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou demeure allumé.
- Vous devriez entendre une série de cinq bips. Cet avertissement sonore se répète jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée, le témoin réparé ou les deux.

Si l'une de ces situations survient, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité et les sacs gonflables avant sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale suffisante pour que le module des dispositifs de retenue active le déploiement d'un dispositif de sécurité.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés au niveau des deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante).
- Les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ceintures de sécurité gonflables arrière sont conçus pour entrer en fonction lors de collisions frontales, quasi frontales, latérales et de capotages.
- Les protège-genoux gonflables peuvent se déployer en fonction de la gravité de l'impact et des conditions d'occupation des sièges.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer dans certaines collisions latérales. Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer dans certaines collisions latérales et lorsqu'un risque de retournement du véhicule est détecté.

Dispositifs de retenue supplémentaires

par le capteur de capotage. Les sacs gonflables latéraux et le système de sécurité au pavillon peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit une déformation ou un mouvement latéral suffisant.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables au personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications (FCC) des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
- Le dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 ft). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- La présence de structures à proximité du véhicule.
- Des véhicules stationnés à côté du vôtre.

D'autres émetteurs radio à courte portée, tels que les radios amateur, les équipements médicaux, les écouteurs sans fil, les télécommandes et les systèmes d'alarme, peuvent opérer sur la même fréquence que votre télécommande. Si d'autres émetteurs opèrent sur ces fréquences, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser votre télécommande. L'utilisation de votre télécommande à proximité de certains types d'équipements électroniques, tels qu'appareils USB, ordinateurs ou téléphones cellulaires, peut affecter la commande à distance. L'utilisation de votre télécommande à proximité de sacs à main, sacoches ou vêtements à finition métallisée peut affecter la commande à distance. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Nota : Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.

Nota : Si vous vous trouvez à portée du véhicule, la télécommande sera actionnée si vous appuyez accidentellement sur une touche.

Accès intelligent

Le système communique avec le véhicule grâce à des signaux radioélectriques qui autorisent le déverrouillage dans l'un des cas suivants :

- Vous touchez l'intérieur d'une poignée extérieure de porte se trouvant à 1 m (3 ft) d'une clé d'accès intelligent (IA).
- Vous appuyez sur le bouton du coffre à bagages.
- Vous appuyez sur l'un des boutons de la télécommande.

Clés et commandes à distance

Il sera peut-être nécessaire de déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule si des parasites haute fréquence excessifs affectent la zone où vous vous trouvez, ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé intelligente pour déverrouiller la porte du conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 53).

TÉLÉCOMMANDE

Clé d'accès intelligent

Nota : Vous pourriez ne pas pouvoir quitter la position de stationnement (P) si la clé d'accès intelligent n'est pas dans le véhicule.



E218399

Les clés d'accès intelligent commandent le verrouillage électrique des portes et le démarrage à distance. Pour utiliser le démarrage à bouton-poussoir, la clé doit se trouver dans le véhicule.

Panneton de clé amovible

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller votre véhicule.



E218400

Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le paneton.



E151795

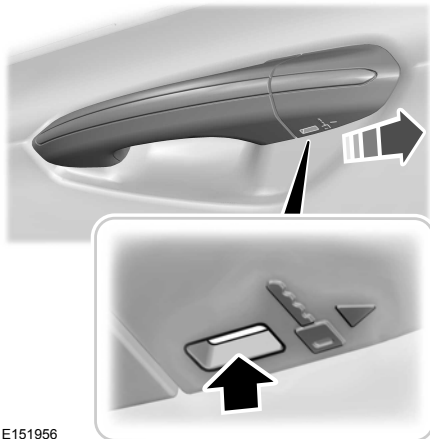
Nota : Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Clés et commandes à distance

Utilisation du panneton de clé

Le barillet de serrure se trouve sous un cache situé sur la poignée de la porte du conducteur.

Pour retirer le cache :



E151956

1. Introduisez le panneton de la clé dans la fente sur le bas de la poignée et exercez une pression vers le haut.
2. Tout en maintenant la pression vers le haut, déplacez le cache vers l'arrière pour le libérer. À ce moment, retirez la clé avec précaution.

Pour installer le cache :



E151957

1. Placez le cache juste devant le barillet de serrure.
2. Appuyez sur le cache et déplacez-le vers l'avant jusqu'à ce qu'il soit en place. Un déclic confirme la mise en place du cache.

Essayez de le déplacer vers l'arrière pour vous assurer que le cache est bien en place.

Remplacement de la pile

Nota : Consultez la réglementation locale relative à la mise au rebut des piles.

Nota : N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la clé pour votre véhicule. La télécommande doit fonctionner normalement.

Un message apparaît sur l'écran d'information lorsque la charge de la pile de la télécommande est faible. Voir **Messages d'information** (page 110).

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2450 de 3 volts ou par une pile équivalente.

Clés et commandes à distance



E218400

1. Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le paneton.



E252404

2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du paneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.

Clés et commandes à distance



E218402

3. Insérez un outil approprié, tel qu'un tournevis, à la position indiquée et retirez la pile avec précaution.
4. Installez une pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
5. Reposez le couvercle de la pile et le paneton de clé.

Localisateur de véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.



Appuyez sur la touche pour déclencher l'alarme de détresse. Appuyez de nouveau sur la touche ou établissez le contact pour la désactiver.

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Nota : N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.



La touche de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Si votre véhicule est équipé de la climatisation automatique, vous pouvez la configurer de façon qu'elle se mette en fonction lors du démarrage à distance du véhicule. Voir **Climatisation** (page 123). Un système de climatisation manuel fonctionnera au réglage sur lequel il se trouvait lorsque vous avez coupé le contact.

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux états et provinces. Consultez la législation en vigueur sur les dispositifs de démarrage à distance dans votre état ou province.

Clés et commandes à distance

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas lorsque l'un des événements suivants se produit :

- Le contact est établi;
- L'alarme antivol se déclenche;
- Vous désactivez cette fonction à l'écran d'information;
- Le capot est ouvert;
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P);
- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.

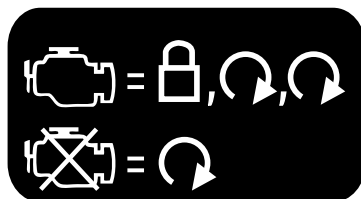
Rétroaction de la télécommande

Une DEL sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

DEL	État
Vert en continu	Démarrage à distance réussi
Rouge en continu	Arrêt à distance réussi
Rouge clignotant	Échec de la demande ou statut non reçu
Vert clignotant	Statut incomplet

Démarrage à distance de votre véhicule

Nota : Vous devez appuyer sur les boutons à moins de trois secondes d'intervalle. Votre véhicule ne démarrera pas à distance si vous ne suivez pas cette séquence.



E138626

L'étiquette de votre télécommande indique les détails de la procédure de démarrage.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue.

Nota : Vous devez appuyer une fois sur le bouton-poussoir de démarrage du tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.

Les glaces électriques sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes en fonction du réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur de votre véhicule pendant le démarrage à distance, répétez les étapes 1 et 2 pendant le fonctionnement du moteur. Si la durée est réglée sur 15 minutes, elle augmente de 15 minutes. Par exemple, si le moteur de votre véhicule tourne depuis 10 minutes après le premier

Clés et commandes à distance

démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner jusqu'à atteindre un total de 30 minutes. La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée jusqu'à une durée maximale de 30 minutes.

Après l'arrêt du moteur, patientez au moins cinq secondes avant de le démarrer à distance.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Le moteur s'arrête et les feux de stationnement s'éteignent.

Il peut s'avérer nécessaire d'être plus près du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion au sol et du bruit produit par le fonctionnement du moteur.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez programmer votre clé d'accès intelligent pour rappeler les positions mémorisées. Voir **Fonction de mémorisation** (page 135).

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 73).

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont appelées clés d'administrateur ou clés admin. Vous pouvez les utiliser pour :

- créer une clé MyKey;
- programmer les réglages MyKey configurables;
- effacer toutes les fonctions MyKey.

Lorsque vous avez programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder à l'information suivante au moyen de l'écran d'information :

- le nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule;
- la distance totale parcourue par votre véhicule avec une clé MyKey.

Nota : *Toutes les clés MyKey sont programmées selon les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Nota : *Pour les véhicules équipés de l'accès intelligent avec démarrage à bouton-poussoir, lorsqu'une clé MyKey et une clé admin d'accès intelligent sont présentes, la clé admin est prise en compte par le véhicule lors de l'établissement du contact en vue du démarrage.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé admin :

- Rappel de bouclage de ceinture de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. Le système audio est mis en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant ne sont pas attachées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant s'active de façon anticipée; l'utilisateur de la clé MyKey dispose ainsi de plus de temps pour procéder au ravitaillement.
- Les fonctions d'aide au conducteur (selon l'équipement) suivantes sont activées d'office : Aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal, avertisseur de déviation de trajectoire et système avertisseur de collision avant.
- Le mode Track (circuit) est limité, si votre véhicule est équipé de cette fonction.
- Le circuit de dragster, si votre véhicule est équipé de cette fonction, est limité.
- La fonction MyMode, si votre véhicule en est équipé, est limitée.
- Restrictions du contenu adulte de la radio satellite (offert uniquement dans certains marchés).

Nota : *Vous pouvez temporairement désactiver la fonction d'avertissement de déviation de trajectoire. Cette fonction est automatiquement activée à chaque nouveau cycle d'allumage.*

Réglages configurables

Avec une clé d'administrateur, vous pouvez configurer certains réglages MyKey lorsque vous créez pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement ou de coupure du contact ou de redémarrer le véhicule. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé d'administrateur.

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Lorsque votre véhicule atteint la vitesse programmée, un avertissement s'affiche sur l'écran, suivi d'une tonalité. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Il incombe toujours au conducteur de respecter la législation locale et de conduire en fonction des conditions en vigueur. Autrement, vous risquez de causer un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de vitesse du véhicule peuvent être programmés. Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, puis une tonalité retentit lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Le volume maximal du système audio est de 45 %. Un message s'affiche sur l'écran si vous essayez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume asservi à la vitesse ou la commande automatique du volume sera désactivée.
- Réglage de fonction toujours activée. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver les fonctions Antipatinage, Aide d'urgence et Ne pas déranger (selon l'équipement); de plus, le mode Sport ne sera pas accessible aux conducteurs utilisant une clé MyKey.

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans l'allumage. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 146). Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande dans la fente de secours. Voir **Système antivol passif** (page 73).
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
Créer MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

À l'invite, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. Les restrictions programmées s'appliquent quand vous fermez et ouvrez la porte du conducteur sans mettre la clé de contact et quand vous redémarrez votre véhicule avec la clé programmée ou l'émetteur.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour les clés. Voir

Programmation/Modification des réglages configurables.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide de la clé ou de la télécommande que vous souhaitez programmer.
2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

Utilisez les flèches pour sélectionner le paramètre MyKey souhaité, puis appuyez sur la touche **OK**.

Nota : *Vous pouvez effacer ou modifier vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage au cours duquel vous avez créé la clé MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey.*

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez supprimer ou modifier vos

paramètres MyKey au moyen de la commande de l'écran d'information située sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 101).

Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les paramètres MyKey, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur le bouton OK ou sur le bouton fléché de droite.
MyKey	Appuyez sur le bouton OK ou sur le bouton fléché de droite.
Effacer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant.
Toutes MyKeys effacées	

Nota : Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements

sur les clés MyKey au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 101).

Pour obtenir des renseignements relatifs à une clé MyKey programmée, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Dist. MyKey	Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer vos clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.
{0} MyKeys	Ce paramètre indique le nombre de clés MyKey programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée.
{0} Clés administrateur	Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés sans restriction pour le véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de

deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Anomalie	Causes probables
Je ne peux pas créer de dispositif MyKey.	<ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). Véhicules avec démarrage sans clé : La télécommande de démarrage sans clé n'est pas placée dans la fente de secours. Voir Système antivol passif (page 73). Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	<ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 60).
Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey.	<ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 60).
J'ai perdu la seule clé Admin.	Achetez une nouvelle clé chez un concessionnaire autorisé.

MyKey™

Anomalie	Causes probables
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé de rechange. Voir Système antivol passif (page 73).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	<ul style="list-style-type: none">• L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey.• Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey.• Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la télécommande d'entrée sans clé.	<ul style="list-style-type: none">• Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du véhicule.• Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 60).

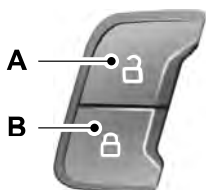
Portes et serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.



E138628

- A Déverrouillage.
- B Verrouillage.

Témoin de verrouillage de porte

Un témoin DEL situé sur le panneau de garniture de glace de chacune des portes s'allume lorsque vous verrouillez la porte. Ce témoin reste allumé jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact.

Inhibiteur de contacteur de verrouillage des portes

Lorsque vous verrouillez votre véhicule électroniquement, le contacteur de verrouillage des portes se désactive après 20 secondes. Vous devez déverrouiller votre véhicule en utilisant la télécommande ou en établissant le contact pour réactiver les fonctions de ces commutateurs. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 101).

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment. Le bouton d'ouverture du coffre à bagages ne fonctionne que lorsque votre véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mph).

Déverrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Nota : Vous pouvez déverrouiller la porte conducteur avec la clé si la télécommande ne fonctionne pas.

Nota : Si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant plusieurs semaines, la télécommande se met hors fonction. Après un déverrouillage et un démarrage de votre véhicule, la télécommande est remise en fonction.

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Vous pouvez reprogrammer la fonction de déverrouillage pour déverrouiller toutes les portes.

Portes et serrures

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer la modification. Le mode de porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode toutes les portes déverrouille toutes les portes lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de verrouillage s'applique à la télécommande et à l'accès intelligent. Vous pouvez aussi passer d'un mode de déverrouillage à l'autre à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 101).

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent. Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignent si toutes les portes et le coffre à bagages sont fermés.

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le coffre à bagages n'est pas fermé, ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentira deux fois et les clignotants ne s'allumeront pas. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 101).

Reverrouillage automatique

Les portes se reverrouillent automatiquement si vous n'ouvrez pas une porte dans les 45 secondes qui suivent le déverrouillage à l'aide de la télécommande. Les serrures de portes et l'alarme reviennent à leur état précédent.

Ouverture du coffre à bagages



Appuyez deux fois sur ce bouton dans les trois secondes pour ouvrir le coffre à bagages.

Avant de prendre la route, assurez-vous de bien fermer et verrouiller le coffre à bagages. Si le coffre à bagages n'est pas correctement fermé, des objets pourraient en tomber. Il pourrait aussi obstruer votre champ de vision vers l'arrière.

Activation de l'accès intelligent

Généralités

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule sans sortir les clés de votre poche ou de votre sac si vous êtes à 1 m (3 ft) de votre véhicule. Pour l'accès intelligent, un capteur à l'arrière de la poignée de porte sert à déverrouiller, et un capteur distinct sur l'avant de chaque poignée sert à verrouiller.

Le système ne fonctionne pas si :

- La batterie du véhicule est déchargée.
- La pile de la clé est déchargée.
- Les fréquences de la clé sont brouillées.

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner si la clé se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone cellulaire.*

Portes et serrures

Nota : Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule. Voir **Télécommande** (page 53).

Déverrouiller à l'aide de l'accès intelligent



E248553

Avec votre clé d'accès intelligent à une distance de 1 m (3 ft) de votre véhicule, touchez brièvement le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte et tirez sur la poignée pour déverrouiller en prenant soin de ne pas toucher le capteur de verrouillage en même temps et de ne pas tirer la poignée trop rapidement. Le système d'accès intelligent requiert un bref délai pour authentifier votre télécommande d'accès intelligent.

Verrouiller à l'aide de l'accès intelligent

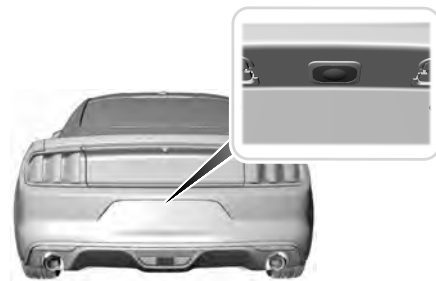


E248554

Avec votre clé d'accès intelligent à une distance de 1 m (3 ft) de votre véhicule, touchez le capteur de verrouillage sur la poignée de porte extérieure pendant environ une seconde pour verrouiller. Faites attention de ne pas toucher le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de

porte en même temps. Après avoir verrouillé le véhicule, vous pouvez immédiatement tirer la poignée de porte pour confirmer qu'elle est verrouillée et que vous ne l'avez pas déverrouillée par mégarde.

Ouverture du coffre à bagages



E175208

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur dissimulé au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Déverrouillage intelligent

Cette fonction vous permet d'éviter de laisser involontairement votre clé intelligente dans l'habitacle ou dans le coffre à bagages de votre véhicule verrouillé.

Lors du verrouillage électronique du véhicule (une porte ouverte, véhicule en position de stationnement [P] et contact coupé), le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans l'habitacle après la fermeture de la dernière porte. Si le système trouve une clé, toutes les portes sont immédiatement déverrouillées, et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Portes et serrures

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et verrouiller délibérément votre véhicule avec la clé d'accès intelligent à l'intérieur. Pour ce faire, verrouillez votre véhicule après avoir fermé toutes les portes :

- en appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent;
- en touchant la zone de verrouillage sur la poignée avec une autre clé d'accès intelligent que vous tenez à la main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- le contact est établi;
- le contact est coupé et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

Verrouillage automatique (Selon l'équipement)

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;
- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule;
- votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Le verrouillage automatique des portes se répète lorsque :

- vous ouvrez une porte et la refermez alors que le contact est établi et que votre véhicule roule à 15 km/h (9 mph) ou moins;
- votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique des portes déverrouille toutes les portes lorsque :

- le contact est établi, vous avez fermé toutes les portes et votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph);
- votre véhicule s'immobilise et vous tournez le commutateur d'allumage en position arrêt ou accessoires;
- vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.*

Activation ou désactivation du déverrouillage automatique

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique sur l'écran d'information ou demander l'aide d'un concessionnaire autorisé. Voir **Télécommande** (page 53).

Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé

Pour verrouiller toutes les portes, tournez le haut de la clé une fois vers l'avant de votre véhicule.

Pour déverrouiller la porte du conducteur seulement, tournez le haut de la clé vers l'arrière de votre véhicule. Voir

Télécommande (page 53).

Portes et serrures

Verrouillage individuel des portes



E180643

Si la fonction de verrouillage centralisé est inopérante, verrouillez les portes individuellement à l'aide de la clé dans la position illustrée.

Côté gauche

Tournez dans le sens horaire pour verrouiller.

Côté droit

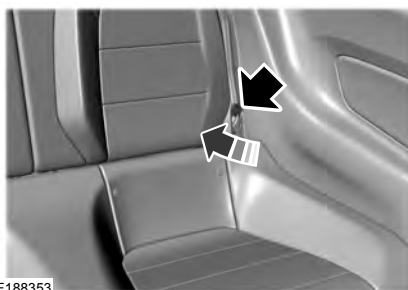
Tournez dans le sens anti-horaire pour verrouiller.

Déverrouillage des portes

Si la fonction de verrouillage centralisé est inopérante, déverrouillez la porte conducteur, puis déverrouillez individuellement les autres portes en tirant sur leur poignée intérieure.

Nota : Si vous avez déverrouillé les portes avec cette méthode, vous devrez les verrouiller individuellement pour restaurer la fonction de verrouillage centralisé.

Déverrouillage du coffre à bagages (cabriolet uniquement)



E188353

Si l'ouverture du couvercle de coffre à commande électrique ne fonctionne pas à cause d'une batterie déchargée, retirez le coussin de dossier gauche de siège arrière, insérez le panneton mécanique dans la fente de clé et tournez le panneton pour déverrouiller la fermeture du couvercle de coffre.

Ouverture du coffre à bagages

À partir de l'intérieur du véhicule

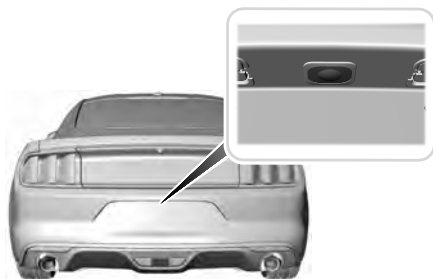


E188015

Appuyez sur le bouton de la planche de bord pour ouvrir le coffre à bagages.

Portes et serrures

À partir de l'extérieur du véhicule



E175208

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur dissimulé au-dessus de la plaque d'immatriculation. Le véhicule doit être déverrouillé ou détecter une clé d'accès intelligent à moins de 1 m (3 ft) du coffre à bagages.

Avec la télécommande



Appuyez deux fois sur ce bouton dans les trois secondes pour ouvrir le coffre à bagages.

Éclairage à l'entrée

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande d'ouverture à distance.

La fonction d'éclairage à l'entrée éteint les lampes :

- Le contact est établi;
- si vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande;
- 25 secondes après que les lampes se soient allumées.

L'éclairage ne s'éteint pas si :

- vous l'allumez avec la commande d'éclairage;
- une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

Les éclairages s'éteignent si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées;
- vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, lampes de plafonnier ou phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après que vous avez coupé le contact.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour clés d'accès intelligent

Si vous laissez votre véhicule avec le contact établi, il s'arrêtera lorsqu'il détectera un certain niveau de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DEPUIS L'INTÉRIEUR

AVERTISSEMENTS



Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants. Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.

Portes et serrures

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule.

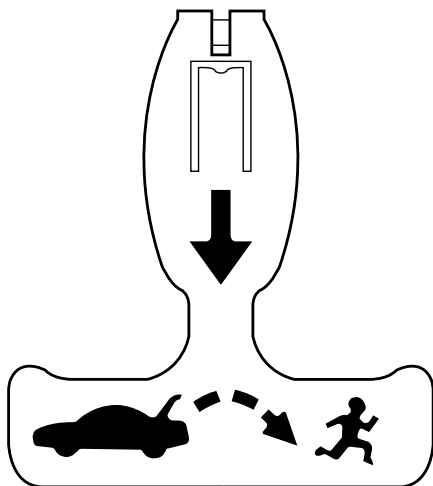
Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Cette poignée est située à l'intérieur du coffre à bagages et peut se trouver soit sur le couvercle du coffre, soit près des feux arrière. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brille pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Pour ouvrir le coffre de l'intérieur, tirez sur la poignée et poussez sur le couvercle du coffre.

Votre véhicule est muni d'une poignée d'ouverture dans le coffre à bagages qui permet à toute personne qui s'y trouve enfermée d'en sortir.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée d'ouverture.



E144403

Sécurité

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Nota : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'usage de ces dispositifs peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de protection contre le vol.*

Nota : *Les objets métalliques, les appareils électroniques ou la présence d'une seconde clé à puce accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage de votre véhicule. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé à puce lors du démarrage du véhicule. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez votre véhicule si un problème survient.*

Nota : *Ne laissez pas un double de clé à puce dans votre véhicule. Emportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.*

SecuriLock

Ce système empêche le véhicule de démarrer si vous n'utilisez pas une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du véhicule. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le véhicule au moyen d'une clé à puce correctement programmée, il s'est produit une défaillance. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Amorçage automatique

Votre véhicule s'arme immédiatement après la coupure du contact.

Neutralisation automatique

Lorsque le contact est établi avec une clé à puce, le système antidémarrage est neutralisé.

Clés de rechange

Nota : *Deux clés d'accès intelligent vous sont remises avec votre véhicule.*

La clé intelligente fonctionne comme une clé programmée actionnant la serrure de la porte du conducteur et activant la fonction d'accès intelligent avec système de démarrage à bouton-poussoir, et comme une télécommande.

En cas de perte ou de vol des clés à télécommande intégrée programmées ou si vous ne possédez pas de clé à puce supplémentaire, faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Il faudra effacer les clés à puce de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé programmée supplémentaire à l'extérieur de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Consultez votre concessionnaire autorisé pour acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation d'une clé d'accès intelligent supplémentaire

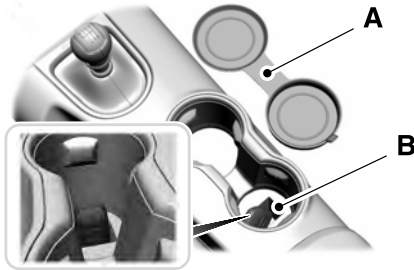
Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés d'accès intelligent pour votre véhicule.*

Vous devez avoir deux clés d'accès intelligent déjà programmées dans le véhicule ainsi qu'une nouvelle clé d'accès intelligent non programmée à portée de main. Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés déjà programmées.

Sécurité

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer la procédure. Veillez à fermer toutes les portes du véhicule avant de commencer et à ce qu'elles demeurent fermées durant toute la procédure. Toutes les étapes doivent être terminées en moins de 30 secondes dans l'ordre indiqué. Arrêtez et attendez au moins une minute avant de recommencer si vous n'effectuez pas certaines étapes dans l'ordre indiqué.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.



E174956

1. Retirez le revêtement en caoutchouc (A) du porte-gobelet. Insérez la première clé programmée dans la fente de secours (B) située à la base du porte-gobelet, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
2. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Retirez la clé d'accès intelligent.
4. Dans un délai de 10 secondes, placez une seconde clé d'accès intelligent programmée dans la fente de secours. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
5. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
6. Retirez la clé d'accès intelligent.
7. Placez la clé d'accès intelligent non programmée dans la fente de secours, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

La programmation est maintenant terminée. Vérifiez que la télécommande fonctionne et que votre véhicule démarre avec la nouvelle clé d'accès intelligent.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 7. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL (Selon

l'équipement)

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule. Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

Sécurité

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.
- Déverrouillez la porte du conducteur à l'aide d'une clé pour ouvrir le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Nota : *Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 131).



E176634

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.

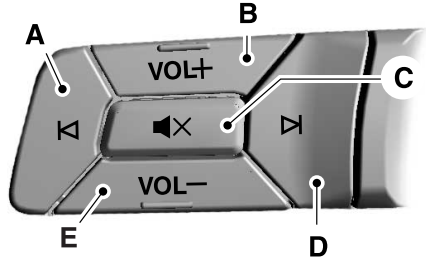


E176635

3. Verrouillez la colonne de direction.

COMMANDE AUDIO (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser les fonctions suivantes à l'aide de la commande :



E248469

- A Recherche vers le bas ou précédent.
- B Augmentation du volume.
- C Sourdine.
- D Recherche vers le haut ou suivant.
- E Réduction du volume.

Recherche, Suivant ou Précédent

Appuyez sur le bouton de recherche pour :

- Syntoniser la radio sur la station programmée suivante ou précédente.
- Jouer la piste précédente ou suivante.

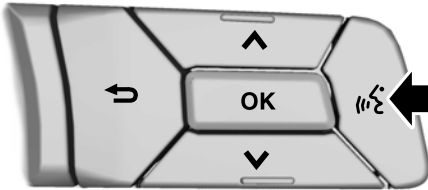
Appuyez sur le bouton de recherche et maintenez-le enfoncé pour :

- Syntoniser la radio sur la station suivante ou précédente dans la bande de fréquences.
- Recherche ou avance rapide dans une piste.

Volant

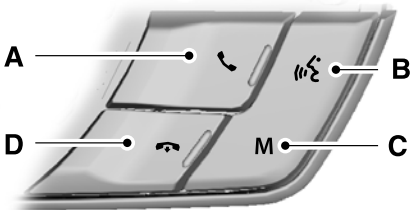
COMMANDE VOCALE (Selon l'équipement)

Type 1



E248479

Type 2



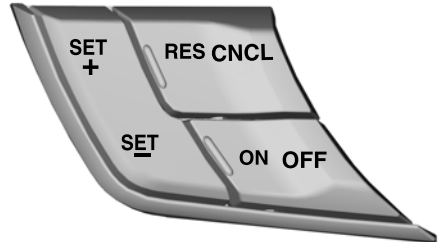
E248439

- A Répondez à un appel ou effectuez un appel.
- B Reconnaissance vocale.
- C Média.
- D Raccrocher.

Consultez la documentation SYNC.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE

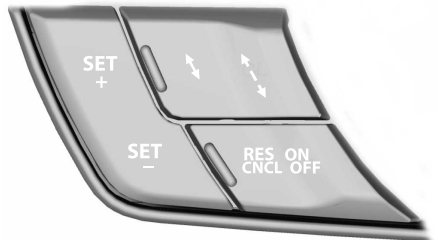
Type un



E174594

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 188).

Type deux

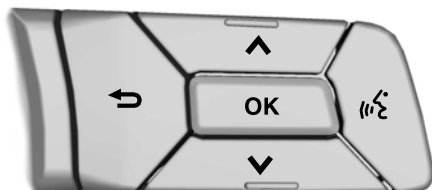


E177068

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 189).

Volant

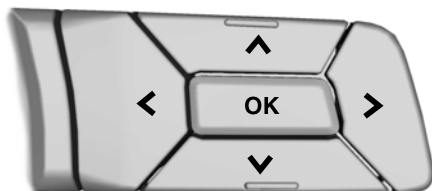
COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E248474

VOLANT CHAUFFANT (Selon l'équipement)

Consultez votre livret de renseignements SYNC.



E248475

Menus d'actions rapides



E248531

Voir **Affichage d'information** (page 101).

Essuie-glaces et lave-glaces

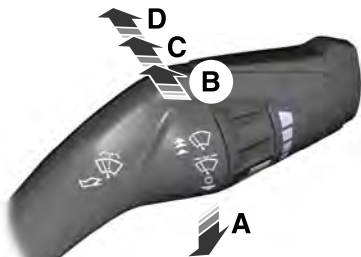
ESSUIE-GLACES

Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.*

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

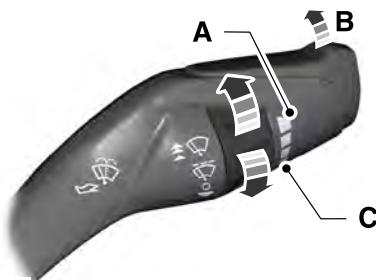
Nota : *Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.*



E173728

- A Un seul balayage.
- B Balayage intermittent.
- C Balayage normal
- D Balayage haute vitesse.

Balayage intermittent



E173729

- A Intervalle de balayage le plus court.
- B Balayage intermittent.
- C Intervalle de balayage le plus long.

Utilisez la commande rotative pour régler l'intervalle de balayage intermittent.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.*

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

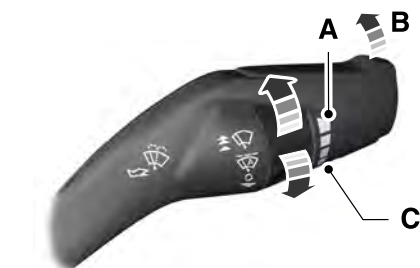
Essuie-glaces et lave-glaces

Nota : Si vous activez les phares automatiques et les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.

La conduite en conditions humides ou hivernales (givre, neige ou buée de route salée) peut entraîner un balayage irrégulier et inattendu ou des traînées sur les vitres.

La fonction fait appel à un capteur de pluie situé dans la zone autour du rétroviseur intérieur. Le détecteur de pluie surveille la quantité d'eau présente sur le pare-brise et active les essuie-glaces. La vitesse des essuie-glaces est réglée en fonction de la quantité d'humidité que le détecteur de pluie détecte sur le pare-brise. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction depuis l'écran d'information. Voir

Affichage d'information (page 101).



E173730

- A Sensibilité la plus élevée.
- B Activé.
- C Sensibilité la moins élevée.

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité des essuie-glaces automatiques. Si vous abaissez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte beaucoup d'eau sur le pare-brise. Si vous augmentez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte une petite quantité d'eau sur le pare-brise.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible, et les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

Dans ces conditions, vous pouvez effectuer ce qui suit :

- réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées sur le pare-brise;
- passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- désactivez les essuie-glaces automatiques.

LAVE-GLACES

Nota : N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.



E173731

Essuie-glaces et lave-glaces

Pour mettre en fonction le lave-glace et asperger le pare-brise, tirez le levier vers vous.

Éclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux extérieurs avant et arrière

Les feux avant et arrière ont des événements pour s'adapter aux changements normaux de la pression atmosphérique.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

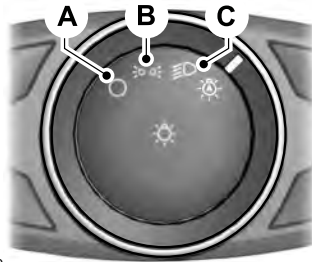
- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E142449

- A Arrêt
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.
- C Phares.

Feu de route



E162679

Éloignez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Éclairage

Appel de phares



E162680

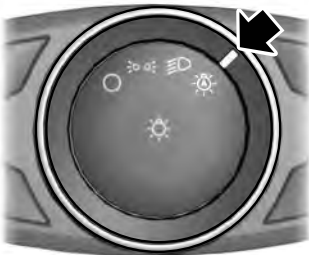
Tirez légèrement le levier vers vous et relâchez-le pour faire un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT



Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. La neutralisation du système peut s'avérer nécessaire si les phares ne s'allument pas par faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour.



E142451

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou que les essuie-glaces sont activés.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés.

Nota : Si vous mettez les phares en mode de commande de phares automatiques, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système n'allume pas les feux de croisement.

Phares activés par les essuie-glaces

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares à allumage automatique, les phares s'allument environ 10 secondes après avoir activé les essuie-glaces. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Les phares ne s'allument pas avec les essuie-glaces :

- Pendant un seul balayage.
- Lorsque vous utilisez le liquide lave-glace de pare-brise.
- Si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

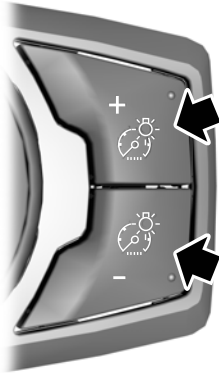
Nota : Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.

Éclairage

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Nota : Lorsque vous débranchez la batterie ou que la batterie est à plat, les composants éclairés passent au réglage maximal.

Véhicules avec antibrouillards avant



E231828

Appuyez plusieurs fois sur ces touches ou maintenez les touches enfoncées jusqu'à atteindre le niveau voulu.

Véhicules sans antibrouillards avant



E165366

- A Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour atténuer la luminosité.
- B Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour augmenter la luminosité.

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Après la coupure du contact, vous pouvez allumer les phares en tirant le levier des clignotants vers vous. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau le levier des clignotants vers vous ou en établissant le contact.

Éclairage

FEUX DE JOUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut vous risquez d'avoir un accident.

Type Un - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Vous établissez le contact.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type Deux - Configurable

Allumer ou éteindre les feux de jour à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Affichage d'information** (page 101).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Les lumières sur l'écran d'information sont allumées.
2. Vous établissez le contact.

3. La boîte de vitesses n'est pas en position stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions du contacteur de commande de l'éclairage n'allument pas les feux de jour.

Si les feux de jour sont éteints dans l'affichage d'information, les lumières restent éteintes à toutes les positions du contacteur.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. Vous pourriez devoir contourner le système s'il ne réussit pas à allumer ou éteindre les feux de route.

Le système active les feux de route s'il fait suffisamment sombre et qu'aucun véhicule n'est en vue. S'il détecte des feux arrière ou les phares d'un véhicule se rapprochant ou encore un éclairage urbain, le système éteint les feux de route pour éviter qu'ils ne gênent d'autres usagers de la route. Les feux de croisement restent allumés.

Nota : Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions ou de dommage.

Éclairage

Nota : Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans des conditions froides ou défavorables. Vous pouvez activer les feux de route en contournant le système.

Nota : Si le système détecte une obstruction telle que des fientes d'oiseaux, des traces d'insectes, de la neige ou de la glace, il passe en mode feux de croisement jusqu'à ce que vous l'éliminiez. Si la caméra est obstruée, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information.

Nota : L'utilisation de pneus bien plus large ou d'accessoires tel qu'un chasse-neige peut modifier la hauteur de suspension et avoir une incidence sur les performances de la commande de feux de route automatiques.

Une caméra montée au centre du pare-brise surveille en continu les conditions extérieures pour allumer ou éteindre les feux de route.

Lorsque le système est actif, les feux de route s'allument dans les cas suivants :

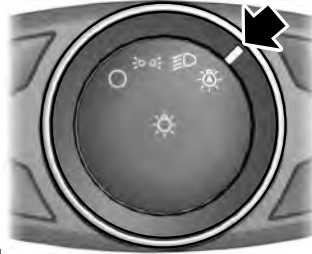
- La lumière ambiante est suffisamment faible.
- Aucun véhicule ne se trouve devant le votre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 51 km/h (32 mph).

Les feux de route s'éteignent si :

- La lumière ambiante est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.
- Le système détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule qui se rapproche;
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à 44 km/h (27 mph) environ.
- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- La caméra est obstruée.

Activation et désactivation du système

Activez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 101).



E142451

Réglez la commande d'éclairage à la position de commande des phares automatiques. Voir **Phares automatiques** (page 83).

Neutralisation du système

Pousser ou tirer sur le levier lorsque les feux de route sont activés permet de passer momentanément aux feux de croisement.

Témoin de feux de route automatiques (Selon l'équipement)



Le témoin correspondant s'allume pour confirmer que le l'assistance est prête à fonctionner.

Éclairage

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (Selon l'équipement)



E142453

Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre les phares antibrouillards.

Vous pouvez allumer les phares antibrouillard à toutes les positions de la commande d'éclairage, sauf la position d'arrêt, et lorsque les feux de route sont éteints.

CLIGNOTANTS



E162681

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Nota : Poussez brièvement le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter trois fois les clignotants afin d'indiquer un changement de voie.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL (Selon l'équipement)

Lampes de projection Pony

Les lampes de projection Pony sont situées à la base des boîtiers de rétroviseurs extérieurs. Ils projettent une image au sol à proximité du véhicule lors de l'activation de l'éclairage d'accueil ou à l'entrée.

Nota : La présence d'humidité, de givre ou de glace (ou d'autres types de contamination) à la surface de la glace de la lampe peut entraîner une déformation non permanente ou une diminution de la luminosité de l'image. N'utilisez pas des matières abrasives pour nettoyer la glace.

Nota : Pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle, vous devrez peut-être serrer le frein de stationnement pour que cette fonction puisse être utilisée.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume dans les conditions suivantes :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande;
- Vous appuyez sur un bouton de lampe de lecture.

Éclairage

Lampes de lecture



E175199

- A Lampe de lecture gauche.
- B Lampe de lecture droite.

Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre les lampes.

ÉCLAIRAGE AMBIANT

Réglez l'éclairage ambiant dans l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 101).

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, vous devez vous assurer que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité des baies de glace.



E180087

Nota : Vous pouvez entendre un bruit de battement lorsqu'une seule glace est ouverte. Baissez légèrement la glace du côté opposé pour réduire ce bruit.

Nota : Utilisez la commande unique (selon l'équipement) pour ouvrir les deux glaces arrière.

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Soulevez la commande pour fermer la glace.

Ouverture par commande à impulsion

Appuyez brièvement sur la commande jusqu'au deuxième cran. Appuyez de nouveau sur la commande ou soulevez-la pour immobiliser la glace.

Fermeture par commande à impulsion

Relevez complètement la commande et relâchez. Appuyez de nouveau sur la commande ou soulevez-la pour immobiliser la glace.

Fonction de rebond

La glace s'arrête automatiquement et inverse légèrement sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle à la fermeture.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



Si vous neutralisez la fonction de rebond, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur le commutateur de glace et maintenez-le dans cette position dans un délai de deux secondes après que la glace ait atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se relève sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'immobilise si vous relâchez la commande avant qu'elle ne soit complètement fermée.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Alimentation prolongée des accessoires

Les commandes de glaces restent fonctionnelles pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

OUVERTURE CENTRALISÉE

(Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande pour ouvrir les glaces lorsque le contact est coupé.

Nota : Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information, ou consulter un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 101).

Nota : Pour actionner cette fonction, l'alimentation prolongée des accessoires ne doit pas être active.

Ouverture des glaces

Vous pouvez ouvrir les glaces quelques instants seulement après avoir déverrouillé votre véhicule avec la télécommande. Après avoir déverrouillé votre véhicule, maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour ouvrir les glaces. Relâchez le bouton dès le début du mouvement. Pour arrêter le mouvement, appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage.

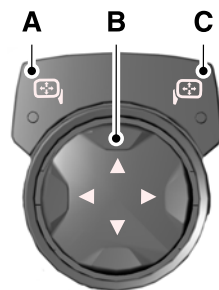
RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque votre véhicule est en mouvement. Vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures graves, voire mortelles.



E176804

- A Rétroviseur gauche
- B Commande de réglage
- C Rétroviseur droit

Pour régler un rétroviseur :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. La commande s'allume.
2. Réglez la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez dans sa position initiale.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 129).

Rétroviseurs à mémoire

(Selon l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de rétroviseur au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Sièges à commande électrique** (page 134).

Rétroviseurs-signaux

(Selon l'équipement)

La partie extérieure du boîtier du rétroviseur approprié clignote lorsque le clignotant est activé.

Lampes de projection Pony

(Selon l'équipement)

Les lampes sont situées à la base des boîtiers de rétroviseur. Voir **Éclairage d'accueil** (page 87).

Rétroviseurs grand angle intégrés

(Selon l'équipement)

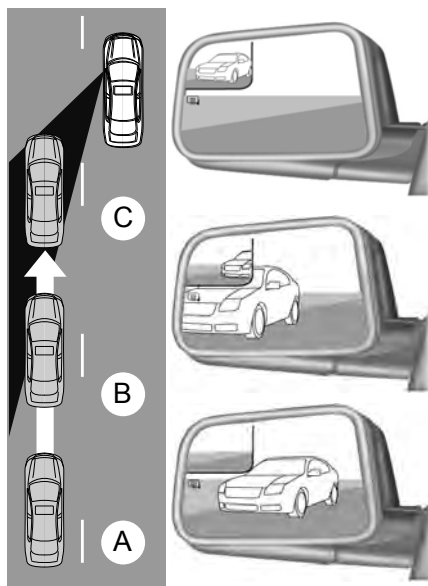
AVERTISSEMENT



Les objets reflétés dans le rétroviseur sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle comportent un miroir convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils peuvent améliorer la visibilité le long du véhicule.

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si le rétroviseur grand angle ne montre aucun véhicule dans la zone de visibilité et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sûre, signalez votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez prudemment de voie.



E138665

L'image du véhicule qui s'approche est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal lorsque le véhicule se trouve à distance. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). L'image passe du

Glaces, miroirs et rétroviseurs

rétroviseur principal au rétroviseur grand angle à mesure que le véhicule s'approche (B). Le véhicule devient visible dans votre champ périphérique lorsqu'il n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle (C).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 202).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Nota : Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. En plus du point d'articulation standard, ce rétroviseur comporte également un point d'articulation secondaire qui permet de déplacer sa glace vers le haut ou vers le bas et sur les côtés.

Rétroviseur à électrochrome

Nota : Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au fonctionnement du rétroviseur. Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Pour réduire tout éblouissement, l'éclairage du rétroviseur est automatiquement atténuée en cas de détection de lumières vives en provenance de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement à l'état réfléchissant normal lorsque vous sélectionnez la marche arrière (R) pour assurer une bonne visibilité pendant le recul.

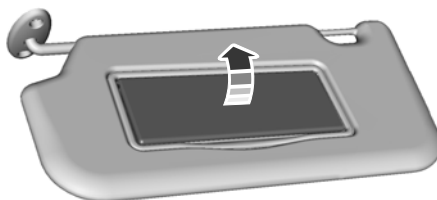
PARE-SOLEIL



E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie du pare-soleil



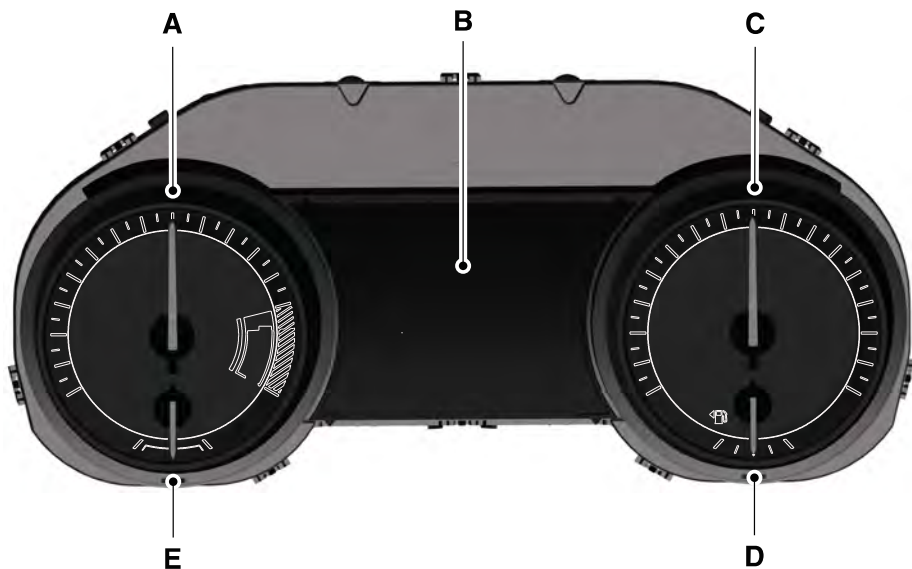
E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

Combiné des instruments

JAUGES

Type I

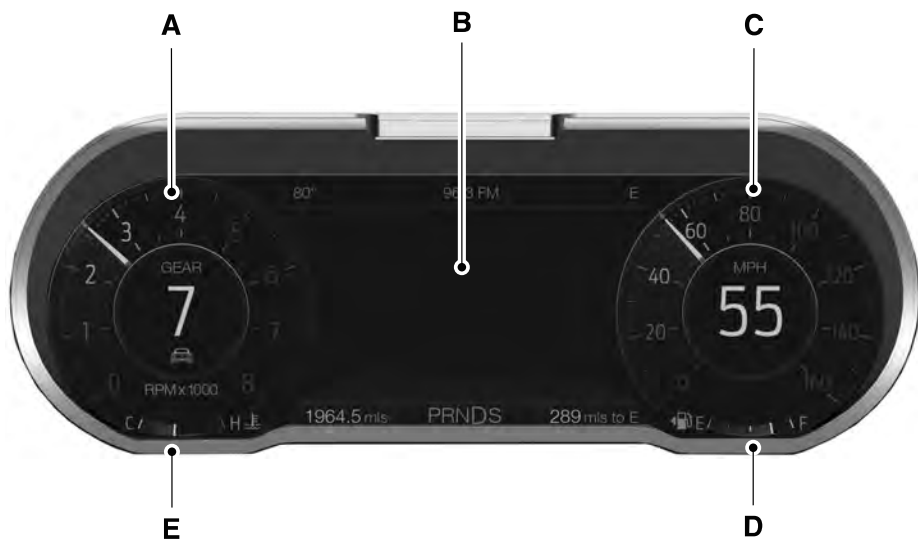


E230872

- A Compte-tours.
- B Écran d'information.
- C Indicateur de vitesse.
- D Jauge de carburant.
- E Thermomètre du liquide de refroidissement du moteur.

Combiné des instruments

Type 2



E249040

- A Compte-tours.
- B Écran d'information.
- C Indicateur de vitesse.
- D Jauge de carburant.
- E Thermomètre du liquide de refroidissement du moteur.

Écran d'information

Compteur

S'affiche sur la partie inférieure de l'écran d'information. Enregistre la distance cumulée parcourue par votre véhicule.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 101).

Paramètres du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 101).

Jauge de carburant

Nota : Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.

Combiné des instruments

Établissez le contact. La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule sur lequel est située la trappe de remplissage de carburant.

L'aiguille devrait se diriger vers le F lors d'un ravitaillement. Si l'aiguille pointe vers le E après avoir fait le plein, cela signifie qu'un entretien sera bientôt nécessaire.

Après le ravitaillement, la position de l'aiguille peut varier, mais cela est normal :

- Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position « F ». Cela est normal et dépend de la pente de la chaussée à la station-service.
- La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur qu'indiquait la jauge. Cela est normal et dépend de la pente de la chaussée à la station-service.
- Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir soit plein, essayez une autre pompe.

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de niveau de carburant bas s'affiche et retentit lorsque l'autonomie restante atteint 120 km (75 mi) pour la clé MyKey, et à 80 km (50 mi), 40 km (25 mi), 20 km (10 mi) et 0 km (0 mi) pour toutes les clés du véhicule.

Variations :

Nota : L'avertissement de niveau de carburant bas et l'avertissement d'autonomie restante peuvent s'afficher à différentes positions de l'aiguille de la jauge de carburant, en fonction des conditions de consommation de carburant. Cette variation est normale.

Type de conduite (conditions de consommation de carburant)	Autonomie restante	Position de l'aiguille de la jauge de carburant
Conduite sur route	80 km (50 mi)	1/8e du réservoir
Conduite en usage intensif (traction d'une remorque, ralenti prolongé)	80 km (50 mi)	1/4 du réservoir

Combiné des instruments

Thermomètre du liquide de refroidissement du moteur

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou qu'il est encore chaud.

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur reste dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

Ensemble d'instruments (Selon l'équipement)



E196366

Manomètre de pression d'huile

Indique la pression d'huile moteur.

Dépressiomètre ou dépressiomètre et jauge de suralimentation

Indique la dépression ou la dépression et la pression de suralimentation à l'admission.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs suivants vous signalent une anomalie de véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, reportez-vous au témoin du système en question pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Nota : Certains témoins apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'allument pas au démarrage du véhicule.

Indicateur du régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Il s'allume en blanc lorsque le système est en mode attente. Il s'allume en vert lorsque vous réglez le régulateur de vitesse.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 189).

Témoin de sac gonflable



Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il continue de clignoter ou demeure allumé une fois le véhicule en fonction. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Combiné des instruments

Témoin des freins antiblocage



Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il s'allume durant la conduite. Votre véhicule continuera de présenter les fonctions de freinage normales sans la fonction du système de freins antiblocage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin de feux de route des phares automatiques (Selon l'équipement)



S'allume lorsque le système active automatiquement les feux de route.

Voir **Feux de route automatiques** (page 85).

Batterie



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Mettez tous les accessoires électriques inutiles hors tension et faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Indicateur de système d'information sur les angles morts

(Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 202).

Témoin du système de freinage

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. La performance des freins peut être considérablement réduite. La distance de freinage de votre véhicule peut s'allonger. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et augmenter le risque de blessures.



Il s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

S'il s'allume lorsque votre véhicule est en mouvement, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, cela indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du système de freinage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Indicateur de régulateur de vitesse

(Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 188).

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsqu'un des clignotants ou les feux de détresse sont activés. Il clignote pendant le fonctionnement. S'il se met à clignoter plus rapidement, cela indique une ampoule de témoin grillée.

Combiné des instruments

Témoin de porte ouverte



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et qu'une des portes n'est pas complètement fermée.

Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur



S'il s'allume lorsque le véhicule se déplace, cela indique que le moteur surchauffe. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin de bouclage de ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit jusqu'à ce que vous boucliez votre ceinture de sécurité.

Témoin d'antibrouillards avant

(Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Affichage tête haute (Selon l'équipement)



Une barre rouge s'allume dans certains cas sur le pare-brise, lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision. Il s'allume aussi momentanément lorsque vous démarrez votre véhicule pour vous assurer que l'affichage fonctionne.

Témoin de feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Capot ouvert



S'allume lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas complètement fermé.

Départ assisté



S'allume lorsque cette fonction est prête, y compris le maintien de l'antipatinage et le maintien du régime moteur.



S'allume lorsque seul le maintien du régime moteur est actif. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 178).

Feu de croisement défectueux



Les témoins s'allument en cas de dysfonctionnement de l'ampoule de feu de croisement.

Témoin de bas niveau de carburant



S'il s'allume pendant la conduite, procédez au ravitaillement dès que possible.

Témoin de faible pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Combiné des instruments

Il s'allume aussi momentanément à l'établissement du contact, pour vérifier son fonctionnement. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact, ou s'il commence à clignoter à tout moment, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Témoin de bas niveau de liquide de lave-glace



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas.

Témoin de pression d'huile



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le contact.

S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Si le niveau d'huile est suffisant, cela révèle un dysfonctionnement du système. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 261).

Feux de stationnement



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Témoin d'anomalie du moteur



S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Le système de diagnostic de bord a détecté une panne du système antipollution du véhicule.

S'il clignote, des ratés du moteur peuvent survenir. Des températures de gaz d'échappement accrues peuvent endommager le pot catalytique ou d'autres composants du véhicule. Conduisez en douceur (évités les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Il s'allume lorsque vous établissez le contact avant de démarrer le moteur pour vérifier l'ampoule et pour indiquer si votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M).

Normalement, il s'allume lorsque le moteur est lancé et s'éteint automatiquement s'il n'y a aucune anomalie. Cependant, si après 15 secondes il clignote huit fois, cela indique que votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M).

Voir **Convertisseur catalytique** (page 160).

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage



Il clignote pendant le fonctionnement.

Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il demeure allumé lorsque le moteur tourne. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : *Le système est automatiquement désactivé en cas de dysfonctionnement.*

Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 178). Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 175).

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Combiné des instruments

Coffre mal fermé



S'allume lorsque le contact est établi et que le coffre n'est pas complètement fermé.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Alerte d'entrée sans clé

L'avertisseur sonore retentit deux fois lorsque vous quittez votre véhicule avec la clé d'accès intelligent alors que le contact est établi, ce qui indique que votre véhicule est encore en fonction. L'avertisseur sonore retentit encore deux fois lorsque vous quittez votre véhicule et tentez de verrouiller les portes manuellement alors que la clé d'accès intelligent est encore dans le véhicule. Les portes ne se verrouilleront pas si la clé d'accès intelligent reste dans le véhicule.

Carillon avertisseur de phares allumés

Retentit lorsque vous retirez la clé du véhicule et que vous avez laissé les phares ou les feux de stationnement allumés.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré (Selon l'équipement)

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

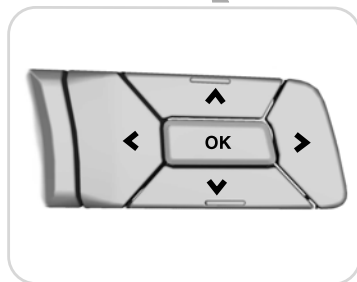
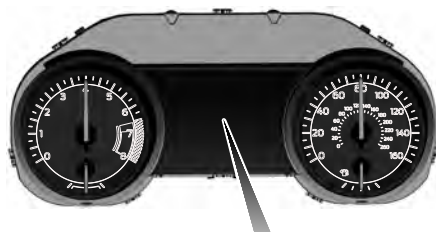


La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons d'utiliser un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Vous pouvez contrôler plusieurs systèmes du véhicule au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. L'écran d'information affiche l'information correspondante.

Nota : *Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.*

Commandes de l'écran d'information



E249039

- Utilisez les flèches haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche de gauche pour sortir d'un menu.
- Maintenez la flèche gauche enfoncée à tout moment pour retourner à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Affichage d'information

Menu principal

Mode instr.
Trajet/Essence
Track Apps™
Ass. conduct.

Réglages



Cette icône vous permet d'activer ou de désactiver une fonction. Une case cochée signifie que la fonction est activée, alors qu'une case décochée indique que la fonction est désactivée.

Mode instr.

Autonomie

Surv. pression pneus

Détail instrument	Ratio air-carburant
	Temp. huile de pont
	Pr. pos./nég.
	Temp. culasse
	Temp. air admission
	Pression d'huile
	Température huile
	Temp. huile boîte vit.

Affichage d'information

Mode instr.	
	Pression nég.
	Tension batterie

- **Ratio air-carburant** – Affiche le mélange air-carburant actuel dans le moteur.
- **Temp. huile de pont** – Affiche la température de l'huile d'essieu.
- **Pr. pos./nég.** – Affiche la dépression ou la pression de suralimentation.
- **Temp. culasse** – Affiche la température de la culasse du moteur.
- **Temp. air admission** – Affiche la température de l'air dans le conduit d'admission d'air froid.
- **Pression d'huile** – Affiche la pression de l'huile moteur.
- **Température huile** – Affiche la température de l'huile moteur. Si la température passe dans la zone rouge, immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez votre véhicule refroidir. Si le problème persiste, consultez un concessionnaire autorisé.
- **Temp. huile boîte vit.** – Affiche la température de fonctionnement de l'huile de la boîte de vitesses. Si la température passe dans la zone rouge, immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez la boîte de vitesses refroidir. Si le problème persiste, consultez un concessionnaire autorisé.
- **Pression nég.** – Affiche la dépression dans le moteur.
- **Tension batterie** – Affiche la tension de la batterie de votre véhicule. Si la tension est constamment trop élevée ou trop basse, contactez un concessionnaire autorisé.

Nota : Pour afficher des valeurs en temps réel, certains indicateurs peuvent présenter une plus grande fluctuation des valeurs pendant le fonctionnement normal.

Trajet/Essence	
Trajet 1 ou Trajet 2 – Temps écoulé, distance parcourue, autonomie restante et consommation moyenne	
Économie essence	Économie de carburant instantanée
	Consommation moyenne
	Autonomie restante
Hist. carburant	Dernier 30 minutes
	Consommation moyenne
	Autonomie restante
Vitesse moy.	

Affichage d'information

Nota : Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées.

Option de menu	Description
Durée de conduite	Cette fonction enregistre la durée de trajets individuels.
Distance parcourue durant le trajet	Enregistre la distance des trajets particuliers.
Autonomie restante	Indique la distance approximative que le véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
Consommation moyenne	Indique la consommation moyenne de carburant selon la durée.
Économie de carburant instantanée	Indique la consommation instantanée de carburant.
Hist. carburant	Affiche la consommation de carburant sous forme d'un diagramme à barres basé sur la durée. Le graphique est mis à jour toutes les minutes en fonction de la consommation réalisée au cours des 30 dernières minutes de conduite.

AVERTISSEMENT



Track Apps™ est exclusivement réservé à une conduite sur circuit. N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule, augmentant les risques de blessures graves et de dommages.

Track Apps™ offre plusieurs options pour consigner et optimiser vos résultats sur circuit. Voir **Utilisation sur circuit** (page 277).

Affichage d'information

Track Apps™	
Écran indiquant l'état	
Accéléromètre	Indicateur virtuel illustré
Chrono. d'accélération	Sélectionnez vos paramètres de vitesse, de distance et de démarrage
Performances du freinage	Choisissez le réglage qui convient
Blocage des freins avant	
Chronomètre tour	Piste (XXX)
Comm. de lancement	Comm. de lancement
	Tr/min
Voir/Effacer résultats	Chrono. d'accélération
	Performances du freinage
	Chronomètre tour
	Meilleur score
	Effacer données enregist.
	Effacer meilleur score
	Effacer accélération

Nota : Certaines fonctionnalités sont offertes en option et peuvent ne pas s'afficher.

Ass. conduct.	
AdvanceTrac	
Arrêt. mot auto	
Angle mort	
Alerte conducteur	
Assistance pré-collision	Sensibilité
	Freinage actif
	Indicateur de distance

Affichage d'information

Ass. conduct.	
Circulation transversale	
Aide stat. arrière	
Réglul. vitesse	Choisissez le réglage qui convient
Dém. en côte	
Assistance maintien de voie	Mode
	Intensité
Contr. pr. pneus	Tenir OK pour réinitialiser

Nota : Certaines fonctionnalités sont offertes en option et peuvent ne pas s'afficher.

Réglages	
Mode échappement	Choisissez le réglage qui convient ¹
	Démarrage silencieux
Réglages véhicule	Alarme
	Accès facilité
	Éclairage
	Serrures
	Réinit. niv huile
	Contrôle verr. stat.
	Démar. à dist.
	Tr. gonflage
	Vitres
	Essuie-glace
MyColor	Couleur instrum.
	Halo
	Éclairage ambiant
	Régl. MyColor

Affichage d'information

Réglages	
MyKey	Info MyKey
	Créer MyKey
	Assistance 911
	AdvanceTrac
	Pas déranger
	Vitesse max
	Alerte vitesse
	Limit. volume
	Effacer MyKeys
Réglages affichage	Distance
	Température
	Pression pneus
	Langue

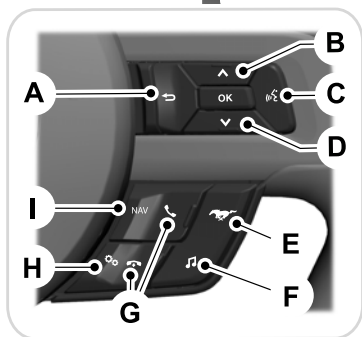
¹ Voir **Utilisation sur circuit** (page 277).

Nota : Démarrage silencieux vous permet de programmer le moment où le **Mode échappement** passe au réglage **Silencieux**. La fenêtre temporelle se situe entre 1 et 24 heures.

Commandes de l'écran d'information – Type 2

Vous pouvez contrôler plusieurs systèmes du véhicule au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. L'écran d'information affiche l'information correspondante.

Affichage d'information



E249038

A Bouton Précédent.

- B Flèche vers le haut.
- C Bouton de commande vocale.
- D Flèche vers le bas.
- E Bouton poney.
- F Bouton audio.
- G Boutons de téléphone.
- H Bouton de réglage.
- I Bouton de navigation.

- Appuyez sur l'un des boutons du menu d'actions rapides (QAM) pour entrer dans un menu.
- Appuyez sur **(B)** et **(D)** pour faire défiler et mettre les options en surbrillance dans un menu.
- Appuyez sur le bouton **OK** pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur **(A)** pour sortir d'un menu.
- Appuyez sur le bouton QAM du menu ouvert à n'importe quel moment pour fermer le menu (bouton échap).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Réglages

Réglages	
Info Trajet/Carburant	
Ass. conduct.	Arrêt moteur auto
	Angle mort
	Assistance pré-collision
	Assist. circulation transv.
	Régl. vitesse
	Alerte conducteur
	Dém. en côte

Affichage d'information

Réglages	
	Aide stat. AR
	Syst. maintien de voie
	Surv. pression pneus
	Essuie-glace
	Compt. vite. num km/h ou Compt. vite. num mi/h
Réglages avancés	Réglages véhicule
	MyKey
	Réglages affichage

Poney

AVERTISSEMENT



Track Apps™ est exclusivement réservé à une conduite sur circuit.

N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule, augmentant les risques de blessures graves et de dommages.

Track Apps™ offre plusieurs options pour consigner et optimiser vos résultats sur circuit. Voir **Utilisation sur circuit** (page 277).

Pony	
MyMode	MyMode
	Ajouter MyMode
Mode échappement	Choisissez le réglage qui convient. ¹
	Démarrage silencieux
Track Apps	Chronomètre d'accélération
	Perform. du freinage
	Verrouiller ligne

Affichage d'information

Pony	
	Chronomètre tour
	Option dém.
Perform. indicat. chang. vitesse	Point de chang. vitesse
	Tonalité indicateur
	Mode lumineux
Commande de lancement	Commande de lancement
	Tr/min
Instruments	Afficher instruments
	Configurer MyGauges
MyColor	Couleur principale
	Couleur secondaire
	Éclairage ambiant
	Créer MyColor
Apparence groupée	Change avec mode cond.
	Normal
	Sport
	Piste

¹ Voir **Utilisation sur circuit** (page 277).

Nota : **Démarrage silencieux** vous permet de programmer le moment où le **Mode échappement** passe au réglage **Silencieux**. La fenêtre temporelle se situe entre 1 et 24 heures.

Téléphone

Voir **Généralités** (page 405).

Audio

Voir **Généralités** (page 405).

Navigation (Selon l'équipement)

Voir **Généralités** (page 405).

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : Selon les options et le type de tableau de bord de votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles. L'écran d'information peut abréger ou raccourcir certains messages.

Affichage d'information

Appuyez sur le bouton **OK** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. Voir **Commande de l'affichage d'information** (page 78). L'écran d'information supprime

automatiquement d'autres messages après un court délai.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Régulateur de vitesse adaptatif

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 189).
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	En présence d'une anomalie, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas fonctionner correctement. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 189).
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est bloqué en raison de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur du radar. Le nettoyage du capteur permet généralement de remédier à cette situation. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 189).
Freinage auto. régl. vitesse arrêté	Le système a désactivé le freinage automatique.
Capteur avant non aligné	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif.
Régl. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle	Le régulateur de vitesse adaptatif a rendu les commandes au conducteur.
Régl. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	La vitesse de votre véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif.
Régl. vitesse adaptatif rapport inférieur	Le régulateur de vitesse adaptatif règle automatiquement la distance de sécurité, et le conducteur doit rétrograder à un rapport inférieur.

Affichage d'information

AdvanceTrac™

Message	Mesure à prendre
Service requis Advance-Trac	Le système détecte une anomalie causée par un capteur obstrué.
AdvanceTrac arrêt marche	Le conducteur a désactivé ou activé l'antipatinage.
AdvanceTrac Mode sport	Le système est en mode sport.

Sac gonflable

Message	Mesure à prendre
Capteur pass. BLOQUÉ Enlever objets siège du passager	Le système détecte une anomalie causée par un capteur obstrué. Éliminez l'obstruction.

Alarme

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	L'alarme s'est déclenchée en raison d'une entrée non autorisée. Voir Alarme antivol (page 74).
Alarme Tous capteurs Capteurs périm.	Tous les capteurs de l'alarme de détection périmétrique sont actifs. Voir Alarme antivol (page 74).

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Vérifier circuit de charge	Le circuit de charge doit être réparé. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Circuit de charge Serv. bientôt	Le circuit de charge doit être réparé. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Circuit de charge Serv. immédiat	Le circuit de charge doit être réparé. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
État de charge de la batterie bas	Le système de gestion de la batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Le système de gestion de la batterie détecte une condition prolongée de tension faible. Votre véhicule désactive diverses fonctions pour aider à protéger la batterie. Mettez hors tension un maximum d'équipements électriques dès que possible pour améliorer la tension du système. Lorsque la tension du système est rétablie, les équipements désactivés fonctionnent de nouveau normalement
Couper courant pour économ. la batterie	Le système de gestion de la batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permet à la batterie de récupérer plus rapidement sa pleine charge.

Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal

Message	Mesure à prendre
Défaillance système d'angle mort	Une anomalie du système est survenue. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système sont bloqués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 202).
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont bloqués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 202).
Circulation transversale Défectuosité	Une anomalie du système est survenue. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.

Affichage d'information

Système d'avertissement de collision

Message	Mesure à prendre
Alerte collision défectueuse	Une anomalie du système est survenue. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible. Voir Aides à la conduite (page 196).
Alerte collision non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est bloqué en raison de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur du radar. Le nettoyage du capteur permet généralement de remédier à cette situation. Voir Aides à la conduite (page 196).
Alerte collision non disponible	Une anomalie du système est survenue. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible. Voir Aides à la conduite (page 196).

Portes et serrures

Message	Mesure à prendre
Porte X mal fermée	La ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées.
Coffre ouvert	Le coffre n'est pas complètement fermé.
Capot moteur ouvert	Le capot n'est pas complètement fermé.
Interrupteurs désactivés Mode sécurité	Le système a désactivé les contacteurs de porte.

Moteur

Message	Mesure à prendre
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	Le moteur surchauffe, et la puissance a été réduite pour permettre d'abaisser la température. Arrêtez-vous dès que possible dans un endroit sûr.

Affichage d'information

Mode échappement

Message	Mesure à prendre
Consultez le manuel pour l'utilisation sur circuit	S'affiche lorsque vous activez le mode échappement sur circuit. Ce paramétrage est conçu uniquement pour une utilisation sur circuit et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques. L'utilisation de ce réglage produit davantage de bruit extérieur, qui peut contrevenir aux lois et aux règlements locaux.

Carburant

Message	Mesure à prendre
Niveau d'essence bas	Rappel que le niveau de carburant est bas.
Vérifier goulot de remplissage carburant	Le goulot de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.

Aide au démarrage en côte

Message	Mesure à prendre
Aide au démarrage en côte non disponible	L'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Communiquez avec un concessionnaire agréé. Voir Aide au démarrage en côte (page 173).

Clés et accès intelligents

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Vous rappelle d'appuyer sur la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Appuyer embrayage pour démarrer	Vous rappelle d'appuyer sur la pédale d'embrayage (boîte de vitesses manuelle) lors du démarrage du véhicule.
Aucune clé détectée	Le système ne détecte aucune clé dans votre véhicule. Voir Démarrage sans clé (page 145).
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Vous avez appuyé sur le bouton-poussoir de démarrage pour arrêter le moteur, et le véhicule ne détecte pas votre clé d'accès intelligent dans l'habitacle.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Alimentation accessoires active	La clé de contact du véhicule est à la position accessoires.
Anomalie système de démarrage	Le système de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Programmation clé réussie	Vous avez réussi à programmer une clé d'accès intelligent dans le système.
Échec programmat. clé	Vous n'avez pas réussi à programmer une d'accès intelligent dans le système.
Nombre max clés program.	Vous avez programmé le nombre de clés maximal dans le système.
Nombre clés program. insuf.	Vous n'avez pas programmé suffisamment de clés dans le système.
Pile clé faible Remplacer bientôt	La pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Moteur EN MARCHÉ	Informe le conducteur qu'il est sur le point de quitter le véhicule et que le moteur est toujours en marche.

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur basse	Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il continue de s'afficher lorsque le moteur est en marche, communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Changement huile moteur bientôt	Le pourcentage de vie utile de l'huile moteur est de 10 % ou moins. Voir Entretien usuel – Généralités (page 500).
Changement d'huile nécessaire	La durée de vie utile de l'huile a atteint 0 %. Voir Entretien usuel – Généralités (page 500).
Niveau de liquide de frein bas	Le niveau de liquide de frein est bas, le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Voir Vérification du liquide de frein (page 268).

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Vérifier le système de freins	Le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Communiquez avec un concessionnaire agréé.
Mode transport/usine	Votre véhicule est toujours en mode de transport ou d'usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Consultez un concessionnaire autorisé.
Voir le manuel	Le groupe motopropulseur doit être réparé en raison d'une anomalie.

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey non créée	Vous ne pouvez pas programmer de MyKey.
MyKey actif Conduire prudemment	MyKey est actif.
Vitesse limitée à XX km/h ou XX mi/h	Lorsque vous établissez le contact de votre véhicule et que MyKey est en fonction, indique que la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse max presque atteinte	Une clé MyKey est utilisée; la limite de vitesse MyKey est activée, et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mph).
MyKey Véhicule à la vitesse maximale	Vous avez atteint la vitesse limite réglée pour votre fonction MyKey.
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Votre MyKey actif comporte une limite de vitesse réglée programmée.
Boucler ceinture pour activer audio	Le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder se met en fonction lorsque MyKey est utilisé.
MyKey AdvanceTrac activé	Le contrôle de stabilité AdvanceTrac se met en fonction lorsque MyKey est utilisé.
MyKey Antipatinage activé	L'antipatinage se met en fonction lorsque MyKey est utilisé.
MyKey Désactivation de l'aide stationnement imposs.	L'aide au stationnement est activée en permanence lorsque MyKey est activé.

Affichage d'information

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement arrière	Le système a détecté un trouble qui requiert une vérification. Communiquez avec un concessionnaire agréé. Voir Aide au stationnement arrière (page 183).
Aide stationnem. AR Activée Désactivée	Ce message indique l'état de l'aide au stationnement.

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein de stationnement verrouillé	Vous avez serré le frein de stationnement et avez conduit le véhicule à plus de 5 km/h (3 mph). Si cet avertissement persiste après que vous avez desserré le frein de stationnement, consultez un concessionnaire autorisé.

Pont arrière

Message	Mesure à prendre
Surchauffe essieu Réduire la vitesse	Ce message s'affiche lorsque la température de l'huile dans le différentiel arrière dépasse une limite de sécurité. Réduisez la vitesse pour permettre à la température de l'huile de revenir à des niveaux normaux.

Démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Pour conduire : Appuyer frein et appuyer sur bouton démarrer	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein et d'appuyer sur le bouton-poussoir de démarrage pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.

Affichage d'information

Sièges

Message	Mesure à prendre
Rappel mémoire non autorisé en conduite	Rappel que les sièges à mémoire ne sont pas disponibles durant la conduite.
Mémoire {0} enregistrée	Indique l'endroit où vous avez enregistré votre réglage de mémoire.

Circuit de démarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyer sur frein pour démarrer	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein lorsque vous démarrez votre véhicule.
Appuyer embrayage pour démarrer	Vous rappelle d'enfoncer la pédale d'embrayage lorsque vous démarrez votre véhicule.
Temps démarr. excédé	Le démarreur a excédé le temps de démarrage en tentant de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur imminent Patientez	Le démarreur tente de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur annulé	Le système a annulé le démarrage imminent.

Affichage d'information

Direction

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Ce message s'affiche lorsque le système de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Consultez un concessionnaire autorisé.
Perte de direct. Arrêter prudemment	Le système de direction assistée n'est pas fonctionnel. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Communiquez avec un concessionnaire agréé.
Anomalie direction assis. Service requis	La direction assistée a détecté une anomalie interne ou liée au système d'entrée sans clé ou de démarrage passif qui nécessite une intervention. Communiquez avec un concessionnaire agréé.
Anomalie direct. assistée Serv. immédiat	Le système de blocage du volant a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.
Direct. verrouill. Réinsérer clé en tournant le volant	Vous devez tourner le volant pendant le démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.

Suspension

Message	Mesure à prendre
Vitesse de défaut de suspension limitée à XX km/h/mi/h	S'affiche si le système d'amortissement variable détecte un état qui nécessite une vérification. La vitesse de votre véhicule est limitée à 130 km/h (80 mph). Faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Nécessaire de gonflage de pneu

Message	Mesure à prendre
Révision Trousse gonflage de secours	Ce message s'affiche lorsque le composé d'étanchéité des pneus de la trousse de gonflage de secours disparaît et que vous devez le remplacer.

Affichage d'information

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	La pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 313).
Anomalie surveillance pression pneus	Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire agréé. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 313).
Anomalie capt. pression pneus	Un capteur de pression des pneus est défaillant ou une roue de secours est installée. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 313). Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Antipatinage

Message	Mesure à prendre
Antipatinage arrêt / Antipatinage marche	État de l'antipatinage après que vous l'avez désactivé ou activé. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 175).
Dérapage détecté Feux de détresse activés	Un dérapage est survenu, et les feux de détresse sont activés.

Boîte de vitesses

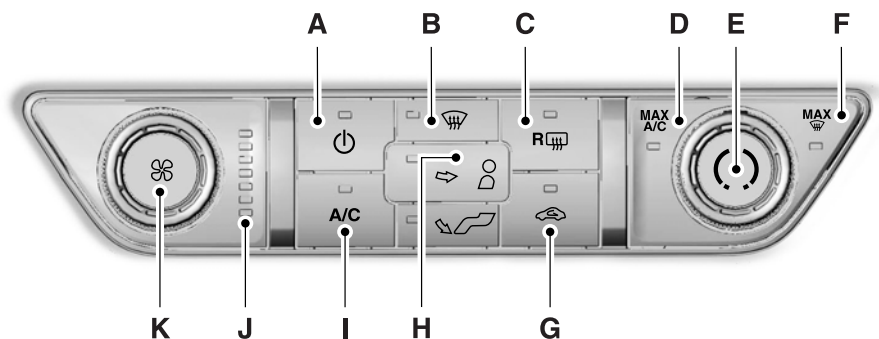
Message	Mesure à prendre
Boîte vitesses défectuosité Serv. immédiat	Consultez votre concessionnaire autorisé.
Boîte vitesses surchauffe Arrêter prudemment	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Arrêtez-vous dès que possible dans un endroit sûr.
Surchauffe boîte vitesses Arrêter prudemment	La boîte de vitesses a surchauffé et doit refroidir. Arrêtez-vous dès que possible dans un endroit sûr.
Boîte vitesses Service requis	Consultez votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Boîte vitesses trop chaude Appuyer sur frein	La boîte de vitesses est en train de surchauffer. Immobilisez le véhicule pour la laisser refroidir.
Boîte vitesses fonction limitée Voir le manuel	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses a surchauffé et que ses fonctions sont limitées.
Réchauffage de boîte vitesses Veuillez attendre	La température de la boîte de vitesses est trop basse. Attendez qu'elle se réchauffe avant de rouler.
Boîte de vitesses pas position P	Ce message s'affiche pour vous rappeler de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P).
Appuyer sur pédale frein	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'appuyer sur la pédale de frein pour sélectionner une vitesse.
Boîte de vitesses réglée	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses a ajusté la stratégie de passage des rapports.
Boîte de vitesses en AdaptMode	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses ajuste la stratégie de passage des rapports.
Boîte de vitesses Indicat-Mode activé	Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur est verrouillé et qu'il ne permet pas de sélectionner des rapports.
Boîte de vitesses Indicat-Mode désactivé	Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur est déverrouillé et permet de sélectionner des rapports.

Climatisation

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)



E174095

- A **Marche/arrêt** : Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est désactivé, aucun air extérieur n'entre dans l'habitacle.
- B **Dégivrage** : Appuyez pour distribuer l'air par les bouches d'air et de désembuage du pare-brise. La diffusion de l'air, vers les bouches d'air de la planche de bord et du plancher, se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.
- C **Lunette arrière chauffante** : Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 129).
- D **MAX A/C** : Réglez pour un refroidissement maximal. L'air recirculé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met en marche, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- E **Contrôle climatique** : Règle la température de l'air qui circule à l'intérieur du véhicule.
- F **Dégivrage MAX** : Réglez pour activer le dégivrage. L'air est diffusé par les bouches du pare-brise, et le ventilateur se règle à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.

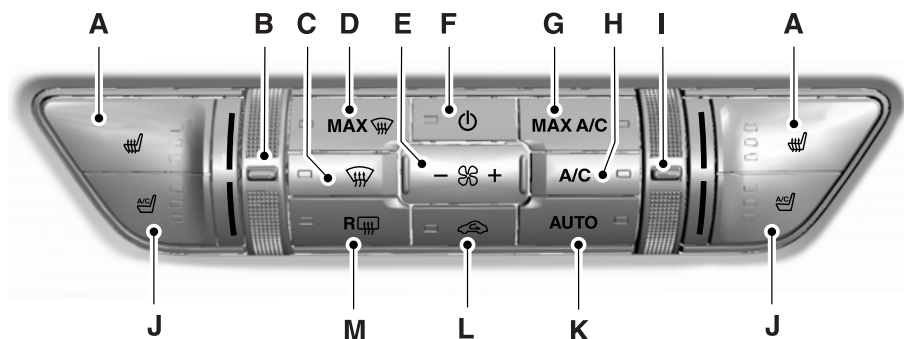
Remarque : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

Climatisation

- G **Air recirculé :** Appuyez sur ce bouton pour alterner entre air extérieur et air recirculé. L'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle (de concert avec le climatiseur) et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- Remarque :** L'air recirculé peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. La recirculation de l'air peut aussi être automatiquement activée ou désactivée en mode de débit d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.
- H **Commande de répartition de l'air :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- I **A/C :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.
- Remarque :** Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.
- J **Indicateur de vitesse du ventilateur :** S'allume pour indiquer la vitesse du ventilateur.
- K **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)



E174096

- A **Sièges chauffants :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges à régulation de température** (page 137).
- B **Commande de température gauche :** Permet de régler la température du côté gauche.
Remarque : Le système peut limiter l'écart maximal entre les réglages des côtés conducteur et passager. Lorsque vous procédez à un réglage qui nécessiterait un écart supérieur à l'écart maximal, les deux réglages sont alors modifiés.
- C **Dégivrage :** Appuyez pour distribuer l'air par les bouches d'air et de désembuage du pare-brise. La diffusion de l'air, vers les bouches d'air de la planche de bord et du plancher, se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.
- D **Dégivrage MAX :** Appuyez sur ce bouton pour activer le dégivrage. La régulation de la température du côté passager ou conducteur étant réglée à HI, l'air est diffusé par les bouches du pare-brise et le ventilateur se règle à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.
Remarque : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.
- E **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Climatisation

- F **Marche/arrêt :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est désactivé, aucun air extérieur n'entre dans l'habitacle.
- G **MAX A/C :** Appuyez sur ce bouton pour un refroidissement maximal. La température des côtés du conducteur et du passager est réglée au niveau le plus bas (LO), l'air recirculé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met en fonction et le ventilateur se règle à la vitesse maximale.
- H **A/C :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.
- Remarque :** Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.
- I **Commande de température côté droit :** Permet de régler la température du côté droit.
- J **Sièges à régulation de température :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 137).
- K **AUTO :** Appuyez sur ce bouton pour activer le fonctionnement automatique. Permet de régler à la température voulue. Le système règle la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode à deux zones en appuyant sur ce bouton pendant plus de deux secondes.
- L **Air recirculé :** Appuyez sur ce bouton pour alterner entre air extérieur et air recirculé. L'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle (de concert avec le climatiseur) et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- Remarque :** La recirculation de l'air peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée ou d'améliorer l'efficacité de refroidissement.
- M **Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 129).

Climatisation

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Nota : L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces.

Nota : Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.

Nota : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.

Nota : Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Nota : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieure à la base du pare-brise.

Nota : Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Commande manuelle de chauffage-climatisation

Nota : Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition de l'air en position des bouches du pare-brise.

Commande automatique de chauffage-climatisation

Nota : Il n'est pas nécessaire d'effectuer de réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système apporte automatiquement les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible. Les bouches d'air de la planche de bord et latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches du pare-brise et des glaces latérales. En plus, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur soit chaud.

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** alors qu'il fait chaud à l'extérieur et dans l'habitacle, le système sélectionne automatiquement l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Le ventilateur peut également tourner plus lentement jusqu'à ce que l'air refroidisse.

Chauffage rapide de l'habitacle

	Commande manuelle de climatisation	la climatisation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la commande de température sur le réglage de chaleur maximale.	Réglez la commande de température au réglage voulu.
3	Orientez l'air vers le plancher avant au moyen des boutons de répartition d'air.	

Climatisation

Réglages recommandés pour le chauffage

	Commande manuelle de climatisation	la climatisation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la commande de température à la position de chauffage intermédiaire.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Orientez l'air vers le plancher avant au moyen des boutons de répartition d'air.	

Refroidissement rapide de l'habitacle

	Commande manuelle de climatisation	la climatisation automatique
1	Sélectionnez MAX A/C .	Sélectionnez MAX A/C .
2	Conduisez avec les fenêtres ouvertes jusqu'à ce que l'air des bouches d'air soit frais.	

Réglages de refroidissement recommandés

	Commande manuelle de climatisation	la climatisation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Orientez l'air vers la planche de bord au moyen des boutons de répartition d'air.	

Climatisation

Désembuage des glaces latérales par temps froid

	Commande manuelle de climatisation	la climatisation automatique
1	Orientez l'air vers le pare-brise avant au moyen des boutons de répartition d'air.	Appuyez sur le bouton de dégivrage.
2	Appuyez sur la touche A/C .	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Réglez la commande de température au réglage voulu.	
4	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Nota : Assurez-vous que le moteur est en marche avant d'actionner la lunette arrière chauffante.

Lunette arrière chauffante



Appuyez sur ce bouton pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière chauffante. La lunette arrière chauffante est désactivée après quelques instants. Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver la fonction.

Nota : N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent.

Nota : Ne vous servez pas d'un grattoir pour dégivrer les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par le gel.

Nota : Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

Climatisation

Le filtre d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Nota : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Réplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 500).

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du filtre d'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE (Selon l'équipement)

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction et modifier ses réglages sur l'écran d'information.

Le système ajuste la température de l'habitacle en fonction des réglages effectués lors du démarrage à distance.

Vous ne pouvez pas régler le système de chauffage et climatisation pendant le démarrage à distance. Lorsque vous établissez le contact, le système de chauffage et de climatisation retourne aux réglages précédents. Vous pouvez alors effectuer les réglages du système.

Vous devez activer certaines fonctions du véhicule, par exemple :

- Les sièges chauffants;
- Les sièges refroidissants;
- Le volant de direction chauffant;
- Les rétroviseurs chauffants;
- La lunette arrière chauffante.

Réglages automatiques

Par temps chaud, le système se règle à 22°C (72°F). Les sièges refroidissants sont réglés à la température maximale (le cas échéant et si le mode **AUTO** est sélectionné à l'écran d'information).

Par temps modéré, le système peut soit réchauffer ou soit refroidir l'habitacle (selon les réglages préalablement programmés). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ou refroidissants ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le système se règle à 22°C (72°F). Les sièges chauffants sont réglés à la température maximale (le cas échéant et si le mode **AUTO** est sélectionné à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants s'activent automatiquement.

Sièges

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS



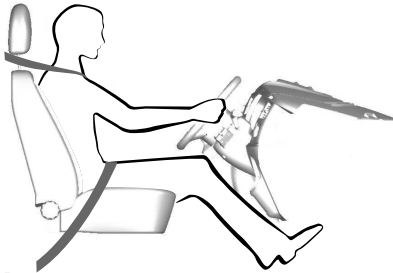
Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.



N'inclinez pas le dossier car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.



Ne placez aucun objet au-dessus de la hauteur du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS



Régalez complètement l'appuie-tête avant de conduire votre véhicule. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Sièges

AVERTISSEMENTS



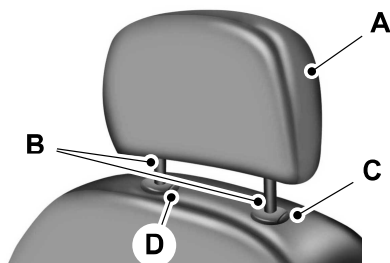
L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut affecter son efficacité lors de certains impacts.



Installez correctement l'appuie-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Nota : Avant de régler l'appuie-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appuie-tête de sorte que la partie supérieure se trouve à la hauteur du haut de votre tête et autant vers l'avant que possible. Votre position doit rester confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.

Appuie-tête de siège avant (selon l'équipement)



E138642

Un appuie-tête est constitué des composants suivants :

- A Un appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.

- C Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
- D Bouton de déverrouillage et de retrait des guides de tige.

Réglage de l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Maintenez les boutons C et D enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête fixes de siège avant

(Selon l'équipement)



E174407

Sièges

Les appuie-tête fixes se composent d'un revêtement en mousse qui recouvre la structure supérieure du dossier.

Réglez le dossier (côtés conducteur ou passager) à une position à la verticale de façon à ce que l'appuie-tête soit placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête.

Inclinaison de l'appuie-tête (Selon l'équipement)

Vous pouvez incliner les appuie-tête avant pour un meilleur confort. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :



E144727

1. Réglez le dossier à une position de conduite ou d'assise verticale.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Une fois que l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites pivoter l'appuie-tête de nouveau vers l'avant pour le libérer et le redresser vers l'arrière.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Ne réglez pas le siège ou le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule.



Faites basculer le siège vers l'arrière et vers l'avant après le relâchement du levier pour vous assurer qu'il est entièrement engagé.



L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire glisser l'occupant sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.

Les sièges avant à commande manuelle comprennent :

Sièges



E174553

- A Une barre pour faire reculer ou avancer le siège;
- B Un levier pour régler la hauteur du siège;
- C Un levier pour régler l'angle du dossier de siège.

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

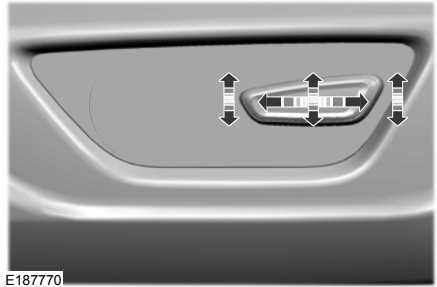
AVERTISSEMENTS



Ne réglez pas le siège ni le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.



Ne placez aucune charge ni objet derrière le dossier de siège avant de le replacer à sa position d'origine.

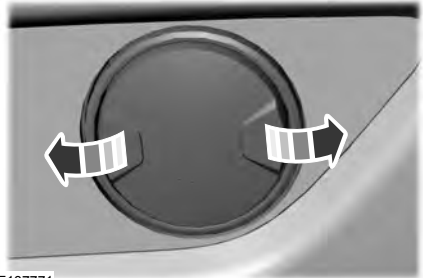


E187770

La commande de siège à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège. Déplacez la commande dans le sens des flèches pour élever ou abaisser le coussin de siège ou déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.

Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)

La commande du support lombaire à réglage électrique est située sur le côté du siège du conducteur.



E187771

Appuyez d'un côté de la commande pour augmenter la fermeté du support lombaire. Appuyez de l'autre côté de la commande pour diminuer la fermeté du support lombaire.

Sièges

FONCTION DE MÉMORISATION (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Avant d'actionner le siège à mémoire, assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve à proximité du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.



N'utilisez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction rappelle automatiquement la position des éléments suivants.

- Siège conducteur.
- Réglages MyColor.
- Rétroviseurs électriques.

La commande à réglage mémorisé est située sur la porte du conducteur.



E142554

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Ajustez les réglages mémorisés à la position souhaitée.
3. Appuyez sur le bouton de préréglage de votre choix et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'une tonalité se fasse entendre une fois.

Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois positions. Vous pouvez enregistrer un réglage à tout moment.

Rappel d'une position préréglée

Appuyez brièvement sur la touche de préréglage associée à la position de conduite voulue. Les réglages mémorisés pour cette position sont alors rappelés.

Nota : *Un réglage mémorisé peut uniquement être rappelé lorsque le contact est coupé ou, si le contact est établi, lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou de point mort (N).*

Vous pouvez aussi rappeler un réglage mémorisé en :

- Appuyant sur le bouton de déverrouillage de votre télécommande d'accès intelligent, si celle-ci est associée à une position préréglée.
- Déverrouillant la poignée de porte intelligente du conducteur, si une télécommande synchronisée est présente.

Nota : *Lorsque le contact est coupé et que vous utilisez une clé à télécommande synchronisée pour rappeler votre réglage mémorisé, le siège se met en position d'entrée facile.*

Nota : *Appuyer sur n'importe quelle commande de réglage de fonction de mémorisation active (ou tout bouton de mémorisation) pendant un rappel de position annule l'opération.*

Le mouvement du siège d'un rappel s'arrête également lorsque vous conduisez votre véhicule.

Sièges

Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent

Vous pouvez enregistrer les réglages mémorisés d'un maximum de trois télécommandes ou clés d'accès intelligent.

1. Le contact établi, configurez les positions à mémoriser.
2. Maintenez enfoncé le bouton de préréglage souhaité pendant environ cinq secondes. Une tonalité retentit après environ deux secondes. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce qu'une deuxième tonalité se fasse entendre.
3. Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande à synchroniser.

Pour annuler la liaison d'une télécommande, procédez de la même façon, mais, à l'étape 3, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Nota : Si plus d'une télécommande ou clé d'accès intelligent synchronisée se trouve à proximité, la fonction de mémoire adoptera les réglages de la première clé pour lancer un rappel de préréglage.

Fonction d'entrée et de sortie faciles

Si vous activez la fonction d'entrée et de sortie faciles, le siège conducteur se déplace automatiquement vers l'arrière de 5 cm (2 po) maximum lorsque vous coupez le contact.

Le siège du conducteur revient à sa position initiale lorsque vous établissez le contact.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 101).

SIÈGES ARRIÈRE

AVERTISSEMENTS



Lors du rabattage du dossier de siège, prenez garde de ne pas vous coincer les doigts dans le mécanisme.



Assurez-vous que les sièges et les dossiers de sièges sont sécurisés et parfaitement verrouillés dans les dispositifs d'arrêt.

Accès aux sièges arrière



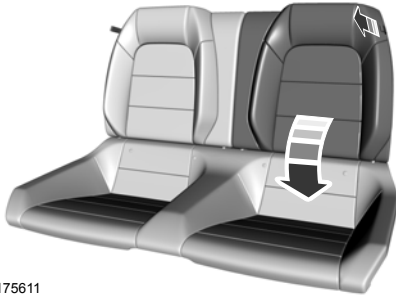
E207088

Utilisez le levier d'inclinaison du dossier du siège avant pour rabattre le dossier du siège afin de faciliter l'accès aux passagers arrière. Le levier est situé sur la partie supérieure arrière du siège avant. Le dossier a une mémoire et se verrouille automatiquement à la position d'origine.

Sièges

Banquette arrière de deuxième rangée rabattable en deux temps

(Selon l'équipement)



E175611

Pour abaisser le ou les dossiers :

1. Tirez la sangle pour déverrouiller le dossier.
2. Rabattez le dossier.

Redressement des dossiers de sièges en position verticale

Lorsque vous relevez le ou les dossiers, poussez la partie supérieure du dossier vers l'arrière et assurez-vous de l'entendre se verrouiller en place. Tirez sur le dossier pour vous assurer qu'il est verrouillé en position.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

Sièges chauffants

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez sur le siège aucun objet susceptible de bloquer la chaleur, tel qu'une couverture ou un coussin. Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous endommageriez l'élément chauffant et causeriez une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : *Respectez les consignes suivantes :*

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- N'activez pas l'élément chauffant du siège si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté, ceci pourrait décharger la batterie du véhicule.



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Sièges refroidissants

Les sièges refroidissants fonctionnent uniquement lorsque le moteur tourne.



E146309

Appuyez sur le symbole de siège refroidissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du refroidissement.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges refroidissants sont en fonction, la fonction se désactive automatiquement. Vous devrez les réactiver.

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité lorsque vous effectuez la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.



N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (ceci comprend tous les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1^{er} avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces fonctions augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Nota : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine afin de l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Nota : Nous recommandons, au moment de la vente ou de la résiliation du bail de votre véhicule, d'effacer les fonctions programmées par mesure de sécurité. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction** plus loin dans ce chapitre.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**



E188211

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Vous pouvez programmer les portes de garage, les portails d'entrée, les systèmes de sécurité, les serrures de porte d'entrée et l'éclairage domestique ou de bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomelinkGentex, ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation à bord

Ce processus permet de programmer le bouton de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink dans le véhicule au moyen de la télécommande portative.

Nota : La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle. Si votre ouvre-porte de garage universel HomeLink a déjà été programmé, vous aurez peut-être besoin d'effacer la programmation de vos boutons HomeLink. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Nota : Insérez une pile neuve dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.



E188212

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, établissez le **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous souhaitez programmer.
3. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 2–8 cm (1–3 po) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
4. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative que vous désirez programmer tout en observant le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink clignote rapidement ou reste allumé.

Nota : Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir **Ouvre-portail / Programmation au Canada**.

5. Appuyez sur le bouton HomeLink programmé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin d'ouvre-porte de garage universel HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Votre dispositif devrait s'activer après un bref appui sur le bouton HomeLink.

Si le témoin clignote rapidement, maintenez le bouton HomeLink programmé enfoncé pendant deux secondes Répétez la séquence " appuyer/maintenir/relâcher " jusqu'à trois fois pour terminer le processus de programmation. Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre ouvre-porte de garage. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage**.

Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

Nota : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)



E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.



E188212

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette opération. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Ouvre-portail / Programmation au Canada

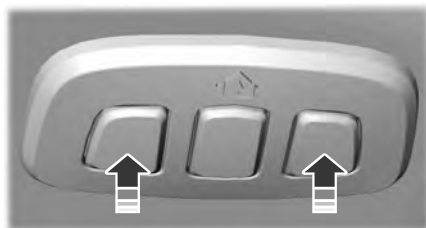
Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Nota : Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de " mise en fonction et hors fonction " pour éviter qu'il ne surchauffe.

1. Appuyez brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de votre télécommande jusqu'à ce que le témoin HomeLink se mette à clignoter rapidement ou reste allumé.
2. Relâchez le bouton de la télécommande.
3. Poursuivez la programmation du système HomeLink. Voir **Programmation à bord, Étape 4.**

Effacement des codes des boutons de fonction

Nota : Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.



E188213

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 10 secondes jusqu'à ce que le témoin au-dessus des boutons clignote rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque le témoin clignote. Vous avez effacé les codes de tous les boutons.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Nota : *Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.*

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. L'utilisateur final doit observer les instructions d'utilisation spécifiques pour respecter les normes d'exposition aux

radiofréquences. Cette télécommande doit se trouver à au moins 20 cm (8 po) de l'utilisateur et ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou télécommande.

Le terme "IC" : avant le numéro de certification/enregistrement signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant 12 V c.c.

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas un accessoire électrique optionnel dans la prise d'allume-cigares. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigares peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou des blessures graves.

Nota : Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 15 A.

Si la prise de courant ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, établissez le contact.

Nota : Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.

Nota : Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 volts c.c. ou 180 watts, faute de quoi un fusible pourrait griller.

Nota : Laissez toujours fermé le couvercle de la prise de courant lorsque la prise est inutilisée.

N'insérez pas d'objets autre qu'une fiche d'alimentation des accessoires dans la prise de courant, Cela endommage la prise de courant et grillerait le fusible.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur n'est pas en marche;
- Ne laissez pas d'appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Emplacements

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- À l'avant de la console centrale.
- Dans la console centrale.

Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet, car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brusque, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.

La console comprend :

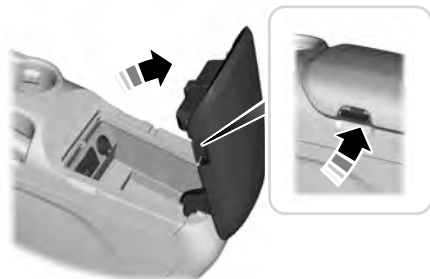
- Porte-gobelet.
- Bac de rangement.



E209039

Soulevez le loquet pour ouvrir le compartiment de rangement et ainsi accéder aux caractéristiques suivantes :

- Prise de courant auxiliaire.
- Port USB.



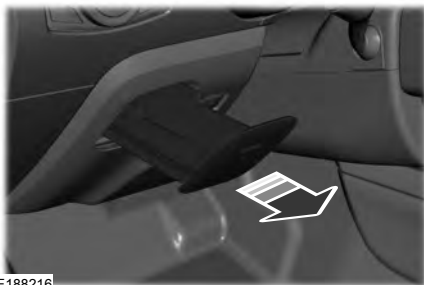
E175706

Verrouillage du vide-poches (selon l'équipement)

Nota : Vous ne pouvez pas verrouiller le vide-poches lorsque le véhicule roule.

Le bac de rangement se verrouille lorsque vous verrouillez électroniquement les portes. Le bac se déverrouille lorsque vous utilisez la télécommande pour déverrouiller la porte du côté conducteur.

PORTE-VERRES



E188216

Appuyez près du centre du volet pour l'ouvrir. Tirez sur le plateau.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Nota : Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.

Nota : Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Modes d'allumage



E248637

Le système de démarrage sans clé comporte trois modes :

Arrêt : contact coupé.

Démarrage et arrêt du moteur

- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton une fois que l'allumage est en mode contact ou lorsque le moteur tourne mais que le véhicule ne se déplace pas.

Contact : tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins et indicateurs s'allument.

- Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.

Démarrage : permet de faire démarrer le moteur.

- Appuyez sur la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou sur la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle), puis enfoncez la touche (peu importe la durée). Un témoin sur la touche s'allume lorsque le contact est établi et lorsque le moteur démarre.

DISPOSITIF DE VERROUILLAGE DE LA DIRECTION (Selon l'équipement)

Le volant se bloque automatiquement lorsque vous quittez le véhicule en emmenant la clé d'accès intelligent avec vous. Le volant se débloque automatiquement lorsque vous pénétrez dans le véhicule avec une clé d'accès intelligent.

Nota : *Si le volant ne se débloque pas complètement, vous devrez peut-être le tourner vers la gauche ou la droite. Cela peut se produire dans certaines situations, en cas de stationnement sur une pente prononcée par exemple.*

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Après le démarrage, le régime de ralenti est plus élevé pour réchauffer plus rapidement le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : *Vous pouvez lancer le moteur durant 60 secondes au total (sans que le moteur ne démarre) avant que le système de démarrage passe temporairement hors fonction. Les 60 secondes ne sont pas nécessairement consécutives. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois pendant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur ne démarre, vous atteignez la limite de 60 secondes. Un message apparaît sur l'écran d'information indiquant que vous avez dépassé la période de lancement du moteur. Vous ne pouvez plus essayer de démarrer le moteur pendant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, vous êtes limité à une période de lancement du moteur de 15 secondes. Vous devrez attendre 60 minutes avant de pouvoir lancer à nouveau le moteur pendant 60 secondes.*

Avant le démarrage, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques sont hors fonction;
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré;
- Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).

Nota : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

Démarrage et arrêt du moteur

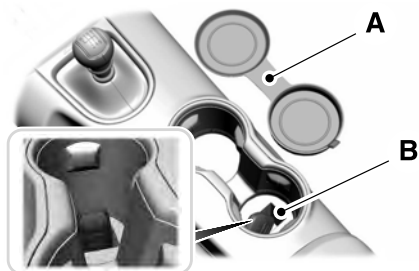
Nota : Votre clé d'accès intelligent (IA) doit se trouver dans le véhicule afin de sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (P).

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de la clé sont brouillées;
- La pile de la clé est à plat.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :



E174956

1. Retirez le revêtement en caoutchouc (A) dans le porte-gobelet.
2. Placez la télécommande dans la fente de secours (B), boutons dirigés vers le haut et anneau porte-clés vers l'avant du véhicule.
3. Avec la clé dans cette position, enfoncez la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle) puis le bouton poussoir de démarrage pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes suivant son arrêt même si aucune clé valide ne se trouve à proximité.

Dans les 20 secondes suivant l'arrêt du moteur, enfoncez la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle) et appuyez sur le bouton. Une fois le délai de 20 secondes écoulé, vous ne pourrez plus faire démarrer le moteur sans la présence d'une clé dans le véhicule.

Lorsque le moteur a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton, même si aucune clé valide n'a été détectée. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le moteur est en marche, le système recherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, enfoncez complètement la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement la pédale de débrayage et serrez le frein à main.
2. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
4. Démarrez le moteur.

Démarrage et arrêt du moteur

Arrêt automatique du moteur

Votre véhicule est équipé d'un dispositif qui arrête automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une longue période. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie.

L'écran d'information affiche un compte à rebours de 30 secondes avant l'arrêt du moteur. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le moteur a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez votre véhicule normalement.

Désactivation de l'arrêt automatique du moteur

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique du moteur. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.*

Vous pouvez neutraliser l'arrêt du moteur ou remettre à zéro la minuterie à tout moment pendant le compte à rebours de 30 secondes de la façon suivante :

- Vous pouvez remettre la minuterie à zéro en actionnant une commande (par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt automatique à tout moment lorsque le contact est établi (pour le cycle d'allumage actuel seulement). Pour ce faire, utilisez l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 101).
- Pendant le compte à rebours qui précède l'arrêt du moteur, le système vous invite à sélectionner les options OK ou RESET (selon le type d'écran d'information de votre véhicule) pour désactiver temporairement cette fonction (pour le cycle d'allumage actuel seulement).

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est à l'arrêt

1. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Nota : *Cela coupe le contact et met hors tension tous les circuits électriques, les voyants et les témoins.*

Nota : *Si le moteur tourne au ralenti durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.*

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule n'est pas complètement arrêté, l'assistance du freinage et de la direction cesse de fonctionner. La direction ne se verrouille pas mais un effort supérieur devient nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, notamment ceux des sacs gonflables et des témoins et indicateurs, peuvent également être hors tension. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer en position de point mort (N) et redémarrer le moteur.

1. Placez le levier sélecteur en position point mort (N) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois le véhicule immobilisé, placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).

Démarrage et arrêt du moteur

- Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant une seconde, ou appuyez sur le bouton trois fois en deux secondes.
- Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des vapeurs d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre l'une des mesures suivantes :

- ouvrez les fenêtres d'au moins 2,5 cm (1 po);
- réglez votre système de chauffage et de climatisation sur « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.

AVERTISSEMENTS



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.



Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota : Le chauffe-moteur plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18°C (0°F).

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Laboratoire habilité à délivrer un certificat de conformité aux normes exigées (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid,

Démarrage et arrêt du moteur

puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.

- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.



Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

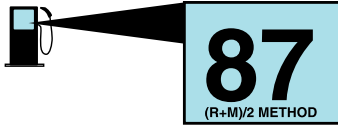
Lors du ravitaillement, respectez les consignes suivantes :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Arrêtez toujours le moteur avant de procéder au ravitaillement.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation des vapeurs de carburant peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant liquide dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans vos yeux, retirez immédiatement vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur votre peau ou vos vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez votre peau dès que possible à l'eau et au savon. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs de carburant peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin immédiatement.

Carburant et remplissage

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié



E161513

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence ordinaire sans plomb d'un indice minimal d'octane (R+M)/2 de 87.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb « ordinaire » ayant un indice d'octane inférieur à 87. Nous déconseillons l'usage de tels carburants.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 220).

N'utilisez pas un carburant autre que ceux recommandés; cela pourrait occasionner des dommages au moteur non couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une perte de maîtrise du véhicule.*

N'utilisez pas :

- De carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.

- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.
- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir pour carburant est situé sous le couvre-plancher du coffre à bagages.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Carburant et remplissage

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur.
- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Nota : Si votre véhicule se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.

Remplissage d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENT



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique.

Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Posez le bidon par terre pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.



Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques.

Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 152).

Nota : Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il peut ne pas être compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
2. Insérez complètement l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence dans l'orifice d'entrée du système de remplissage.

Carburant et remplissage




E157452

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
4. Déposez l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence.
5. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Nota : Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.


RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS


 Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas


AVERTISSEMENTS


de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.


 Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

 Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.

 Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

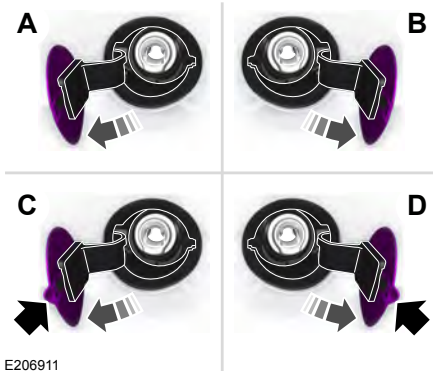
 Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

 Patientez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

 Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système de remplissage sans bouchon en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le circuit d'alimentation et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

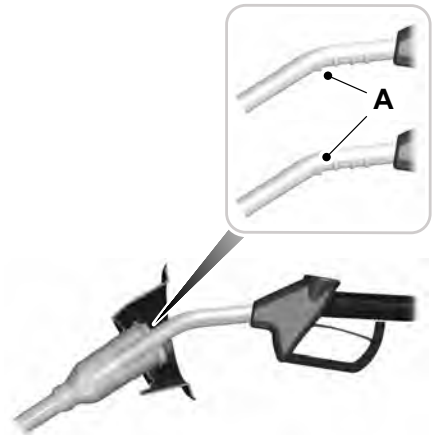
Carburant et remplissage

Nota : Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.



E206911

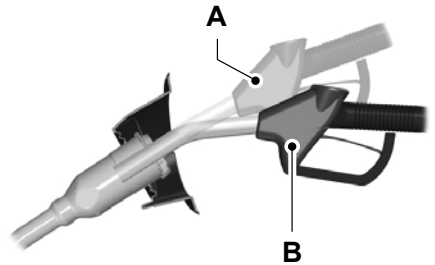
- A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
 - B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
 - C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.
 - D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.
1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.



E139202

Nota : Lorsque vous insérez un pistolet de distribution d'essence de taille correcte, un inhibiteur à ressort s'ouvre.

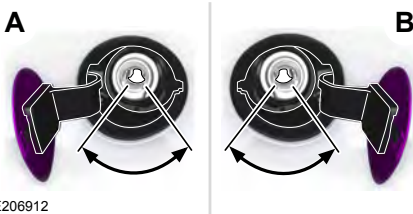
2. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez-le en appui sur le couvercle de l'ouverture du goulot de remplissage de réservoir de carburant.



E139203

Carburant et remplissage

- Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.



- Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.



E119081

- Une fois le plein fait, soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
- Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Avertissements du système (selon l'équipement)

Si l'orifice de remplissage ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information.

- Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur.
- Passer en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
- Serrez le frein de stationnement.
- Ouvrez complètement la trappe de carburant.
- Inspectez l'orifice de remplissage et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son mouvement.
- Insérez entièrement le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans l'orifice de remplissage de réservoir de carburant. Cette opération devrait déloger tout débris qui empêcherait l'orifice de remplissage de se fermer complètement.
- Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Si un témoin reste allumé et le message affiché, faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible.

Carburant et remplissage

CONSOMMATION DE CARBURANT

La capacité annoncée correspond à la quantité de carburant maximum que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide. De plus, le réservoir de carburant comprend une réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisée qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Limitez à un le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km (2 000 mi) à 4 800 km (3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.

Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez ce résultat par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gal (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre pendant au moins un mois et notez le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Carburant et remplissage

Situations

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- La pose de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité, bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.) peut augmenter la consommation de carburant.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors de courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur un terrain plat plutôt que vallonné.

Dispositif antipollution

NORME D'ÉMISSION

AVERTISSEMENT



Ne retirez et ne modifiez pas les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher du véhicule. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule de la chaleur et du bruit du moteur et de l'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé d'origine d'isolant de couvre-plancher, ne transportez pas de passagers d'une manière permettant un contact prolongé de la peau avec la tôle du plancher. Le non-respect de ces instructions accroît les risques d'incendie et de blessures corporelles.

Les lois fédérales des États-Unis et certaines lois régionales interdisent de retirer ou de rendre inopérantes les composantes du système de contrôle des émissions. Des lois similaires, fédérales ou provinciales, peuvent s'appliquer au Canada. Nous n'approuvons aucune modification de véhicule sans d'abord déterminer les lois applicables.



L'altération des systèmes de contrôle des émissions, y compris les capteurs associés ou le système d'échappement diesel, peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et un allumage rapide du moteur de service.

Modifications du dispositif antibruit

Les lois fédérales interdisent les actes suivants :

- Retirer ou rendre inopérant par toute personne autre que pour fins d'entretien.
- Réparation ou remplacement de tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un nouveau véhicule aux fins de contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation.
- L'utilisation du véhicule après que toute personne ait enlevé ou rendu inopérant tout dispositif ou élément de la conception.

Selon l'agence américaine pour la protection de l'environnement les actions pouvant être considérées comme des modifications interdites sont les suivantes :

- Retrait du panneau insonorisant de capot, des matériaux absorbants de doublure d'aile, des écrans de doublure d'aile, des écrans d'insonorisation de soubassement ou des matériaux acoustiques.
- Altérer ou rendre inopérant le régulateur de vitesse du moteur pour permettre au moteur de dépasser les spécifications du fabricant.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, s'il présente un fonctionnement irrégulier ou une baisse des performances, une consommation de carburant trop élevée ou si la fumée d'échappement est excessive, vérifiez les points suivants :

- Flexible du circuit d'admission d'air obstrué ou désaccouplé;
- Élément filtrant du moteur obstrué;
- Eau dans le filtre à carburant et dans le décanteur d'eau.
- Filtre à carburant obstrué.

Dispositif antipollution

- Carburant contaminé.
- Air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccords desserrés.
- Flexible de capteur désaccouplé ou pincé.
- Niveau d'huile moteur incorrect;
- Mauvais carburant selon les conditions climatiques;
- Mauvais indice de viscosité de l'huile moteur selon les conditions climatiques.

Nota : Certains véhicules comportent un filtre à carburant à vie, intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Nota : Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger le problème, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien

Le 1^{er} janvier 1978, la réglementation fédérale est devenue en vigueur en ce qui concerne l'émission de bruit pour les camions dont le poids brut du véhicule (PTAC) dépasse 4 536 kg (10 000 lb). Les instructions précédentes concernant les actes de manipulation et l'entretien interdits, ainsi que la garantie relative au bruit figurant dans le Guide de garantie, s'appliquent aux châssis-cabines complets d'un PTAC au delà de 4 536 kg (10 000 lb).

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE

AVERTISSEMENTS



Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



La température normale de fonctionnement de l'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Prendre des précautions particulières pour travailler sur le réacteur catalytique. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après la mise hors tension du moteur.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer sa conformité aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois.
- Ne faites pas fonctionner le moteur avec un fil de bougie déconnecté.

Dispositif antipollution

- Ne poussez pas et ne faites pas tracter votre véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 235).
- N'utilisez que le type de carburant préconisé;
- Ne coupez pas le contact lorsque le véhicule roule.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Nota : *Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performances et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

Dispositif antipollution

3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 154).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M)

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien (I/M) pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

Dispositif antipollution

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

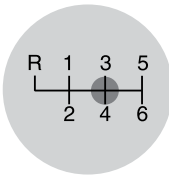
Boîte de vitesses

BOÎTE MANUELLE

Utilisation de l'embrayage

Nota : Si vous n'enfoncez pas la pédale de débrayage jusqu'au plancher, les changements de rapports peuvent générer davantage d'efforts et user prématurément des composants de la boîte de vitesses, voire l'endommager.

Nota : Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez pas de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. Ce style de conduite use prématurément l'embrayage et pourrait annuler la garantie de l'embrayage.



E144954

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interrouillage du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Pour démarrer le moteur :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.
2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage, puis mettez le levier sélecteur au point mort.
3. Démarrez le moteur.

4. Appuyez sur la pédale de frein et déplacez le levier sélecteur à la position désirée : première (1) ou marche arrière (R).
5. Desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en enfonçant doucement l'accélérateur.

Durant chaque changement de rapport, la pédale de débrayage doit être enfoncée jusqu'au plancher. Assurez-vous que le tapis est bien placé afin qu'il n'empêche pas l'enfoncement complet de la pédale de débrayage.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Nota : Ne rétrogradez pas en première (1) lorsque votre véhicule se déplace plus vite que 24 km/h (15 mph). Cela endommagerait l'embrayage.

2.3L

Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Passage de :	
1 - 2	24 km/h (15 mph)
2 - 3	39 km/h (24 mph)
3 - 4	56 km/h (35 mph)
4 - 5	66 km/h (41 mph)
5 - 6	80 km/h (50 mph)

Boîte de vitesses

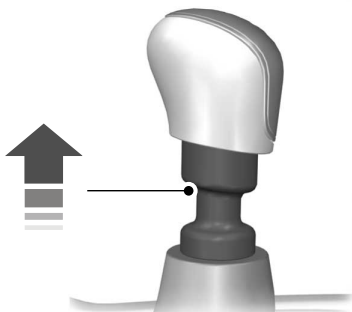
5.0L

Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Passage de :	
1 - 2	23 km/h (14 mph)
2 - 3	40 km/h (25 mph)
3 - 4	56 km/h (35 mph)
4 - 5	66 km/h (41 mph)
5 - 6	77 km/h (48 mph)

Marche arrière

Nota : Immobilisez complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage pour désengager l'embrayage.
2. Passez en marche arrière (R) en soulevant la bague placée sous le pommeau du levier de vitesses, puis en déplaçant le levier complètement vers la gauche, puis vers l'avant.



E99067

Nota : Le levier de vitesses ne peut passer en marche arrière (R) qu'en soulevant la bague placée sous le pommeau du levier avant d'engager ce rapport. Il s'agit d'une fonction de verrouillage qui empêche la boîte de vitesses de s'engager accidentellement en marche arrière (R) alors que vous souhaitez sélectionner la première (1).

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et ramenez le levier de vitesses au point mort (N). Relâchez momentanément la pédale de débrayage, puis soulevez la bague pour repasser en marche arrière (R).

Stationnement de votre véhicule

AVERTISSEMENT



Régler toujours complètement le frein de stationnement et assurez-vous de mettre le levier de changement de vitesse en première. Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.

Pour stationner votre véhicule :

1. Enfoncez la pédale de frein et placez le levier sélecteur au point mort.
2. Serrez le frein de stationnement, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, puis engagez la première vitesse (1).
3. Coupez le contact.

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous de passer à la position de stationnement (P). Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



N'appuyez pas sur la pédale de frein et sur la pédale d'accélérateur simultanément. Si vous appuyez simultanément sur les deux pédales pendant plus que quelques secondes, la performance du moteur sera limitée, ce qui risque de rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation et de provoquer des blessures graves.

Nota : *Vous pourriez ne pas pouvoir quitter la position de stationnement (P) si la clé d'accès intelligent n'est pas dans le véhicule.*

Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique

Pour engager un rapport de vitesse :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez et maintenez enfoncé le bouton situé sur le dessus du levier de vitesse.
3. Placez le levier sélecteur sur le rapport que vous souhaitez engager.
4. Relâchez le bouton et votre boîte de vitesses restera dans le rapport sélectionné.



E174572

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner. Immobilisez complètement le véhicule avant de placer votre véhicule en position de stationnement (P) ou de l'en sortir.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R), votre véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de passer en position de marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le sélecteur est en position de point mort (N), vous pouvez démarrer votre véhicule et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant. La fonction de surmultipliée permet le passage automatique de tous les rapports.

Boîte de vitesses

Sport (S)

Passage du véhicule en mode Sport (S) :

- Offre davantage de frein moteur et prolonge l'utilisation des rapports inférieurs afin d'améliorer la qualité de conduite dans les montées, les routes vallonnées ou les régions montagneuses. Le régime du moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Assure une utilisation accrue des rapports inférieurs dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique.
- Les rapports sont sélectionnés plus rapidement et à un régime moteur plus élevé.

Boîte automatique à sélecteur bifonction SelectShift™

Cette fonction vous permet de changer librement de vitesse (montée de rapport ou rétrogradation).

Dans la mesure où le régime moteur ne dépasse pas la limite admissible maximale, les rétrogradations sont permises. Le sélecteur bifonction SelectShift rétrograde automatiquement à des faibles régimes moteur afin de prévenir tout calage du moteur.

Nota : *Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en surrégime sans passer au rapport supérieur.*

SelectShift ne passe pas automatiquement à la vitesse supérieure, même quand le moteur approche la limite du régime moteur, à moins que la pédale d'accélérateur ne soit en fin de course.

Tirez la palette + au volant pour activer le sélecteur bifonction Select Shift.

- Tirez la palette droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette gauche (-) pour passer au rapport inférieur.



Sélecteur bifonction SelectShift en position marche avant (D) :

- Fournit un mode manuel temporaire pour effectuer des manœuvres plus exigeantes lorsqu'un meilleur contrôle de la sélection de rapport est requis (par exemple, lors d'un remorquage ou d'un dépassement). Ce mode maintient temporairement un rapport sélectionné en fonction des actions du conducteur (par exemple sur la direction ou la pédale d'accélérateur).

Sélecteur bifonction Select Shift en position sport (S) :

- Fournit une sélection manuelle permanente des rapports lorsqu'un contrôle total de la sélection de rapport est requis.

Pour quitter le mode SelectShift, engagez un autre rapport (par exemple la marche avant [D]).

Le tableau de bord affiche le rapport sélectionné. Si un rapport est requis mais qu'il n'est pas disponible en raison des conditions du véhicule (basse vitesse, régime moteur trop élevé pour la sélection du rapport requis), le rapport actuel clignote trois fois.

Passer à la vitesse supérieure recommandée selon le tableau suivant :




Boîte de vitesses

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour optimiser la consommation de carburant)

Passage de :	
1 - 2	24 km/h (15 mph)
2 - 3	32 km/h (20 mph)
3 - 4	43 km/h (27 mph)
4 - 5	51 km/h (32 mph)
5 - 6	60 km/h (37 mph)
6 - 7	68 km/h (42 mph)
7 - 8	77 km/h (48 mph)
8 - 9	84 km/h (52 mph)
9 - 10	97 km/h (60 mph)

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS

-  Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.
-  Pour cela, vous devez désengager la position de stationnement (P), ce qui signifie que votre véhicule peut rouler librement. Pour éviter un déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue au besoin.
-  Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : Contactez un concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

Nota : Cette fonction est désactivée pour certains marchés.

Utilisez le levier d'interverrouillage frein-levier sélecteur pour sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) dans le cas d'une anomalie électrique ou si la batterie du véhicule est déchargée.

Serrez le frein de stationnement et coupez le contact avant d'effectuer ces étapes.



E184747

1. À l'aide d'un tournevis à lame plate ou d'un outil similaire, retirez l'enjoliveur chromé et le support de changement de rapport situés à la base du levier sélecteur.



E174501

Boîte de vitesses

2. Repérez le levier de déverrouillage blanc et faites-le coulisser vers l'avant tout en déplaçant le levier de vitesse de la position de stationnement (P) à la position de point mort (N).
3. Réinstallez la console.
4. Démarrez votre véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager si vous passez successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque passage de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction est conçue pour accroître la durabilité de la boîte de vitesses et pour garantir une qualité constante des changements de rapport pendant toute la durée de vie de votre véhicule. Les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf peuvent être plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptatif réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses. En outre, à chaque déconnexion de la batterie ou lorsque vous la remplacez, le système doit réapprendre la stratégie.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Pont arrière

DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ (Selon l'équipement)

Ce pont améliore l'adhérence sur chaussée glissante, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans des conditions normales de conduite, le fonctionnement du pont à glissement limité est identique à celui d'un pont arrière standard. Ce type de pont peut émettre de légers bruits ou vibrations en virages serrés à faible vitesse. Ce phénomène est normal et n'indique pas une défectuosité du pont.

Ponts Traction-Lok™ et TORSEN™ (Selon l'équipement)

Ces ponts améliorent l'adhérence sur chaussée glissante et route non revêtue, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans des conditions normales, leur fonctionnement est identique à celui d'un pont arrière standard.

L'utilisation prolongée de pneus de dimensions différentes de celles préconisées par le constructeur sur ces types de ponts peut nuire de manière permanente à leur efficacité. Cette perte d'efficacité n'influe pas sur la conduite normale et ne devrait pas être perceptible.

GÉNÉRALITÉS

Nota : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique ou un sifflement continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues se font sentir dans la colonne de direction lors du freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues mêmes en conditions normales d'utilisation. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues** (page 284).



Voir **Témoins et indicateurs** (page 96).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Arrêtez le moteur, placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), et serrez le frein de stationnement. Inspectez la pédale d'accélérateur et ses

environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son déplacement. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage d'urgence

L'assistance au freinage d'urgence détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle offre une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée. L'assistance au freinage d'urgence peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage est désactivé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.



Si le témoin des freins s'allume une fois le frein de stationnement desserré, faites réparer votre système de freinage immédiatement.

Freins

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOPAGE

Le système de freins antiblopage n'élimine pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

Nota : Lorsque le système est activé, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

FREIN DE STATIONNEMENT

Véhicules à boîte de vitesses automatique

AVERTISSEMENT



Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses à la position de stationnement (P).

Nota : Si votre véhicule est stationné sur une colline avec le devant du véhicule orienté vers le sommet, sélectionnez la position de stationnement (P) et tournez le volant dans le sens opposé du trottoir.

Nota : Si votre véhicule est stationné sur une colline avec le devant du véhicule orienté vers la pente, sélectionnez la position de stationnement (P) et tournez le volant vers le trottoir.

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, passer en 1re ou en marche arrière (R). Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, passez en position de stationnement (P).

Nota : Si votre véhicule est stationné sur une colline avec le devant du véhicule orienté vers le sommet, placez le levier de vitesse en première et tournez le volant dans le sens opposé du trottoir.

Nota : Si votre véhicule est stationné sur une colline avec le devant du véhicule orienté vers la pente, sélectionnez la marche arrière et tournez le volant vers le trottoir.

Tous les véhicules

AVERTISSEMENT



Si le témoin de frein reste allumé lorsque le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.



Freins

Pour serrer le frein de stationnement, tirez le levier de frein à main le plus haut possible.

Pour desserrer le frein de stationnement :

1. Appuyez sur le bouton à l'extrémité du levier de frein de stationnement et maintenez-le enfoncé.
2. Tirez légèrement sur la poignée, puis appuyez vers le bas.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) pour la boîte de vitesses automatique ou en première pour la boîte de vitesses manuelle.



Vous devez rester dans le véhicule quand le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



Le système se désactive en cas de dysfonctionnement ou si vous faites tourner le moteur à un régime excessif.

Le système permet de faciliter le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système s'active, le véhicule reste immobile en pente pendant quelques secondes après avoir relâché la pédale de frein. Ce délai permet de déplacer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le

moteur a développé un couple suffisant pour éviter que le véhicule descende la côte. Cette fonction est pratique lorsque vous démarrez en pente, par exemple dans une rampe de stationnement, à un feu de circulation, ou en reculant en pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement dans toute pente qui pourrait faire rouler le véhicule.

Nota : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée et engagez une position de gamme de marche avant lorsque le véhicule fait face à une montée, ou la marche arrière (R) lorsqu'il fait face à une descente.
2. Si les capteurs détectent que le véhicule est en pente, le système s'active automatiquement.
3. En relâchant la pédale de frein, le véhicule reste immobilisé dans la pente pendant quelques secondes. Ce délai se prolonge si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez comme à l'habitude.

Activation et désactivation du système

Véhicules avec boîte de vitesses manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Le système mémorise votre dernier réglage lorsque vous faites démarrer le moteur.

Freins

Véhicules avec boîte de vitesses automatique

Le système s'active à l'établissement du contact et il n'est pas possible de le désactiver par la suite.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte une anomalie.

Assurez-vous que vous n'avez pas désactivé manuellement la fonction d'antipatinage à l'aide du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de patiner.

Nota : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.

Mise hors fonction du système



E166706

Le contacteur de la fonction d'antipatinage et du contrôle de stabilité est situé sur la planche de bord.

Lorsque vous désactivez le système, un message et une icône allumée apparaissent sur le tableau de bord.

Utilisez une nouvelle fois le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal du système antipatinage.

Il est possible que votre véhicule comporte des limitations MyKey à cette fonction. Voir **Principes de fonctionnement** (page 59).

Témoins et messages liés au système



Le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote :

- Lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- En cas d'anomalie de l'un des systèmes.



Le témoin de désactivation de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume au démarrage du moteur et reste allumé :

Antipatinage

- Lorsque vous désactivez la fonction d'antipatinage.
- Lorsque vous sélectionnez un autre mode de contrôle de stabilité.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Toute modification du véhicule liée au freinage, aux galeries porte-bagages de deuxième monte, à la suspension, à la direction ou au type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut par ailleurs gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par

AVERTISSEMENTS

conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, **RALENTISSEZ**.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une anomalie du contrôle de stabilité ou de l'antipatinage se produit, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage reste allumé.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

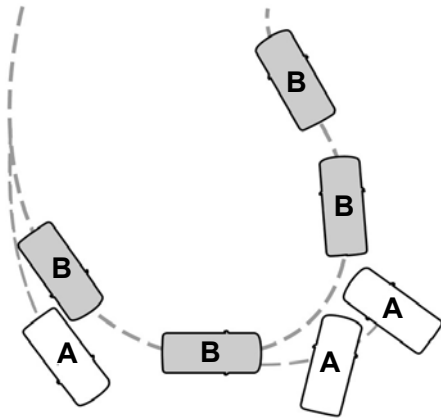
Contrôle de stabilité

Contrôle électronique de stabilité

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 175).



E72903

- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Contrôle électronique de stabilité

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact. La partie contrôle électronique de stabilité du système est désactivée lorsque la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R) ou, sur certains modèles, si le bouton du contrôle électronique de stabilité est maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes lorsque les freins sont serrés et que le véhicule est à l'arrêt. Vous pouvez désactiver séparément la partie antipatinage du système. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 175).

Contrôle de stabilité

Fonctions CES				
Fonctions du bouton	Mode	Témoin de désactivation du contrôle de stabilité	Contrôle électronique de stabilité	Antipatinage
Par défaut au démarrage	-	Allumé pendant la vérification des ampoules	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Antipatinage désactivé	Activé	Activé	Désactivé
Bouton enfoncé rapidement deux fois	Mode Sport (selon l'équipement)	Activé	Activé	Activé
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes	CES désactivé	Activé	Désactivé	Désactivé
Bouton à nouveau enfoncé après désactivation	CES complètement activé	Désactivé	Activé	Activé

Nota : *N'utilisez pas le réglage de contrôle de la stabilité Sport sur les voies publiques.*

Certains modèles peuvent aussi être équipés d'un mode Sport qui permet au conducteur de réduire l'utilisation du contrôle électronique de stabilité et de profiter d'une expérience de conduite plus sportive. Pour passer en mode Sport, appuyez rapidement sur le bouton de contrôle de stabilité deux fois. Un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer que le système est maintenant en mode Sport.

Pour les véhicules équipés de la fonction de mode de conduite sélectionnable, le mode Sport de contrôle électronique de stabilité n'est pas disponible. Vous pouvez utiliser le mode de contrôle électronique de stabilité dédié aux performances en sélectionnant le mode de conduite sur circuit. Dans ce mode, l'utilisation du contrôle électronique de stabilité est réduite, spécialement réglée pour une utilisation sur circuit automobile uniquement et non adaptée à la conduite sur voie publique. Pour tous les modes de conduite réglables, vous pouvez désactiver l'antipatinage et le contrôle électronique de stabilité grâce au bouton de contrôle électronique de stabilité.

Contrôle de stabilité

Blocage des freins avant (selon l'équipement)

Le blocage des freins avant est conçu pour être utilisé sur circuit uniquement (et non sur la voie publique). L'utilisation de cette fonction accroît considérablement l'usure des pneus arrière. Elle est conçue pour mettre les pneus arrière en condition d'adhérence maximale avant une utilisation sur circuit. Le blocage des freins avant maintient la force de freinage sur les roues avant, ce qui permet aux roues arrière de tourner en produisant un déplacement minimal du véhicule.

Cette fonction est située dans le menu des applications de conduite Track Apps. Effectuez les sélections à partir de la commande de l'écran d'information à cinq positions et en appuyant sur le bouton OK situé sur le volant de direction.

Utilisation de la fonction de blocage des freins avant

La fonction de blocage des freins avant a trois niveaux de commande :

- Lancée.
- Engagée.
- Désactivée.

Lancement de la fonction de blocage des freins avant

La commande de lancement vérifie que le véhicule est prêt à utiliser la fonction de blocage des freins avant et confirme l'intention du conducteur. Suivez les messages sur l'écran d'information pour lancer la fonction de blocage des freins avant.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour lancer la fonction de blocage des freins avant :

- Le véhicule est sur une surface plane.
- Le moteur tourne.

- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph).
- Le mode de conduite sélectionnable n'est pas en mode humide (selon l'équipement).
- Il n'y a aucune anomalie de contrôle électronique de stabilité.

Si vous souhaitez annuler la fonction de blocage des freins avant alors qu'elle a été lancée, appuyez sur la commande gauche de l'écran d'information. Une fois lancée, la fonction de blocage des freins avant est prête à être activée et reste opérationnelle jusqu'à 40 km/h (25 mph). Si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mph), la fonction de blocage des freins avant s'annule automatiquement.

Engagement de la fonction de blocage des freins avant

Suivez les messages sur l'écran d'information pour engager la fonction de blocage des freins avant après son lancement. Pour l'engager, enfoncez fermement la pédale de frein. Appuyez ensuite sur le bouton OK. Une fois la fonction engagée, relâchez la pédale de frein. Les freins avant restent serrés, mais les freins arrière se desserrent. À ce stade, la minuterie d'engagement se déclenche et s'affiche sur l'écran d'information du conducteur.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour engager la fonction de blocage des freins avant :

- Le véhicule est sur une surface plane.
- Le moteur tourne.
- Le véhicule est arrêté.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.
- La porte du conducteur est fermée.
- La boîte de vitesses est dans un rapport de marche avant.

Contrôle de stabilité

- Le mode de conduite sélectionnable n'est pas en mode humide (selon l'équipement).
- Il n'y a aucune anomalie de contrôle électronique de stabilité.
- Le volant de direction doit être en position ligne droite.

Désactivation de la fonction de blocage des freins avant

Lorsque la fonction de blocage des freins avant est engagée, vous pouvez quitter (désactiver) cette fonction à l'aide du bouton OK. Lorsque vous appuyez sur le bouton OK, la fonction de blocage des freins avant se désactive immédiatement, et le fonctionnement normal du véhicule est rétabli. Lorsque la fonction de blocage des freins avant est engagée, une minuterie à compte à rebours indique le temps restant avant la désactivation automatique de la fonction. Si vous dépassez cette durée, ou qu'un autre événement nécessite la désactivation de la fonction de blocage des freins avant, le système désactive la fonction en toute sécurité, et le fonctionnement normal du véhicule est rétabli.

Nota : *Si la pédale de frein est enfoncée pendant que la fonction de blocage des freins avant est engagée, celle-ci s'annule automatiquement, et le fonctionnement normal des freins est rétabli.*

Aides au stationnement

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.



Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.



Les systèmes de régulation de la circulation, les conditions météorologiques défavorables, les freins pneumatiques, les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent affecter le bon fonctionnement du sonar de recul, ce qui peut détériorer les performances du système ou générer de fausses alertes.



Le système peut ne pas détecter des petits obstacles ou des objets en mouvement, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol.

Nota : Si votre véhicule est doté du dispositif MyKey™, le sonar ne pourra être désactivé sans la présence d'une clé MyKey™. Voir **Principes de fonctionnement** (page 59).

Nota : Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

Nota : Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.

Nota : Certains accessoires rajoutés installés autour du pare-chocs ou du bouclier arrière peuvent provoquer de fausses alertes. Comme par ex., de grands attelages de remorques, des supports à bicyclettes ou à planches de surf, des supports de plaque d'immatriculation, des revêtements de pare-chocs ou d'autres dispositifs peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul. Pour éviter les fausses alertes, enlevez les accessoires ajoutés.

Nota : Quand une remorque est attelée à votre véhicule, le sonar de recul peut détecter la remorque et transmettre une alerte. Désactivez le sonar de recul quand la remorque est attelée, ceci afin d'éviter ces alertes.

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

Le système peut être désactivé à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 101).

Lorsqu'une anomalie de système est présente, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 110).

Aides au stationnement

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE (Selon l'équipement)

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. La fréquence de l'alarme sonore augmente à mesure que le véhicule se rapproche de l'objet. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (12 po). Si un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) est détecté à une distance supérieure à 30 cm (12 po) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



E130178

Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).

Le système n'émet d'alerte sonore que lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 po) du pare-chocs.

Indicateur de distance d'obstacle (Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information. Cette indication de distance s'affiche lorsque la marche arrière (R) est engagée.

L'indication s'affiche :

- À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule.
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Aides au stationnement

CAMÉRA DE RÉTROVISION

AVERTISSEMENTS



Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la visibilité.



D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous celui-ci peuvent ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra.



Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse élevée pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.



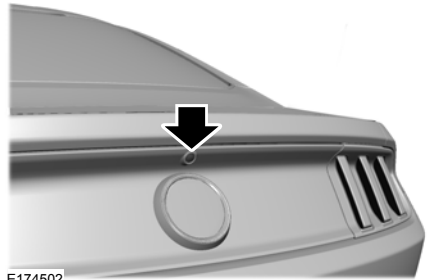
Faites preuve de prudence lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Si la porte de chargement arrière est entrouverte, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera incorrecte. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Certains véhicules ne sont pas équipés d'un système de lignes de guidage.



N'activez pas et ne désactivez pas les fonctions de caméra lorsque le véhicule roule.

La caméra de recul offre une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.



La caméra de recul est située sur la porte de chargement arrière.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Nota : *Le sonar de recul n'est pas efficace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mph); il pourrait ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Le système utilise deux types de guidages pour vous aider à voir ce qui se trouve derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale : Permet d'aligner le centre du véhicule sur un objet.

Nota : *Si la boîte de vitesses est en position marche arrière (R) et que le coffre à bagages est ouvert, aucune fonction de la caméra ne s'affiche.*

Aides au stationnement

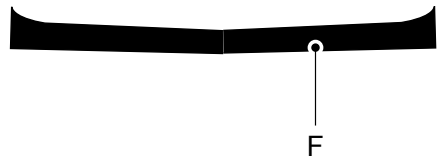
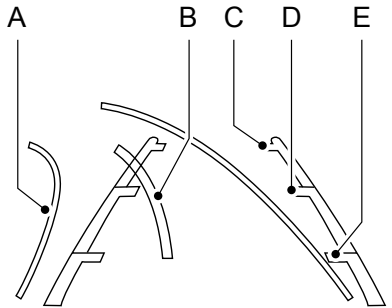
La caméra peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si les feux de recul ne fonctionnent pas.
- Lorsque le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif;
- Lorsque la caméra est décentrée en raison d'un dommage à la partie arrière de votre véhicule.

Lignes de guidage de la caméra

Nota : Les lignes de guidage actives ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Nota : En cas de débranchement de la batterie, les lignes de guidage actives pourraient rester hors fonction jusqu'à ce que votre véhicule ait roulé sur une courte distance et dépassé la vitesse de 20 km/h (12 mph).



E142436

- A Lignes de guidage actives
- B Ligne centrale
- C Ligne de guidage fixe : zone verte
- D Ligne de guidage fixe : zone jaune
- E Ligne de guidage fixe : zone rouge
- F Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives s'affichent seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant pour orienter les lignes vers une trajectoire prévue. Si la position du volant change pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale.

Aides au stationnement

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Les lignes de guidage actives ne s'affichent pas lorsque le volant est en position ligne droite.

Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière de votre véhicule.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière votre véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de ce qui vous entoure lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : Le zoom manuel est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R). Lorsque le zoom manuel est activé, seule la ligne centrale est affichée.

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le réglage par défaut est Zoom désactivé.

Cette fonction vous permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule. Le pare-chocs reste apparent sur l'image agrandie pour vous offrir une référence. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R). Lorsque le levier sélecteur quitte la position marche arrière (R), cette fonction se désactive automatiquement et doit être réactivée si vous souhaitez l'utiliser par la suite.

Réglages de la caméra

Il est possible d'accéder aux paramètres de la caméra de recul à travers l'écran d'affichage. Voir **Généralités** (page 101).

Aide au stationnement ou guide stationnement amélioré(e)

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION.

Lorsqu'ils détectent un objet, les sonars affichent des indicateurs colorés rouges, jaunes et verts en haut de l'image vidéo.

Véhicules équipés d'un écran tactile

Le dispositif fournit une image de votre véhicule et des zones couvertes par les capteurs. Ces zones s'affichent en vert, jaune ou rouge lorsque les capteurs d'aide au stationnement détectent un obstacle dans la zone de détection.

Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) à partir du pare-chocs arrière. Cette zone de détection est réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Aides au stationnement



E130178

Pour plus de renseignements sur la zone de détection et le sonar de recul. Voir **Principes de fonctionnement** (page 182).

Temporisation de la caméra de recul

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION.

La fonction de temporisation de la caméra de recul est désactivée par défaut.

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- Votre véhicule atteigne une vitesse suffisante.
- Vous sélectionnez la position de stationnement (P).
- Vous serriez le frein à main sur les véhicules à boîte de vitesses manuelle.

Programmateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS

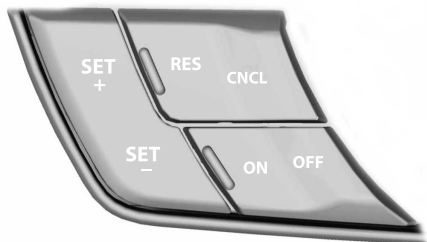


N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Ceci peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule, des blessures graves, voire mortelles.



Lorsque vous descendez une pente, la vitesse de votre véhicule pourrait dépasser la vitesse réglée. Le système n'applique pas les freins.

Nota : Le régulateur de vitesse se désengage si la vitesse du véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) en dessous de la vitesse programmée lorsque vous montez une pente.



E176993

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse

Appuyez sur la touche **ON**.



Le témoin s'affiche sur l'écran d'information.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-**.
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : La couleur du témoin change.

Changement de la vitesse programmée

Nota : Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, votre véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.

- Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-** pour changer la vitesse programmée par petits incréments.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-**.
- Appuyez de manière prolongée sur la touche **SET+** ou **SET-** pour changer la vitesse programmée par grands incréments. Relâchez lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur la touche **CNCL** ou tapotez la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez sur la touche **RES**.

Programmateur de vitesse

Désactivation du régulateur de vitesse

Nota : Vous effacez la vitesse programmée lorsque vous mettez le système hors fonction.

Appuyez sur la touche **OFF** lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Soyez toujours attentif aux variations des conditions de circulation lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Cet équipement ne remplace pas la vigilance au volant. Si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves, voire mortelles.



Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur du radar. Dans certains cas, le système peut ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves voire mortelles.



N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, sur les routes comprenant des intersections et des ronds-points ou des voies non réservées aux véhicules, sur des routes sinueuses, glissantes, non goudronnées ou à forte déclivité.

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.



N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent des dimensions recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. De plus, vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.



Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules stationnaires ou qui roulent à moins de 10 km/h (6 mph).



Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.



Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie.



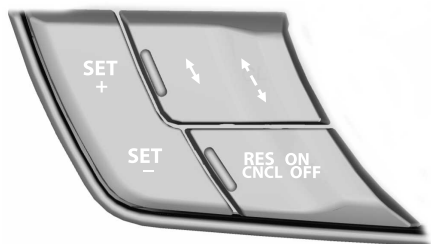
Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement des accidents.

Nota : Vous devez faire preuve d'une vigilance de tous les instants, conduire prudemment et maîtriser le véhicule.

Le système ajuste la vitesse de votre véhicule afin de conserver la distance définie entre vous et le véhicule qui vous précède sur la même voie. Il existe quatre réglages de distance.

Le système utilise un capteur radar qui projette un faisceau droit devant le véhicule.

Programmeur de vitesse



E177068

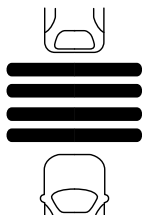
Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez sur la touche **ON**.



Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée apparaissent sur l'écran d'information.



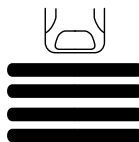
E164805

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif

Nota : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut être légèrement différente de celle de l'indicateur de vitesse.

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-**.

3. Un témoin vert, le réglage de distance actuel et la vitesse que vous avez programmée s'affichent sur l'écran d'information.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.



E164805

5. Une image de véhicule s'allume si le système détecte un véhicule devant vous.

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne ralentit pas automatiquement jusqu'à l'arrêt, et il ne peut pas toujours décélérer assez rapidement pour éviter une collision sans l'intervention du conducteur. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.



Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur du radar. Dans certains cas, le système peut ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves voire mortelles.

Nota : Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut produire une petite accélération temporaire pour vous aider à dépasser le véhicule.

Programmateur de vitesse

Nota : Les freins peuvent être bruyants lorsqu'ils sont actionnés par le système.

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède roule plus lentement, le système ajuste la vitesse de votre véhicule pour maintenir la distance de sécurité programmée. Une représentation graphique du véhicule s'allume au tableau de bord.

Votre véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

- Le véhicule qui vous précède accélère et dépasse la vitesse programmée.
- Le véhicule qui vous précède quitte votre voie.
- Le véhicule ralentit à une vitesse inférieure à 20 km/h (12 mph).
- Une nouvelle distance entre véhicules soit programmée.

Le système freine pour ralentir votre véhicule et conserver une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. Le système applique seulement une force de freinage limitée. Vous pouvez prendre le pas sur le système en freinant.

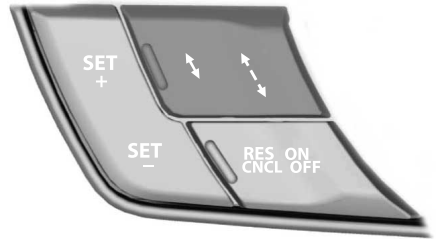
Si le système détecte que l'effort de freinage maximal est insuffisant, il déclenche un signal sonore tout en poursuivant sa manœuvre de freinage. Une barre d'avertissement rouge s'affiche sur le pare-brise pour que vous preniez immédiatement les mesures qui s'imposent.

Réglage de la distance de sécurité

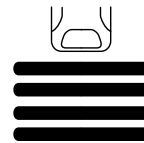
Nota : Le réglage de la distance est basé sur plusieurs secondes de séparation entre les deux véhicules et par conséquent, la distance s'ajuste en fonction de la vitesse de votre véhicule.

Nota : Il vous incombe de sélectionner une distance de sécurité adaptée aux conditions de conduite.

Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède en appuyant sur la commande de distance.



E177070



E164805



La distance sélectionnée s'affiche sur l'écran d'information comme indiqué par les barres de l'image.

Programmeur de vitesse

Réglages de distance du régulateur de vitesse adaptatif

Affichage graphique, barres indiquant l'espace entre les véhicules	Comportement dynamique
1	Sport.
2	Normal.
3	Normal.
4	Confort.

Chaque fois que vous activez le système, il sélectionne la dernière distance de sécurité choisie.

Annulation de la vitesse programmée

AVERTISSEMENT



Si vous le neutralisez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, le système ne freine pas automatiquement pour maintenir la distance programmée par rapport au véhicule qui précède.

Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, vous neutralisez la vitesse et la distance de sécurité programmées.



Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et l'image du véhicule ne s'affiche pas sur l'écran d'information.

Le système se réactive lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse inférieure s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

Changement de la vitesse programmée

- Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-** pour changer la vitesse programmée par petits incréments.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-**.
- Appuyez de manière prolongée sur la touche **SET+** ou **SET-** pour changer la vitesse programmée par grands incréments. Relâchez lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur la touche **CNCL** ou tapotez la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Nota : *N'utilisez la touche de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et que vous souhaitez la reprendre.*

Appuyez sur la touche **RES**. Votre véhicule revient à la vitesse et à la distance de sécurité programmées précédemment. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Annulation automatique

Nota : *Si le régime moteur est trop faible, un son retentit et un message s'affiche à l'écran. Le freinage automatique se désactive.*

Programmateur de vitesse

Le système ne fonctionne pas à moins de 20 km/h (12 mph).

Utilisation en terrain montagneux

Nota : Une alarme sonore retentit et le système se désactive s'il a freiné pendant une période prolongée. Cela permet aux freins de refroidir. Le système fonctionne de nouveau normalement lorsque les freins se sont refroidis.

Sélectionnez un rapport inférieur lorsque le système est activé dans de longues descentes abruptes, par exemple, en terrain montagneux. Le système a besoin d'un surcroît de frein moteur dans de telles situations pour réduire la charge sur le circuit de freinage classique du véhicule et en prévenir la surchauffe.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

Nota : La vitesse et la distance de sécurité programmées s'effacent lorsque vous désactivez le système.

Appuyez sur la touche **OFF** lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

Problèmes de détection

AVERTISSEMENTS



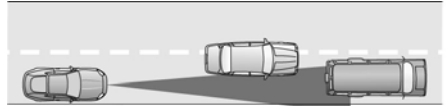
En de rares occasions, un problème de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.



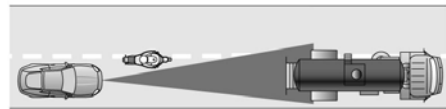
Si le système est défaillant, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Le champ de vision du capteur du radar est limité. Dans certaines situations, il pourrait ne pas détecter un véhicule ou le détecter tardivement. La représentation graphique du véhicule qui précède ne s'allume pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

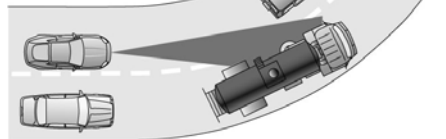
A



B



C



E71621

Programmateur de vitesse

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

- A Lorsque vous roulez sur une voie autre que celle du véhicule qui vous précède.
- B Lorsque des véhicules s'engagent sur votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont entièrement dans votre voie de circulation.
- C Lorsque la détection des véhicules qui vous précèdent s'effectue à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous devez toujours être prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

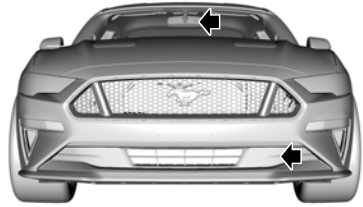
Si votre véhicule subit un choc à l'avant ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar peut changer. La détection peut donc être erronée ou ne pas se produire.

Système non disponible

Le système peut ne pas fonctionner en présence d'un des problèmes suivants :

- Un capteur obstrué;
- Une température élevée des freins;
- Une panne du système ou d'un système connexe.

Capteur obstrué



E252419

Nota : *Vous ne pouvez pas voir le capteur. Il est derrière la planche de bord.*

Un message s'affiche en cas d'obstruction des signaux radar émis par le capteur. Le capteur se trouve sur la calandre inférieure. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas quand des éléments obstruent le capteur.

Programmateur de vitesse

Causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier :

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar est souillée ou obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar est propre mais le message reste affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
De fortes pluies ou de la neige perturbent les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent.
L'eau, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent.

En raison de la nature de la technologie radar, il est possible d'obtenir un avertissement d'obstruction sans que le capteur soit pour autant obstrué. Ceci peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou dans le désert. Une fausse condition de blocage s'annule d'elle-même ou après le redémarrage du véhicule.

Passage au régulateur de vitesse normal

AVERTISSEMENT



Le régulateur de vitesse normal ne freine pas lorsque votre véhicule se rapproche de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et freinez si nécessaire.












Le témoin du régulateur de vitesse remplace le témoin du régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse normal. Le réglage de distance ne sera pas affiché et le système ne réagira pas aux véhicules qui vous précèdent. Le freinage automatique demeure actif pour maintenir la vitesse programmée.

Vous pouvez passer du mode de régulateur de vitesse adaptatif au mode de régulateur de vitesse normal au moyen de l'écran d'information.

Aides à la conduite

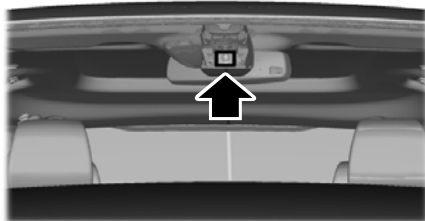
ALERTE CONDUCTEUR (selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

-  Le système est conçu pour aider le conducteur. Il ne remplace pas l'attention et le bon jugement du conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.
-  Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.
-  Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.
-  Faites régulièrement des pauses si vous vous sentez fatigué. N'attendez pas que le système vous avertisse.
-  Certains styles de conduite peuvent déclencher un avertissement du système, même si vous ne ressentez pas de fatigue.
-  Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, il peut arriver que le système ne fonctionne pas. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.
-  Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.
-  Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.
-  Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford.

Nota : Retirez toute obstruction du pare-brise. Par exemple, les fientes d'oiseaux, les insectes, la neige ou la glace.

Nota : Le système pourrait ne pas fonctionner correctement si l'objectif de la caméra n'est pas bien dégagé ou si le pare-brise est endommagé.



E249505

Le système analyse le comportement au volant du conducteur en utilisant diverses données incluant celles transmises par le capteur d'une caméra avant.

Si le système détecte que votre vigilance au volant est réduite sous un seuil limite, il émet un signal sonore et affiche un message à l'écran d'information.

Utilisation de l'alerte conducteur

Activation et désactivation du système

Vous pouvez activer ou désactiver le système à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 101). Une fois activé, le système surveille le niveau de vigilance du conducteur en analysant ses réactions par rapport aux marquages de voie et à d'autres facteurs déterminants.

Messages d'avertissement

Nota : Le système n'émet pas d'avertissements à une vitesse inférieure à environ 64 km/h (40 mph).

Aides à la conduite

Le système d'avertissement agit en deux étapes. Il émet d'abord un avertissement temporaire incitant le conducteur à prendre du repos. Ce message n'est donc affiché que pour une courte période. Si le système détecte des signes de fatigue plus sérieux de la part du conducteur, il émet un second avertissement qui s'affiche plus longtemps à l'écran d'information. Appuyez sur la touche OK du volant de direction pour annuler l'avertissement.

Affichage système

Lorsque le système est en fonction, il reste actif en arrière-plan et émet un avertissement uniquement si cela est nécessaire.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- En coupant puis en rétablissant le contact.
- En immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte du conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le système est conçu pour aider le conducteur. Il ne remplace pas l'attention et le bon jugement du conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.



Conduisez toujours avec prudence et faites attention lorsque vous actionnez les commandes ou utilisez les fonctions du véhicule.

AVERTISSEMENTS



Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.



Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.



Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie comme étant d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.



Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise non obstrué.



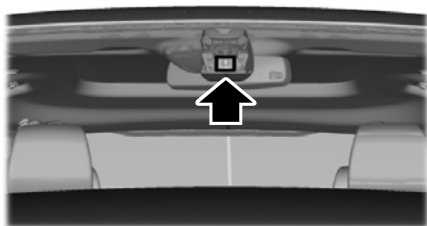
Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Nota : Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mph).

Nota : La caméra doit pouvoir détecter au moins un marquage de voie pour que le système fonctionne.

Aides à la conduite

Nota : Lorsque le mode d'aide ou les deux modes sont activés et que le système ne détecte aucune action de votre part sur le volant pendant quelques instants, il vous alerte pour que vous gardiez les mains sur le volant. Si vous ne faites qu'effleurer le volant ou ne vous en saisissez que très légèrement, le système pourrait interpréter cela comme une absence de mains sur le volant.



E249505

Lorsque la caméra avant détecte une possible déviation involontaire vers l'extérieur de la voie, le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'affichage au tableau de bord. Le système détecte et suit automatiquement les marquages de voie au moyen d'une caméra montée à l'arrière du rétroviseur intérieur.

Activation et désactivation du système

Nota : Le réglage activé ou désactivé du système est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, sauf si une clé MyKey est détectée. Lorsqu'une clé MyKey est détectée, le système est activé par défaut et le mode est réglé sur la fonction d'alerte.

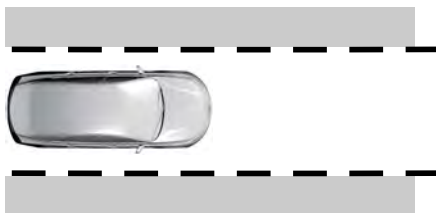


Appuyez sur le bouton placé sur le levier multifonction du volant pour activer ou désactiver le système.

Paramètres du système

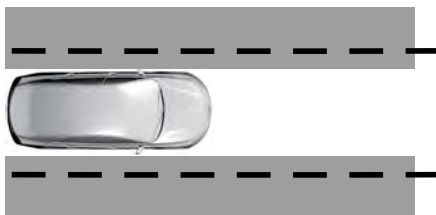
Le système vous permet de changer les réglages suivants : mode et intensité. Pour afficher ou régler les paramètres, Voir **Paramètres** (page 462). Le système mémorise la dernière sélection pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

Mode : Ce paramètre vous permet de sélectionner les fonctions du système que vous souhaitez activer.



E165515

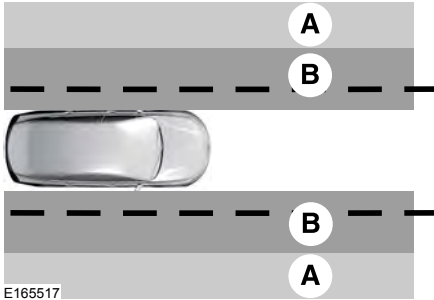
Alerte seulement – Fait vibrer le volant lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



E165516

Aides à la conduite

Aide seulement – Agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



- A Alerte
- B Aide

Alerte + Aide – Agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie. Si votre véhicule continue de dévier hors de la voie, le système fait également vibrer le volant.

Nota : Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils n'indiquent pas les paramètres de zone exacts.

Intensité : Ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations au volant utilisées pour les modes d'alerte et d'alerte + aide. Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode d'aide.

- Bas
- Normal
- Haut

Affichage système



E224867

Lorsque vous mettez le système en fonction, une représentation graphique avec des marquages de voie s'affiche sur l'écran d'affichage. Si vous sélectionnez le mode d'aide après la mise en fonction du système, des flèches apparaissent avec les marquages de voie.



E222903

Si le régulateur de vitesse adaptatif est activé et qu'un véhicule est suivi, des représentations graphiques supplémentaires apparaissent à l'écran.

Lorsque vous mettez le système hors fonction, les marquages de voie ne sont plus affichés.

Lorsque le système est activé, la couleur des marquages de voie change selon l'état du système.

Aides à la conduite

Gris : Indique que le système est temporairement dans l'impossibilité d'émettre un avertissement ou d'intervenir sur le ou les côtés indiqués. La raison pourrait être que :

- Votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation.
- Le clignotant est actif.
- Votre véhicule effectue une manœuvre dynamique.
- La route ne comporte pas de marquages de voie ou ceux-ci n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra.
- Le champ visuel de la caméra est obstrué ou la caméra est incapable de détecter les marquages de voie en raison des conditions ambiantes (p. ex. ombres, angles solaires importants, neige, pluie abondante ou brouillard), des conditions de la circulation (p. ex. circulation derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre) ou de l'état du véhicule (p. ex. faible éclairage des phares).

Consultez la section **Dépannage** pour plus de renseignements.

Vert : Indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le ou les côtés indiqués.

Jaune : Indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au suivi de voie.

Rouge : Indique que le système fournit ou vient de fournir un avertissement d'aide au suivi de voie.

Vous pouvez également désactiver le système en tout temps en exécutant l'une ou l'autre des actions suivantes :

- Freinage brusque.
- Accélération rapide.
- Utilisation d'un témoin de clignotant.
- Manœuvre évasive de direction.

Dépannage

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue des marquages sur la voie?
La vitesse du véhicule n'est pas dans la plage de fonctionnement du dispositif
Le soleil frappe directement la lentille de la caméra
Un changement de voie intentionnel rapide a été effectué
Le véhicule roule trop près des marquages de voie
Le véhicule roule à grande vitesse dans les courbes
La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps
Les marquages de voie sont ambigus (surtout dans les zones de construction)
La luminosité ambiante change rapidement

Aides à la conduite

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue des marquages sur la voie?
Décalage prononcé et soudain des marquages de voie
Activation des freins antiblocage ou du dispositif AdvanceTrac
La caméra est obstruée par le brouillard ou la présence de saleté, de souillures, de givre ou d'eau sur le pare-brise
Vous suivez de trop près le véhicule qui vous précède
Passage d'une voie avec marquages à une voie sans marquages, ou inversement
Eau stagnante sur la route
Marquages de voie à peine visibles (marquages de voie jaunes partiels sur les routes de béton)
Voie trop étroite ou trop large
La caméra n'a pas été étalonnée après le remplacement du pare-brise
La route est étroite ou la chaussée est accidentée

Pourquoi le véhicule, en mode Aide ou Aide + Alerte, ne revient-il pas au milieu de la voie comme il le devrait?
Présence de forts vents latéraux
Chaussée fortement bombée
Chaussée en mauvais état, rainures, dénivellation entre la chaussée et l'accotement
Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus
Les pneus ont été changés (y compris les pneus d'hiver) ou la suspension a été modifiée

Aides à la conduite

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS (Selon l'équipement)

l'équipement)

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur ni pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.



Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.



E255695

Le système est conçu pour détecter les véhicules dans la zone d'angle mort. La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 4 m (13 ft) au-delà du pare-chocs

arrière. La zone de détection s'étend environ sur 18 m (59 ft) au-delà du pare-chocs arrière lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mph) pour vous alerter lorsque des véhicules s'approchent.

Nota : Le système n'empêche pas le véhicule d'entrer en contact avec d'autres véhicules. Il n'est pas conçu pour détecter les véhicules stationnés, les piétons, les animaux ou d'autres infrastructures.

Utilisation du système d'information sur les angles morts

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Le système s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Vous démarrez votre véhicule.
- Vous passez en mode marche avant (D).
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : Le système ne fonctionne pas en mode stationnement (P) ou marche arrière (R).

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Le système s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Vous démarrez votre véhicule.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : Le système ne fonctionne pas en mode marche arrière (R).

Aides à la conduite

Indicateurs et messages du système

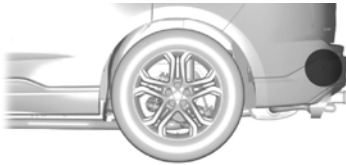


E142442

Lorsque le système détecte un véhicule, un témoin d'alerte s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Si vous allumez le clignotant correspondant à ce côté de votre véhicule, le témoin d'alerte clignote.

Nota : *Le système peut ne pas vous avertir si un véhicule traverse rapidement la zone de détection.*

Capteurs obstrués



E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.*

Nota : *Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.*

Nota : *Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.*

Si les capteurs deviennent obstrués, un message peut également s'afficher sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 110). Les témoins d'alerte restent allumés mais le système ne vous alerte pas.

Anomalies du système

Si le système détecte une panne, un témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 110).

Activation et désactivation du système

Le système peut être désactivé à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 101). Lorsque vous désactivez le système, un témoin s'allume et un message s'affiche. Lorsque vous activez ou désactivez le système, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Nota : *Le système utilise le dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.*

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés par Ford, le système se désactive lorsque vous attelez une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de rechange, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.*

Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Aides à la conduite

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas l'alerte de circulation transversale à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne remplace en aucun cas la prudence au volant.



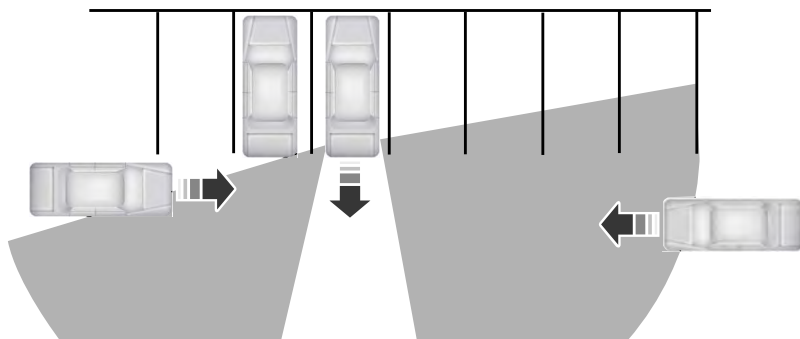
Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

Le système est conçu pour vous alerter lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés lorsque vous passez en marche arrière (R).

Utilisation du système d'alerte de circulation transversale

Le système est conçu pour détecter les véhicules qui s'approchent à une vitesse allant jusqu'à 60 km/h (37 mph). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement, quasiment ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.

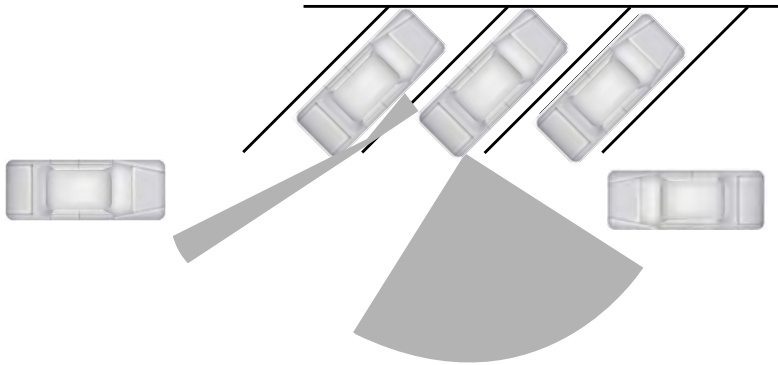
Le système s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Le système se désactive lorsque vous quittez le mode marche arrière (R).



E142440

Le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du côté droit est maximisée.

Aides à la conduite



E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles étroits. Le capteur gauche est presque entièrement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très réduite.

Témoins, messages et alertes sonores du système



E142442

Lorsque le système détecte un véhicule, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Une tonalité retentit et un message s'affiche à l'écran d'information.

Nota : Dans des cas exceptionnels, le système pourrait vous avertir même si rien ne se trouve dans la zone de détection (par exemple, un véhicule éloigné).

Capteurs obstrués



E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.

Nota : Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.

Aides à la conduite

Nota : Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.

Si les capteurs sont obstrués, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information lorsque vous passez en mode marche arrière (R). Voir **Messages d'information** (page 110).

Limites du système

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Les capteurs sont obstrués.
- Des véhicules en stationnement ou des objets obstruent les capteurs.
- Les véhicules s'approchent à des vitesses supérieures à 60 km/h (37 mph).
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 12 km/h (7 mph).
- Vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement oblique.

Anomalies du système

Ce message s'affiche lorsque le système détecte une anomalie. Voir **Messages d'information** (page 110).

Activation et désactivation du système

Le système peut être temporairement désactivé à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Messages d'information** (page 110). Lorsque vous désactivez le système, un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 110).

Nota : Le système se met en fonction chaque fois que vous établissez le contact et passez en mode marche arrière (R). Si vous désactivez le système temporairement, il s'active la prochaine fois que vous établissez le contact.

Nota : Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés par Ford, le système se désactive lorsque vous attelez une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de rechange, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.

Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS



Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.



Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé, sinon vous risqueriez de perdre le contrôle de la direction.

Aides à la conduite

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.
- Éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Nota : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



Le système ne détecte pas les véhicules roulant dans une autre direction, ni les cyclistes ou les animaux. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



Le système ne fonctionne pas pendant des accélérations brusques ou un braquage. La négligence risque de causer une collision ou des blessures.





Le système peut ne pas fonctionner ou fonctionner avec des fonctionnalités réduites par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables. La neige, la glace, la pluie, les projections et le

Aides à la conduite

AVERTISSEMENTS

brouillard peuvent nuire au fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant et le radar exempts de neige et de glace. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

 Les performances du système peuvent être réduites dans des situations où la capacité de détection de la caméra est limitée. Ces situations comprennent, sans s'y limiter : lumière du soleil directe ou faible, véhicules conduisant la nuit sans feux arrière, types de véhicule non conventionnels, piétons avec arrière-plans complexes, piétons qui courent, piétons partiellement obscurcis, piétons ne pouvant pas être distingués d'un groupe. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

 Le système ne peut pas empêcher toutes les collisions. Ne vous fiez pas uniquement à ce système; il ne remplace pas le jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse sécuritaires.

Utilisation du système d'avertissement de collision

Le système est actif à des vitesses supérieures à environ 5 km/h (3 mph) et la détection des piétons est active à des vitesses allant jusqu'à 80 km/h (50 mph).



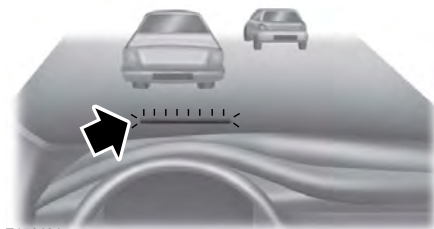
E156130

Si votre véhicule s'approche rapidement d'un véhicule immobile, d'un véhicule se déplaçant dans le même sens que vous ou d'un piéton dans votre voie, le système est conçu pour fournir les trois niveaux de fonctionnalité suivants :

1. Alerte

2. Assistance au freinage

3. Freinage actif



E156131

Alerte : Au moment de l'activation, un témoin clignotant s'affiche et un signal sonore retentit.

Assistance au freinage : Le système aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en préparant le système de freinage pour un freinage rapide.

L'assistance au freinage n'active pas automatiquement les freins, mais si le conducteur appuie sur la pédale de frein, même légèrement, le système pourrait ajouter une pression pour appliquer toute la force de freinage.

Freinage actif : Le freinage actif peut entrer en fonction si le système détermine qu'une collision est imminente. Le système peut aider le conducteur à réduire les dommages dus à l'impact ou à éviter complètement la collision.

Nota : Si vous estimez que les alertes d'avertissement de collision sont trop fréquentes ou dérangementes, vous pouvez réduire la sensibilité d'alerte, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque cela est possible. Un réglage inférieur de la sensibilité produira des avertissements moins fréquents et plus tardifs.

Aides à la conduite

Nota : Le système se désactive lorsque vous désactivez manuellement la fonction AdvanceTrac™ ou lorsque vous sélectionnez certains modes de conduite sélectionnables.

Indication de la distance et alerte

La fonction d'indication de la distance et d'alerte donne une indication graphique de l'écart de temps entre votre véhicule et les véhicules qui vous précèdent et qui se déplacent dans la même direction que vous. L'écran d'indication de distance et d'alerte de l'écran d'information montre le graphique suivant.



E190004

Si l'écart entre votre véhicule et celui qui le précède est petit, un témoin rouge s'allume.

Nota : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la fonction d'indication de la distance et d'alerte est désactivée et les graphiques ne s'affichent pas.

Vitesse	Sensibilité	Couleur	Distance entre véhicules	Écart de temps
100 km/h (62 mph)	Normal	Gris	>25 m (82 ft)	> 0,9 seconde
100 km/h (62 mph)	Normal	Jaune	17–25 m (56–82 ft)	entre 0,6 seconde et 0,9 seconde
100 km/h (62 mph)	Normal	Rouge	<17 m (56 ft)	< 0,6 seconde

Réglage des paramètres du système d'avertissement de collision

Vous pouvez choisir parmi trois réglages de sensibilité d'alerte au moyen de la commande à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 101).

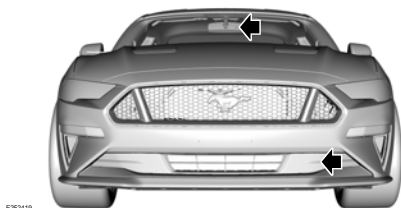
Vous pouvez désactiver la fonction d'indication de la distance et d'alerte au moyen des commandes à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 101).

Au besoin, vous pouvez désactiver le freinage actif au moyen des commandes à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 101).

Nota : Le freinage actif s'active automatiquement chaque fois que vous mettez votre véhicule sous tension.

Aides à la conduite

Capteurs obstrués



Si un message concernant un capteur ou une caméra obstrués s'affiche à l'écran d'information, cela signifie que les signaux radar ou les images de la caméra sont obstrués. Le capteur radar est situé derrière un cache de bouclier près de la calandre inférieure, côté conducteur. Si un radar est obstrué, le système ne fonctionne pas et ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède. Si la caméra avant est obstruée, le système ne réagit pas aux piétons ou aux véhicules stationnaires et les performances du système sur les véhicules en mouvement sont réduites. Le tableau suivant répertorie la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures à prendre.

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou elle est obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar logé dans la calandre est propre, mais le message reste affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le radar puisse détecter l'absence d'obstruction.
Une forte pluie, de la bruine, de la neige ou du brouillard perturbent les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après l'amélioration des conditions météorologiques.

Aides à la conduite

Cause	Mesure à prendre
Le radar n'est pas aligné en raison d'un impact contre le train avant.	Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.
Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.	Nettoyez l'extérieur du pare-brise devant la caméra.
Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message reste affiché à l'écran.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que la caméra puisse détecter l'absence d'obstruction.

Nota : Pour que le système fonctionne correctement, la caméra doit avoir une vue claire de la route. Faites réparer tout dommage du pare-brise dans le champ visuel de la caméra.

Nota : Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou qu'il est endommagé, la zone de détection du radar pourrait changer. Il pourrait en résulter des détections manquées ou erronées. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.

Nota : Si votre véhicule détecte une chaleur excessive autour de la caméra ou un possible décentrage, un message peut s'afficher à l'écran d'information indiquant que le capteur est temporairement indisponible. Lorsque les conditions de fonctionnement sont rectifiées, le message se désactive. Cela se produit par exemple lorsque la température ambiante autour du capteur diminue ou que le réétalonnage automatique du capteur réussit.

COMMANDE DE TRANSMISSION

Modes de conduite sélectionnables

Les cinq modes de conduite sélectionnables offrent une expérience de conduite personnalisée avec l'aide des divers systèmes électroniques. Les systèmes optimisent la dynamique du véhicule et la réponse du groupe motopropulseur en fonction du mode que vous avez sélectionné. Les systèmes associés aux modes de conduite sélectionnables sont les suivants :

- Direction assistée électronique. Voir **Direction** (page 206).
- Contrôle électronique de stabilité et antipatinage, qui vous aident à conserver la maîtrise du véhicule dans des conditions difficiles ou pendant la conduite haute performance. Voir **Contrôle de stabilité** (page 177).
- Commande électronique de l'accélérateur, qui améliore la réponse du groupe motopropulseur à vos interventions de conduite.

Aides à la conduite

- Amortisseurs adaptatifs (selon l'équipement).
- Échappement actif, qui règle les caractéristiques du bruit de votre véhicule (selon l'équipement).

Utilisation des modes de conduite sélectionnables

Nota : *Il se peut que votre véhicule ne dispose que de quelques-uns des modes de conduite suivants.*

MODE Pour changer de mode de conduite, appuyez sur le bouton de mode situé sur la planche de bord, sous l'écran. La première pression met en surbrillance le mode sélectionné et les pressions suivantes permettent de changer la sélection.

Nota : *Il n'est pas possible de changer de mode lorsque le contact du véhicule est coupé ni lorsque la marche arrière (R) est engagée. Il se peut que certains modes ne soient pas disponibles en mode marche avant (D) ou sport (S).*

Modes :

- **Normal** – Convient le mieux à la conduite quotidienne. Si votre véhicule est équipé d'amortisseurs adaptatifs, la suspension offre une combinaison équilibrée entre confort et tenue de route. La direction sélectionnable passe par défaut à **Normal**, mais vous pouvez la changer à l'aide du bouton de direction.
- **Sport** – S'engage lorsque vous faites passer la boîte de vitesses automatique en mode sport (S). Le mode Sport augmente l'accélération et permet à votre véhicule d'accélérer plus rapidement, mais ne modifie pas la sensation au volant ni la stabilité du système.

- **Sport +** – Convient le mieux à la conduite dynamique. Ce mode accroît la réactivité de l'accélérateur. Si votre véhicule est équipé d'un échappement actif, il émet un son plus puissant. Si votre véhicule est équipé d'amortisseurs adaptatifs, la suspension devient plus rigide. Ce mode réduit le mouvement de la carrosserie et assure une direction plus précise. La direction sélectionnable passe par défaut à **Sport**, mais vous pouvez la changer à l'aide du bouton de direction.
- **Piste** – Offre une expérience de conduite haute performance. Accroît la réactivité de l'accélérateur. Si votre véhicule est équipé d'un échappement actif, il émet un son plus puissant. Un mode d'antipatinage favorisant les performances est automatiquement utilisé. Dans ce mode, l'intervention du système antipatinage est réduite et spécifiquement réglée pour une utilisation sur circuit uniquement. Ce mode n'est pas conçu pour la conduite sur la voie publique. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 178). Si votre véhicule est équipé d'amortisseurs adaptatifs, la suspension est optimisée pour les manœuvres de conduite transitoires. Ce mode offre un maximum de contrôle et de confiance lorsque vous conduisez sur des circuits ou participez à des événements de type autocross. La direction sélectionnable passe par défaut à **Sport**, mais vous pouvez la changer à l'aide du bouton de direction.

Aides à la conduite

- **Piste Accél.** – Offre une expérience de conduite haute performance adaptée à la conduite sur un circuit de dragster. Le moteur répond directement à vos actions. Si votre véhicule est équipé d'un échappement actif, il émet un son plus puissant. Ce mode n'est pas conçu pour la conduite sur la voie publique. Si votre véhicule est équipé d'amortisseurs adaptatifs, le réglage est optimisé pour offrir une accélération maximale en ligne droite. La direction sélectionnable passe par défaut à **Sport**, mais vous pouvez la changer à l'aide du bouton de direction.
- **Neig./Mouil.** – Comportement routier plus sûr par mauvais temps. Si votre véhicule est équipé d'amortisseurs adaptatifs, la suspension offre une combinaison équilibrée entre confort et tenue de route. La direction sélectionnable passe par défaut à **Normal**, mais vous pouvez la changer à l'aide du bouton de direction.

Utilisation de MyMode (selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser **MyMode** pour créer un mode de conduite unique.

Pour créer ou enregistrer **MyMode**, appuyez sur le bouton de poney sur le volant de direction et accédez au menu. Voir **Généralités** (page 101). Les systèmes disponibles s'affichent. Sélectionnez les réglages désirés à l'aide des boutons et des menus appropriés. Maintenez la touche OK enfoncée pour enregistrer vos réglages. **MyMode** est ajouté à la liste de modes de conduite, et vous pourrez le sélectionner la prochaine fois que vous conduirez votre véhicule.

Nota : Le système effectue des diagnostics qui surveillent continuellement le bon fonctionnement du système. Si un mode n'est plus disponible en raison d'une anomalie du système ou d'un changement de la position du levier de vitesse, le mode sélectionné passe par défaut à **Normal**.

Nota : Le système d'avertissement de collision est automatiquement désactivé lorsque vous sélectionnez le mode **Piste**. Voir **Assistance pré-collision** (page 207).

Nota : Si votre véhicule est équipé d'amortisseurs adaptatifs, le réglage de direction est optimisé de façon à convenir à chaque mode de conduite. D'autres réglages de direction pourraient ne pas être disponibles.

Direction sélectionnable

Nota : Le réglage de la direction revient par défaut à **Normal** si la batterie est débranchée ou retirée.



Pour modifier la réponse de la direction, appuyez sur le bouton de direction sur la planche de bord. La première pression met en surbrillance le mode sélectionné et les pressions suivantes permettent de changer la sélection.

Modes :

- **Normal** – Réglage d'usine par défaut.
- **Sport** – Effort légèrement supérieur exigé pour tourner le volant et retour de force exercé par la route plus prononcé.
- **Confort** – Effort légèrement moindre pour tourner le volant et retour de force exercé par la route plus léger.

Nota : Vous pourriez ressentir une légère secousse dans le volant de direction après avoir fait votre choix.

Transport de charge

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :

TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES	TOTAL : 5	FRONT : 2	REAR : 3
--------------------------------------	-----------	-----------	----------

The combined weight of occupants, and cargo should never exceed: **385 kg or 850 lbs.**

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
REAR	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
SPARE	NONE	NONE	

**TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT**

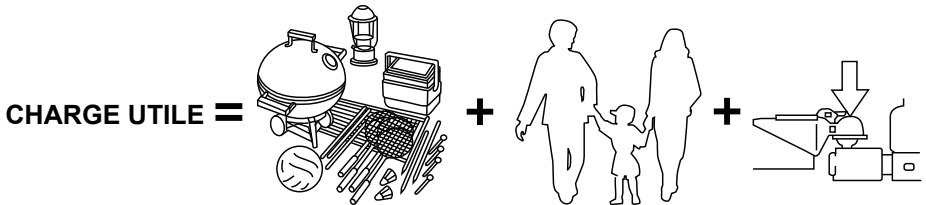
SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES	TOTAL : 5	FRONT AVANT : 2	REAR ARRIERE : 3
--------------------------------------	-----------	--------------------	---------------------

The combined weight of occupants and cargo should never exceed **396 kg or 875 lbs.**
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser **396 kg ou 875 lb.**

TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
REAR ARRIERE	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
SPARE DE SECOURS	T125/80R16 97M	415 KPA, 60 PSI	

E198719

Charge utile



E143816

Transport de charge

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

AVERTISSEMENT



La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

PMAE (poids maximal autorisé sur essieu)

PMAE est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

Transport de charge

PTAC (poids total autorisé en charge)

PTAC est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.


Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XXXX	CHTR: XXXX	XXXXXX	XXXXXX
FRONT GAWB: XXXX KG	REAR GAWB: XXXX KG	HTH: XXXX KG	HTH: XXXX KG
XXXX KG	XXXX KG	XXXX KG	XXXX KG
XXXX KG	XXXX KG	XXXX KG	XXXX KG
SE: XXXX kPa	XXXX kPa	XXXX kPa	XXXX kPa
XXXX kPa	XXXX kPa	XXXX kPa	XXXX kPa

THE VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND TEST PROCEDURES STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXX

TYPE: XXXX



01234 5 67890 12345 67890 12345 67890

08 1418 1418 1418 1418 1418 1418 1418

XX XX XX XX XX XX XX XX


XXXXXXXXXXXX XX XXXXXXXXXXXX

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XXXX	CHTR: XXXX	XXXXXX	XXXXXX
FRONT GAWB: XXXX KG	REAR GAWB: XXXX KG	HTH: XXXX KG	HTH: XXXX KG
XXXX KG	XXXX KG	XXXX KG	XXXX KG
XXXX KG	XXXX KG	XXXX KG	XXXX KG
SE: XXXX kPa	XXXX kPa	XXXX kPa	XXXX kPa
XXXX kPa	XXXX kPa	XXXX kPa	XXXX kPa

THE VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND TEST PROCEDURES STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXX

TYPE: XXXX



01234 5 67890 12345 67890 12345 67890

08 1418 1418 1418 1418 1418 1418 1418

XX XX XX XX XX XX XX XX

XXXXXXXXXXXX XX XXXXXXXXXXXX

AVERTISSEMENT



Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Poids en charge maximal de remorque

Le poids en charge maximal de remorque est le poids maximal possible d'une remorque complètement chargée que le véhicule peut remorquer. Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé) pour des renseignements plus détaillés.

PTRA (poids total roulant autorisé)

PTRA est le poids maximal permis du véhicule et de la remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge, et non du poids total roulant)

Transport de charge

autorisé). Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

Nota : *Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé.*

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez pas le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENTS



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400-750 [5 x 150] = 650 lb).

Transport de charge

- Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
- Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150$ livres. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour

transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (5 \times 99 \text{ kg}) - (5 \times 13,5 \text{ kg}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kg}$.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = -240$ livres. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (12 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kg}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 livres). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\,400 - 440 - 900 = 60$ livres. À

Transport de charge

présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (9 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 405 = 32 \text{ kg}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.



La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures.

Nota : *Des éléments électriques comme des fusibles ou des relais peuvent avoir un impact sur la traction d'une remorque. Voir **Fusibles** (page 247).*

La capacité de charge de votre véhicule est indiquée en poids, pas en volume. Vous ne pouvez pas nécessairement utiliser tout l'espace disponible lorsque vous chargez votre véhicule ou remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, aux essieux, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces organes avant, pendant et après le remorquage.

Disposition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur le véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds au centre des pneus de remorque gauche et droit.
- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne permettez pas que le poids final du timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10-15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez un support de boule offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule chargé et la remorque sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement incliné vers le bas par rapport au véhicule, vu de côté.

Remorquage

Lors de la conduite avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans le chapitre Transport de charge. Voir **Limite de charge** (page 214).

Vous trouverez également des renseignements dans le **Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque**, disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne

Site Web

<http://www.fleet.ford.com/towing-guides/>

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Nota : Ne dépassez pas le poids de la remorque indiqué dans le tableau ci-dessous correspondant à la configuration de votre véhicule.

Nota : Assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. Ne dépassez pas 1,11 m² (12 pi²).

Nota : Pour une utilisation en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pieds) à partir d'une altitude de 300 mètres (1 000 pieds).

Nota : Certains états exigent l'utilisation de freins de remorque séparés pour les remorques dépassant un poids spécifié. Assurez-vous de consulter les réglementations de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximums de remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule pourrait ne pas inclure le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que son poids maximal ne dépasse pas le poids maximal de remorque indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant :

Remorquage

Groupe motopropulseur	Poids maximal de la remorque
2,3 L GTDI	1000 lb (454 kg)
5 L Ti-VCT	1000 lb (454 kg)

Remorquage

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas de remorque tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule sur au moins 1 600 km (1 000 mi);
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque;
- Prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage;
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien de votre véhicule si vous tractez une remorque. Consultez votre guide d'entretien périodique;
- Si vous utilisez une remorque de location, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Les définitions des termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et sur l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule figurent au chapitre Chargement. Voir **Limite de charge** (page 214).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque.

Attelages

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Répartissez la charge de la remorque de telle sorte que 10 à 15 % de son poids total reposent sur le timon.

Chaînes de sécurité

Nota : *N'attachez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Raccordez toujours les chaînes de sécurité aux dispositifs de fixation de l'attelage de votre véhicule.

Pour attacher les chaînes de sécurité, croisez-les sous le timon de la remorque et laissez suffisamment de jeu pour permettre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT



Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La puissance de freinage de votre véhicule pourrait être insuffisante, ce qui augmenterait fortement le risque de collision.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du système de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non le poids total roulant autorisé.

Remorquage

Feux de remorque

AVERTISSEMENT



Ne branchez jamais le faisceau de câblage des feux d'une remorque aux circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager les circuits électriques et provoquer un incendie. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules tractés. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions de votre combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 113 km/h (70 mph) lors des premiers 800 km (500 mi).
 - Ne démarrez pas en accélérant brusquement.
 - Après avoir parcouru 80 km (50 mi), vérifiez minutieusement l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque;
- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) ou au point mort (N) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et améliorer l'efficacité du climatiseur.
 - En cas de chargement lourd ou de terrain vallonné, désactivez le régulateur de vitesse. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées.
 - Passez à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez en descente sur une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.
 - Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
 - Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque avec votre véhicule. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
 - Évitez le stationnement en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
 1. Tournez le volant de manière à orienter les pneus de votre véhicule dans un sens permettant d'éviter un retour à la circulation.
 2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.

Remorquage

- Placez la boîte de vitesses automatique à la position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle dans une petite vitesse.
- Placez des cales de roue à l'avant et à l'arrière des roues de la remorque. Les cales ne sont pas fournies avec votre véhicule.

Lancement ou récupération d'un bateau ou d'un véhicule nautique personnel

Nota : Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.

Nota : Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.

Lorsque vous reculez sur une rampe en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains composants du véhicule :

- Causant ainsi des dommages internes aux composants;
- Nuisant ainsi à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez l'huile de pont arrière à chaque fois que le pont arrière est immergé dans l'eau. L'eau peut contaminer l'huile de pont arrière, qui ne constitue pas un élément d'inspection d'entretien normal à moins qu'une fuite puisse être présente ou que la réparation d'un autre pont soit nécessaire.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Vous pouvez remorquer à plat (toutes les roues au sol, quelle que soit la configuration du groupe motopropulseur ou de la boîte de vitesses) votre véhicule en panne (sans accès aux chariots porte-roues ou à une remorque de transport de véhicules) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant, donc vous le remorquez en roulant vers l'avant.
- Vous passez au point mort (N). Si vous ne pouvez pas passer au point mort (N), vous devrez peut-être neutraliser la boîte de vitesses. Voir **Boîte de vitesses** (page 164).
- La vitesse maximum est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximum est de 80 km (50 mi).

Remorquage de loisirs

Nota : Réglez le système de chauffage-climatisation en mode de recyclage d'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle. Voir **Climatisation** (page 123).

Remorquage

Respectez les directives qui suivent pour le remorquage d'un véhicule de loisir. Un exemple de remorquage de loisir est le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives visent à éviter que vous n'endommagiez la boîte de vitesses lors d'un remorquage.

Ne remorquez pas votre véhicule avec des roues au sol car cela pourrait endommager la boîte de vitesses ou le véhicule. Il est recommandé de faire remorquer votre véhicule avec les quatre roues soulevées du sol, par exemple à l'aide d'une remorque de transport de véhicules. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas remorquer votre véhicule.

Toit décapotable (Selon l'équipement)

OUVERTURE DU TOIT DÉCAPOTABLE

Lorsque vous utilisez le toit, vous devez d'abord le détacher du pare-brise et utiliser la commande de capote de cabriolet.

Nota : La capote de cabriolet ne fonctionne que si le véhicule est à l'arrêt ou s'il roule à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph). Un carillon retentit, et un message d'avertissement s'affiche sur la planche de bord. Lorsque vous ralentissez, le toit fonctionne.

Nota : Lorsque vous attachez ou détachez la capote de cabriolet, le système audio se met brièvement en sourdine. Cela permet au véhicule d'optimiser la qualité sonore de l'habitacle en fonction de la position de la capote de cabriolet.

Pour détacher la capote de cabriolet :

1. Immobilisez le véhicule. Le contact doit être établi. Pour éviter de décharger de la batterie, laissez le véhicule en marche lors de l'ouverture du toit.
2. Vérifiez le compartiment de rangement de la capote de cabriolet derrière le siège arrière pour vous assurer qu'il est vide. Assurez-vous qu'aucun débris n'est présent sur la surface extérieure de la capote de cabriolet.
3. Déplacez la poignée de verrouillage située au-dessus du rétroviseur intérieur vers le bas, en direction du pare-brise, et faites pivoter la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre pour dégager la capote de cabriolet.



E174571

Les glaces s'ouvrent automatiquement lorsque vous appuyez sur la commande de capote de cabriolet.

Pour ouvrir la capote de cabriolet :

1. Appuyez sur la commande de capote de cabriolet sur la console au pavillon et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que les glaces soient complètement abaissées et que le toit soit complètement rangé.
2. Relâchez la commande de capote de cabriolet.



E174568

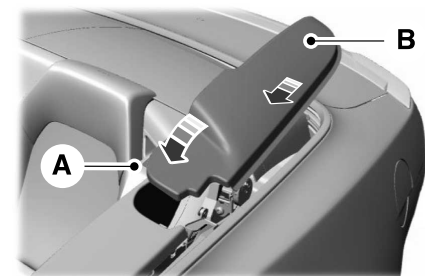
Nota : Ne rangez rien derrière le siège arrière. Les objets dans l'espace de rangement de la capote de cabriolet peuvent briser la lunette arrière lorsque vous ouvrez le toit.

Toit décapotable (selon l'équipement)

Nota : Le fait d'ouvrir la capote lorsqu'elle est mouillée peut entraîner l'apparition de moisissures.

Utilisation des couvre-bagages

Votre capote de cabriolet comporte également deux couvre-bagages, un pour chaque côté du véhicule. Ces couvre-bagages se rangent dans le coffre.



E205441

- A. Bord d'attaque.
- B. Bord latéral.

Après l'ouverture de la capote de cabriolet, placez les couvre-bagages entre le toit et la moulure de garniture de votre véhicule :

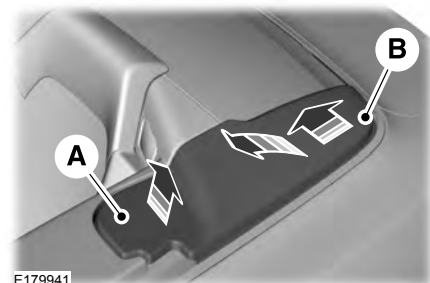
1. Insérez A sous la garniture.
2. Lorsque A est sous la fente de la garniture, orientez B vers le bas de façon à ce que les bords se glissent sous la moulure environnante et se fixent en place entre les bords de la garniture.
3. Répétez les étapes 1 et 2 de l'autre côté du véhicule pour installer le deuxième couvre-bagages.

FERMETURE DU TOIT DÉCAPOTABLE

La fermeture du toit décapotable s'effectue en trois étapes : retirez les deux couvre-bagages, appuyez sur la commande de toit décapotable, puis fermez la fermeture.

Pour enlever les couvre-bagages :

1. Faites glisser B vers le centre du véhicule pour dégager les bords de la garniture environnante.
2. Soulevez B puis tirez la pièce pour dégager A de la garniture.
3. Répétez les étapes 1 et 2 de l'autre côté du véhicule.
4. Veillez à ranger les deux pièces dans le coffre.



E179941

Nota : Le toit décapotable ne fonctionne que si le véhicule est à l'arrêt ou s'il roule à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph). Un carillon retentit et un message d'avertissement apparaît sur la planche de bord. Lorsque vous ralentissez, le toit fonctionne.

Toit décapotable (Selon l'équipement)

Nota : Retirez les couvre-bagages afin de pouvoir fermer le toit, sinon un carillon retentit et un message d'avertissement apparaît sur la planche de bord. Retirez et rangez les couvre-bagages, puis appuyez de nouveau sur la commande du toit décapotable.

Nota : Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez le toit décapotable, la chaîne audio se met brièvement en sourdine. Cela permet au véhicule d'optimiser la qualité sonore de l'habitacle en fonction de la position du toit décapotable.

Pour fermer le toit décapotable :

1. Immobilisez complètement votre véhicule et veillez à mettre le contact. Pour éviter de décharger de la batterie, nous recommandons de laisser le véhicule en marche lors de l'ouverture du toit.
2. Appuyez sur la commande de toit décapotable et maintenez-la enfoncée. Lorsque la poignée de fermeture du toit décapotable est à portée de main, veillez à ce qu'elle soit en bas et faites-la pivoter dans le sens des aiguilles d'une montre pour que la fermeture soit en position complètement ouverte. Laissez enfoncée la commande de toit décapotable jusqu'à ce que les glaces s'abaissent complètement et que le toit se déplie et progresse vers la traverse du pare-brise.
3. Une fois le toit parfaitement aligné avec la traverse du pare-brise, relâchez la commande de toit décapotable.



E174568

La dernière opération de fermeture du toit décapotable consiste à verrouiller la fermeture.

Pour verrouiller la fermeture sur le toit décapotable :

1. Tirez vers le bas la poignée de verrouillage et faites-la pivoter dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour fixer le toit décapotable.
2. Une fois le toit décapotable complètement fixé, poussez la poignée de verrouillage vers le haut en position rabattue pour verrouiller la fermeture.



E178453

Nota : Si le toit reste ouvert pendant une période prolongée ou si la température est basse, le matériau du toit peut légèrement rétrécir. Si cela se produit, tirez sur la poignée de verrouillage pour fixer le toit.

Conseils de conduite

RODAGE

Pneus

Les pneus neufs doivent être rodés pendant environ 500 km (300 mi). Pendant cette période, vous ferez peut-être l'expérience de différentes situations de conduite.

Freins et embrayage

Si possible, évitez une forte application des freins et d'embrayage pour la première fois 150 km (100 mi) dans la ville et pour la première fois 1 500 km (1 000 mi) sur l'autoroute.

Moteur

Évitez de conduire trop vite pendant les premiers 1 500 km (1 000 mi). Changez fréquemment de vitesse et passez aux rapports supérieurs à faible régime. Ne forcez pas le moteur.

RENDEMENT RÉDUIT DU MOTEUR

AVERTISSEMENT



Si vous continuez de conduire votre véhicule lorsque le moteur surchauffe, le moteur pourrait s'arrêter de façon imprévisible. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Si l'aiguille de l'indicateur de température d'eau s'approche de la position limite supérieure, le moteur surchauffe. Voir **Jauges** (page 93).

Vous ne devez conduire votre véhicule que sur une courte distance si le moteur surchauffe. La distance que vous pouvez parcourir dépend de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières. Le moteur continue de fonctionner quelques instants à puissance limitée.

Si la température du moteur continue d'augmenter, l'alimentation du moteur en carburant diminue. Le système de climatisation est désactivé et le motoventilateur de refroidissement du moteur fonctionne sans arrêt.

1. Diminuez progressivement la vitesse et immobilisez votre véhicule dès que les conditions de sécurité le permettent.
2. Coupez le moteur immédiatement pour éviter de l'endommager gravement.
3. Attendez que le moteur refroidisse.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 262).
5. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.

Conseils de conduite

- Groupez vos sorties pour faire vos courses et évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents. (Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile).
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à vitesse raisonnable.
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles.
- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est dérégulée.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR TEMPS FROID

Le fonctionnement de certains composants et systèmes peut être affecté lorsque la température ambiante est inférieure à -25°C (-13°F).

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT



Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Nota : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. Ne traversez jamais d'eau dont le niveau est plus élevé que la partie inférieure du bas de caisse avant de votre véhicule.



E176360


Conseils de conduite


Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :


- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;
- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.


COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS


 Utilisez un tapis protecteur adapté au contour du plancher avant de votre véhicule et qui n'obstrue pas l'espace pour les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

 Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

 Fixez le tapis aux deux dispositifs de retenue de sorte qu'il ne puisse pas glisser et interférer avec les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

 Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci pourrait provoquer l'interférence du tapis avec l'actionnement des pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Assurez-vous toujours que des objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.



E142666

Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Nota : Vérifiez régulièrement les tapis pour s'assurer qu'ils sont bien fixés.

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service est indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Le service est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 8 L (2 gal) d'essence ou 20 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage — disponible jusqu'à 30 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.

- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi).
- L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour les propriétaires de véhicules aux États-Unis qui ont besoin d'une assistance routière, composez le 1-800-241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des informations sur le remboursement, les propriétaires de véhicules aux États-Unis peuvent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme s'applique au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Les clients canadiens qui nécessitent l'assistance dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter à la section couverture de votre guide de garantie, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation lorsque le véhicule est arrêté, la batterie se décharge. Par conséquent, il se peut que l'alimentation ne soit pas suffisante pour redémarrer le véhicule.



La commande de feux est située sur la planche de bord. Utilisez vos feux de détresse lorsque votre véhicule est en panne et qu'il présente des dangers pour les autres usagers de la route.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur le bouton pour les éteindre.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

Nota : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que le véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Nota : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un technicien autorisé.

La pompe d'alimentation coupe l'alimentation en carburant du moteur en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule.

1. Appuyer sur le bouton **START/STOP** pour arrêter votre véhicule.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le **START/STOP** bouton pour démarrer votre véhicule.
3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** pour arrêter votre véhicule.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le véhicule en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche **START/STOP**, ou appuyez sur le bouton **START/STOP** sans enfoncer la pédale de frein.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Par conséquent, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous impérativement le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Préparation du véhicule

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer.

Nota : Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Nota : N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.

Dépannage

Nota : Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Branchement des câbles volants

AVERTISSEMENTS

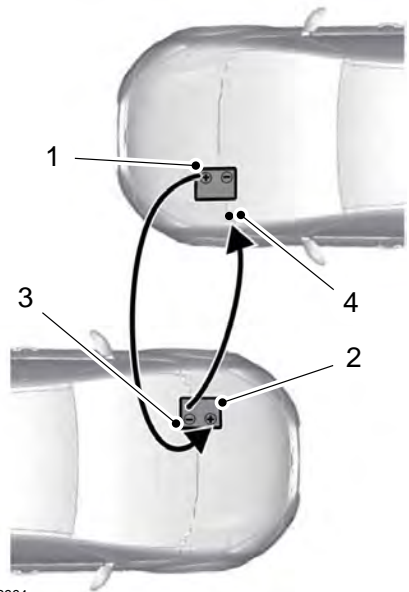


Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée.

Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.



N'utilisez pas les canalisations de carburant, les couvercles de la soupape du moteur, les bras d'essuie-glace de pare-brise, le collecteur d'admission ou le crochet de capot comme points de masse.

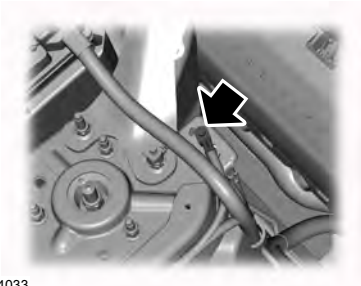


E142664

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

Dépannage



E204033

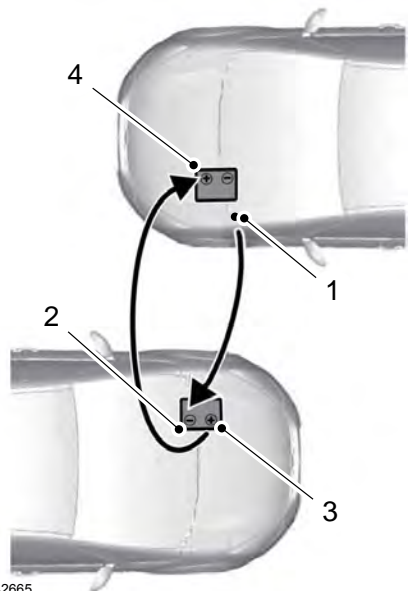
Nota : Pour raccorder votre véhicule à la masse, vous pouvez utiliser le point de branchement en option, illustré ci-dessus.

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Lorsque le moteur du véhicule en panne est redémarré, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes de plus avant de débrancher les câbles volants.

Retrait des câbles volants

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.



E142665

1. Débranchez le câble volant négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
5. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

Dépannage

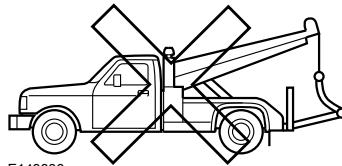
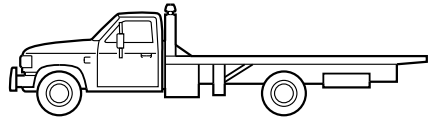
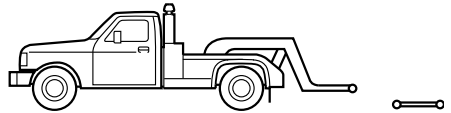
SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy) ou pour déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- Vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- Vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- La batterie de votre véhicule est déchargée.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre fournisseur de service d'assistance routière si vous êtes abonné à un programme d'assistance routière.

Nous recommandons l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Vous pourriez endommager votre véhicule s'il est remorqué d'une manière inappropriée, ou par tout autre moyen.

Dépannage

Les roues arrière doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'avant au moyen d'un cadre de levage. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

Les roues avant doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'arrière au moyen d'un cadre de levage. Cela évite les dommages au bouclier avant.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.owner.ford.com

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaire aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

Site Web
www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance à la clientèle

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures

de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première éventualité :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées, OU
2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU

Assistance à la clientèle

3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessus, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

Assistance à la clientèle

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb ou du carburant diesel à teneur en soufre adéquate.

Si vous ne pouvez pas trouver le carburant recommandé pour votre véhicule, communiquez avec notre Centre de relation avec la clientèle.

Assistance à la clientèle

L'utilisation d'un carburant inapproprié sans conversion dans votre véhicule peut réduire l'efficacité de vos dispositifs antipollution, provoquer des cliquetis ou des dommages graves au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut également rendre plus difficile le retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, Puerto Rico, l'Amérique centrale, les Caraïbes, Israël et le Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, communiquez avec le Centre d'aide à la clientèle correspondant.

FORD MOTOR COMPANY

Centre de relation avec la clientèle dans :

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Asie-Pacifique	s.o.	s.o.	apemrc@ford.com
Caraïbes et Amérique du Sud	+1 313 594 4857	-	expcac@ford.com
Moyen-Orient	Ford 80004443673	971 4 3327 266	menacac@ford.com
	Lincoln 80004441067		
	EAU 80004441066		
	Arabie Saoudite 8008443673		
	Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain en Arabie saoudite 800850078		
Porto Rico et É.-U. Îles vierges	+1-800-841-3673	s.o.	prcac@ford.com
Afrique du Sud du Sahara	+1-313-594-4857	s.o.	ssacrc@ford.com
Corée du Sud	+63-2-717-6410	s.o.	infokr1@ford.com ou infokr@lincoln.com

Assistance à la clientèle

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des endroits énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Trade Services par courriel à l'adresse : expcco@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, l'Agence

Assistance à la clientèle

fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA), appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue,
Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada

Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiculesafety/reporting-defects-motor-vehicles.html (Anglais)
Site Web	http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/signaler-defauts-vehicules-automobiles.html (Français)
Téléphone	1-800-333-0510

Coordonnées de Ford Canada

Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1-800-565-3673

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



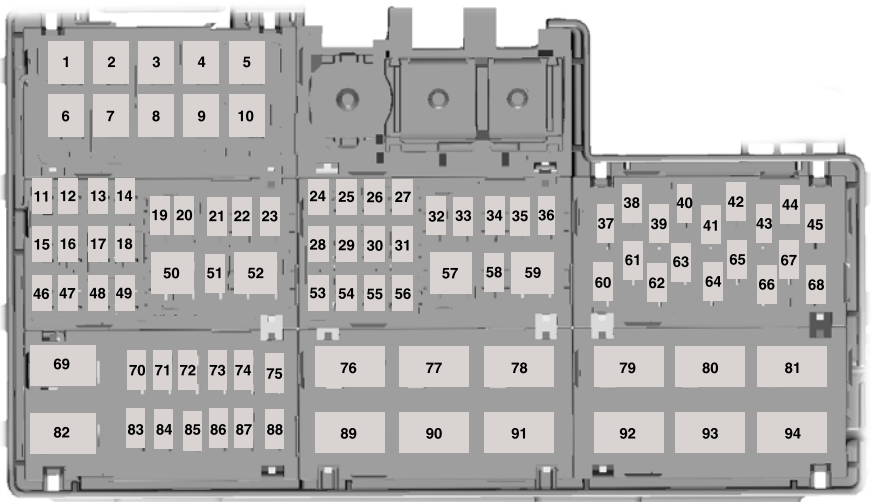
Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles à haute intensité.



Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux systèmes électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si la batterie est débranchée, puis rebranchée, il est nécessaire de réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 269).



E174563

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible	Composants protégés
1	—	Non utilisé.
2	—	Non utilisé.
3	30 A ¹	Ventilateur électronique 1.
4	40 A ¹	Ventilateur électronique 3.
5	50 A ¹	Pompe du système de freinage automatique.
6	50 A ¹	Module de commande sur carrosserie.
7	60 A ¹	Module de commande sur carrosserie.
8	50 A ¹	Module de commande sur carrosserie.
9	40 A ¹	Dégivreur de lunette arrière.
10	40 A ¹	Moteur de ventilateur.
11	30 A ²	Glace avant gauche.
12	30 A ²	Siège conducteur.
13	30 A ²	Siège passager.
14	30 A ²	Module de siège à régulation de température.
15	20 A ²	Moteur de capote de cabriolet.
16	—	Non utilisé.
17	20 A ²	Moteur de capote de cabriolet.
18	—	Non utilisé.
19	20 A ³	Relais de verrouillage de la colonne de direction.
20	10 A ³	Contacteur des feux de freinage.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible	Composants protégés
21	20 A ³	Avertisseur sonore.
22	10 A ³	Relais de module de commande du groupe motopropulseur.
23	10 A ³	Embrayage de climatiseur.
24	30 A ²	Module de qualité de tension.
25	—	Non utilisé.
26	25 A ²	Moteur d'essuie-glace de pare-brise.
27	—	Non utilisé.
28	30 A ²	Soupape du système de freinage automatique.
29	—	Non utilisé.
30	30 A ²	Solénoïde de démarreur.
31	—	Non utilisé.
32	10 A ³	Bobine de relais de verrouillage.
33	15 A ³	Contact-démarrage (sauf GT350).
	20 A ³	Phare avec lampe à décharge côté gauche (GT350 seulement).
34	15 A ³	Soupapes d'échappement.
35	20 A ³	Phare avec lampe à décharge côté droit (GT350 seulement).
36	10 A ³	Capteur d'alternateur.
37	—	Non utilisé.
38	20 A ³	Alimentation du véhicule 1.
39	—	Non utilisé.
40	20 A ³	Alimentation du véhicule 2.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible	Composants protégés
41	15 A ³	Injecteurs.
42	15 A ³	Alimentation du véhicule 3.
43	—	Non utilisé.
44	15 A ³	Alimentation du véhicule 4.
	30 A ³	Bobines d'allumage (GT350 uniquement).
45	—	Non utilisé.
46	20 A ²	Pompe de différentiel.
47	—	Non utilisé.
48	30 A ²	Pompe d'alimentation 2.
49	30 A ²	Pompe d'alimentation.
50	—	Relais de verrouillage de la colonne de direction.
51	—	Non utilisé.
52	—	Relais d'avertisseur sonore.
53	20 A ²	Allume-cigare.
54	20 A ²	Prise de courant auxiliaire.
55	25 A ²	Ventilateur électronique 2.
56	—	Non utilisé.
57	—	Relais d'embrayage de climatisation.
58	—	Non utilisé.
59	—	Relais de soupapes d'échappement.
60	5 A ³	Module de commande du groupe motopropulseur.
61	—	Non utilisé.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible	Composants protégés
62	5 A ³	Contacteur d'allumage des freins antiblo-cage.
63	—	Non utilisé.
64	5 A ³	Direction assistée à commande électro-nique.
65	—	Non utilisé.
66	5 A ³	Système d'information sur les angles morts. Caméra de recul. Bobines de relais de compresseur de climatisation. Module des fonctions dynamiques du véhicule.
67	—	Non utilisé.
68	10 A ³	Contacteur de réglage des phares.
69	—	Relais de prise de courant auxiliaire.
70	10 A ³	Rétroviseurs extérieurs chauffants.
71	—	Non utilisé.
72	5 A ³	Module du capteur de pluie.
73	—	Non utilisé.
74	5 A ³	Débitmètre d'air massique.
75	—	Non utilisé.
76	—	Relais de dégivrage de lunette arrière.
77	—	Relais de ventilateur à commande électro-nique 2.
78	—	Relais de contact/démarrage.
79	—	Non utilisé.
80	—	Relais d'essuie-glace.
81	—	Relais de solénoïde du démarreur.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible	Composants protégés
82	—	Relais de module de commande du groupe motopropulseur.
83	—	Non utilisé.
84	—	Non utilisé.
85	—	Non utilisé.
86	—	Non utilisé.
87	—	Non utilisé.
88	—	Non utilisé.
89	—	Relais de ventilateur électronique 1.
90	—	Relais de pompe de différentiel.
91	—	Relais de ventilateur électronique 3.
92	—	Relais de moteur de ventilateur.
93	—	Relais de pompe d'alimentation 2.
94	—	Relais de pompe d'alimentation.

¹Fusibles JCASE.

²Fusibles MCASE.

³Microfusibles.

Porte-fusibles de l'habitacle

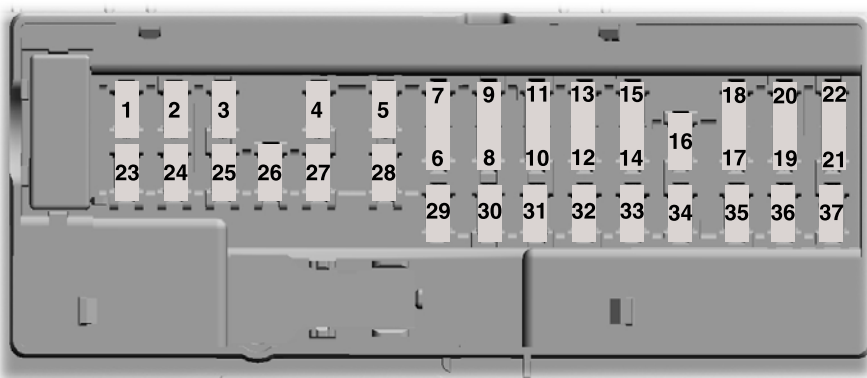
Le porte-fusibles se situe sur le côté droit du plancher côté passager, derrière un panneau de garniture et une carte de code de clé en plastique.

Pour retirer le panneau de garniture, soulevez-le des crochets de verrouillage arrière tout en le tirant vers vous et en le basculant sur le côté. Pour le remettre, alignez les pattes de blocage sur les rainures du panneau, mettez le panneau en place et appuyez pour fermer.

Pour atteindre le porte-fusibles, retirez tout d'abord la carte de code de clé.

Après avoir remplacé un fusible, remettez la carte de code de clé à sa position d'origine. Pour remettre le panneau de garniture, alignez les pattes de blocage sur les rainures du panneau, posez le panneau en place et appuyez pour fermer.

Fusibles



E174564

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible	Composants protégés
1	—	Non utilisé.
2	7,5 A	Module de mémoire de rétroviseur électrique (côté conducteur). Module de siège à réglage mémorisé.
3	20 A	Déverrouillage de la console du conducteur.
4	—	Non utilisé.
5	20 A	Amplificateur de graves.
6	—	Non utilisé.
7	—	Non utilisé.
8	—	Non utilisé.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible	Composants protégés
9	—	Non utilisé.
10	5 A	Système télématique.
11	—	Non utilisé.
12	7,5 A	Module de chauffage et climatisation.
13	7,5 A	Module de passerelle. Module de commande de colonne de direction. Tableau de bord.
14	10 A	Module d'alimentation électronique.
15	10 A	Module de passerelle.
16	15 A	Ouverture du coffre.
17	5 A	Alarme sonore alimentée par batterie.
18	5 A	Module de détection d'intrusion.
19	7,5 A	Module d'alimentation électronique.
20	7,5 A	Module de commande des phares.
21	5 A	Sonde de température et d'humidité d'habitacle. Caméra avant.
22	5 A	Inutilisé (pièce de rechange).
23	10 A	Commutateurs. Lève-glaces électriques. Rétroviseur.
24	20 A	Verrouillage/déverrouillage centralisé.
25	30 A	Module des fonctions dynamiques du véhicule.
26	30 A	Moteur de lève-glace avant droit (module de distribution électrique).
27	30 A	Amplificateur.
28	20 A	Module de carrosserie auxiliaire.
29	30 A	Moteur de lève-glace arrière gauche.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible	Composants protégés
30	30 A	Moteur de lève-glace arrière droite.
31	—	Non utilisé.
32	10 A	Système d'entrée sans clé à télécommande. Affichage multifonction. SYNC. Module de positionnement GPS. Jauges.
33	20 A	Chaîne audio.
34	30 A	Bus de contact-démarrage.
35	5 A	Inutilisé (pièce de rechange).
36	15 A	Module de carrosserie auxiliaire.
37	20 A	Module de volant de direction chauffant

REMPACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

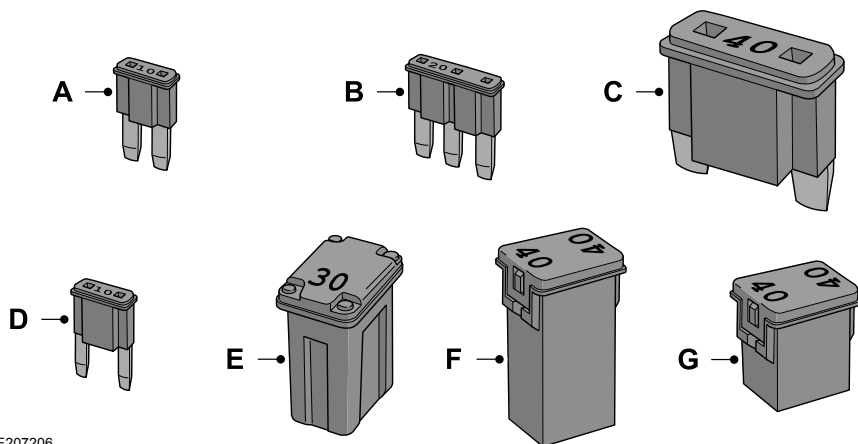


E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Fusibles

Types de fusibles



E207206

Référence	Type de fusible
A	Micro 2
B	Micro 3
C	Maxi
D	Mini
E	Boîtier en M
F	Boîtier en J
G	Boîtier en J à profil bas

Entretien

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot

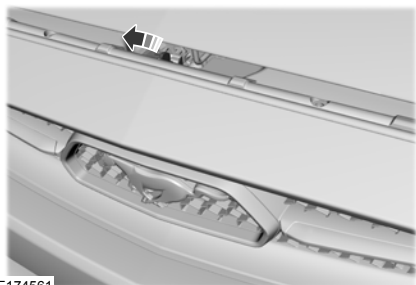


E142457

1. Dans l'habitacle, tirez la commande d'ouverture du capot située à gauche sous la planche de bord.

Entretien

2. Soulevez légèrement le capot.



E174561

3. Libérez la fermeture de capot en poussant sur le levier de déverrouillage secondaire situé sur le côté gauche.



E256471



4. Ouvrez le capot. Soutenez le capot à l'aide de la béquille.

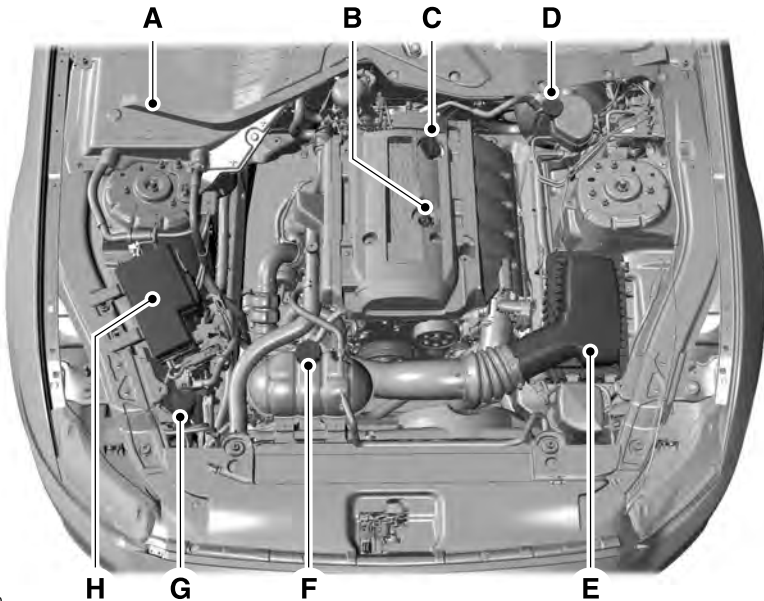
Fermeture du capot

1. Retirez la béquille de capot du taquet et fixez-la correctement dans son attache.
2. Abaissez le capot et laissez-le tomber sous son propre poids les derniers 20–30 cm (8–12 po).

Nota : Assurez-vous que le capot est correctement fermé.

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 2.3L ECOBOOST™

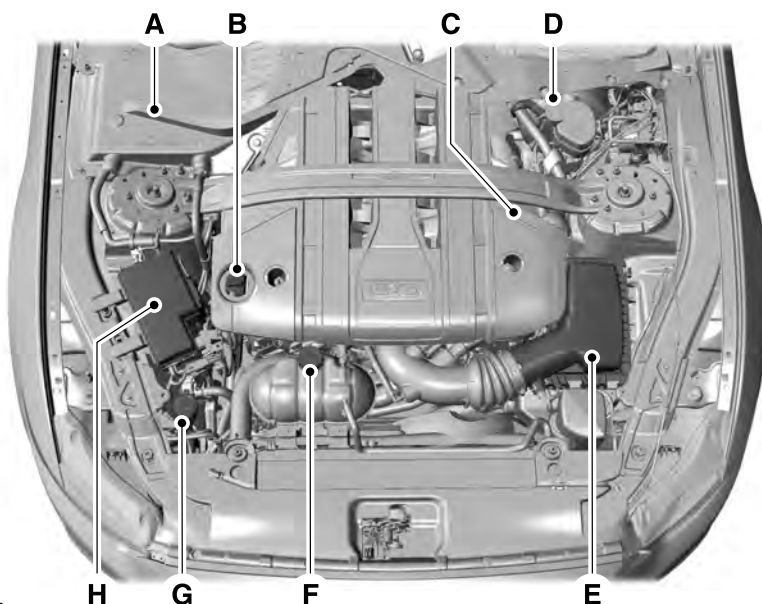


E174450

- A Batterie (masquée). Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 269).
- B Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 261).
- C Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 261).
- D Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 268).
- E Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 276).
- F Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 262).
- G Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 269).
- H Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 247).

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 5.0L



E250052

- A. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 269).
- B. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 262).
- C. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 261).
- D. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 268).
- E. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 276).
- F. Réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 262).
- G. Réservoir de liquide lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 269).
- H. Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 247).

JAUGE D'HUILE MOTEUR



E161560

A MIN
B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Pour vérifier le niveau d'huile moteur avec constance et précision, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou de point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
4. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile. Une vérification du niveau d'huile moteur trop tôt après avoir arrêté le moteur peut fausser la lecture.
5. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 257).
6. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Voir **Aperçu sous le capot** (page 259).
7. Remettez la jauge en place, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 261).
8. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum. S'il est au repère minimum, faites l'appoint dès que possible. Voir **Capacités et spécifications** (page 330).
9. Si le niveau d'huile est approprié, remettez la jauge en place et bien à fond.

Nota : Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.

Nota : Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.

Nota : Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENT



Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

1. Nettoyez autour du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 259). Tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.
3. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux exigences de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 330). Il faudra peut-être un entonnoir pour verser l'huile moteur dans l'orifice.
4. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile.
5. Si le niveau d'huile est approprié, remettez la jauge en place et bien à fond.

6. Remettez le bouchon de remplissage d'huile moteur en place. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.

Nota : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.*

Nota : *Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.*

Nota : *Essuyez immédiatement tout écoulement avec un chiffon absorbant.*

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.



Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 500).

Entretien

Nota : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.

Maintenir la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34°C (-29°F) et -37°C (-35°F). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration de ce dernier.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Veillez à ne pas verser de liquide de refroidissement dans le réservoir de lave-glace de pare-brise ou du lave-glace de pare-brise dans le réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Des dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications pour éviter de boucher les petites voies de passage du circuit de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 325). Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Un mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer des dommages sur le moteur ou les composants du circuit de refroidissement et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 325). L'utilisation d'eau qui n'a pas été désionisée peut contribuer à la formation de dépôts, à la corrosion et au colmatage des petites voies du circuit de refroidissement.

Nota : Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et modèles peuvent ne pas être conformes aux prescriptions de Ford et endommager le circuit de refroidissement. Des dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez le bouchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 325).

Entretien

3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Refermez le bouchon de remplissage de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.
5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois. L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

Nota : *Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est translucide et non contaminé, le changement de couleur n'indique ni une dégradation du liquide de refroidissement, ni la nécessité de vidanger le circuit ou de le rincer ou de remplacer le liquide de refroidissement.*

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. Vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyer chimiquement le circuit de liquide de refroidissement.
3. Remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool
- Méthanol
- Saumure
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Mettez au rebut le liquide de refroidissement usagé de façon appropriée. Suivre les règlements et normes de la collectivité en matière de recyclage et de mise au rebut des liquides d'automobile.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et peut endommager le moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Vous pouvez baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés doivent utiliser un liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Conformément au guide d'entretien périodique, le liquide de refroidissement doit être vidangé à des intervalles de kilométrage spécifiques. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 325).

Refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale



Si le moteur commence à surchauffer, le thermomètre de liquide de refroidissement passe dans la zone rouge :



Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance routière, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance routière.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.

4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente.

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide de refroidissement baisse.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur peut temporairement atteindre un niveau élevé lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles, par exemple dans une montée raide ou longue ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pivote vers la zone rouge et un message peut apparaître dans l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une réduction de la vitesse du véhicule causée par une puissance de moteur réduite afin de gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de

Entretien

charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Si cela se produit, il n'est pas nécessaire d'arrêter le véhicule. Vous pouvez continuer à rouler.

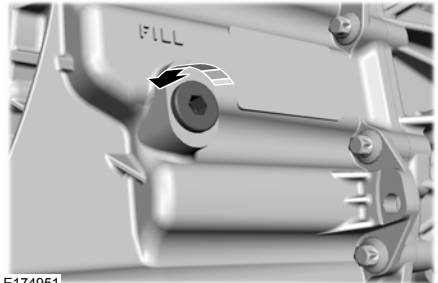
La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Serrez complètement le frein de stationnement et amenez le levier sélecteur en position stationnement (P) ou point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.
4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

CONTRÔLE D'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

1. Nettoyez le bouchon de remplissage. Le bouchon de remplissage se trouve sur le côté droit de la boîte de vitesses.



E174951

2. Retirez le bouchon de remplissage.
3. Le niveau correct d'huile est 0–3 mm (0,0–0,1 po) sous le rebord inférieur de l'orifice de remplissage.
4. Ajoutez de l'huile par l'orifice de remplissage.
5. Reposez le bouchon de remplissage.
6. Serrez le bouchon de remplissage jusqu'à ce qu'une forte résistance se fasse sentir.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 325).

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Si nécessaire, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 500).

Entretien

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Consultez les informations d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification et de vidange de l'huile. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile de boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. Ces produits peuvent affecter le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins.

L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.

AVERTISSEMENTS



Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement pourrait compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.



E170684

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 325).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE D'EMBRAYAGE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Les circuits d'embrayage et de freins utilisent le même réservoir de liquide. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 268).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y a aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT



Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 325).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REMPACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et de causer ainsi des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

Entretien

AVERTISSEMENTS



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique.

Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.



Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. La dépose des câbles de batterie d'une seule batterie ne débranche pas le système électrique de votre véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de batterie. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft qui n'exige normalement aucun ajout d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Nota : *Veillez à remettre le couvercle ou l'écran de protection en place une fois le nettoyage ou le remplacement de la batterie effectué.*

Nota : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie basse tension. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Dans le cas des véhicules à carburant mixte, il faut aussi reprogrammer la teneur en éthanol du carburant afin d'optimiser la conduite et le rendement.

Pour rétablir les paramètres, procédez ainsi :

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez la pédale de frein et démarrez le véhicule.

- Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, complétez les étapes suivantes : Réinitialisez la montre. Réinitialisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 89). Réinitialisez les pré réglages de la station de radio. Voir **Chaîne audio** (page 342).
- Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
- Roulez sur au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne complètement ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant.

Nota : *Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquière de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.*

Nota : *Dans le cas des véhicules à carburant mixte alimentés avec de l'éthanol E85, le moteur pourrait démarrer difficilement ou ne pas démarrer et des problèmes de comportement du moteur pourraient survenir jusqu'à la réacquisition des paramètres d'ajustement du carburant et de teneur en éthanol.*

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écoresponsable. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge et un démarrage rapide.

Système de gestion de batterie

(Selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système désactive temporairement certains systèmes électriques afin de protéger la batterie.

Les systèmes compris sont les suivants :

- Lunette arrière chauffante.
- Sièges chauffants.
- Régulation de la température.
- Volant chauffant.
- Chaîne audio.
- Système de navigation.

Un message peut s'afficher dans l'écran d'information pour vous avertir que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie (BMS) exige huit heures de temps de sommeil du véhicule pour réapprendre l'état de charge de la batterie. Pendant ce temps, votre véhicule doit rester entièrement verrouillé avec le contact coupé.

Nota : *Avant de réapprendre l'état de charge de la batterie, le système de gestion de batterie peut temporairement désactiver certains systèmes électriques.*

Entretien

Installation des accessoires électriques

Pour préserver le bon fonctionnement du système de gestion de batterie (BMS), ne branchez pas la masse d'un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie. Ceci peut fausser les mesures de diagnostic de l'état de la batterie et provoquer le mauvais fonctionnement du système.

Nota : Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



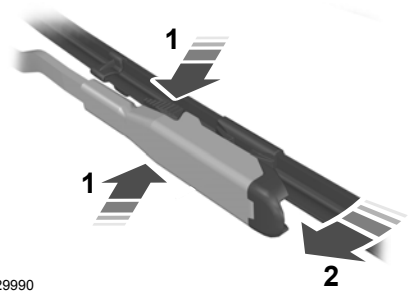
E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REMPACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

1. Tirez le bras et le balai d'essuie-glace pour les écarter de la glace et pressez les languettes de verrouillage.



E129990

2. Tournez le balai d'essuie-glace et retirez-le.
3. Placez le nouveau balai sur le bras d'essuie-glace et appuyez jusqu'au déclic.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour en optimiser la performance.

L'efficacité des essuie-glaces peut être améliorée en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Voir **Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace** (page 282).

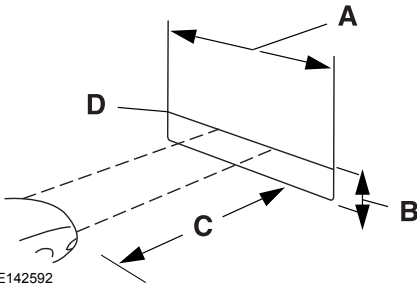
RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical des phares

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés en usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.

Entretien

Cible de faisceau des phares



E142692

- A 2,4 mètres (8 pieds)
- B Hauteur du centre du phare au sol
- C 7,6 mètres (25 pieds)
- D Ligne de référence horizontale

Réglage vertical des phares

1. Garez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 m (25 pi).
2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare (indiqué par un cercle de 3 millimètres sur la glace) et tracez sur le mur vertical ou l'écran (à l'aide de ruban-cache, par exemple) un trait de repère horizontal à cette hauteur, sur une largeur de 2,4 mètres (8 pieds).

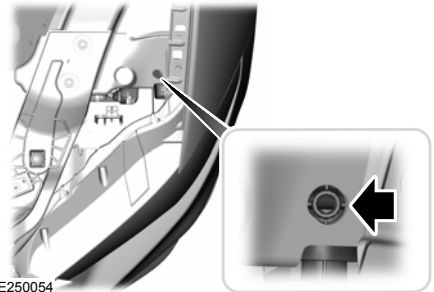
Nota : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer l'autre phare.

3. Allumez les feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrez le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.



E142465

4. Sur le mur ou sur l'écran, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, réglez le phare.



E250054

5. Localisez le dispositif de réglage vertical de chaque phare. Tournez la vis de réglage dans un sens ou dans l'autre avec un tournevis cruciforme n°2 pour régler le phare dans le sens vertical.
6. Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 7.
7. Fermez le capot et éteignez les phares.

Entretien

Réglage horizontal des phares

Votre véhicule ne nécessite pas le réglage du faisceau horizontal. En présence d'une anomalie, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

REMPACEMENT D'UNE AMPOULE

Condensation dans les blocs optiques

Les éléments d'éclairage extérieurs sont ventilés afin de permettre l'adaptation aux changements de pression normaux. La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans un bloc optique par les trous d'aération, de la condensation peut s'y former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée se dissipe et s'échappe par les événements. Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- Fine buée sans traînées, traces d'écoulement ou gouttelettes.
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la lentille.

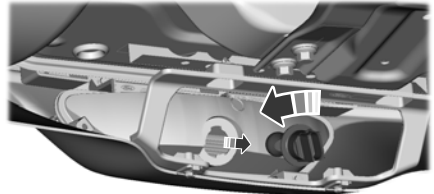
Exemples d'humidité inacceptable :

- Accumulation d'eau dans le phare.
- Présence de gouttelettes d'eau, traînées d'écoulement ou traces à l'intérieur de la lentille.

Si l'une des situations d'humidité inacceptable ci-dessus se produit, contactez un concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules de feu de recul

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position arrêt.
2. Localisez l'ampoule de feu de recul sous le pare-chocs arrière de votre véhicule. L'ampoule est accessible par l'arrière du pare-chocs.
3. Tirez sur le connecteur pour le débrancher de l'ampoule.



E177487

4. Tournez l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

Feux à DEL

Les feux à DEL ne sont pas remplaçables. Contactez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Les feux suivants sont à DEL :

- Phares.
- Feu arrière.
- Feu de freinage.
- Antibrouillard avant.
- Feu de position latéral avant.
- Feu de jour.
- Feu de freinage central en hauteur.
- Indicateur de direction avant.
- Clignotant arrière.
- Lampe de plaque d'immatriculation.

Entretien

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du

Nord ou la mention « E » pour l'Europe, qui assurent un bon rendement du phare, une puissance du faisceau lumineux adéquate ainsi qu'une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Nom commercial
Phares	DEL
Feux de stationnement avant et clignotants	DEL
Feu de position latéral avant	DEL
Antibrouillard avant	DEL
Feu arrière, feu de freinage et clignotant*	DEL
Feu de position latéral arrière	194
Troisième feu de freinage*	DEL
Feux de recul	3156 ou 3157
Lampe de plaque d'immatriculation*	DEL
Plafonnier et lampe de lecture	W5W
Boîte à gants et lampe d'aire de chargement	W5W
Faites remplacer les ampoules de la planche de bord par un concessionnaire autorisé.	
*Demandez à votre concessionnaire autorisé de remplacer l'ampoule.	

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT



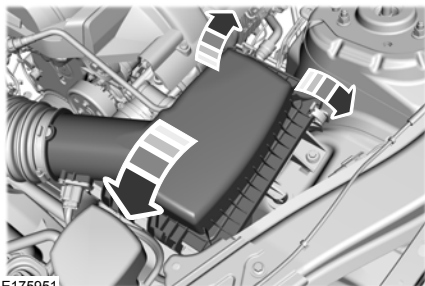
Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Nota : *L'emploi d'un élément filtrant inadéquat peut entraîner de graves dommages au moteur. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.*

Utilisez uniquement le filtre à air de rechange recommandé. Voir **Pièces Motorcraft** (page 326).

Pour les véhicules équipés d'un moteur EcoBoost : lors de l'entretien du filtre à air, il est important qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur et le turbocompresseur.

Remplacez l'élément filtrant aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 500).



1. Détachez les deux fixations qui maintiennent le couvercle du boîtier de filtre à air.

2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez l'élément filtrant du boîtier du filtre à air.
4. Essuyez le boîtier et le couvercle du filtre à air pour vous assurer qu'aucune saleté ou débris ne pénètre dans le moteur et garantir l'étanchéité de l'ensemble.
5. Installez un élément filtrant neuf. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Cela pourrait endommager le filtre et permettre l'entrée d'air non filtré dans le moteur si le filtre n'était pas bien en place.
6. Remettez le couvercle du boîtier de filtre à air en place.
7. Engagez les fixations de maintien du couvercle du boîtier de filtre à air sur le boîtier de filtre à air.

Utilisation sur circuit

AVERTISSEMENT



Track Apps™ est exclusivement réservé à une conduite sur circuit.

N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule et accroître les risques de blessures graves et de dommages.

Changez l'huile conformément à l'événement prévu, qu'il s'agisse d'une course ou d'un autre événement sur piste :

- 2,3 L : remplacez pas de l'huile moteur 5W-50. Après l'événement, vidangez l'huile et remplissez d'huile 5W-30. Voir **Capacités et spécifications** (page 330).
- 5,0 L : remplacez pas de l'huile moteur 5W-30. Après l'événement, vidangez l'huile et remplissez d'huile 5W-20. Voir **Capacités et spécifications** (page 335).

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile moteur durant l'événement. Maintenez le niveau d'huile moteur près du repère MAX. sur la jauge d'huile moteur. Voir

Vérification de l'huile moteur (page 261).

Track Apps™

Cette fonctionnalité utilisant l'écran d'information présente plusieurs options de menu pour enregistrer et optimiser vos résultats sur circuit. Voir **Généralités** (page 101).

Nota : *Track Apps™ sont exclusivement réservés à une conduite sur circuit. L'utilisation sous toutes autres conditions de conduite est à éviter.*

Nota : *Vous ne pouvez pas consulter ni supprimer vos résultats sauf si le véhicule est complètement immobile et que la flèche droite du menu d'affichage est inactive. Si votre véhicule n'atteint pas 160 km/h (100 mph) lors du tour de piste, votre écran pourrait ne pas indiquer les résultats de l'intervalle choisi.*

Nota : *Le système d'avertissement de collision se désactive lorsque **Track Apps™** est utilisé ou lorsque vous désactivez votre système de contrôle dynamique de la stabilité.*

Chrono. d'accélération

Affiche le taux d'accélération de votre véhicule pour une vitesse ou une plage de distance donnée.

Accéléromètre

Indique le taux d'accélération ou de décélération du véhicule. Un point se dirige vers la zone d'accélération ou de décélération.

Accélération ou décélération GAUCHE

Lors d'une accélération ou d'une décélération à gauche, le point se dirige vers la droite sur l'accéléromètre.

Accélération ou décélération DROITE

Lors d'une accélération ou d'une décélération à droite, le point se dirige vers la gauche sur l'accéléromètre.

Performances du freinage

Affiche le taux de décélération de votre véhicule pour une plage de vitesse donnée.

Mode échappement

Permet au conducteur de choisir le mode d'échappement du véhicule.

Utilisation sur circuit

Nota : Le paramétrage **Piste Mode échappement** est conçu uniquement pour une utilisation sur circuit et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques. L'utilisation de ce réglage produit davantage de bruit extérieur, ce qui peut contrevenir aux lois et aux règlements provinciaux ou locaux. Le conducteur a l'obligation d'utiliser le véhicule d'une manière qui respecte les exigences provinciales et locales. Utilisez seulement le réglage **Piste Mode échappement** sur un circuit de compétition ou un circuit hors route où un niveau d'émission de bruit par des véhicules élevé est permis.

Chronomètre tour

Vous permet d'enregistrer votre temps de tours sur trois pistes différentes.

Comm. de lancement

Maximise la traction de votre véhicule lors d'un départ arrêté.

Blocage des freins avant

Bloque les freins avant tout en laissant tourner librement les roues arrière.

Option dém.

Permet de sélectionner le type de décompte qu'affiche l'écran d'information avant le début d'un événement.

Écran indiquant l'état

Indique la condition des réglages liés à la performance choisis.

Voir/Effacer résultats

Permet de consulter et de supprimer les derniers résultats sauvegardés de **Chrono**, **d'accélération**, **Performances du freinage** et les résultats de **Meilleur score**.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire, une vaste sélection de produits de nettoyage et de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Produits

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Nom	Spécification
Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft® ZC-42 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft® ZC-15 (É.-U. et Canada)	ESR-M5B194-B
Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A (É.-U. et Canada)	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft® ZC-20 (É.-U.)	ESR-M14P3-A
Shampooing pour moteurs Motorcraft® CXC-66-A (Canada)	
Nettoyant pour cuir et vinyle Motorcraft® ZC-56 (É.-U. et Canada)	WSS-M99P43-B
Nettoyant tout usage Motorcraft® CXC-101 (Canada)	
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® ZC-32-B2 avec agent amérisant (É.-U.)	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F (Canada seulement)	WSS-M14P19-A
Nettoyant Motorcraft® professionnel pour moquettes et tissus ZC-54 (É.-U. et Canada)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Premium CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Détachant Motorcraft® ZC-14 (É.-U.)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol ZC-23 (É.-U.)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft® ZC-37-A (É.-U. et Canada)	

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooining superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les taches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nota : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Nettoyage des phares

Nota : *Ne grattez pas les glaces de phares et n'utilisez pas de matières abrasives, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour les nettoyer.*

Nota : *N'essuyez pas les phares lorsqu'ils sont secs.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation d'autres produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampooining superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

Entretien du véhicule

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F).
- Utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40°.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.
- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Nettoyez régulièrement à l'eau le soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Compartment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Porte-bagages.
- Pare-chocs.
- Poignées de porte grenues.
- Moulures latérales.
- Boîtiers de miroirs.
- Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.

Entretien du véhicule

- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au fonctionnement du sac en cas de collision.

Entretien du véhicule

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyant multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 284).*

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Entretien du véhicule

4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Nota : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- Enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- Nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible;

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- Revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- Produits de nettoyage domestiques;

- Solutions à base d'alcool;
- Solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réparation de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES (Selon l'équipement)

Nota : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Nota : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Nota : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Entretien du véhicule

Nota : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Nota : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.

Entretien du véhicule

- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.

Entretien du véhicule

- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

NETTOYAGE DU TOIT DÉCAPOTABLE (Selon l'équipement)

Enlever toute peluche à l'aide d'un rouleau anti-peluche ou d'un aspirateur avec une brosse à poils doux.

Pour laver une capote en tissu et en vinyle, utilisez un nettoyant protecteur pour capotes de qualité et approuvé.

Nota : *N'utilisez pas de brosses à poils durs, de produits abrasifs ou de produits de nettoyage à usage domestique.*

Nota : *Le jet d'eau sous pression peut provoquer des infiltrations d'eau et endommager les bourrelets d'étanchéité du toit décapotable.*

Nota : *Ne repliez pas le toit décapotable lorsqu'il est mouillé.*

Nota : *Évitez la cire chaude sur les garnitures en vinyle lors du lavage du véhicule.*

TROUSSES DE CARROSSERIE

La distance entre le soubassement de votre véhicule et le sol est inférieure à celle d'autres modèles. Conduisez avec prudence pour éviter d'endommager le véhicule.

Jantes et pneus

GÉNÉRALITÉS

Un autocollant des pressions de gonflage des pneus est placé dans l'encadrement de la porte conducteur.

Vérifiez et corrigez la pression de gonflage sur des pneus froids et à la température ambiante dans laquelle vous prévoyez de conduire le véhicule.

Nota : Vérifiez régulièrement les pressions de gonflage pour optimiser la consommation de carburant.

Nota : Utilisez uniquement les dimensions de jantes et de pneus autorisées. L'utilisation d'autres dimensions pourrait endommager votre véhicule et rendre son homologation non valide.

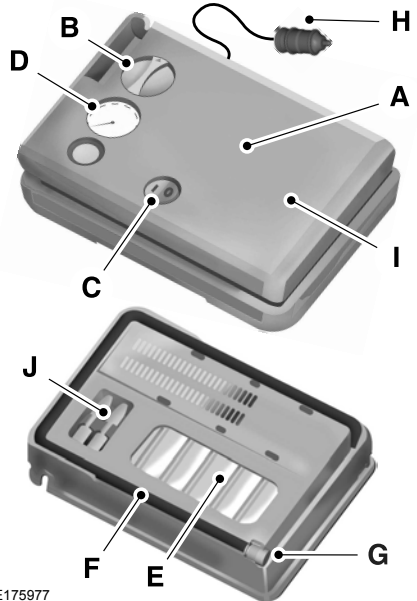
Nota : Si vous montez des pneus d'un diamètre autre que celui utilisé en usine, l'indicateur de vitesse peut indiquer une vitesse inexacte. Conduisez votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour faire reprogrammer le système de commande du moteur.

NÉCESSAIRE DE GONFLAGE DE PNEU À USAGE TEMPORAIRE (Selon l'équipement)

Nota : La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation des pneus. Consultez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants de produit d'obturation.

La trousse se situe sous le plancher de charge du coffre à bagages. La trousse comprend un compresseur pour regonfler le pneu et un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des crevaisons causées par des clous ou autres objets similaires. Cette trousse permet

d'effectuer une réparation temporaire du pneu, ce qui vous donne la possibilité de conduire votre véhicule jusqu'à 200 km (120 mi) à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph) pour atteindre un atelier de réparation de pneu.



E175977

- A Compresseur d'air (à l'intérieur)
- B Sélecteur
- C Bouton marche/arrêt
- D Manomètre à air
- E Bouteille et bidon de produit d'obturation
- F Flexible bivalent : air et réparation.
- G Connecteur de valve de pneu
- H Fiche d'alimentation des accessoires

Jantes et pneus

- I Boîtier
- J Boule d'attelage pour le transport de bicyclettes/petits bateaux/équipements de sport

Généralités

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Nota : *N'utilisez pas la trousse si un pneu a été gravement endommagé. Seules les crevaisons situées au niveau de la bande de roulement peuvent être obturées à l'aide de la trousse.*

Ne tentez pas de réparer des crevaisons dont la taille est supérieure à 6 mm (1,4 po) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut affecter ses performances. Pour cette raison :

Nota : *Ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mph).*

Nota : *Ne conduisez pas sur une distance supérieure à 200 km (120 mi). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou l'atelier de réparation de pneu le plus proche pour faire inspecter votre pneu.*

- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Contrôlez souvent la pression de gonflage du pneu réparé et s'il fuit, faites appel à une dépanneuse.
- Lisez les renseignements de la section Conseils d'utilisation de la trousse pour utiliser la trousse et votre véhicule de façon sécuritaire.

Conseils d'utilisation de la trousse

Pour s'assurer de la bonne utilisation de la trousse :

- Lisez attentivement toutes les instructions et les mises en garde.
- Avant d'utiliser la trousse, éloignez-vous suffisamment de la route et de la circulation. Allumez les clignotants de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) afin que le compresseur ne décharge pas la batterie du véhicule.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner plus de 15 minutes continues. Vous éviterez ainsi tout risque de surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais la trousse sans surveillance pendant le fonctionnement.
- Le produit d'obturation contient du latex. Les personnes sensibles au latex doivent faire preuve de prudence pour éviter une réaction allergique.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la trousse.
- Utilisez uniquement la trousse lorsque la température ambiante est comprise entre -30°C (-22°F) et 70°C (158°F).

Jantes et pneus

- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le après quatre ans de non-utilisation.
- Ne laissez pas la trousse dans l'habitacle sans l'arrimer afin d'éviter les blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse à l'endroit prévu à cet effet.
- Après l'utilisation du produit d'obturation, le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.
- L'utilisation de la trousse pourrait causer une perturbation électrique nuisible pour la radio, le lecteur CD et le lecteur DVD.



* Lorsqu'il est uniquement nécessaire de gonfler un pneu ou d'autres objets, le sélecteur doit se trouver en position Air.

Que faire en cas de crevaison

Vous pouvez réparer une crevaison dans la bande de roulement du pneu en deux étapes à l'aide de la trousse.

- La première étape consiste à regonfler le pneu avec le produit d'obturation et de l'air. Une fois que vous avez gonflé le pneu, vous devez rouler sur une courte distance, soit environ 6 km (4 mi), pour bien répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- La deuxième étape consiste à vérifier la pression des pneus et à la corriger, au besoin, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Première étape : regonflage du pneu avec le produit d'obturation et de l'air

AVERTISSEMENTS



Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.



Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.



Ne faites pas tourner le moteur pendant le fonctionnement du compresseur à moins que le véhicule ne se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Préparation : Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation.

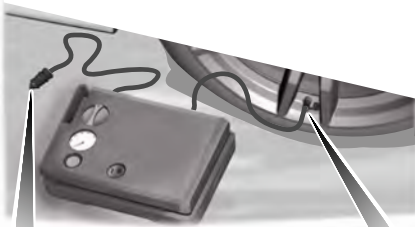
Allumez les feux de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Le produit d'obturation contient du latex. Faites preuve de prudence pour éviter toute réaction allergique.

Jantes et pneus

Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Déroulez le flexible bivalent (tube noir) de l'arrière du boîtier de compresseur.
3. Fixez le flexible sur la valve de pneu en tournant le connecteur dans le sens des aiguilles d'une montre. Serrez solidement la connexion.



E200523

4. Branchez le câble d'alimentation sur la prise de courant de 12 volts dans le véhicule.
5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le boîtier et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.
6. Démarrez le véhicule et laissez le moteur en marche pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.

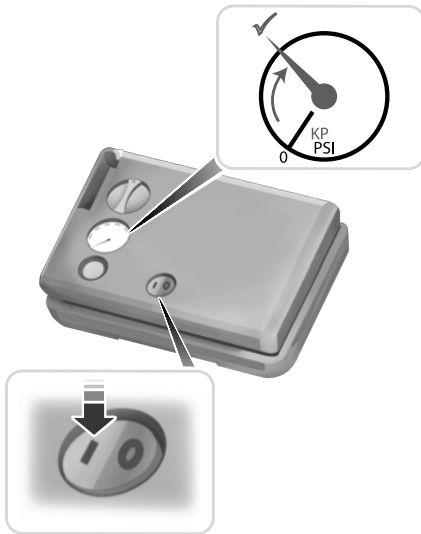


E175981

7. Tournez le cadran (A) dans le sens des aiguilles d'une montre en position d'application du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt (B).
8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur. Le manomètre à air peut indiquer une valeur initiale supérieure à la pression de l'étiquette pendant que le produit d'obturation est pompé dans le pneu. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Le manomètre

Jantes et pneus

indique la pression de gonflage du pneu après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression.



E175982

9. Lorsque la pression de gonflage recommandée est atteinte, mettez la trousse hors fonction, débranchez le câble d'alimentation et détachez le flexible de la valve de pneu. Reposez le bouchon sur la valve et rangez la trousse à l'endroit approprié.
10. Roulez immédiatement et prudemment sur une distance de 6 km (4 mi) pour répartir uniformément le produit d'obturation dans le pneu. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mph).


11. Après 6 km (4 mi), arrêtez et vérifiez la pression du pneu. Voir Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus.

Nota : Si vous ressentez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble être perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en sécurité sur le bas-côté de la route et faites appel à une dépanneuse. Remarque : N'exécutez pas la deuxième étape.

Deuxième étape : vérification de la pression des pneus

Nota : Si vous avez suivi la procédure depuis la Première étape : regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 1,4 bar (20 lb/po²), passez à l'étape suivante.

AVERTISSEMENT

 Manipulez et débranchez soigneusement la prise de courant car elle peut être chaude après l'utilisation.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :



E175983

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.

Jantes et pneus

2. Vissez fermement le flexible du compresseur d'air sur le corps de valve en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
3. Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position Air.
4. Au besoin, mettez le compresseur en marche et réglez le pneu à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette du pneu sur la porte du conducteur ou le montant de la porte. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression.
5. Détachez les flexibles, réinstallez le bouchon de valve sur le pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.

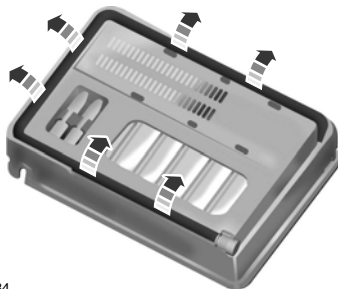
Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu

Après avoir utilisé la trousse pour étanchéifier votre pneu, vous devrez remplacer le produit d'obturation. Les produits d'obturation et les pièces de rechange peuvent être obtenus auprès d'un concessionnaire Ford autorisé. Vous pouvez vous débarrasser des contenants vides de produit d'étanchéité à domicile. Toutefois, les contenants contenant encore un peu de produit d'obturation liquide doivent être mis au rebut par votre concessionnaire Ford local, par un détaillant de pneus ou conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

Nota : *Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) et ne parcourez pas plus de 200 km (120 mi). Inspectez immédiatement le pneu obturé.*

Vous pouvez vérifier la pression des pneus à tout moment pendant les 200 km (120 mi) en effectuant les étapes mentionnées précédemment dans la Deuxième étape : vérification de la pression des pneus.

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse



E175984

1. Déroulez le flexible bivalent (tube noir) du boîtier de compresseur.



E175985

2. Déroulez le cordon d'alimentation.

Jantes et pneus



E175986

3. Retirez le couvercle arrière.



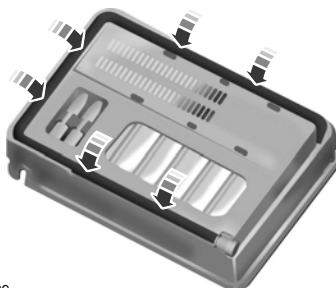
E175988

3. Remettez le couvercle arrière en place.



E175987

4. Faites tourner le contenant de produit d'obturation de 90 degrés vers le haut et éloignez-le du boîtier pour le retirer.



E175989

4. Enroulez le flexible bivalent (tube noir) autour du profilé sur la partie inférieure du boîtier.

Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse

1. Tout en maintenant le contenu à la perpendiculaire du boîtier, insérez l'injecteur de produit dans le connecteur et poussez-le jusqu'à ce qu'il soit engagé.
2. Faites tourner le contenant de 90 degrés vers le bas dans le boîtier.



E175990

Jantes et pneus

5. Enroulez le cordon d'alimentation autour du boîtier et rangez la fiche d'alimentation des accessoires dans son espace de rangement.

Nota : Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le contenant de produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Remplacez le contenant de produit d'obturation après quatre ans de non-utilisation.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaule et la largeur de section maximale. Par exemple : **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le ministère américain des transports.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ni les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Ministère des transports – Indices de qualité des pneus :

Le ministère américain des transports exige de Ford Motor Company qu'il fournisse aux acheteurs les renseignements suivants tels que rédigés par le gouvernement au sujet des indices de qualité des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative basée sur le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température d'un pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une jante témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme n° 139 de la norme fédérale de sécurité concernant les véhicules automobiles (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

***Étiquette de pneu** : Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification du pneu (TIN)** : Numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage** : Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard** : Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus de classe P-métrique 2,4 bar (35 lb/po²) et pour les pneus en dimensions millimétriques 2,5 bar (36 lb/po²). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge supplémentaire** : Pneus de classe P-métrique ou pneus métriques conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa** : Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***Lb/po²** : Livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid** : Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé pour 1,6 km (1 mi).

***Pression de gonflage recommandée** : La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur.

***Pied milieu** : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu** : Partie du pneu adjacente à la jante.

***Flanc du pneu** : Surface entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement** : Partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.

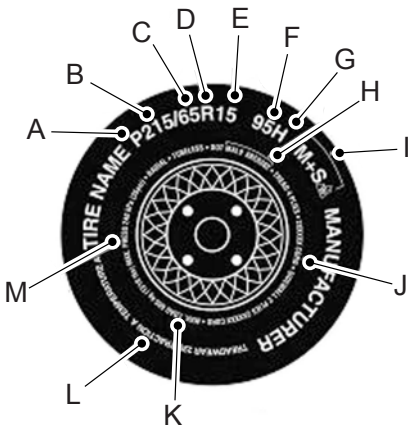
Jantes et pneus

***Jante** : Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère américain des transports relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. P : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

Nota : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation peut être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'association japonaise des fabricants de pneus automobiles.

B. 215 : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. 65 : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 15 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Jantes et pneus

F. 95 : Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Guide du propriétaire pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. H : Correspond à l'indice de vitesse du pneu. L'indice de vitesse indique la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pression de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient de 130 km/h (81 mph) à 299 km/h (186 mph). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Indice de vitesse	Cote de vitesse – km/h (mi/h)
M	81 (130)
N	87 (140)
Q	99 (159)
R	106 (171)
S	112 (180)
T	118 (190)
U	124 (200)
H	130 (210)
V	149 (240)
W	168 (270)
Y	186 (299)

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports : Ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du

Jantes et pneus

pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

I. M+S ou M/S : Boue et neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. Composition des plis et des matières utilisées : Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. Charge maximale : Indique la charge maximale en kg et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, près du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Usure de la bande de roulement :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. Pression de gonflage maximale : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée

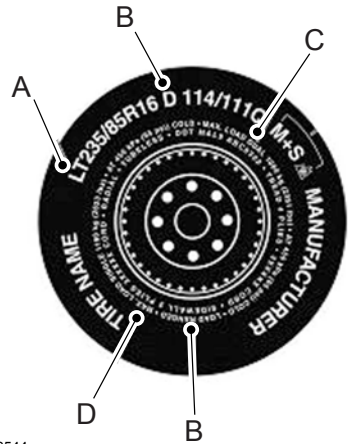
Jantes et pneus

par le fabricant du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de fermeture de porte, à proximité du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneu peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*



E142544

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P »; ces différences sont décrites ci-dessous.

A. LT : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de pression de gonflage : Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

Jantes et pneus

C. Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :

Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :

Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142545

Les pneus de type T comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-après :

A. T : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. 145 : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

Jantes et pneus

C. 80 : Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. D : Indique qu'il s'agit d'un pneu à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 16 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur indique les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans les stations-services sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la serrure de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la serrure de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied

milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la serrure de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la serrure de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette d'homologation des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6°C (43°F) peut faire baisser la pression de gonflage de 7 kPa (1 lb/po²).

Jantes et pneus

Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour vérifier la pression des pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Nota : *Si vous vérifiez la pression des pneus lorsqu'ils sont chauds (par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km (1 mi)), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Nota : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.
5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier celui de la roue de secours.

Nota : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Entreposez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente, consultez les renseignements au sujet des roues de secours de taille différente. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient le percer et causer une fuite d'air.

Jantes et pneus

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures ou de gonflements sur les flancs.

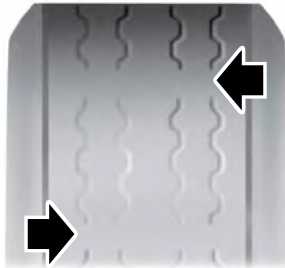
Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures de bande de roulement à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Réparez ou remplacez le pneu et remplacez le corps de valve au besoin.

Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursoufflement ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une réparation ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure, ou témoins d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures n'atteint plus que 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommmages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Viellissement

AVERTISSEMENTS



Les pneus se dégradent au fil du temps en fonction des diverses conditions rencontrées au cours de leur durée utile, comme la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).



En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

AVERTISSEMENTS



Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

ÉTATS-UNIS Numéro d'identification de pneu DOT

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère américain des transports relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e


Jantes et pneus

semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus


Votre véhicule est équipé de pneus conçus pour assurer un haut niveau de sécurité et de tenue de route.


AVERTISSEMENTS


 N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la

AVERTISSEMENTS

sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles.


 Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

 Pour une pression de montage qui dépasse de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

 Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et tenez-vous à une distance d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS

 Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

- Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
- Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
- Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.
- Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.


Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.


L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS

 Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient s'user et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

 Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et blesser un passager ou toute autre personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- *Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- *Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques.
- *Contournez les nids-de-poule ou autres obstacles présents sur la route.
- *Ne montez pas sur les bordures de trottoir et ne les heurtez pas en vous garant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé,

dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Jantes et pneus

Permutation des pneus

Nota : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.

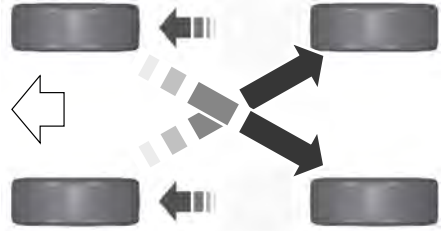
Nota : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus à intervalles réguliers (selon le Calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus. Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en permutant les pneus.

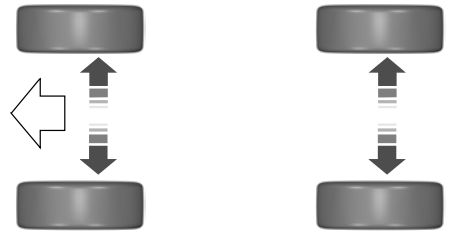
Véhicules à roues arrière motrices (pneus avant à la gauche du schéma)

Pneus non-directionnels



E142548

Véhicules équipés de pneus de différente taille à l'avant et à l'arrière



E209823

UTILISATION DE PNEUS ÉTÉ

Les pneus d'été fournissent un rendement supérieur sur les chaussées mouillées ou sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie « Boue et neige » (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, nous déconseillons l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la

Jantes et pneus

glace ou lorsque la température descend à environ 7°C (45°F) ou moins (selon l'usure des pneus et les conditions ambiantes). Comme pour n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, Ford recommande l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus hiver.

Entreposez toujours vos pneus d'été à l'intérieur, à une température supérieure à -7°C (19°F). Les composés de caoutchouc utilisés dans la fabrication de ces pneus perdent leur flexibilité et des fissures de surface peuvent apparaître dans la bande de roulement si la température est inférieure à -7°C (19°F). Si les pneus ont été soumis à une température inférieure ou égale à -7°C (19°F), entreposez-les dans un espace chauffé à au moins 5°C (41°F) pendant au moins 24 heures avant de les monter sur un véhicule ou de déplacer le véhicule avec les pneus montés, ou avant de vérifier la pression de gonflage des pneus. Ne placez pas les pneus à proximité d'appareils de chauffage ou de radiateurs utilisés pour chauffer la pièce où ils sont entreposés. Ne chauffez pas et ne soufflez pas d'air chaud directement sur les pneus. Vérifiez toujours les pneus après une période d'entreposage et avant de les utiliser.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENTS



Une conduite à haute vitesse dans des conditions inappropriées peut provoquer la perte de maîtrise du véhicule. La conduite à une vitesse très élevée pendant de longues périodes peut endommager certains composants du véhicule.

AVERTISSEMENTS



Les dimensions et les indices de charge et de vitesse des pneus hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule peuvent comporter une bande de roulement toutes saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus hiver et des chaînes peuvent s'avérer nécessaires. Posez des chaînes sur les pneus seulement en cas d'urgence ou si la loi l'exige.

Nota : *Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.*

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Les chaînes peuvent endommager les jantes en aluminium.
- Choisissez des câbles taille basse, de 10 mm ou moins sur le flanc des pneus 235/55R17, 235/50R18 et 255/40R19 de l'essieu arrière seulement.
- N'utilisez pas de chaînes ni de câbles avec des pneus 275/40R19 et 265/35R20.

Jantes et pneus

- Les câbles ou les chaînes à neige de catégorie S ne répondent pas tous à ces restrictions. Les chaînes répondant à cette restriction de taille sont dotées d'un dispositif tendeur.
- Achetez vos chaînes ou vos câbles auprès d'un fabricant identifiant clairement les restrictions en termes de rapport carrosserie/taille de pneus. Les câbles ou les chaînes à neige doivent être montés par paires sur les roues avant ou arrière seulement.
- Ne dépassez pas 50 km/h (30 mph) si le fabricant des chaînes à neige le recommande pour leur utilisation.
- Fixez les câbles fermement et assurez-vous qu'ils n'entrent pas en contact avec des fils électriques ou des canalisations de frein ou de carburant.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes à neige dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.

Si vous avez des questions concernant les chaînes à neige ou les câbles antidérapants, consultez votre concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas la vérification manuelle de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou de plusieurs pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule, et donc de blessures, augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Nota : *Utilisez uniquement les scellants anticrevaison en cas d'urgence, car ils peuvent endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.*

Nota : *Si le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est endommagé, il se pourrait qu'il ne fonctionne pas.*



La pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.

Jantes et pneus

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'au moins un pneu est nettement sous-gonflé. Par conséquent, lorsque le témoin de sous-gonflage s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu considérablement sous-gonflé fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez prononcé pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de sous-gonflage. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages du moteur suivants, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler la basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surviennent pour diverses raisons, notamment le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou jantes afin de vous assurer que les pneus et les jantes de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licences d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Le dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut annuler le droit de l'utilisateur d'en faire usage. La présence des lettres « IC » devant le numéro d'accréditation radio signifie que le produit répond aux caractéristiques techniques d'Industrie Canada.*

Jantes et pneus

Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Nota : Chaque pneu est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité de la roue. Le capteur de pression est fixé à la queue de soupape. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible, à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Confiez toujours le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez régulièrement la pression des pneus (au moins une fois par mois) au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section **Gonflage des pneus** du présent chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus



E250820

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des pneus et transmet les valeurs de pression à votre véhicule. Vous pouvez visualiser les relevés de pression des pneus sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 101). Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il convient de vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'une des roues doit être remplacée par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour vous rappeler de faire réparer le pneu endommagé et de reposer la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et reposer la roue sur le véhicule.

Jantes et pneus

Si vous pensez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler le sous-gonflage d'un

ou de plusieurs pneus. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de la pression des pneus :

Témoin de sous-gonflage	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression recommandée. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites réparer et reposer la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la rubrique Lorsque la roue de secours temporaire est installée du présent chapitre.
	Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin qui clignote	Roue de secours utilisée	Faites réparer et reposer la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la rubrique Lorsque la roue de secours temporaire est installée du présent chapitre.
	Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Jantes et pneus

Gonflage des pneus

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après que vous avez gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus de voiture peut augmenter d'environ 14–28 kPa (2–4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de sous-gonflage s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est dégonflé. Si un pneu ou plus est dégonflé, procédez à

la réparation qui s'impose. Vérifiez la pression de gonflage des pneus. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus proche où vous pourrez le regonfler. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

REPLACEMENT D'UNE ROUE

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Les scellants anticrevaion peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Si vous devez utiliser un scellant anticrevaion, utilisez le nécessaire de gonflage de pneu fourni par Ford. Après l'utilisation du scellant, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.



Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 313). Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Nota : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaion se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Jantes et pneus

Pour éviter d'endommager les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, faites réparer les pneus crévés par un concessionnaire autorisé. Voir

Système de surveillance de la pression des pneus (page 313). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lors de la réparation ou du remplacement du pneu, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur de pression du pneu.

Renseignements au sujet de l'ensemble jante et pneu de secours différent

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours différente des autres roues, elle est destinée à un usage temporaire uniquement. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, vous devrez la remplacer dès que possible par un ensemble jante et pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Un ensemble jante et pneu de secours différent signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu et de la jante diffère de ceux fournis en première monte. Il peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours de type T** : Ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription « Temporary Use Only » (usage temporaire seulement) moulée sur le flanc du pneu.

2. **Roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette** : Ce type de roue de secours porte l'étiquette suivante : « THIS TIRE AND WHEEL FOR TEMPORARY USE ONLY » (pneu et jante pour usage temporaire seulement).

Lorsque vous roulez avec l'une des roues de secours différentes mentionnées ci-dessus, il ne faut pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph).
- Dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation.
- Utiliser des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours différente.
- Utiliser plus d'une roue de secours différente à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Tenter de réparer la roue de secours différente.

L'utilisation de l'une des roues de secours différentes mentionnées ci-dessus à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un effet négatif sur les éléments suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

3. Une roue de secours de dimension normale, mais différente et sans étiquette

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mph).
- Monter plus d'un ensemble jante et pneu de secours de ce type à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Monter des chaînes à neige sur l'essieu doté de l'ensemble jante et pneu de secours différent.

L'utilisation d'un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent peut avoir un effet négatif sur les éléments suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il faut porter une attention particulière aux points suivants :

- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENTS



Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si elle est en position de stationnement (P) ou de marche arrière (R) pour les boîtes de vitesse manuelles.



Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P) ou de marche arrière (R) pour les boîtes de vitesses manuelles et que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à la roue qu'il faut changer.



Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Si le véhicule glisse du cric, vous ou d'autres personnes risquez de graves blessures.




Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le changement de la roue.



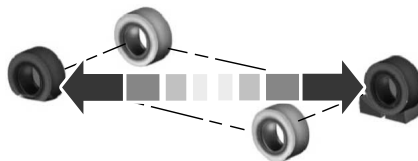
Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est suffisante pour le poids du véhicule, y compris n'importe quelle cargaison de véhicule ou les modifications.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS

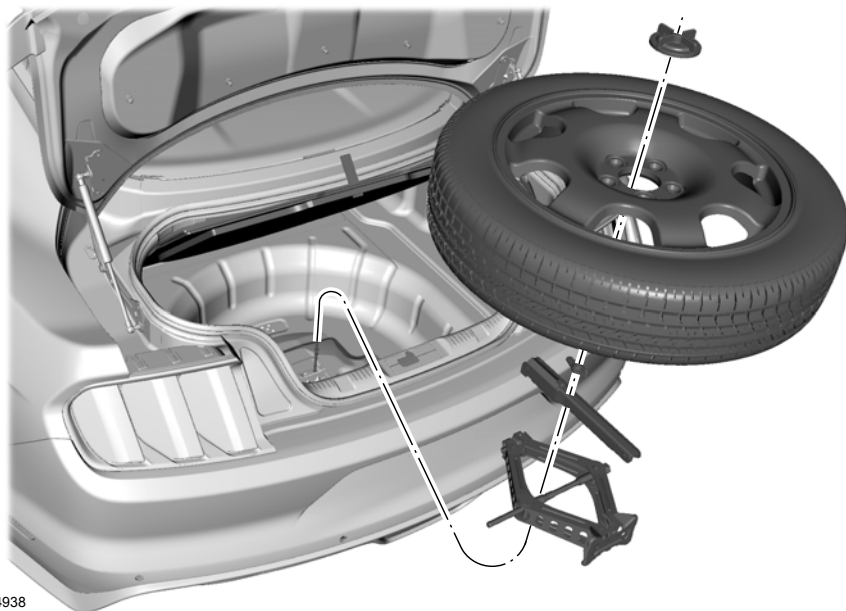
 Vérifier que le cric du véhicule n'est ni endommagé ni déformé, et que son filetage est graissé et exempt de corps étrangers.

 Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.



E175447

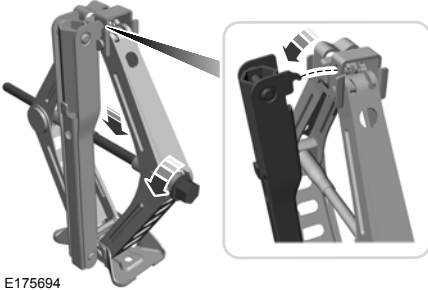
1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, placez le levier sélecteur en position de marche arrière (R) une fois le moteur arrêté.
3. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est crevé, calez la roue arrière droite.



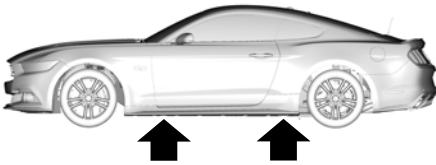
E174938

Jantes et pneus

4. Munissez-vous du démonte-roue, du pneu de secours et du cric.
5. Au besoin, retirez le cache central de la roue pour accéder aux écrous de roue.



6. Pour retirer le démonte-roue du cric, tournez l'écrou hexagonal du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Cela permet d'abaisser le cric et desserrer le verrou mécanique.
7. Desserrez tous les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.



Nota : Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.

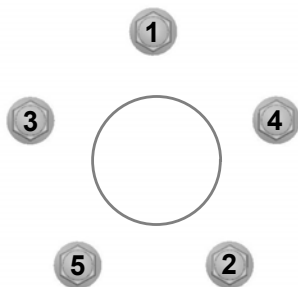
8. Les points de levage du véhicule sont indiqués ici et sont identifiés par les triangles marqués sur le véhicule. Des renseignements détaillés sont indiqués sur l'étiquette d'avertissement placée sur le cric.



9. Placez le cric au niveau du point de levage le plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.
10. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
11. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la jante soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule. Lorsque la roue de secours temporaire est installée, les rondelles des écrous de roue ne semblent pas être au même niveau que la jante. Ceci n'est normal que si vous utilisez la roue de secours temporaire.

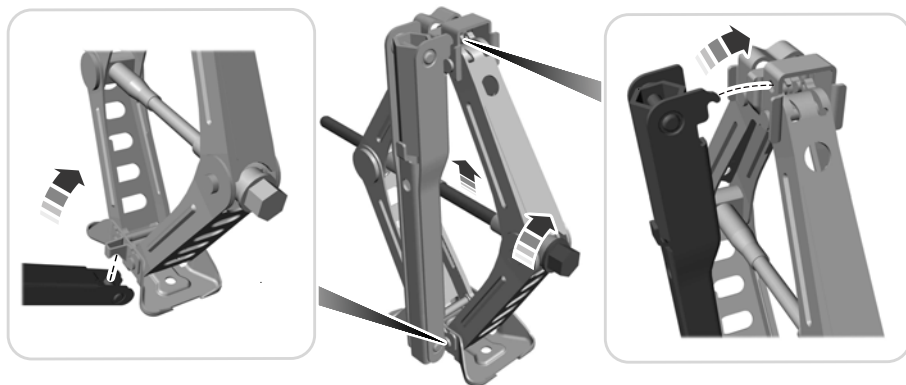
Jantes et pneus

12. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



13. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 324).
14. Pour ranger le démonte-roue replié sur le cric, engagez la patte située sur la base du cric sur la partie du démonte-roue prévue à cet effet, comme indiqué sur l'illustration. Faites pivoter le démonte-roue vers le haut et ajustez la hauteur du cric jusqu'à ce que l'ergot s'insère dans le trou. Tournez l'écrou hexagonal à la main dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que l'ensemble soit correctement fixé.

E75442



E176165

15. Rangez la roue à plat, le cache central de roue, le cric et le démonte-roue. Assurez-vous de bien fixer le cric pour qu'il ne fasse pas de bruit pendant la conduite.
16. Enlevez les cales des roues.

CONDUITE À GRANDE VITESSE

Pression des pneus - Vitesse supérieure à 160 km/h (100 mi/h)

Jantes et pneus

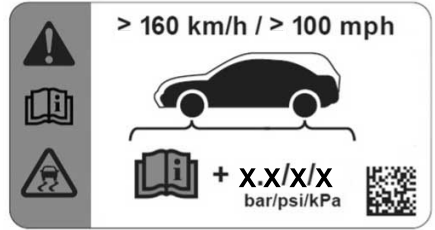
AVERTISSEMENT



Si vous conduisez à plus de 160 km/h (100 mph), pour réduire le risque de défaillance des pneus, qui pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles, augmentez les pressions de gonflage des pneus avant et arrière de la quantité indiquée sur l'étiquette d'avertissement située soit sur le pied milieu soit sur la portière côté conducteur. Ne conduisez à plus de 160 km/h (100 mph) que dans les endroits où cette pratique est légale et si les conditions le permettent. L'étiquette de pression de gonflage des pneus se trouve sur le pied milieu ou sur la porte côté conducteur de votre véhicule.



Avertissement : Le non respect de ces directives peut entraîner la défaillance d'un pneu et l'instabilité du véhicule, et induire un risque de blessures graves voire mortelles. Si vous ne connaissez pas les pressions de gonflage adéquates des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé ou votre centre d'entretien.



E184089

Pour les vitesses supérieures à 160 km/h (100 mph), il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus. Si cette étiquette est présente sur votre véhicule, corrigez la pression des pneus en conséquence.

Jantes et pneus

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT



Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue.

Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. La pose de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que votre véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

Taille de boulon	N.m (lb/pi) [*]
M14 x 1,5	204 Nm (150 lb.ft)

^{*}Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de saleté et de rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 miles).



E145950

A Alésage pilote de roue

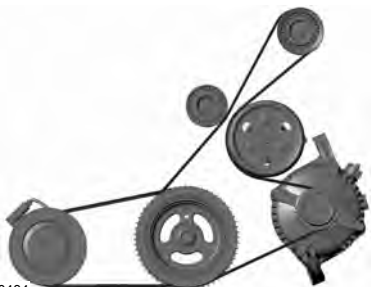
Vérifiez l'alésage pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2.3L ECOBOOST™

Mesure	Caractéristiques
Cylindrée (po ³)	138
Ordre d'allumage	1-3-4-2
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	0,7 mm (0,028 po) - 0,8 mm (0,031 po)
Rapport volumétrique	9,5:1

Montage de la courroie d'entraînement



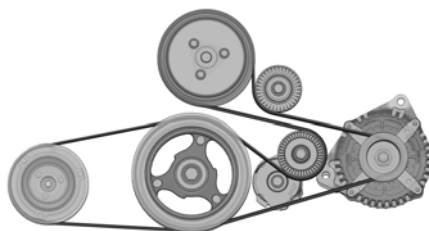
E170434

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 5.0L

Mesure	Caractéristiques
Cylindrée (po ³)	302
Ordre d'allumage	1-5-4-8-6-3-7-2
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	1,25 mm (0,049 po) - 1,35 mm (0,053 po)
Rapport volumétrique	12,0:1

Capacités et spécifications

Montage de la courroie d'entraînement



E198573

PIÈCES MOTORCRAFT - 2.3L ECOBOOST™

Composant	Référence pièce
Élément de filtre à air.	FA-1918
Filtre à huile.	FL-910-S
Batterie.	BXT-96R-590
Bougies.	SP-537
Filtre de boîte de vitesses	FT-188
Filtre d'habitacle.	FP-78
Balai d'essuie-glace.	WW-1964 (côté passager) WW-2160 (côté conducteur)

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies d'allumage selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 500).

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 5.0L

Composant	Référence pièce
Élément de filtre à air.	FA-1918
Filtre à huile.	FL-500-S
Batterie.	BXT-96R-590
Bougies.	SP-548
Filtre de boîte de vitesses.	FT-188
Filtre d'habitacle.	FP-78
Balai d'essuie-glace.	WW-1964 (côté passager) WW-2160 (côté conducteur)

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

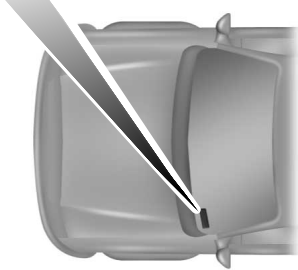
Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies d'allumage selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 500).

Capacités et spécifications

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

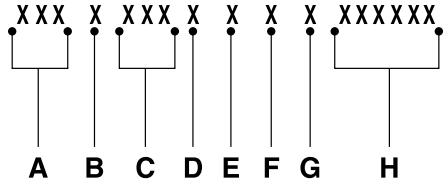
Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.



E142476

Veillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



E142477

- A Identification mondiale du constructeur
- B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
- C Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
- D Type de moteur
- E Chiffre de contrôle
- F Année-modèle
- G Usine de montage
- H Numéro d'ordre de production

Capacités et spécifications


ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
 FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)
 WITH XXXX KG (XXXX LB) WITH XXXX KG (XXXX LB) WITH
 XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES
 XXXXXXXX RIMS XXXXXXXX RIMS
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXXX-XX

E167469

Les règlements de la L'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.


DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
 FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH
 XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES
 XXXXXXXX RIMS XXXXXXXX RIMS
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XXX =XXXX-XXXXXXXX-XX

↑

E167814

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Le tableau suivant indique le code de boîte de vitesses ainsi que la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à dix rapports 10R80	U
Boîte de vitesses manuelle à six rapports MT82	X

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2.3L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur (avec filtre à huile).	5,4 L (5,7 pte)
Liquide de refroidissement du moteur.	8,96 L (9,5 pte)
Liquide de frein.	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour essieu arrière.	3,2 chopines (1,5 L)
Modificateur de friction de l'essieu arrière.	97 ml (3,28 fl oz)
Huile pour boîte de vitesses automatique.	10,98 L (11,6 pte) *
Huile pour boîte de vitesses manuelle.	2,6 L (2,7 pte) *
Liquide de lave-glace.	Remplir au besoin
Réservoir de carburant.	58,8 L (15,5 gal)
Frigorigène de climatisation.	0,54 kg (1,2 lb)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation.	100 ml (3,4 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Capacités et spécifications

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur Super Premium SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée pour la piste : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-50 Motorcraft® XO-5W50-QGT	WSS-M2C931-C**
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur 100 % synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement du moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement du moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein haute performance pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour essieu arrière : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoides SAE 75W-85 Motorcraft®	WSS-M2C942-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
XY-75W85-QL	
Modificateur de friction de l'essieu arrière (É.-U. et Mexique) : Additif modificateur de friction Motorcraft® XL-3	EST-M2C118-A*
Modificateur de friction de l'essieu arrière (Canada) : Additif modificateur de friction Motorcraft® CXL-3	EST-M2C118-A*
Huile de boîte automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft® MERCON ULV XT-12-QULV	WSS-M2C949-A MERCON ULV
Huile de boîte automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft® MERCON ULV XT-12-QULV	WSS-M2C949-A MERCON ULV
Huile pour boîte de vitesses manuelle : Huile de boîte de vitesses à double embrayage Motorcraft® XT-11-QDC	WSS-M2C200-D2
Liquide de lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité avec agent amérisant Motorcraft® ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-1234yf YN-33-A	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (É.-U. et Canada) :	M2C-M2300-A2

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Huile au polyalkylène glycol (PAG) pour frigorigène R1234yf Motorcraft® YN-35	
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (Mexique) : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation Motorcraft® YN-12-D	WSH-MIC231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-MIC93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	--

*Pour remplir entièrement les essieux à glissement limité Ford, ajoutez 97 ml (3,28 fl oz) d'additif modificateur de friction XL-3 ou un produit équivalent respectant la spécification Ford EST-M2C118-A. Les essieux arrière Ford contiennent une huile synthétique qui ne nécessite pas de remplacement, à moins que le pont ne soit immergé dans l'eau.

**WSS-M2C931-C, l'huile 5W-50 ne présente aucune marque de certification API sur son contenant.

Si vous utilisez des huiles et des liquides non conformes aux spécifications et aux viscosités prescrites, cela peut causer :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des périodes de démarrage du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une diminution des performances de freinage.

Capacités et spécifications

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. Si l'huile Motorcraft® n'est pas disponible, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant de l'ILSAC, dont font partie des constructeurs automobiles américains et japonais.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages qui pourraient ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux normes de performance de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par de la terre, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

Nota : Les boîtes automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

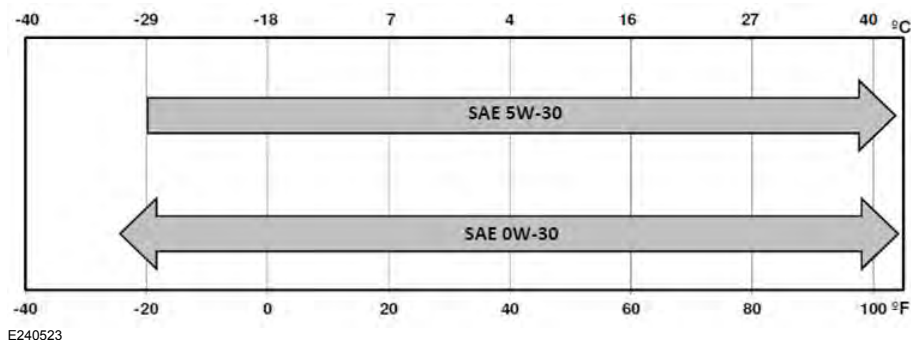
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30°C (-22,0°F) ou moins.

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur synthétique de première qualité SAE 0W-30 Motorcraft® : Huile moteur SAE 0W-30 XO-0W30-QSP	WSS-M2C953-A1

Capacités et spécifications



CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 5.0L

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur (avec filtre à huile).	9,5 L (10,0 pte)
Liquide de refroidissement du moteur.	12,88 L (13,6 pte)
Liquide de refroidissement du moteur avec Track Pack (selon l'équipement).	14,4 L (15,2 pte)
Liquide de frein.	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour essieu arrière.	3,2 chopines (1,5 L)
Modificateur de friction de l'essieu arrière.	97 ml (3,28 fl oz)
Huile pour boîte de vitesses automatique.	11,17 L (11,8 pte) *
Huile pour boîte de vitesses manuelle.	2,6 L (2,7 pte) *
Liquide de lave-glace.	Remplir au besoin

Capacités et spécifications

Élément	Contenance
Réservoir de carburant.	60,6 L (16,0 gal)
Frigorigène de climatisation.	0,54 kg (1,2 lb)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation.	120 ml (4,1 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée pour la piste (É.-U.) : Huile moteur synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée pour la piste (Canada) : Huile moteur synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® MXO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée pour la piste (Mexique) : Huile moteur synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft®	WSS-M2C945-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
XO-5W20-QFS	
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement du moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement du moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein haute performance pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour essieu arrière : Lubrifiant synthétique de première qualité pour engrenages hypoides SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Modificateur de friction de l'essieu arrière (É.-U. et Mexique) : Additif modificateur de friction Motorcraft® XL-3	EST-M2C118-A*
Modificateur de friction de l'essieu arrière (Canada) : Additif modificateur de friction Motorcraft® CXL-3	EST-M2C118-A*
Huile de boîte automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft® MERCON ULV XT-12-QULV	WSS-M2C949-A MERCON ULV
Huile de boîte automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft® MERCON ULV XT-12-QULV	WSS-M2C949-A MERCON ULV
Huile pour boîte de vitesses manuelle : Huile de boîte de vitesses à double embrayage Motorcraft®	WSS-M2C200-D2

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
XT-11-QDC	
Liquide de lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité avec agent amérissant Motorcraft® ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-1234yf YN-33-A	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (É.-U. et Canada) : Huile au polyalkylène glycol (PAG) pour frigorigène R1234yf Motorcraft® YN-35	M2C-M2300-A2
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (Mexique) : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisa- tion Motorcraft® YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B
Barilletts de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrissant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrissant MXL-1	--

*Pour remplir entièrement les essieux à glissement limité Ford, ajoutez 97 ml (3,28 fl oz) d'additif modificateur de friction XL-3 ou un produit équivalent respectant la spécification Ford EST-M2C118-A. Les essieux arrière Ford contiennent une huile synthétique qui ne nécessite pas de remplacement, à moins que le pont ne soit immergé dans l'eau.

Si vous utilisez des huiles et des liquides non conformes aux spécifications et aux viscosités prescrites, cela peut causer :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des périodes de démarrage du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une diminution des performances de freinage.

Utilisez uniquement des liquides conformes aux spécifications Ford.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. Si l'huile Motorcraft® n'est pas disponible, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant de l'ILSAC, dont font partie des constructeurs automobiles américains et japonais.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages qui pourraient ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule.

Capacités et spécifications

Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux normes de performance de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par de la terre, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

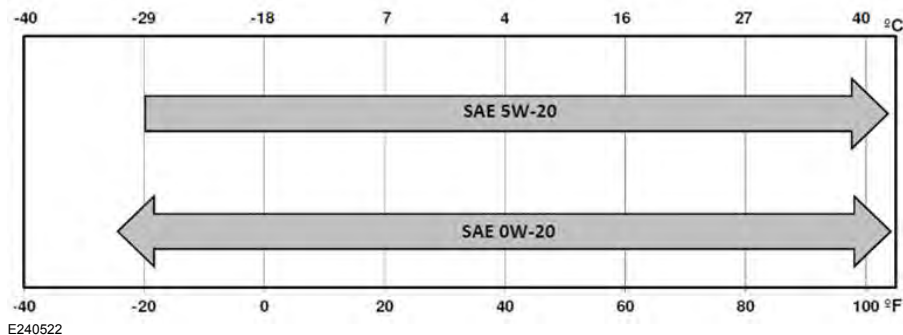
Nota : Les boîtes automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

Huile moteur de recharge pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de recharge pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30°C ($-22,0^{\circ}\text{F}$) ou moins.

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur synthétique de première qualité SAE 0W-20 Motorcraft® : Huile moteur SAE 0W-20 XO-0W20-QSP	WSS-M2C947-A



Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DES PERFORMANCES DU VÉHICULE

Ensemble de performance niveau 2 – Réglages recommandés pour la conduite sur circuit de course

Nota : Si vous voulez conduire sur un circuit de course avec votre ensemble de performance niveau 2, nous vous recommandons d'utiliser les réglages suivants afin d'optimiser l'usure des pneus et les performances en matière de tenue de route.

Avant	Ensemble de performance niveau 2
Carrossage avant	-1,5 –0/+0,75°

Pression des pneus (à chaud)	Ensemble de performance niveau 2
Avant	2,48 bar (36,0 lb/po ²)*
Arrière	

Tous les réglages sont recommandés en fonction du poids à vide.

*La pression des pneus est mesurée après une conduite sur circuit (à chaud). Nous recommandons de commencer à 28 psi (1,93 bar) (à froid).

Nota : Pour une conduite sur circuit avec l'ensemble de performance niveau 2, nous recommandons d'ajouter une boîte de vitesses et des refroidisseurs de différentiel de deuxième monte. Votre véhicule est équipé de commandes électroniques qui peuvent, au besoin, réduire la puissance ou limiter le régime moteur pour diminuer la température du groupe motopropulseur.

Nota : Une fois la conduite sur circuit de course terminée, rétablissez le réglage de la géométrie et la pression des pneus pour la conduite sur route.

Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC). Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Nota : Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,7 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Nota : N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essuyez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

Chaîne audio

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un seul niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls

les fichiers portant l'extension MP3 et WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC

AVERTISSEMENT

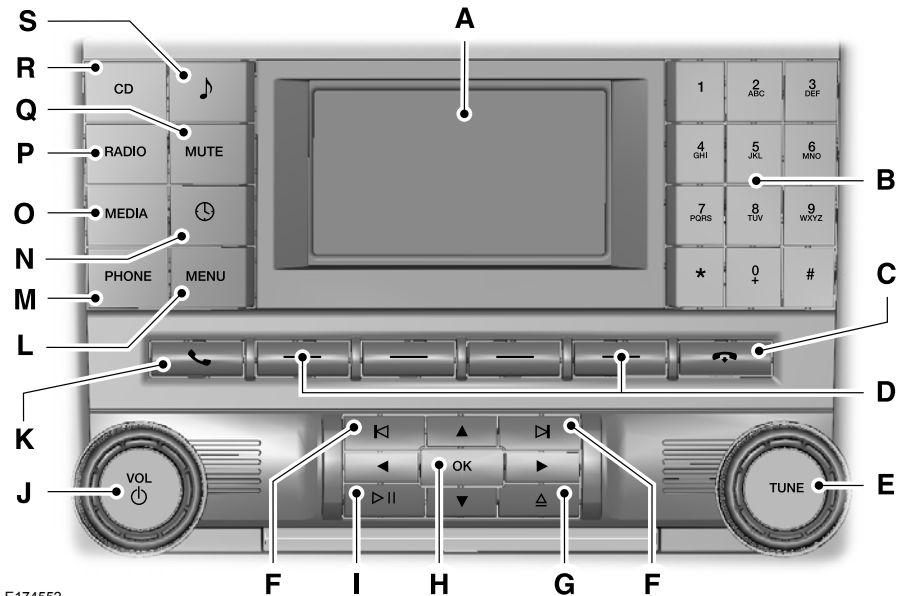


La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales relatives à l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Selon les options dont bénéficie votre véhicule, votre système peut avoir une apparence différente de celle présentée ici.

Nota : Certaines fonctions, comme la radio satellite SIRIUS, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.

Chaîne audio



E174552

- A **Écran d'affichage :** Affiche les informations de la chaîne audio et de SYNC.
- B **Bloc numérique :** En mode radio, mémorisez et rappelez vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez une touche de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. En mode CD, sélectionnez une piste. En mode téléphone, composez un numéro de téléphone.
- C **Terminer un appel :** Appuyez pour mettre fin à un appel téléphonique.
- D **Touches de fonctions :** Sélectionnez différentes fonctions du système audio selon le mode sélectionné (p. ex. radio ou lecteur CD).
- E **TUNE :** En mode radio, tournez pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences. En mode SIRIUS, tournez pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.

Chaîne audio

- F Rechercher, avance rapide et retour en arrière :** En mode radio, sélectionnez une station de radio et appuyez sur ce bouton. Le système s'arrête à la première station qu'il repère vers le haut de la bande de fréquences. Maintenez le bouton enfoncé pour passer rapidement à la prochaine station de radio audible ou station préréglée. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour sélectionner la prochaine station de radio satellite disponible. Si une catégorie particulière est sélectionnée (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez ce bouton pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie sélectionnée. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante ou précédente. Maintenez ce bouton enfoncé pour, selon le cas, lire la piste actuelle en avance ou retour rapide.
- G Éjection :** Appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.
- H Flèches et OK :** Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Pour chaque option sélectionnée, appuyez sur les touches fléchées gauche ou droite pour modifier les réglages. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou appuyez sur **MENU** pour quitter.
- I Lecture/pause :** Appuyez sur cette touche pour jouer ou arrêter une piste de CD en cours de lecture.
- J Vol et Marche/arrêt :** Tournez pour régler le volume. Appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction.
- K Répondre ou passer un appel téléphonique :** Appuyez sur cette touche pour répondre ou passer un appel téléphonique.
- L MENU :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions du système audio.
- M PHONE :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques de SYNC. Consultez la documentation sur SYNC.
- N Montre :** Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran de réglage de la montre. Utilisez les touches fléchées centrales pour modifier les heures et les minutes. Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur le bouton **MENU**, puis en allant au menu des réglages de l'horloge.
- O MEDIA :** Appuyez sur cette touche pour ouvrir le menu de source multimédia. En appuyant plusieurs fois, vous pouvez passer à la lecture d'un CD ou à un appareil de média SYNC ou faire défiler les sources média à l'aide des touches fléchées. Appuyez sur **OK** pour sélectionner une source.
- P RADIO :** Appuyez sur ce bouton pour écouter la radio ou alterner entre les fréquences radio. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les différentes fonctions de la radio.
- Q MUTE ou SIRIUS :** Appuyez sur ce bouton pour mettre le son en sourdine ou, selon l'équipement, pour écouter la radio satellite SIRIUS.

Chaîne audio

- R **CD** : Appuyez sur ce bouton pour écouter un CD. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les options de répétition ou de lecture aléatoire à l'écran.
- S **SON** : Appuyez sur ce bouton pour accéder aux paramètres suivants : aigus, moyens, graves, équilibre avant-arrière et équilibre gauche-droit. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Pour chaque option sélectionnée, appuyez sur les touches fléchées gauche ou droite pour modifier les réglages. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou appuyez sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.

Structure de menu

Nota : Selon votre système, certaines options peuvent s'afficher différemment.

Appuyez sur la touche **MENU**.

Appuyez sur les flèches vers le haut et vers le bas pour parcourir les options.

Appuyez sur la flèche vers la droite pour accéder à un menu. Appuyez sur la flèche vers la gauche pour quitter un menu.

Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer la sélection.

Radio	
Syntonisation manuelle	Utilisez les flèches vers la gauche et vers la droite pour syntoniser la station suivante ou précédente de la bande de fréquences.
Balayage	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait des chaînes disponibles en séquence.
AST	Sélectionnez cette option pour mémoriser les six stations locales les plus puissantes disponibles sur les bandes de fréquences AM-AST et FM-AST.
Établir catég. pour rech/Balayage	Sélectionnez cette option pour que le système recherche certaines catégories de musique (rock, pop ou country, par exemple).
Affichage du texte RDS	Sélectionnez cette option pour afficher des données de radiodiffusion supplémentaires, si celles-ci sont disponibles. Cette fonction passe en mode de désactivation par défaut. Le système RBDS doit être activé pour que vous puissiez définir une catégorie.

Chaîne audio

SIRIUS	
Balayage	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait des chaînes disponibles en séquence.
N° série électronique (ESN)	Sélectionnez cette option pour afficher votre numéro de série électronique de radio satellite (ESN). Vous avez besoin de ce numéro lorsque vous communiquez avec SIRIUS pour activer et modifier votre compte ou en faire un suivi.
Vérif. guide canaux	Sélectionnez cette option pour afficher les stations de radio satellite offertes. Appuyez sur OK pour ouvrir une liste des options suivantes pour cette station. Dès que vous sautez ou verrouillez une station, vous pouvez uniquement y avoir accès en appuyant sur Synt directe ou en entrant le numéro de la station. Vous aurez besoin de votre NIP pour verrouiller et déverrouiller une station.
Établir catég. pour rech/Balayage	Sélectionnez cette option pour afficher les catégories de stations (pop, rock ou nouvelles, par exemple). Si vous sélectionnez une catégorie, les fonctions de recherche et de balayage ne s'arrêtent que sur les stations de cette catégorie.
Notific.	Sélectionnez cette option pour changer les paramètres d'alarme pour vos pistes, vos artistes ou vos équipes sportives. Le système vous avertit lorsque la catégorie sélectionnée est diffusée sur une autre station. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 20 alertes.
Déverrouiller toutes les stations	Permet de déverrouiller les stations précédemment verrouillées à l'aide de votre NIP.
Ne pas sauter de station	Permet d'accéder à toutes les stations que vous sautiez auparavant.
Verrouillage parental	Sélectionnez cette option pour créer un NIP qui permet de verrouiller ou de déverrouiller des stations. Votre NIP initial est 1234.

Chaîne audio

Réglages audio	
Volume asservi à la vitesse	Ajuste automatiquement le volume pour neutraliser les bruits générés par la vitesse et le vent. Vous pouvez régler le système entre 0 et +7.
Son	Sélectionnez cette option pour accéder aux réglages des aigus, des moyens, des graves et des balances avant-arrière ou gauche-droite.
Mode d'occupat.	Sélectionnez ce mode pour optimiser la qualité sonore en fonction de la position d'occupant choisie.
DSP	Choisissez entre les modes stéréo.

Réglages du lecteur de disques compacts	
Balayage de toutes les pistes	Sélectionnez cette option pour balayer toutes les sélections de disque.
Balayage du dossier	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait de chacune des pièces du dossier MP3 actuel.
Compression de disque compact	Sélectionnez cette option pour équilibrer les passages doux et les passages forts et ainsi harmoniser l'écoute.

Réglage de l'horloge	
Régler la date et l'heure	Sélectionnez cette option pour régler l'heure et la date.
24 heures	Sélectionnez cette option pour afficher l'horloge en format 12 heures ou 24 heures.

Réglages d'affichage	
Luminosité	Sélectionnez cette option pour modifier la luminosité de l'affichage.
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue (anglais, français ou espagnol).
Temp. Réglage	Sélectionnez cette option pour afficher la température extérieure en degrés Fahrenheit ou Celsius.

Chaîne audio

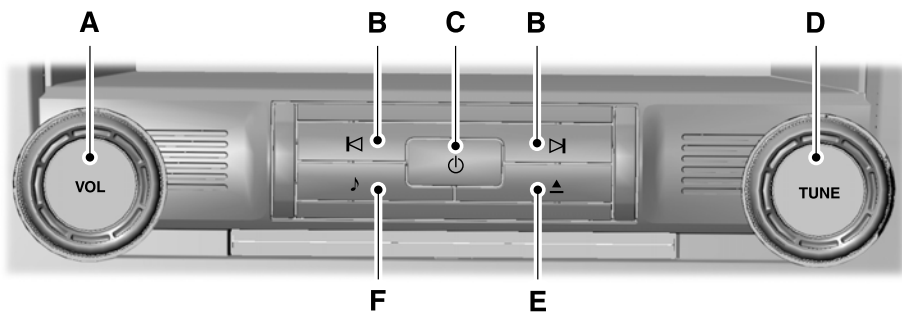
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AFFICHAGE D'ÉCRAN TACTILE AM/FM/CD/SYNC

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales relatives à l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : *Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Consultez la documentation sur SYNC.*



E248781

Chaîne audio

- A **VOL :** Tournez pour régler le volume.
- B **Rechercher, avance rapide et retour en arrière :** En mode radio, sélectionnez une station de radio et appuyez sur ce bouton. Le système s'arrête à la première station qu'il repère vers le haut de la bande de fréquences. Maintenez le bouton enfoncé pour passer rapidement à la prochaine station de radio audible ou station préréglée. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante ou précédente. Maintenez ce bouton enfoncé pour, selon le cas, lire la piste actuelle en avance ou retour rapide.
- C **Marche/arrêt :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le système.
- D **TUNE :** Tournez ce bouton pour rechercher manuellement une station dans la bande de fréquences.
- E **Éjection :** Appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.
- F **Son :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux paramètres suivants : aigu, moyen, grave, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit.

RADIO NUMÉRIQUE

Nota : *Les émissions HD Radio ne sont pas offertes dans tous les marchés.*

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous sintonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Chaîne audio

Lorsque les diffusions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- **Balayage** vous permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaye pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.

- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Touchez et maintenez enfoncée une touche de pré-réglage jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. Lors du passage à une touche de pré-réglage HD2 ou HD3, le son est interrompu avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.

Nota : À l'instar de toute station radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter une station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

Réception et stations HD Radio - Dépannage

Problèmes potentiels de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut cesser en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez la station HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance correspond au transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Chaîne audio

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque

station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

Problèmes de station potentiels		
Problème	Cause	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Mauvaise synchronisation du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un pré-réglage d'une station multidiffusion ou Synt directe .	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2/HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative à la touche de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *

Chaîne audio

Problèmes de station potentiels		
Problème	Cause	Mesure à prendre
Aucune information textuelle affichée pour la fréquence sélectionnée	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 repérée lorsque le bouton Balayage est enfoncé.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Balayage .	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal.

*<http://hdradio.com/stations/feedback>

La technologie HD Radio est fabriquée avec l'autorisation de DTS États-Unis et patentes étrangères. HD Radio et les logos de HD et HD Radio sont des marques déposées de DTS. Ford Motor Company et DTS ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE (Selon l'équipement)

La radio satellite SiriusXM® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SiriusXM, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.

Chaîne audio

Facteurs relatifs la réception radio satellite

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut se mettre en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique ACQUISITION . . . pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Service de radio satellite SiriusXM

Nota : *SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris d'annuler, déplacer ou ajouter des chaînes données et de modifier des tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*



La radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SiriusXM ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SiriusXM au 1 888 539-7474.

E208625

Chaîne audio

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série

électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, sintonisez le canal 0.

Dépannage

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ce message devrait disparaître après quelques instants.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation.
Canal non valide	Le canal n'est plus disponible.	Sintonisez un autre canal ou choisissez un autre préréglage.
Désinscription canal	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour vous abonner au canal ou sintonisez un autre canal.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut durer jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.

Chaîne audio

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour ce canal.
Abonnement mis à jour	SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

PORT USB

AVERTISSEMENT



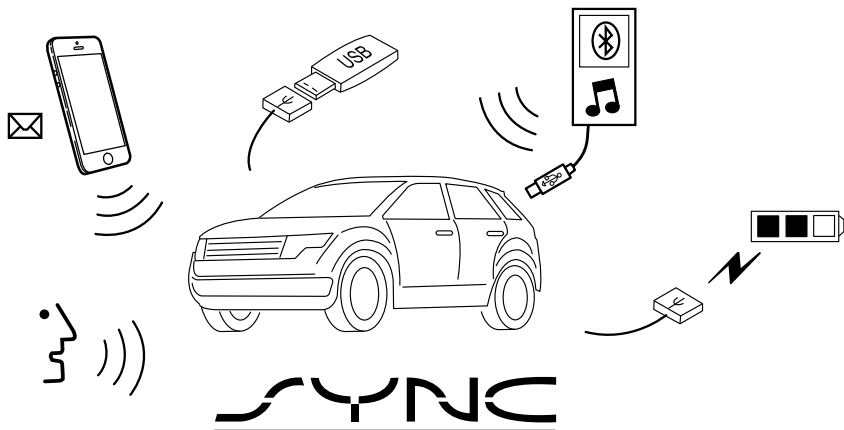
La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez votre livret de renseignements SYNC.



E201595

GÉNÉRALITÉS



E198355

SYNC est un système de communication de bord qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif.
- D'utiliser l'Assistance 911 et des applications telles que Spotify et Glympe au moyen de SYNC AppLink.
- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas disponibles dans tous les marchés et peuvent nécessiter une activation. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Service d'assistance

L'équipe d'assistance SYNC est à votre service pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 21h00, HNE.

Le dimanche, de 10h30 à 19h30, HNE

Aux États-Unis, composez le
1 800 392 3673.

Au Canada, composez le 1-800-565-3673.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

Restrictions pendant la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, fendus ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté à SYNC, ce dernier crée un profil dans votre véhicule qui est associé à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir davantage de fonctions et pour améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer un éventuel problème.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford et Ford Canada ne liront pas les données du système à une fin autre qu'indiquée précédemment sans le consentement du propriétaire du véhicule, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Outre Ford aux États-Unis ou Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez le chapitre traitant du service Assistance 911. Voir **Applications et services du système SYNC™** (page 377).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur ce qui vous entoure.

Lancement d'une session de reconnaissance vocale



Appuyez sur la touche de commande vocale. Une liste des commandes vocales disponibles s'affiche à l'écran.

Commandes vocales globales

Ces commandes vocales sont toujours disponibles. Vous pouvez les énoncer à tout moment.

Commandes vocales globales	
(annuler terminer)	Cette commande met fin à la session de commande vocale. Vous pouvez aussi annuler une session en maintenant la touche de commande vocale enfoncée pendant deux secondes ou plus.
aide	Cette commande vous propose des conseils, des exemples et des directives.
(menu principal recommencer)	Cette commande relance la session de commande vocale depuis le début.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (annuler | quitter) s'affiche, vous énoncez : annuler ou quitter.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Avant d'énoncer une commande vocale, attendez la fin de l'annonce du système, suivie d'une tonalité unique. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre l'annonce système en appuyant sur la touche de commande vocale. Vous pouvez annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de commande vocale et en la maintenant enfoncée.

Interaction et rétroaction du système

Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné. Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres à tout moment.

Réglage du niveau d'interaction



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des commandes suivantes :	
interaction standard	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés. (Recommandé aux utilisateurs débutants.)
interaction avancée	Fournit une interaction et un guidage moins présents.

Messages-guide de confirmation

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande ou lorsque votre demande induit plusieurs réponses possibles.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des commandes suivantes :	
messages [guide] de confirmation désactivés	Devine au mieux ce que vous souhaitez; elle peut dans certains cas vous demander de confirmer les paramètres.
messages [guide] de confirmation activés	Clarifie votre commande vocale par une courte question.

Confirmation téléphonique

Le système utilise des confirmations téléphoniques pour vérifier avant d'effectuer un appel.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des options suivantes :	
confirmation de téléphone activée	Une fois activée, cette fonction vous invite à confirmer toute commande vocale pour effectuer un appel avant d'effectuer l'appel.
confirmation de téléphone désactivée	Le système devine au mieux ce que vous souhaitez; il se peut qu'occasionnellement vous ayez à confirmer les paramètres.

Modification des paramètres vocaux

Pour modifier les paramètres vocaux, vous pouvez utiliser le menu de l'affichage audio en plus des commandes vocales.

Pour modifier les paramètres vocaux, appuyez sur la touche Menu puis sélectionnez :

Option de menu
SYNC-Réglages
Param. voix

Nota : En fonction des réglages actuels de chauffage et climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques au moyen de SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, appuyez simultanément sur les touches AC et de recirculation de l'air, maintenez-les enfoncées, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les 2 secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, répétez la séquence d'opérations ci-dessus.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. La plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge au moins les fonctions suivantes :

- Réponse à un appel entrant.
- Fin d'appel.
- Utilisation du mode de confidentialité.
- Composition d'un numéro.
- Recomposition.
- Avis d'appel en attente.
- Identité de l'appelant.

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial d'un téléphone

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Nota : Le SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 4 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.

Nota : Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).

Utilisation de la chaîne audio

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
2. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**. Lorsque l'écran audio indique qu'aucun téléphone n'est couplé, sélectionnez l'option Ajouter.
3. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone pour lancer le processus de couplage.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Votre téléphone est maintenant couplé et l'affichage indique que le couplage a réussi. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Utilisation des commandes vocales



Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
(jumeler (téléphone Bluetooth [audio]) ajouter [un] téléphone)	Suivez les instructions sur l'écran audio.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (de quoi s'agit-il) s'affiche, vous énoncez : de quoi s'agit-il.

Les commandes dont le nom est entre [] signifie que le mot est facultatif.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Couplage d'autres téléphones

Nota : Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
2. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**.
3. Sélectionnez l'option correspondant aux appareils Bluetooth.
4. Appuyez sur la touche **OK**.
5. Sélectionnez l'option d'ajout. Ceci lance le processus de couplage.
6. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre appareil.
7. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Votre téléphone est maintenant couplé et l'affichage indique que le couplage a réussi. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

SYNC peut proposer d'autres options de téléphone cellulaire. Votre téléphone cellulaire peut aussi vous demander de donner à SYNC la permission d'accéder à l'information. Pour davantage de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site Web.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, énoncez une des instructions suivantes :

Commande vocale
(téléphone Blackberry iPhone)
Puis énoncez l'une des commandes suivantes :
appeler ____
appeler ____ à la maison
appeler ____ au (travail bureau)
appeler sur le (cell cellulaire mobile téléphone mobile)
appeler ____ sur (un autre l'autre) (numéro [[de] téléphone])
composer [[un le ce] numéro] ¹
([aller à] mode confidentiel privé [sur] transférer au téléphone) ²
(appel en attente mettre l'appel en attente) [activé] ²
(conférencer l'appel conférence téléphonique) ²
touche discrétion [activée] ²
touche discrétion désactivée ²
(activer la (sonnerie mode silencieux silence discrétion) sonnerie activée)
(désactiver la (sonnerie mode silencieux silence discrétion) sonnerie désactivée)

Commande vocale
(messages message) [texte] ³
aide

____ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler domicile ».

¹ Consultez le tableau **Composer** ci-dessous.

² Ces commandes ne sont valides que pendant un appel.

³ Consultez le tableau des messages ci-dessous.

Composer commandes

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Commandes vocales
411 (quatre-un-un), 911 (neuf-un-un)
700 (sept cent)
800 (huit cent)
900 (neuf cent)
Effacer (supprime tous les caractères entrés)
Supprimer (supprime le dernier jeu de caractères entrés)
Numéro <0-9>
Plus
Dièse (#)
Étoile (*)

Nota : Pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur n'importe quelle touche pour accéder au menu de la chaîne audio.

Pour accéder aux messages dites :

Commande vocale
(messages message) [texte]
Puis énoncez l'une des commandes suivantes :
(écouter lire) (message ligne [texte])
acheminer (ce message le message les messages [texte])
répondre au (message [texte])
appeler [destinataire]

Conseils Répertoire tél.

Pour entendre SYNC énoncer un nom, parcourez le répertoire téléphonique, sélectionnez un contact et appuyer sur :

Option de menu
Écoute

Changement d'appareil à l'aide des commandes vocales

Si vous utilisez SYNC, vous pouvez facilement accéder à plusieurs téléphones, ipods ou dispositifs USB. Pour allumer les dispositifs, dites :

Commande vocale	
(connecter appareil dispositif) —	Vous pouvez énoncer le nom de l'appareil souhaité, comme « Mon iPhone », « Mon Galaxy » ou « Mon iPod ». SYNC peut vous demander de confirmer le type d'appareil (téléphone, USB ou Bluetooth Audio).

Établissement des appels



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

Commande vocale	
appeler [nom]	
composer [[un le ce] numéro]	SYNC vous demande d'énoncer les numéros que vous souhaitez composer. Le système confirme les numéros une fois que vous les avez énoncés. Vous pouvez alors dire :

Lorsque le système a indiqué le numéro, vous dites l'une des commandes suivantes :

Commande vocale	
(composer envoyer)	Ceci démarre l'appel.
(supprimer corriger)	Ceci efface les chiffres énoncés.

Pour terminer l'appel, appuyez sur la touche de fin d'appel sur le volant ou sélectionnez l'option de fin d'appel sur l'écran audio.

Répondre à un appel

Accepter des appels

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez y répondre en appuyant sur la touche d'acceptation d'appel sur le volant ou vous pouvez utiliser l'écran.

Pour accepter un appel en utilisant l'écran, sélectionnez :

Option de menu
Accepter

Rejeter un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez le rejeter en appuyant sur la touche de rejet d'appel sur le volant ou vous pouvez utiliser l'écran.

Pour rejeter un appel en utilisant l'écran, sélectionnez :

Option de menu
Refuser

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel actif

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la liaison d'appels en cours.

Pour accéder à ce menu, choisissez une des options disponibles en bas de l'écran audio ou sélectionnez **Plus** pour sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Mic.Off	Désactiver le microphone de votre véhicule. Pour activer le microphone, sélectionnez de nouveau cette option.
Confid.	Transférer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est privé.
Attente	Mettre en attente un appel en cours. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est en attente.
Composition	Saisir des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio (par exemple, les chiffres de mots de passe).
Joindre appels	Combiner deux appels distincts. Le système accepte au plus trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou par conférence téléphonique. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Accédez au contact voulu au moyen du système ou utilisez les commandes vocales pour effectuer le deuxième appel. Une fois le deuxième appel établi, sélectionnez l'option Plus .

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Description et mesure à prendre
	3. Faites défiler jusqu'à l'option de conférence téléphonique et appuyez sur la touche OK .
Répertoire	Accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Faites défiler jusqu'à l'option de répertoire et appuyez sur la touche OK . 3. Faites défiler les contacts de votre répertoire. 4. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque le contact voulu s'affiche à l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.
Histor. appels	Accéder à votre journal d'historique des appels. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Faites défiler jusqu'à l'option d'historique des appels et appuyez sur la touche OK . 3. Faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants ou manqués). 4. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Vous pouvez accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, envoyer des messages textes ainsi qu'accéder aux paramètres du téléphone et du système.

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE** pour accéder au menu du téléphone.
2. Sélectionnez une des options disponibles.

Affichage	Description et mesure à prendre
Composition	Saisissez des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio.
Répertoire	Accéder à votre répertoire téléchargé. 1. Appuyez sur la touche OK pour confirmer et y accéder. Vous pouvez utiliser les options figurant au bas de l'écran pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste. 2. Faites défiler les contacts de votre répertoire.

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Affichage	Description et mesure à prendre
	<p>3. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio.</p> <p>4. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.</p>
Histor. appels	<p>Accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué.</p> <p>1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.</p> <p>2. Faites défiler pour sélectionner des appels entrants, sortants ou manqués. Appuyez sur la touche OK pour effectuer votre sélection.</p> <p>3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.</p>
Comp.abrégée	Sélectionnez 1 parmi 10 entrées de numérotation rapide. Pour définir une entrée de numérotation rapide, accédez au répertoire, puis appuyez sur un des chiffres du clavier numérique de la chaîne audio et maintenez-le enfoncé.
Messages texte	Envoyer, télécharger et supprimer des messages textes.
Appareils BT	Accéder à l'option de listes du menu des appareils Bluetooth (Ajout, Connexion, Configuration en tant que téléphone principal, Activation et Désactivation, Suppression).
Réglag. appareil	Afficher différents paramètres et fonctions de votre téléphone.

Messages texte

Nota : Cette fonction dépend du téléphone.

SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. Le système lit aussi les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Réception d'un message texte

Nota : Cette fonction dépend du téléphone. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.

Nota : Cette fonction, asservie à la vitesse, est uniquement disponible lorsque votre véhicule circule à 5 km/h (3 mph) ou moins.

Lors de la réception d'un nouveau message, une tonalité retentit et l'écran audio affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message.

Pour écouter le message, dites :

Commande vocale	Description et mesure à prendre
(écouter lire) (message ligne [texte])	Sélectionnez cette option pour que le système vous lise le message texte.

Les options suivantes sont aussi disponibles lorsque vous utilisez l'écran :

Option de menu	Description et mesure à prendre	
Ignorer	Sélectionnez cette option, ou ne faites rien, le message sera alors transmis dans la boîte de réception de messages textes.	
Affich.	Sélectionnez l'option Afficher pour ouvrir le message texte. Une fois cette option sélectionnée, le message peut vous être lu, pour afficher d'autres messages. Pour plus d'options, sélectionnez :	
	Plus...	Si vous sélectionnez cette option, utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options suivantes :
	Rép. à l'expéd	Appuyez sur la touche OK pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer.
	Appeler expéd.	Appuyez sur la touche OK pour appeler l'expéditeur du message.
Transférer msg	Appuyez sur la touche OK pour faire suivre le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi choisir d'entrer un numéro.	

Envoi, téléchargement et suppression des messages textes

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**.

2. Sélectionnez l'option de messagerie texte, puis appuyez sur la touche **OK**.

Choisissez parmi les options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Nouv.	Vous permet d'envoyer un nouveau message texte sur la base d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.
Affich.	Vous permet de lire le message entier et vous donne en plus la possibilité de faire lire le message par le système. Pour passer au message suivant, sélectionnez l'option Plus . Vous pouvez ainsi répondre à l'expéditeur, l'appeler ou transférer le message.
Suppr.	Vous permet de supprimer les messages textes actuels du système (mais pas de votre téléphone cellulaire). Lorsque le système a supprimé tous vos messages textes, l'écran audio le fait savoir.
Plus...	Vous permet de supprimer tous les messages textes ou de déclencher manuellement un téléchargement de tous les messages non lus depuis votre téléphone cellulaire.

Envoi d'un message texte

Nota : Vous ne pouvez envoyer un message texte qu'à un seul destinataire à la fois.

1. Sélectionnez l'option Envoyer lorsque la sélection voulue apparaît en surbrillance sur l'écran audio.
2. Sélectionnez l'option de confirmation lorsque le contact s'affiche.
3. Appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer lorsque le système demande si vous souhaitez envoyer le message. Une signature prédéfinie apparaît sur chaque message texte.

Nota : Vous pouvez envoyer des messages textes en choisissant un contact dans le répertoire et en sélectionnant l'option Texte sur l'écran audio, ou en répondant à un message reçu figurant dans la boîte de réception.

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions sont asservies au téléphone. Les paramètres de votre téléphone vous permettent d'accéder et de régler les fonctions telles que la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**.
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Paramètres du téléphone apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.

Faites défiler les options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Régler maître	Si cette option est cochée, le système utilise le téléphone cellulaire comme appareil principal lorsque plus d'un téléphone cellulaire est couplé. Il est possible de modifier cette option pour tous les téléphones cellulaires (pas seulement le téléphone actif) à l'aide du menu des appareils Bluetooth.
État téléphone	Afficher le nom du téléphone cellulaire, le nom du fournisseur, le numéro du téléphone cellulaire et le niveau de signal. Une fois terminé, appuyez sur la flèche gauche pour retourner au menu d'état du téléphone.
Param. sonnerie	Sélectionner la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone). Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque vous sélectionnez l'option de sonnerie du téléphone cellulaire. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et faites défiler les sonneries pour les entendre. 2. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner une tonalité.
Notif. Msg Text	Avoir la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte. Appuyez sur la touche OK pour activer ou désactiver la tonalité.
Préf. répertoire	Modifier le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression ou téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et parcourir les choix dans le tableau des préférences de répertoire ci-dessous.

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Préférences de répertoire	
Ajout contacts	Appuyez sur les contacts souhaités sur votre téléphone cellulaire. Consultez le mode d'emploi de votre appareil pour connaître la méthode de transfert des contacts. Appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire.	
Suppr.	Lorsqu'un message vous demandant de supprimer s'affiche, sélectionnez l'option de confirmation. Appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Le système vous ramène au menu des paramètres de téléphone.	
Téléch. imméd.	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et télécharger votre répertoire sur le système.	
Télécharg. auto	Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, le système supprime les modifications (ajouts ou suppressions) enregistrées depuis le dernier téléchargement.	
	Lorsque la fonction de téléchargement automatique est désactivée, le système ne télécharge pas votre répertoire lorsque votre téléphone cellulaire se connecte à SYNC.	
	Vous pouvez uniquement accéder à votre répertoire, à votre historique des appels et à vos messages textes lorsque votre téléphone cellulaire couplé se connecte au système. Cochez ou décochez cette option pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se connecte au système. La durée du téléchargement dépend du téléphone et de la quantité.	
Préf. tri	L'activation de cette fonction vous permet de sélectionner la façon dont vos contacts sont affichés. Vous pouvez sélectionner :	
	Prénom/nom	Nom/prénom

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth permet d'ajouter, de connecter et de supprimer des appareils, ainsi que de configurer un téléphone en tant que téléphone principal.

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**.
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.

Choisissez parmi les options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Ajouter	<p>Coupler des téléphones supplémentaires au système.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Sélectionnez l'option Ajouter pour lancer le processus de couplage.2. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Sautez l'étape suivante. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, c'est qu'il ne prend pas en charge le couplage simple sécurisé. Pour réaliser le couplage, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.4. Lorsque l'option permettant de définir le téléphone comme téléphone principal s'affiche, sélectionnez oui ou non.

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Description et mesure à prendre
	5. SYNC peut proposer d'autres options de téléphone cellulaire. Votre téléphone cellulaire peut aussi vous demander de donner à SYNC la permission d'accéder à l'information. Pour davantage de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site Web.
Suppr.	Sélectionnez l'option Supprimer et confirmez lorsque le système vous demande de supprimer l'appareil sélectionné. Après avoir supprimé un téléphone de la liste, vous devrez répéter le processus de couplage pour le recoupler.
Maître	À chaque établissement du contact, le système tente d'établir une connexion avec le téléphone cellulaire principal. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il apparaît en premier dans la liste, accompagné d'un astérisque. Définissez comme téléphone principal un appareil précédemment couplé en sélectionnant l'option Principal, puis en confirmant le choix.
Relier	Connectez un téléphone précédemment connecté. Pour utiliser la fonctionnalité du téléphone, vous ne pouvez avoir qu'un seul téléphone connecté à la fois. Lorsque vous connectez un autre téléphone, le téléphone précédent se déconnecte des services téléphoniques. Le système vous permet d'utiliser en même temps différents appareils Bluetooth pour la fonctionnalité de téléphone cellulaire et la fonction de lecture de musique Bluetooth.
Dissoc.	Déconnecte le téléphone cellulaire sélectionné. Sélectionnez cette option et confirmez à l'invite du système. Après avoir déconnecté un téléphone, vous pouvez le reconnecter sans répéter l'intégralité du processus de couplage.

Paramètres du système

1. Appuyez sur la touche **MENU**.

2. Sélectionnez l'option des paramètres SYNC, puis appuyez sur la touche **OK**.

Faites défiler les options suivantes :

Affichage	Description et mesure à prendre
Bluetooth activé	Cochez ou décochez cette option pour activer ou désactiver l'interface Bluetooth du système. Sélectionnez cette option, puis appuyez sur la touche OK pour changer l'état de l'option.
Régl. val. défaut	Restaurer les paramètres par défaut sans effacer l'information indexée (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés). Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio.
Réinitialisation	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés), puis restaurer les paramètres par défaut.
Installation app.	Installer les applications ou les mises à jour de logiciel téléchargées. Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio. Pour terminer avec succès une installation, il doit exister une mise à jour ou une application SYNC valide sur la clé USB.
Infos système	Afficher le numéro de version et le numéro de série du système. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.
Param. voix	Le sous-menu des paramètres de la voix contient différentes options. Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 359).
Rechercher USB	Rechercher dans la structure de menu de l'appareil USB connecté. Appuyez sur la touche OK et utilisez les flèches haut et bas pour faire défiler les dossiers et fichiers. Utilisez les flèches gauche et droite pour entrer dans un dossier ou en sortir. Vous pouvez sélectionner un contenu multi-média à lire dans ce menu.

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™ (Selon

l'équipement)

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Assistance 911 : Cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de passer un appel au service d'urgence 911.
- SYNC AppLink : Cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications comme Spotify et Glympse (si votre téléphone est compatible).

Vous devrez peut-être activer ces fonctions. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui

AVERTISSEMENTS

pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, consultez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 41). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 233). Le présent chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation et désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur Menu puis Sélectionner

Option de menu	Mesure à prendre et description
SYNC-Applications	
911 Assist	Sélectionnez l'option voulue, marche ou arrêt.

Si vous choisissez de ne pas activer cette fonction, vous aurez les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Rappel vocal activé	Fournit un message affiché et un rappel vocal lors du branchement du téléphone au démarrage du véhicule.
Rappel désactivé	Fournit un rappel affiché uniquement, sans rappel vocal, lors du branchement du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible Bluetooth à SYNC.
- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.

- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions n'entraînent pas le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone relié est endommagé ou s'il perd sa connexion avec SYNC pendant une collision, SYNC recherchera un téléphone précédemment couplé auquel il essaiera de se connecter, puis tentera d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez enfoncé le bouton de téléphone au volant ».

Si vous n'annulez pas l'appel et que SYNC réussit à appeler, un message préenregistré est transmis au préposé du 911, puis les occupants du véhicule peuvent parler au préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Applications mobiles SYNC

Ce système permet d'utiliser les commandes vocales et les commandes au volant pour les applications d'un téléphone intelligent compatible SYNC AppLink. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez piloter les principales fonctions de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Nota : *Vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.*

Nota : *Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans le port USB.*

Nota : Les utilisateurs d'un appareil Android doivent connecter le téléphone à SYNC par le biais de Bluetooth.

Nota : Pour obtenir des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles ainsi que des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter le site Web de Ford.

La disponibilité des applications compatibles SYNC AppLink varie selon les régions.

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionnent automatiquement sans configuration. D'autres applications requièrent que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.

Nota : La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est équipé du système MyFordTouch.

Pour accéder à une application à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC à l'écran. Sélectionnez ensuite :

Option de menu	Mesure à prendre et description
SYNCApplications	
App. mobiles	Parcourez la liste d'applications disponibles et sélectionnez une application particulière ou sélectionnez :
	Rech. nouv. app.

Nota : Si vous ne trouvez pas une application compatible SYNC AppLink, assurez-vous que cette application fonctionne sur l'appareil mobile.

Accès au menu d'une application

Lorsqu'une application fonctionne avec SYNC, appuyez sur la flèche droite des commandes au volant pour accéder au menu de l'application.

Vous pouvez à partir de là accéder à diverses fonctions associées à l'application, telles que « Thumbs up » (pouce vers le haut) et « Thumbs down » (pouce vers le bas).

Appuyez sur la flèche gauche des commandes au volant pour quitter le menu de l'application.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Option de menu	Mesure à prendre et description
(applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applications mobiles)	Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée avec SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que « Playlist Road Trip » (liste d'écoute voyage).
aide	Utilisez cette commande pour découvrir les commandes vocales disponibles.

Commandes vocales associées aux applications mobiles SYNC

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

Option de menu	Mesure à prendre et description
(applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applications mobiles)	SYNC vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC.
(lister établir une liste liste) des (applications [[pour] (téléphone mobile portable GSM téléphone portable téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps applications mobiles)	SYNC affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
(trouver rechercher) [des] [nouvelles] (applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM] apps applications mobiles)	SYNC balaie votre appareil mobile connecté à la recherche d'applications mobiles compatibles avec SYNC.
aide	
Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour lancer l'application mobile sur SYNC.	

Autorisations associées aux applications

Les autorisations associées aux applications se répartissent en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule.

SYNCTM (Selon l'équipement)

Lorsque vous lancez une application sur SYNC, ce dernier peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple :

- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements à l'application, tels que, mais pas seulement : le niveau de carburant, l'autonomie, la consommation de carburant, le régime moteur, le détecteur de pluie, le compteur, le NIV, la température extérieure, la position du levier de vitesse, la pression de gonflage des pneus et l'état des phares.
 - Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements sur les caractéristiques de conduite, tels que, mais pas seulement : MyKey, état des ceintures de sécurité, régime moteur, position du levier de vitesse, événements de freinage, angle de braquage et position de la pédale d'accélérateur.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir des renseignements de localisation, y compris : système GPS et vitesse.
 - Pour permettre à l'application d'envoyer des notifications sur l'affichage du véhicule et les fonctions vocales tout en fonctionnant en arrière-plan. Les notifications Push peuvent s'avérer particulièrement utiles pour les applications de nouvelles ou basées sur la localisation.

Nota : *Il vous suffit d'accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC.*

Nota : *Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.*

Activation et désactivation des autorisations associées aux applications à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC, puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
SYNCAppllications	
Applis mobiles	
Toutes les app.	Vous pouvez aussi sélectionner une application spécifique. Si l'application supporte les notifications Push, ce paramètre est indiqué. Choisissez d'activer ou de désactiver la fonction selon le cas.

Activation des applications mobiles SYNC

Pour activer des applications mobiles, SYNC requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait données de l'appareil connecté.

Les données sont envoyées à Ford aux États-Unis par le biais de l'appareil connecté. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires reçus de votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

État de l'application

Vous pouvez voir l'état actuel d'une application dans le menu des paramètres.

Il existe trois états possibles :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Màj requise	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des permissions est requise.
Déjà à jour	Aucune mise à jour n'est requise.
MAJ en cours...	Le système tente de recevoir une mise à jour.

Paramètres de mise à jour

Option de menu	Mesure à prendre et description
Demander MAJ	Sélectionnez cette option dans le menu des paramètres pour effectuer manuellement une mise à jour nécessaire.
Désactiver MAJ	Sélectionnez cette option dans le menu des paramètres pour désactiver la mise à jour automatique. Ceci désactive également l'utilisation des applications mobiles sur SYNC.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Vous pouvez accéder et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique numérique, diffusée par les haut-parleurs du véhicule au moyen des commandes vocales ou du menu multimédia du système. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques telles que artiste et album.

Nota : Le système est capable d'indexer jusqu'à 15 000 chansons.

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris : les dispositifs iPod, Zune, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Confirmez que l'appareil USB a été formaté correctement et présente les spécifications suivantes :

- USB 2.0.
- Le format du fichier doit être FAT16/32.

Le format des fichiers audio sur l'appareil USB doit être :

- MP3.
- WMA non protégé par DRM.
- WAV.
- AAC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB

Nota : Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un commutateur, veillez à l'activer avant de le brancher.

Connexion à l'aide des commandes vocales

Branchez l'appareil dans l'un des ports USB du véhicule.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3	Vous pouvez lancer la lecture de musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées. Reportez-vous aux commandes vocales multimédias.

Les mots entre parenthèses [] sont facultatifs et n'ont pas besoin d'être prononcés pour que le système interprète la commande. Par exemple, lorsque ([clé] USB | iPOD | [lecteur] MP3) s'affiche, vous pouvez énoncer : USB ou clé USB.

Se connecter à l'aide du menu Système

1. Branchez l'appareil dans l'un des ports USB du véhicule.
2. Appuyez sur le bouton **MEDIA** et sélectionnez USB 1 ou USB 2 dans la liste des sources multimédias de l'écran audio.

Pour afficher le contenu USB, sélectionnez :

Message	Description et mesure à prendre
Rechercher USB	En fonction du nombre de fichiers multimédias numériques contenus dans l'appareil branché, un message d'indexation peut s'afficher à l'écran. Une fois l'indexation terminée, la lecture audio commence automatiquement sur la source sélectionnée.

Vous pouvez rechercher les fichiers de l'appareil USB par catégories. Sélectionnez RECHERCHER parmi les touches au bas de l'écran audio et choisissez parmi les options suivantes :

Message
Lire tout
Sélections
Pistes
Artistes

Message
Albums
Genres
Rechercher USB
Réinitialiser USB

Commandes vocales multimédias



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Description et mesure à prendre
USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3	Vous pouvez lancer la lecture de musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (de quoi s'agit-il) s'affiche, vous énoncez; de quoi s'agit-il.

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, pour : (de quoi s'agit-il), vous devez énoncer « de quoi s'agit-il ».

Commande	Description et mesure à prendre
pause	Suspend la lecture par l'appareil.
(Jouer [tout] lecture en cours)	Reprend la lecture par l'appareil.
jouer [album] ___ [de ___]	

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Commande	Description et mesure à prendre
jouer tout	Lire tous les supports sur le dispositif multi-média, de la première à la dernière.
jouer [artiste] ___	
jouer [genre] ___	
(jouer sélectionner) [liste d'écoute] ___	
(piste suivante titre suivant chanson suivante balado suivant chapitre suivant épisode suivant suivant suivante)	Joue la piste suivante du support actuel.
(piste précédente titre précédent chanson précédente balado précédent chapitre précédent épisode précédent précédent précédente)	Joue la piste précédente du support actuel.
((jouer naviguer afficher chercher rechercher trouver voir) (similaire semblable) dans le même (genre style))	Crée une liste d'écoute d'un genre similaire à celui actuellement diffusé.
jouer [chanson piste titre track] ___ [de ___]	
[mode fonction] répéter (désactivée désactivé hors fonction)	
répéter (une sélection une chanson une piste un morceau) [activé]	Répète la piste actuelle.
lecture aléatoire [tout] [activée]	Joue la liste d'écoute actuelle dans un ordre aléatoire. (Cette commande n'est pas prise en charge par tous les appareils).
(lecture aléatoire [disque dossier liste] mix) désactivée	
((c'est qui qui est-ce) qui joue [en ce moment maintenant] (quel est le nom quel artiste quelle chanson quelle piste quelle musique) est-ce)	À tout moment pendant la lecture, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et demander au système quel morceau est lu. Le système effectue la lecture des étiquettes de métadonnées (si elles ne sont pas vides) de la piste en cours.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes ou de pièces musicales. Par exemple, vous pouvez dire : « Jouer artiste Les Beatles ».

Exemples de commandes USB

SYNC offre à l'utilisateur de nombreuses solutions intuitives pour trouver et jouer une piste en utilisant une commande vocale. Par exemple, si vous avez une chanson appelée « Penny Lane » dans l'album « Magical Mystery Tour », vous pouvez dire ce qui suit pour écouter cette chanson :

- Jouer piste « Penny Lane ».
- Jouer « Penny Lane ».

Pour écouter la totalité de l'album, vous pouvez dire :

- Jouer album « Magical Mystery Tour ».
- Jouer « Magical Mystery Tour ».

Système audio Bluetooth

Le système est aussi capable de jouer la musique à partir de votre téléphone cellulaire par connexion Bluetooth.

Pour activer Bluetooth Audio, appuyez sur la touche MEDIA puis sélectionnez :

Option de menu
BT Stéreo

Puis une des commandes suivantes :

Commande vocale
pause
(Jouer [tout] lecture en cours)
(piste suivante titre suivant chanson suivante balado suivant chapitre suivant épisode suivant suivant suivante)
(piste précédente titre précédent chanson précédente balado précédent chapitre précédent épisode précédent précédent précédente)

Fonctions du menu Multimédia

Le menu multimédia vous permet de sélectionner la façon dont vous souhaitez écouter la musique (par exemple, par artiste, genre, lecture aléatoire, répétition), de trouver une musique similaire ou de réinitialiser l'index de vos appareils USB.

Appuyez sur le bouton **MEDIA** et sélectionnez USB 1 ou USB 2 dans la liste des sources multimédias de l'écran audio pour commencer la lecture USB.

Message	Description et mesure à prendre
Options	Ceci conduit au menu multimédia.

Puis une des commandes suivantes :

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Message	Description et mesure à prendre
Lect. aléatoire	Effectuez une lecture aléatoire ou répétez une piste. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez.
Répéter piste	Effectuez une lecture aléatoire ou répétez une piste. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez.
Mus. similaire	Vous pouvez jouer des types de musique similaires à la liste d'écoute actuelle depuis le port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une liste d'écoute. Le système crée une nouvelle liste de pistes similaires et lance la lecture. Chaque piste doit avoir des étiquettes de métadonnées remplies pour cette fonction. Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans le menu de lecture ou pour cette option si les étiquettes de métadonnées ne sont pas remplies. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture ou pour cette option. Le système place les éléments inconnus dans une étiquette de métadonnées vide.
Réinitialiser USB	Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB.

Accès à votre bibliothèque de pistes USB

1. Branchez l'appareil dans le port USB de votre véhicule.

2. Appuyez sur le bouton **MEDIA** (à côté de l'écran audio) pour sélectionner la lecture USB.

Message	Description et mesure à prendre
Rechercher USB	Ce menu vous permet de sélectionner et lire vos fichiers multimédia par artiste, album, genre, liste d'écoute ou piste.

S'il n'y a aucun fichier multimédia, l'écran l'indique.

SYNC™ (Selon l'équipement)

S'il n'y a pas de fichiers multimédia, vous disposez des options suivantes :

Affichage	Description et mesure à prendre
Lire tout	Lire tous les fichiers multimédias indexés depuis votre appareil, un à la fois et par ordre numérique.* Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran.
Sélections	Accéder à vos listes d'écoute (de formats comme ASX, M3U, WPL ou MTP).* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la liste d'écoute souhaitée, puis appuyez sur la touche OK .
Pistes	Rechercher une piste indexée spécifique et la lire.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la piste souhaitée, puis appuyez sur la touche OK .
Artistes	Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Le système trie et joue alors tous les artistes et toutes les pistes par ordre alphabétique.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'artiste souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Albums	Trier tous les fichiers multimédias indexés par album.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'album souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Genres	Trier tous les fichiers multimédias indexés par genre (catégorie).* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner le genre souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Rechercher USB	Rechercher tous les fichiers multimédias pris en charge sur votre lecteur multimédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez voir que les fichiers multimédias compatibles avec SYNC. (Les autres fichiers ne sont pas visibles.) 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Affichage	Description et mesure à prendre
	2. Faites défiler pour rechercher les fichiers multimédias indexés sur l'appareil, puis appuyez sur la touche OK .
Réinitialiser USB	Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB.

*Vous pouvez utiliser les touches au bas de l'écran audio pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique spécifique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste.

Utilisation des commandes vocales

Vous pouvez accéder et afficher vos pistes USB au moyen des commandes vocales.

Branchez l'appareil dans le port USB de votre véhicule.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Accès aux supports USB et affichage
(naviguer afficher rechercher) tous les albums
(naviguer afficher rechercher) tous les artistes
(naviguer afficher rechercher) tous les (genres styles)
(naviguer afficher rechercher) toutes les listes d'écoute
(naviguer afficher rechercher) (toutes [les] chansons toutes [les] pistes tous [les] morceaux)
(naviguer afficher chercher rechercher trouver voir) album ____

Accès aux supports USB et affichage

(naviguer | afficher | rechercher) artiste ____

(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) genre ____

(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) liste d'écoute ____

USB 2 (Selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'un port USB supplémentaire. Si c'est le cas, le port USB 1 est situé à l'avant du véhicule, sur la partie inférieure du tableau de bord. Le port USB 2 est situé à l'intérieur du bac de rangement de la console centrale du véhicule.

Vous pouvez brancher un autre appareil USB dans le deuxième port USB.

Vous pouvez accéder aux deux appareils USB par commandes vocales.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Pour accéder à l'appareil USB, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale
USB 1
USB 2

Nota : SYNC ne prend en charge qu'un seul dispositif iOS (Apple) connecté à la fois (le premier branché). Lorsque vous connectez un second dispositif iOS, le système le charge mais ne peut pas lire son contenu.

Dispositifs Bluetooth et paramètres du système

Vous pouvez accéder à ces menus au moyen de l'écran audio. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 363).

Commandes vocales pour les sources audio

Votre système de reconnaissance vocale vous permet de changer de source audio par une simple commande vocale.



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale
(système (musique audio divertissement) (musique audio divertissement) [système])
Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de commandes vocales que vous pouvez utiliser.
[syntoniser aller à] AM

Commande vocale
[syntoniser aller à] AM 1
(sauvegarde automatique AST réglage automatique) AM
[syntoniser aller à] AM 2
Bluetooth [audio]
jouer (disque compact [lecteur] CD)
[syntoniser aller à] FM
[syntoniser aller à] FM 1
(sauvegarde automatique AST réglage automatique) FM
[syntoniser aller à] FM 2
Radio
(syntoniser aller à) SAT *
Sirius *
USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3
((c'est qui qui est-ce) qui joue [en ce moment maintenant] (quel est le nom quel artiste quelle chanson quelle piste quelle musique) est-ce)
aide

* Selon l'équipement.

Commandes vocales de la radio



Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commande vocale
Radio
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
[syntoniser aller à] AM
[syntoniser aller à] AM 1
(sauvegarde automatique AST réglage automatique) AM
[syntoniser aller à] AM 2
[syntoniser aller à] (AM ___ ___ [AM])
[syntoniser aller à] (AM préréglage préréglage AM) ___
[syntoniser aller à] (AM préréglage préréglage AM) 1 ___
[syntoniser aller à] FM
[syntoniser aller à] FM 1
[syntoniser aller à] (sauvegarde automatique AST réglage automatique) FM préréglage ___
[syntoniser aller à] FM 2
[syntoniser aller à] (f m ___ ___ [(f m)])
[syntoniser aller à] (FM préréglage préréglage FM) ___
___ HD ___ *
[syntoniser aller à] (FM préréglage préréglage FM) 2 ___
HD ___ *
[syntoniser aller à] préréglage ___

Commande vocale

Syntoniser radio

aide

* Selon l'équipement.

Commandes vocales de la radio satellite Sirius (selon l'équipement)



Si vous n'écoutez pas la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commandes vocales

Sirius

Si vous écoutez la radio satellite Sirius, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Commandes vocales
(syntoniser aller à) SAT
[syntoniser aller à] SAT 1
[syntoniser aller à] SAT 2
[syntoniser aller à] SAT 3
[syntoniser aller à] préréglage ___
[syntoniser aller à] SAT 1 préréglage ___
[syntoniser aller à] SAT 2 préréglage ___
[syntoniser aller à] SAT 3 préréglage ___

SYNC™ (Selon l'équipement)

Commandes vocales	
(syntoniser aller à) [Sirius]	
Aide	
[syntoniser aller à] Sirius [canal] ___	Vous pouvez énoncer le numéro de la station (0-233) pour écouter cette station Sirius.

Commandes vocales du lecteur de disques compacts



Si vous écoutez un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commande vocale
jouer (disque compact [lecteur] CD)
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
pause
(Jouer [tout] lecture en cours)
[jouer] ([le] morceau suivant [la] (piste chanson) suivante)
[jouer] ([le] morceau précédent [la] (piste chanson) précédente)

Commande vocale
[jouer changer] (piste morceau chanson) [numéro] ___
(répéter rejouer) (morceau piste chanson)
(répéter rejouer) (dossier fichier liste de chansons liste d'écoute)
[mode fonction] répéter (désactivée désactivé hors fonction)
(lecture aléatoire mix) [pistes chansons morceaux] [activée]
lecture aléatoire du disque [activée]
lecture aléatoire ([du] (dossier fichier) [de la] liste de chansons) [activée]
(lecture aléatoire [disque dossier liste] mix) désactivée

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement de SYNC.	Passez en revue le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	<p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.</p>	<p>Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</p> <p>Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts.</p> <p>Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.</p>
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	<p>Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts.</p> <p>Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.</p>

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.</p> <p>En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veuillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.</p>
<p>J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.</p>	<p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.</p>	<p>Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</p> <p>Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Supprimez votre appareil de SYNC en supprimant SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone.</p> <p>Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil.</p>

SYNCTM (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il s'agit peut-être d'un mauvais fonctionnement de l'appareil.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB. Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon appareil lorsque le contact est établi.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Bluetooth Audio n'est pas disponible.	<p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>L'appareil n'est pas connecté.</p>	<p>Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth.</p> <p>Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.</p>
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	<p>Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre.</p> <p>Le fichier est peut-être corrompu.</p> <p>La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.</p>	<p>Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.</p> <p>Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).</p>

SYNCT™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
<p>SYNC ne comprend pas ce que je dis.</p>	<p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.</p>	<p>Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.</p> <p>Après avoir appuyé sur le pictogramme de la voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.</p>
<p>SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.</p>	<p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.</p> <p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p>	<p>Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.</p> <p>Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation.</p> <p>Assurez-vous d'énoncer le titre au complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ».</p> <p>Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devez dire « Jouer L-O-L-A ».</p>

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	<p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.</p>	<p>Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone.</p> <p>Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ».</p> <p>Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et défilez jusqu'au nom que SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation reconnue par SYNC.</p>

SYNCTM (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	<p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p> <p>Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux.</p> <p>Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.</p>	<p>Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».</p> <p>N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.</p> <p>Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».</p>

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
<p>Applications mobiles AppLink : lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC ne trouve aucune application.</p>	<p>Aucun téléphone compatible AppLink n'est relié à SYNC.</p>	<p>Assurez-vous que votre smartphone est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications</p>

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la fermeture manuelle de l'application en sélectionnant « Applications » dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>l'application en question et en sélectionnant « Arrêt forcé ». N'oubliez pas de redémarrer l'application ensuite, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applications » sur SYNC.</p> <p>Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.</p>
<p>Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.</p>	<p>Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.</p>	<p>Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».</p>
<p>Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.</p>	<p>Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.</p>	<p>Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-</p>

SYNC™ (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Réinitialisation de SYNC

Dans votre véhicule, SYNC dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC ne fonctionne plus. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas les informations précédemment stockées dans le système (comme les appareils couplés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez enfoncé le bouton Recherche vers le haut (>>) tout en maintenant enfoncé le bouton de mise en route de la radio. Relâcher les deux touches après 2-3 secondes. La réinitialisation s'effectue en quelques minutes. Après quelques minutes, vous pouvez reprendre l'utilisation de SYNC.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Familiarisation avec votre système

Le système SYNC 3 vous permet d'interagir avec un certain nombre de fonctions à l'aide de l'écran tactile et des commandes vocales. Grâce à l'intégration de votre téléphone compatible Bluetooth, l'écran tactile permet une interaction facile avec les commandes audio, celles du système multimédia, de chauffage et de climatisation et de navigation, ainsi qu'avec les applications de votre téléphone compatibles SYNC 3.

Utilisation de l'écran tactile

Pour utiliser l'écran tactile, vous pouvez tout simplement appuyer sur l'élément ou l'option à sélectionner. Le bouton change de couleur lorsque vous le sélectionnez.

La configuration SYNC 3 permet de sélectionner rapidement la fonction que vous souhaitez utiliser.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)



E205444

E

Élément	Élément de menu	Mesure à prendre et description
A	Barre d'état	Cette barre affiche des icônes et des messages relatifs aux activités en cours du système, notamment les paramètres de climatisation et de chauffage, les commandes vocales et les fonctions téléphoniques comme les messages texte.
B	Accueil	Ce bouton est disponible sur les écrans principaux. Si vous le sélectionnez, vous retournez à l'écran d'accueil.
C	Horloge	L'heure courante s'affiche à cet endroit. Vous pouvez régler l'horloge manuellement ou faire en sorte que l'emplacement GPS du véhicule la commande. Voir Paramètres (page 462).
D	Température extérieure	Cette fonction affiche la température extérieure courante.
E	Barre de fonctions	Vous pouvez toucher l'un des boutons de cette barre pour sélectionner une fonction.

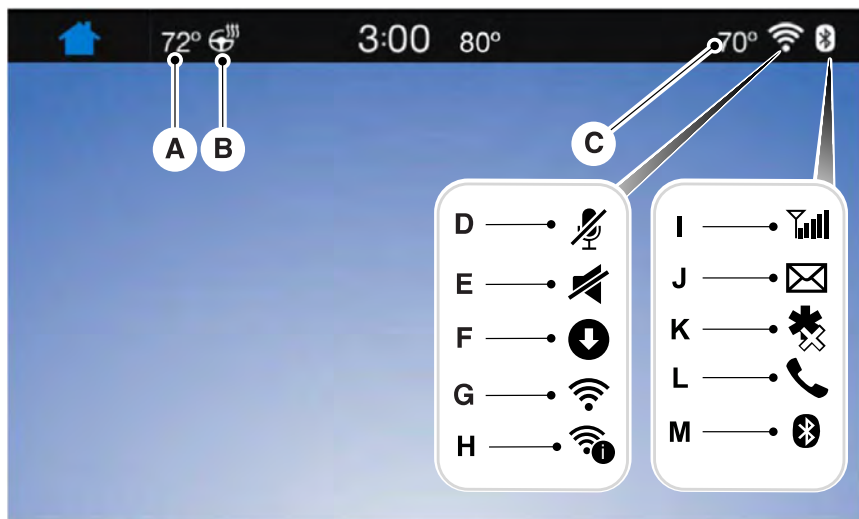
SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

L'écran tactile permet d'accéder rapidement à toutes les options de confort, de navigation, de communication et de divertissement. À l'aide des barres d'état et de fonctions, vous pouvez rapidement sélectionner la fonction à utiliser.

Nota : Le système dispose d'une fonction qui permet d'accéder aux fonctions audio et de les commander jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact (tant qu'aucune porte n'est ouverte).

La barre d'état

D'autres icônes s'affichent également dans la barre d'état selon le marché, les options du véhicule et le fonctionnement en cours. Si une fonction n'est pas active, l'icône ne s'affiche pas. En fonction des options en cours d'utilisation, il est possible que certaines icônes soient déplacées à gauche ou à droite.



E249671

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Référence	Élément	Description
A	Température conducteur	Indique la température sélectionnée par le conducteur à l'aide du système de chauffage et de climatisation.
B	Volant de direction chauffant (selon l'équipement)	Cette icône s'affiche lorsque vous activez l'option de volant de direction chauffant à l'écran tactile. Elle s'affiche uniquement en l'absence de bouton physique de volant de direction chauffant.
C	Température passager	Lorsque la température du côté passager a été réglée et n'est plus liée à la température du côté conducteur, elle s'affiche à cet endroit. Si la fonction Deux zones est désactivée et que les températures sont donc identiques, la température du côté passager ne s'affiche pas.
D	Microphone en sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le microphone du téléphone est mis en sourdine. L'appelant ne peut pas vous entendre.
E	Sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le système audio est mise en sourdine.
F	Téléchargement	Cette icône s'affiche lorsque le SYNC 3 reçoit une mise à jour logicielle. Appuyez sur l'icône pour afficher plus de renseignements sur le nouveau logiciel.
G	Wi-Fi	Cette icône s'affiche si un réseau Wi-Fi est connecté.
H	Réseau Wi-Fi à portée	Un réseau Wi-Fi disponible est à portée.
I	Puissance du signal	Cette icône affiche la puissance du signal téléphonique et de la fonction d'itinérance.
J	Message texte	Cette icône s'affiche lorsque vous recevez un message texte sur votre téléphone.
K	Fonction Assistance 911 désactivée	Cette icône s'affiche lorsque la fonction Assistance 911 est désactivée et que votre téléphone est relié à SYNC.
L	En cours d'appel	Cette icône s'affiche lorsqu'un appel téléphonique est actif.
M	Bluetooth	Cette icône s'affiche pour indiquer qu'une connexion Bluetooth est active.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Des messages de notification peuvent aussi apparaître dans la barre d'état. Vous

pouvez sélectionner le message pour visualiser la fonction associée.

Barre de fonctions

Élément de la barre de fonctions	Fonctions
Audio	Permet de commander le média en cours de lecture dans le véhicule. Vous pouvez commander toutes les fonctions audio comme la radio AM, FM et satellite, mais aussi les CD et la diffusion multimédia en continu par l'intermédiaire d'un appareil Bluetooth ou d'une connexion USB.
Climatisation	Permet de régler la température, la vitesse du ventilateur et la circulation de l'air à l'intérieur du véhicule.
Téléphone	Permet de passer des appels, de recevoir des appels et d'accéder au répertoire de l'appareil connecté.
Navigation (selon l'équipement)	Permet de repérer votre véhicule sur une carte routière virtuelle, d'obtenir des directives de conduite jusqu'à votre destination et de trouver des points d'intérêt sur votre itinéraire.
Applications	Permet de connecter et de gérer les applications compatibles SYNC 3 fonctionnant sur un iPhone ou un appareil Android. Permet aussi d'accéder aux fonctions supplémentaires intégrées telles que SiriusXM Traffic et Travel Link (selon l'équipement).
Réglages	Vous pouvez personnaliser le système en paramétrant différemment l'affichage de l'écran tactile, les préférences relatives aux fonctions et la manière dont vous souhaitez interagir avec le véhicule.

Nettoyage de l'écran tactile

Vous pouvez éliminer les traces de doigt avec un chiffon sec, propre et doux.

S'il reste encore de la saleté ou des traces de doigt sur l'écran, humectez le chiffon avec un peu d'alcool et essayez de nettoyer de nouveau.

Nota : *N'utilisez aucun détergent ou solvant quelconque pour nettoyer l'écran tactile.*

Nota : *Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.*

Utilisation de la reconnaissance vocale

L'utilisation des commandes vocales permet de garder les mains sur le volant et de concentrer votre attention sur la route. Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations vocales en fonction de la situation et du niveau choisi d'interaction (réglages vocaux).

Le système pose également de brèves questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris la demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à la demande.

Lors de l'utilisation de commandes vocales, il arrive que des mots et des icônes apparaissent dans la barre d'état pour indiquer l'état de la session de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 419).

Utilisation des commandes au volant de direction

En fonction du véhicule et des options choisies, vous pouvez utiliser les différentes commandes au volant de direction pour interagir de diverses manières avec le système de l'écran tactile.

VOL : Permet de commander le volume audio.

Sourdine : Met en sourdine la sortie audio.

Commande vocale : Appuyez sur cette commande pour lancer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur cette commande pour interrompre l'invite vocale et commencer immédiatement à parler. Maintenez-la enfoncée pour mettre fin à une session de commande vocale.

PROCHAINE STATION :

- En mode radio, appuyez sur cette commande pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

STATION PRÉCÉDENTE :

- En mode radio, appuyez sur cette commande pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

ACCEPTER APPEL : Appuyez sur cette commande pour répondre à un appel ou pour basculer d'un appel à un autre.

REJETER APPEL : Appuyez sur cette commande pour mettre fin à un appel ou refuser un appel entrant.

Nota : *Sur certains modèles, l'option **PROCHAINE STATION** peut être associée à **REJETER APPEL** et **STATION PRÉCÉDENTE** peut être associée à **ACCEPTER APPEL**.*

M : Appuyez sur la commande à plusieurs reprises pour basculer d'une source média (mode) à une autre.

Voir **Volant** (page 76).

Utilisation des commandes sur la planche de bord

En fonction du véhicule et des options choisies, la planche de bord peut également comporter les commandes suivantes :

- **Marche/arrêt** : Active et désactive la chaîne audio.
- **VOL** : Commande le volume du média en cours de lecture.
- **Recherche automatique et Syntonisation** : Utilisez ces commandes comme pour n'importe quel mode audio.
- **Éjection** : Permet d'éjecter un CD du système audio.
- **SOURCE** ou **MEDIA** : Appuyez plusieurs fois sur cette commande pour faire défiler les modes audio multimédias.
- **SON** : Appuyez sur cette commande pour accéder au menu Son d'où vous pourrez ajuster les paramètres sonores ainsi que d'autres paramètres audio.
- **1-6** : Maintenez une de ces commandes enfoncées pour mémoriser une station ou appuyez sur celles-ci pour sélectionner un pré-réglage AM, FM ou SIRIUS. Voir **Chaîne audio** (page 342).
- **AFFICHAGE** : Active ou désactive l'affichage. Vous pouvez aussi toucher l'écran pour le réactiver.
- **Boutons de réglage de la température, du ventilateur et de la climatisation** : Commandent la température, la vitesse du ventilateur ou les paramètres de climatisation. Voir **Climatisation** (page 123).

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour passer l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas prolonger le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes suivant la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans le véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Il pourrait sinon en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage s'appliquera à tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les protège-genoux gonflables et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, visitez :

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 41). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 233). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Pour activer et désactiver la fonction Assistance 911, veuillez consulter les renseignements relatifs aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 462).

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez jumeler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible à SYNC.
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir un appel sortant au moment de l'accident.
- Un téléphone activé Bluetooth relié doit avoir une couverture de réseau adéquate et un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, lesquels sont les critères d'appel de la fonction Assistance 911. Si un téléphone cellulaire connecté est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà jumelé et tente de passer l'appel d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC attend environ 10 secondes pour vous permettre d'annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : " SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée au volant ".

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants du véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision;
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones jumelés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule

ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Conseils de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, entaillés ou endommagés. Écartez les cordons et les câbles pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments, et ne nuisent pas à la sécurité de conduite.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

- Ne laissez aucun dispositif de lecture dans le véhicule en cas de conditions de température extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le mode d'emploi du dispositif pour obtenir plus de renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC 3 sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque le véhicule roule à 5 km/h (3 mph) ou plus. Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC 3.
- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs, SiriusXM Traffic et Travel Link, les séances de cinéma ou les conditions des pistes de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour que l'utilisateur puisse voir moins d'entrées (comme les contacts téléphoniques ou les entrées récentes de votre répertoire téléphonique).

Fonctions asservies à la vitesse

Certaines fonctions de ce système sont trop complexes à utiliser lorsque le véhicule roule, et vous ne pouvez donc les utiliser que lorsqu'il est à l'arrêt.

Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples plus précis.

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Jumelage d'un téléphone Bluetooth.
	La navigation dans les entrées de listes est limitée pour les contacts téléphoniques et les appels téléphoniques récents.
Fonctionnalités du système	Modification du code du clavier.
	Activation du mode voiturier.
	Modification des paramètres de la caméra de recul ou du stationnement actif pendant qu'ils sont actifs.
Wi-Fi	Modification des paramètres Wi-Fi.
	Modification de la liste des réseaux sans fil.
	Connexion à un nouveau réseau Wi-Fi.
Messages texte	Affichage des messages textes reçus.
Navigation	Saisie d'une destination à l'aide du clavier.
	Ajout ou modification d'entrées dans les favoris de navigation ou dans la liste des secteurs à éviter.

Création d'un compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers logiciels et dernières fonctions connectées.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.
- Il permet de gérer les autorisations de comptes.

Visitez le site Web pour vous inscrire.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

SYNC Connect avec Ford Pass (Selon l'équipement)

Avec un véhicule équipé de SYNC Connect, vous pouvez utiliser Ford Pass pour suivre l'emplacement de votre véhicule et accéder à distance à des fonctions comme le démarrage, le verrouillage et le déverrouillage des portes, et l'état du véhicule, notamment le niveau de carburant et le kilométrage approximatif. Vous pouvez aussi programmer des heures spécifiques de démarrage à distance de votre véhicule pour qu'il soit prêt à prendre la route en même temps que vous. Ford Pass est disponible en téléchargement gratuit sur Apple App Store® ou Google Play™. Des frais de messagerie et de transmission de données peuvent s'appliquer. Les services peuvent être limités par la zone de couverture du réseau de téléphonie mobile.

Mise à jour du système

Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour sur une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour transférer les mises à jour automatiques.

Mises à jour sur une clé USB

Pour utiliser la mise à jour sur une clé USB, vous devez vous connecter à votre compte de propriétaire et visiter la page de mise à jour du logiciel SYNC.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible. Vous pouvez alors choisir de télécharger la mise à jour.

Vous aurez besoin d'une clé USB vide. Veuillez vérifier le site Web pour connaître les conditions minimales requises. Après avoir inséré la clé USB dans votre ordinateur, choisissez de lancer le téléchargement. Suivez les instructions fournies pour télécharger les fichiers sur la clé USB.

L'installation de la plupart des fichiers s'effectue en arrière-plan sans interrompre l'utilisation du système. Les mises à jour de navigation ne peuvent pas être installées en arrière-plan, car les fichiers sont trop volumineux.

Pour installer la mise à jour dans le véhicule, débranchez tout ce qui est connecté aux ports USB de la centrale multimédia et connectez la clé USB contenant la mise à jour. Une fois la clé USB connectée, l'installation devrait commencer immédiatement. Après une installation réussie, la mise à jour est disponible au prochain démarrage du moteur.

Veillez vous reporter au site Web pour toute autre mesure à prendre.

Mise à jour par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi

Pour mettre à jour votre système via un réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Des tarifs de transfert de données peuvent s'appliquer.

Pour connecter le système au réseau Wi-Fi, sélectionnez :

Élément de menu	
Réglages	
Wi-Fi	
Réseaux Wi-Fi disponibles	Vous pouvez ensuite sélectionner votre réseau Wi-Fi. Si le réseau est sécurisé, il faut parfois saisir le code de sécurité. Le système confirme qu'il s'est connecté au réseau.

Vous devez aussi donner au système l'autorisation de se mettre à jour automatiquement. À la livraison du véhicule, le système demande si vous souhaitez utiliser la fonction de mise à jour automatique. Si vous acceptez les mises à jour automatiques, appuyez sur OK pour confirmer. Si cette sélection n'apparaît pas à la livraison du véhicule, elle est disponible dans les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 462). Vous pouvez également effectuer une réinitialisation générale. Voir **Dépannage de SYNC™ 3** (page 478).

Pour activer cette fonction ultérieurement, sélectionnez :

Élément de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Depuis ce menu, vous pouvez activer les mises à jour automatiques. Si vous n'êtes pas déjà connecté à un point d'accès Wi-Fi, le système vous invite à le faire lorsque vous activez cette fonction.

Une fois le réseau Wi-Fi et les mises à jour automatiques activés, votre système vérifie périodiquement les mises à jour logicielles. Si une nouvelle version est disponible, elle se télécharge à ce moment-là. Les téléchargements du logiciel peuvent s'effectuer jusqu'à 30 minutes après la coupure du contact. Les mises à jour n'interrompent pas l'utilisation normale du système SYNC 3. Si, pour quelque raison que ce soit, un téléchargement est interrompu, il reprendra où il s'est arrêté lors de la prochaine connexion au réseau Wi-Fi. Lors de l'activation d'une mise à jour, un bandeau s'affiche à l'écran tactile pour indiquer la mise à jour du système. Pour plus de renseignements, sélectionnez l'icône. Cette icône s'affiche durant deux cycles d'allumage.

Pour désactiver cette fonction :

Élément de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Dans ce menu de sélection, vous pouvez désactiver la sélection des mises à jour automatiques.

Service d'assistance

Le service d'assistance SYNC est disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8 h 30 à 20 h, HNE.

Pour Ford :

États-Unis : 1-800-392-3673.

Au Canada : 1-800-565-3673.

Les horaires peuvent varier en raison des jours fériés.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC 3, le système crée dans votre véhicule un profil qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil contribue à offrir davantage de fonctions et à améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages texte (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre

téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignant toute activité récente du système. Le profil du journal et les autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer tout problème éventuel.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostics restent dans le véhicule à moins que vous les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté.

Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Pour en savoir davantage sur la réinitialisation générale, consultez les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 462). Sans équipement spécial ni accès au module SYNC 3 de votre véhicule, les données du système sont inaccessibles. Ford Motor Company et Ford du Canada n'accèdent pas aux données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

ÉCRAN D'ACCUEIL



E205446

Élément	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
A	Audio	Affiche la source multimédia active. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient le compas.
B	Téléphone	Le nom du téléphone relié apparaît à l'écran. L'état des fonctions du téléphone apparaît également. Cela comprend la force du signal, la charge de la batterie, l'état du réglage Assistance 911 (activé ou désactivé), la messagerie texte et l'itinérance.
C	Navigation ¹	Cette carte affiche votre emplacement actuel ou l'itinéraire actuel en temps réel. Lorsque votre système de navigation est actif, vous pouvez aussi voir le prochain virage ainsi que la durée et la distance jusqu'à votre destination.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Élément	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
		Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient la chaîne audio.

¹ (selon l'équipement).

Vous pouvez toucher n'importe quel affichage de fonction pour accéder à cette fonction.

Dès que vous sélectionnez le bouton d'accueil, le système vous ramène à cet écran.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

SYNC 3 permet d'utiliser des commandes vocales pour contrôler les fonctions du système audio et de la climatisation.

L'utilisation des commandes vocales permet de garder les mains sur le volant et les yeux sur la route.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 au moyen de diverses commandes.



Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur le bouton de commande vocale sur le volant et attendez l'invite.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme l'artiste, le nom d'un contact ou un numéro. Le contexte et la description de la commande vous indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Il existe des commandes qui fonctionnent pour toutes les fonctions. Ces commandes sont les suivantes :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Menu principal	Vous ramène au menu principal.
Retourner	Vous ramène à l'écran précédent.
Annuler	Met fin à la session vocale.
Liste de commandes	Fournit une liste de commandes vocales possibles.
___ liste de commandes	Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes offertes pour cette fonction. Vous pouvez par exemple énoncer :
	Liste des commandes du téléphone
	Liste des commandes de navigation

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Page suivante	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Page précédente	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Aide	Indique les commandes accessibles à l'écran actuel.

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales en mode audio le nom d'une chaîne Sirius ou un numéro de canal, un numéro de fréquence radio, ou le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre.

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur le bouton de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Sirius canal ___ 1	Vous pouvez énoncer le nom du canal Sirius ou le numéro comme " Canal Sirius 16 ".
Vous pouvez également aller sur une station Sirius en énonçant son nom, par exemple " The Pulse ".	
AM ___ FM ___	Permet de syntoniser une fréquence FM ou AM précise telle que " 88,7 FM " ou " 1580 AM ".
___ HD ___ 1	Permet de syntoniser une fréquence HD précise telle que " FM 88,7 HD 1 ".
Stéréo Bluetooth	Permet d'écouter de la musique sur votre appareil Bluetooth connecté.
USB	Permet d'écouter de la musique sur votre appareil connecté au port USB.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Commande vocale	Description
Jouer genre ____ Jouer liste d'écoute ____ Jouer artiste ____ Jouer album ____ Jouer balado ____ Jouer chanson ____ Jouer livre audio ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire " Jouer artiste Les Beatles " ou " Jouer chanson Penny Lane ".
Rechercher ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre pour rechercher depuis cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire " Rechercher Les Beatles " ou " Rechercher folk ".

¹ Les options peuvent ne pas être offertes dans tous les marchés ou peuvent nécessiter un abonnement.

Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation

Vous pouvez régler la température du véhicule à l'aide des commandes vocales.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales du système de chauffage et de climatisation les degrés désirés pour le réglage de la température.

Pour régler la température, dites :

Commande vocale	Description
Climatisation régler température à ____ degrés	Régler la température entre 15,5–29,5°C (60–85°F).

Commandes vocales de téléphone

Jumelage d'un téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible Bluetooth au système.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Pour jumeler votre téléphone, appuyez sur le bouton de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de couplage. Voir Paramètres (page 462).

Établissement des appels

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

Appuyez sur le bouton de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

Commande vocale	Description
Appeler ___	Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire tel que " Appeler Jenny ".
Appeler ___ ___	Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire à un emplacement précis tel que " Appeler Jenny à la maison ".
Composer ___	Permet de composer un numéro précis tel que " Composer le 867-5309 ".

Veillez vous assurer d'énoncer le nom du contact exactement comme il apparaît dans votre liste de contacts.

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commande vocale	Description
<0-9>	Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro.
Composer	Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique.
Supprimer	Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé.
Effacer	Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Commandes vocales relatives aux messages texte

Pour accéder aux options des messages texte, appuyez sur le bouton de commande vocale et dites :

Commande vocale	Description
Écouter message	
Écouter message texte numéro ____	Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre.
Répondre au message	

Commandes vocales de navigation

(Selon l'équipement)

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales de navigation une catégorie de points d'intérêt (POI) ou une marque connue, laquelle s'entend d'une chaîne constituée de plus de 20 établissements.

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt (POI), ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

Commande vocale	Description
Trouver une adresse	Permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresses. Vous pouvez également rechercher une adresse dans un État ou une province en particulier.
Trouver ____	Définissez le nom de la catégorie ou de la marque principale de POI que vous souhaitez rechercher tel que " Trouver des restaurants ".
Trouver un POI	Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche de points d'intérêt.
Trouver une intersection	Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche d'intersections.
Destination ____ à proximité	Définissez le nom d'une catégorie ou d'une marque principale de POI que vous souhaitez rechercher.
Trouver une destination précédente	Permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Commande vocale	Description
Destinations favorites	Permet d'afficher une liste de vos destinations préférées.
Destination mon domicile	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre domicile.
Destination mon travail	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre travail.

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

Commande vocale	Description
Annuler itinéraire	Annule l'itinéraire actuel.
Détour	Permet de sélectionner un autre itinéraire.
Répéter instruction	Répète la dernière invite de guidage.
Afficher itinéraire	Affiche l'itinéraire actif.
Afficher liste de virages	Affiche la liste des manœuvres à venir.
Où suis-je?	Fournit l'emplacement actuel.
Zoom avant	Permet d'effectuer un zoom avant sur la carte.
Zoom arrière	Permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte.

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours accessibles :

Commande vocale	Description
Applications mobiles	SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3.
Liste des applications	SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement accessibles.
Trouver des applis mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles exécutées sur votre appareil mobile.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque les applications sont connectées à SYNC 3 :

Commande vocale	Description
Dites le nom d'une application	Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3.
Dites le nom d'une application suivi d'aide	SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales accessibles pour l'application en question lorsque celle-ci fonctionne sur SYNC 3.

Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles dans tous les marchés. L'activation et un abonnement sont nécessaires.

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder à SiriusXM Traffic et Travel Link :

Commande vocale	Description
Afficher circulation routière	Affiche une liste d'incidents de circulation.
Afficher carte météorologique	Affiche la carte météorologique actuelle.
Afficher prix du carburant	Affiche une liste de prix de carburant.
Prévisions météo- logiques 5 jours	Affiche les prévisions météorologiques pour les cinq prochains jours.
Aide	

Commandes des paramètres vocaux

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

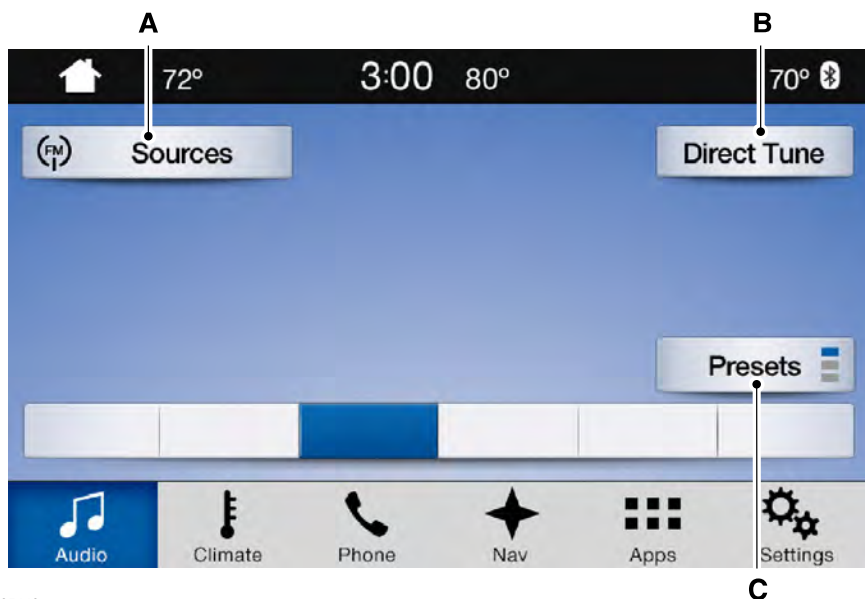
Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Définit les invites standard avec invites plus longues.
Mode d'interaction avancée	Définit les invites avancées avec invites plus courtes.
Confirmation de Téléphone Activée	Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique.
Confirmation de Téléphone Désactivée	Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel.
Liste de Commandes Vocales Activée	Le système affiche une brève liste de commandes accessibles.
Liste de Commandes Vocales Désactivée	Le système n'affiche pas la liste des commandes.

Vous pouvez également utiliser la commande de volume pour régler le volume des invites vocales du système. Lorsque l'invite est active, réglez le volume au niveau souhaité.

Nota : En fonction des réglages actuels de chauffage et de climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques avec SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, maintenez enfoncées simultanément les touches de climatisation et d'air recirculé, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les deux secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, recommencez la séquence d'opérations ci-dessus.

DIVERTISSEMENT



E205443

Message	Message et description
A	Sources
B	Syntoniser
C	Préréglag.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Élément de menu	
AM	
FM	
SIRIUS	¹
CD	¹
USB	Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici.
Bluetooth stéréo	
Applica- tions	Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles.

¹ Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement valide.

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Élément de menu
Syntoniser

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le chiffre tout juste saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Entrer	Appuyez pour diffuser la station saisie.
Annuler	Appuyez pour quitter sans changer de station.

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Deux banques de stations pré-réglées sont disponibles pour la bande AM, trois pour la bande FM. Pour accéder à davantage de pré-réglages, appuyez sur la touche de pré-réglage. Le voyant sur la touche de pré-réglage indique quelle banque de pré-réglages est actuellement affichée.

Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement valide.



E234451

Le radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio

satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de stations de radio satellite SiriusXM, ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer la programmation. Cela comprend l'annulation, le déplacement ou l'ajout de canaux donnés et la modification de ses tarifs, à tout moment, avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

Nota : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié avec l'autorisation d'eCos.

Les touches suivantes sont disponibles pour SiriusXM :

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Naviguer	Appuyez sur cette touche pour afficher une liste des stations disponibles.	
Syntoniser	Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir les numéros d'appel de la station. Une fois les numéros d'appel des stations saisis, vous pouvez sélectionner :	
	Entrer	Le système se syntonise sur la station sélectionnée.
	Annuler	Vous quittez la fenêtre contextuelle et la diffusion de la station en cours continue.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Élément de menu	Mesure à prendre et description
	Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le numéro précédent.
Rejouer	Vous permet d'effectuer la relecture audio sur le canal actuel. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes à condition de ne pas changer de station. Le changement de station efface le signal audio précédent.
	En direct
Alerte	Permet de mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe actuel(e) en tant que favori. Le système vous avertit lorsqu'un autre canal diffuse votre sélection. Cette touche permet d'activer et de modifier les alertes. Voir Paramètres (page 462).

Préréglages mémorisés

Pour définir un pré réglage, sintonisez la station voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli une fois la station enregistrée.

Trois banques de stations pré réglées sont disponibles pour SiriusXM. Pour accéder à davantage de pré réglages, appuyez sur la touche de pré réglage. Le voyant sur la touche de pré réglage indique quelle banque de pré réglages est actuellement affichée.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Voir **Paramètres** (page 462).

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Facteurs de réception de la radio satellite SiriusXM et dépannage

Problèmes de réception possibles	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous passez devant la tour d'un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Acquisition signal	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné.	Aucune. Ce message devrait disparaître après quelques instants.
Défaillance antenne satellite Défaillance du système SIRIUS	Défaillance d'un module interne ou d'un système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation.
Station introuvable	Le canal n'est plus disponible.	Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre présélectionné.
Désinscription station	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.
Acquisition signal satellite	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Questions? Appelez:	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Pas trouvée. Vérifier guide chaînes	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction Verrouillage ou Saut pour cette station.
Mise à jour abonnement SIRIUS...	SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune.

Renseignements sur le système HD Radio™ (s'il est disponible)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible dans tous les marchés.

Pour activer le système HD Radio, reportez-vous aux réglages de la radio dans le chapitre Réglages. Voir

Paramètres (page 462).

Nota : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles dans tous les marchés.

La technologie Radio HD est l'évolution numérique de la radio analogique AM-FM. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui lui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques offrent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio sans parasites ou distorsion. Pour plus de renseignements et pour consulter le guide des stations disponibles et de la programmation, veuillez visiter :

Site Web

www.hdradio.com

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu radio HD, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



E142616

Le logo HD apparaît en gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM (seulement) s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les chiffres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Nota : Il existe par ailleurs une fonction supplémentaire pour les stations qui disposent de plus d'une multidiffusion HD (par exemple, HD1 ou HD2). Le logo et le texte radio HD apparaissent sous la forme d'un bouton. Ce bouton vous permet de faire défiler toutes les stations HD sur cette fréquence donnée. Par exemple, si vous êtes sur 101.1 et que HD1, HD2 et HD3 sont disponibles, l'appui répété sur ce bouton lance le défilement des stations HD dans un ordre croissant cyclique.

Lorsque les émissions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Préréglag.	Vous permet d'enregistrer un canal actif comme préréglage. Maintenez une touche de préréglage enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli une fois le canal enregistré. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 préréglée, le son est mis en sourdine avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir le signal numérique.

Nota : À l'instar de toute station mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

Réception et stations HD Radio – Dépannage

Problèmes de réception possibles	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être coupé en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez un des canaux multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Pour bénéficier de la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problèmes	Cause	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions du son. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un préréglage d'une station multidiffusion ou d'une syntonisation directe.	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune. Ce comportement est normal. Attendez que le son revienne.
Impossible d'accéder au canal de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de préréglage est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station associée à la touche de préréglage ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la diffusion actuelle.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. ¹
Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. ¹

¹ Vous trouverez ce formulaire ici :

Site Web
http://hdradio.com/stations/feedback

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

La technologie HD Radio est fabriquée avec l'autorisation de DTS Inc. et patentes étrangères. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de DTS Inc. Ford Motor Company et DTS Inc ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la

discretion du propriétaire de la station.

CD (selon l'équipement)

Une fois cette option sélectionnée, le système vous ramène à l'écran audio principal.

Les données audio en cours apparaissent à l'écran.

Les touches suivantes sont également disponibles :

Bouton	Fonction
Naviguer	Vous pouvez utiliser la touche de navigation pour sélectionner une piste.
étalonnés	Si vous appuyez sur cette touche, le chiffre un apparaît en petit pour indiquer que la piste va être répétée. Pour les CD MP3, cette touche permet de changer d'état entre Répéter désactivé, Répéter une piste (le chiffre un apparaît en petit) et Répéter le dossier en cours (un petit dossier apparaît).
Lecture aléatoire	Sélectionnez la lecture aléatoire pour lire les pistes audio sur le disque de façon aléatoire.

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Bluetooth Audio ou USB

Les options Bluetooth Audio et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique Bluetooth ou USB (musique, livres audio ou balados).

Les touches suivantes sont disponibles pour Bluetooth et USB :

Bouton	Fonction
étalonnés	Une pression sur la touche de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter désactivé (touche éteinte), Répéter activé (touche en surbrillance) et Rejouer chanson (touche en surbrillance avec le chiffre un en petit).
Lecture aléatoire	Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire.

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste en lecture, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces touches permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Pendant la lecture d'un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

Bouton	Fonction
Naviguer	Si elle est disponible, cette option affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours.
Nouv. rech.	Cette option, disponible dans la navigation, permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous.
	Lire tout
	Listes d'écoute
	Artiste
	Albums
	Pistes
	Genres
	Balados
	Livres audio
Compositeurs	
Sauter A - Z	Ce bouton permet de choisir une lettre spécifique à afficher dans la catégorie consultée.
EXPL. USB	Si elle est disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Ports USB



E211463

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique USB.

Apps

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, comme iHeartRadio, par l'intermédiaire d'appareils USB ou compatibles Bluetooth.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 459).

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous « inconnu ».

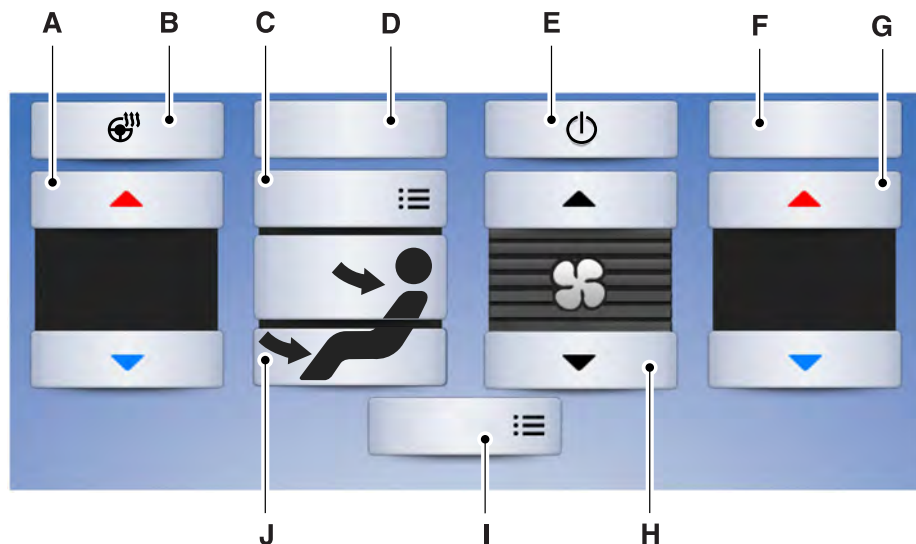
SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

CLIMATISATION

Appuyez le bouton de climatisation sur l'écran tactile pour accéder à vos fonctions de chauffage et climatisation. Selon la gamme de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de climatisation peut différer de l'un des écrans ci-dessous. Il se peut que votre écran ne contienne pas toutes les fonctions illustrées.

Nota : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Voir **Paramètres** (page 462).

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)



E224964

Référence	Élément	Description
A	Température du siège avant côté gauche :	Appuyez sur les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour régler la température.
B	Volant chauffant :	Touchez le pictogramme de volant chauffant pour activer et désactiver le volant chauffant (selon l'équipement).
C	Dégivr.	Un message contextuel s'affiche à l'écran pour présenter les options de dégivrage.
		Dégivrage MAX : Appuyez sur ce bouton pour maximiser le dégivrage. L'air extérieur circule à travers les bouches de pare-brise, le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale et la

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Référence	Élément	Description
		<p>commande de température se place sur la position de chaleur maximale. Vous pouvez utiliser ce réglage pour désembuer ou dégager le pare-brise d'une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez dégivrage MAX.</p>
		<p>Dégivr.</p> <p>Appuyez sur ce bouton pour éliminer la buée et la glace fine du pare-brise. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour revenir à la sélection précédente de débit d'air. Une fois activé, le dégivrage fournit de l'air extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces et répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage.</p> <p>Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, vous ne pouvez pas sélectionner le recyclage de l'air lorsque la fonction de dégivrage est sélectionnée.</p>
D	AUTO	Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la régulation automatique de la température. Sélectionnez la température souhaitée à l'aide de la commande de température. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'admission d'air extérieur ou l'air recirculé pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température voulue.
E	Puissance	Appuyez sur ce bouton pour mettre le système en fonction et hors fonction. La désactivation du système de commande de chauffage et de climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Réf- erence	Éléme nt	Description				
F	DUAL	Ce bouton s'allume lorsque les commandes du passager sont actives. Pour désactiver le fonctionnement des deux zones et synchroniser la température du passager à celle du conducteur, appuyez sur le bouton DUAL.				
G	Température du siège avant côté droit :	Appuyez sur les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour régler la température.				
H	Vitesse de ventilateur :	Appuyez sur les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.				
I	A/C	Un message contextuel s'affiche à l'écran pour présenter les options de climatisation.				
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; text-align: center; vertical-align: top;">MAX A/C</td> <td>Appuyez sur ce bouton pour refroidir votre véhicule avec de l'air recirculé. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour revenir au mode normal de climatisation. La fonction A/C MAX distribue l'air par les bouches d'air de la planche de bord et empêche également les odeurs désagréables de s'infiltrer dans l'habitacle. Ce mode est plus économique et efficace que le mode normal de climatisation.</td> </tr> <tr> <td style="width: 30%; text-align: center; vertical-align: top;">A/C</td> <td>Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur entre automatiquement en fonction en modes MAX A/C, dégivrage et espace pour les jambes/dégivrage.</td> </tr> </table>	MAX A/C	Appuyez sur ce bouton pour refroidir votre véhicule avec de l'air recirculé. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour revenir au mode normal de climatisation. La fonction A/C MAX distribue l'air par les bouches d'air de la planche de bord et empêche également les odeurs désagréables de s'infiltrer dans l'habitacle. Ce mode est plus économique et efficace que le mode normal de climatisation.	A/C	Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur entre automatiquement en fonction en modes MAX A/C, dégivrage et espace pour les jambes/dégivrage.
MAX A/C	Appuyez sur ce bouton pour refroidir votre véhicule avec de l'air recirculé. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour revenir au mode normal de climatisation. La fonction A/C MAX distribue l'air par les bouches d'air de la planche de bord et empêche également les odeurs désagréables de s'infiltrer dans l'habitacle. Ce mode est plus économique et efficace que le mode normal de climatisation.					
A/C	Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur entre automatiquement en fonction en modes MAX A/C, dégivrage et espace pour les jambes/dégivrage.					

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Réf- erence	Élément	Description	
		Air recirculé :	Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver l'air recirculé, ce qui peut permettre de refroidir plus rapidement l'habitacle et contribue à empêcher les odeurs de pénétrer dans l'habitacle. L'air recirculé s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez MAX A/C. Vous pouvez l'activer manuellement dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode dégivrage. Il peut aussi se désactiver dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode MAX A/C pour réduire la formation de buée.
J	Commandes de distribution d'air manuelles :	Sélectionnez ces commandes individuellement, ensemble ou avec le dégivrage pour diriger l'air là où vous le souhaitez.	
	Planche de bord :	Cette fonction distribue l'air recirculé par les bouches d'air de la planche de bord.	
	Plancher :	Répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.	

TÉLÉPHONE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

La téléphonie mains libres constitue l'une des principales fonctionnalités du système. Lorsque votre téléphone cellulaire est jumelé, vous pouvez accéder à plusieurs options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge de nombreuses fonctions, certaines d'entre elles dépendent des fonctionnalités de votre téléphone cellulaire.

Jumelage initial de votre téléphone cellulaire

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Élément de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Élément de menu
Ajouter tél.
Puis sélectionnez :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Composer un numéro.
- Avis d'appel en attente.
- Identification de l'appelant

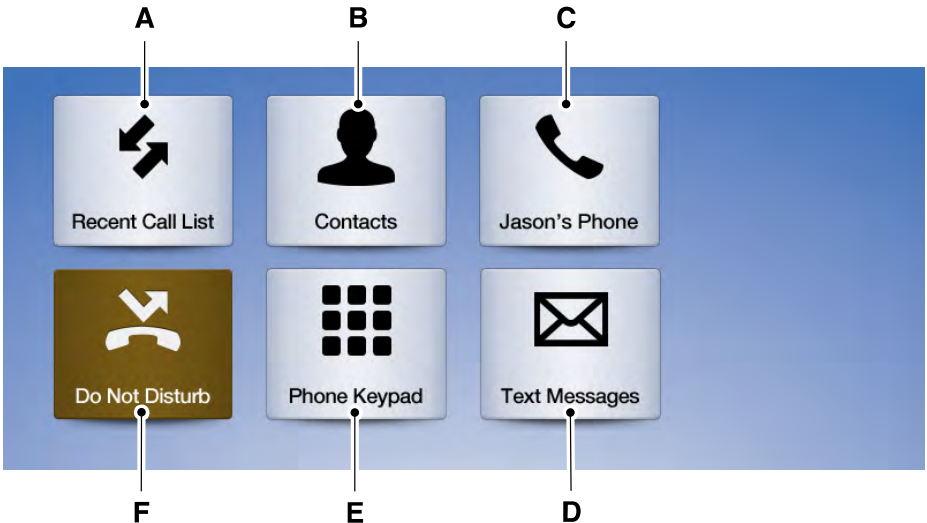
D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Sites Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Menu du téléphone

Ce menu devient disponible après le couplage d'un téléphone.



E205447

SYNCTTM 3 (Selon l'équipement)

Élément	Élément de menu	Mesure à prendre et description			
A	Appels récents	Affiche vos appels récents. Vous pouvez passer un appel en sélectionnant une entrée dans cette liste. Vous pouvez aussi trier les appels en sélectionnant le menu déroulant en haut de l'écran. Vous pouvez choisir :			
		Tous	Entrants	Sortants	Manqués
B	Contacts	Tous les contacts présents sur votre téléphone s'affichent par ordre alphabétique.			
		Sauter A - Z		La sélection de ce bouton vous permet de choisir une lettre spécifique à afficher.	
C	Réglages du téléphone	Affiche le nom de votre téléphone et vous dirige vers les options des paramètres du téléphone. À partir de ce menu, vous pouvez jumeler les appareils secondaires, configurer les sonneries et les alertes. Voir Paramètres (page 462).			
D	Messages texte	Affiche tous les messages texte récents.			
E	Clavier tél.	Utilisez ce clavier pour composer un numéro de téléphone. Utilisez le bouton de retour arrière pour supprimer les nombres.			
		Appeler		Appuyez sur ce bouton pour commencer un appel.	
F	Ne pas déranger	Appuyez sur ce bouton pour transférer tous les appels directement sur votre boîte vocale. Les appels sont rejetés si vous n'avez pas de boîte vocale sur votre téléphone. Les notifications de nouveaux messages texte ne s'affichent pas à l'écran et toutes les sonneries et alertes sont paramétrées sur le mode silencieux.			

Les utilisateurs dont les téléphones disposent de services vocaux peuvent voir un bouton permettant d'accéder à cette fonction. Par exemple, les utilisateurs de l'iPhone voient un bouton Siri. Cette fonction est aussi accessible en appuyant et en maintenant enfoncée le bouton de commande vocale sur le volant.

Nota : Certaines fonctions sont assujetties à la vitesse et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule est en mouvement.

Établissement des appels

Il existe différentes manières de passer des appels depuis le système SYNC 3, y compris à l'aide de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 419). Vous pouvez également utiliser l'écran tactile pour passer des appels.

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Contacts	Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros enregistrés pour ce contact s'affichent avec toutes les

Élément de menu	Mesure à prendre et description
	photos enregistrées de ce contact. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro parmi vos appels récents, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Appels récents	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Clavier tél.	Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler.
Appeler	Le système commence l'appel.

de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Réception d'appels

En cas d'appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Élément de menu
Accepter

Nota : Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

Élément de menu
Rejeter

Nota : Vous pouvez aussi refuser l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche. Le système l'enregistre comme un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro des contacts s'affichent à l'écran, accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements relatifs au statut du téléphone sont aussi visibles :

- Puissance du signal.
- Batterie.
- Assistance 911 (États-Unis et Canada seulement). Voir **Paramètres** (page 462).

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

Élément	
Terminer	Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton des commandes au volant.
Clavier	Permet d'accéder au clavier du téléphone.
Sourdine	Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le microphone.
Privé	Transfère l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur SYNC 3.

Messagerie texte

Nota : Le téléchargement et la transmission de messages texte au moyen de Bluetooth sont des fonctions qui dépendent du téléphone cellulaire.

Nota : Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).

Réception d'un message texte

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'interlocuteur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Vous pouvez sélectionner :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Écouter	Pour que SYNC 3 lise le message pour vous.
Voir	Permet d'afficher le texte sur l'écran tactile.
Appeler	Permet d'appeler le contact.
Répon.	Vous pouvez sélectionner parmi 15 messages prédéfinis. Appuyez sur le message que vous souhaitez utiliser; confirmez pour l'envoyer. SYNC 3 confirme à quel moment le message est envoyé avec succès.
Fermer	Permet de quitter l'écran.

Connectivité du téléphone intelligent (Selon l'équipement)

SYNC 3 vous permet d'utiliser Apple CarPlay et Android Auto pour accéder à votre téléphone.

Lorsque vous utilisez Apple CarPlay ou Android Auto, vous pouvez :

- Passer un appel;
- Envoyer et recevoir des messages;
- Écouter de la musique;
- Utiliser l'assistant vocal de votre téléphone.

Apple CarPlay et Android Auto désactivent certaines fonctionnalités de SYNC 3.

La plupart des fonctions d'Apple CarPlay et d'Android Auto utilisent des données mobiles.

Apple CarPlay

Apple CarPlay nécessite iPhone 5, ou un modèle plus récent, doté d'iOS 7.1 ou d'une version ultérieure. Il est recommandé de mettre à jour vers la version iOS la plus récente.

1. Branchez votre téléphone sur un port USB. Voir **Port USB** (page 356).
2. Suivez les messages guides sur l'écran tactile.
3. Suivez les messages guides qui s'affichent sur votre téléphone afin de permettre l'accès à Apple CarPlay.

Une fois la configuration terminée, votre téléphone se connecte automatiquement à CarPlay lorsqu'il est branché dans un port USB.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Élément de menu
Préférences d'Apple CarPlay
Votre appareil s'affiche dans la liste si SYNC détecte Apple CarPlay. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Pour revenir à SYNC 3, accédez à l'écran d'accueil d'Apple CarPlay et sélectionnez l'application SYNC.

Nota : Communiquez avec Apple pour obtenir du soutien relatif à Apple CarPlay.

Android Auto

Android Auto est compatible avec la plupart des appareils dotés d'Android 5.0 ou d'une version ultérieure.

1. Téléchargez d'abord l'application Android Auto sur votre appareil à partir de Google Play (vous devrez peut-être utiliser des données mobiles).

Nota : L'application Android Auto peut ne pas être disponible dans votre région.

2. Branchez votre appareil sur un port USB. Voir **Port USB** (page 356).
3. Suivez le message sur l'écran tactile.
4. Suivez les messages qui s'affichent.

Nota : Il vous sera peut-être demandé d'ajouter des applications. Les données mobiles peuvent alors être requises.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Élément de menu
Préférences d'Android Auto
Votre appareil s'affiche dans la liste si SYNC détecte Android Auto. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Nota : Il peut être nécessaire de faire glisser votre écran de paramètres vers la gauche pour sélectionner **Préférences d'Apple CarPlay** ou **Préférences d'Android Auto**.

Pour revenir à SYNC 3, sélectionnez l'icône de l'indicateur de vitesse dans la barre de menu Android Auto située au bas de l'écran tactile, puis appuyez sur l'option permettant de revenir à SYNC.

Nota : Communiquez avec Google pour obtenir du soutien relatif à Android Auto.

NAVIGATION (Selon l'équipement)

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales : le mode de destination et le mode d'affichage de carte.

Mode d'affichage de carte

Le mode d'affichage de carte offre une vue avancée qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des points d'intérêt et des modèles de villes en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible). Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus grandes villes du monde.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique.

Les modèles de villes en mode 3D sont des modèles détaillés en 3D de zones urbaines entières comprenant des routes praticables, des parcs, des rivières et des bâtiments représentés. Les points d'intérêt et les modèles de villes 3D s'affichent uniquement en mode de carte 3D. Leur couverture varie et s'améliore lors des mises à jour des cartes.



Sélectionnez l'icône Zoom avant pour faire un gros plan sur la carte.



Sélectionnez l'icône Zoom arrière pour éloigner la carte.

Vous pouvez régler l'affichage par incréments pré-réglés. Vous pouvez aussi faire un zoom avant ou un zoom arrière par pincement.

La barre d'information indique également le nom des rues, des villes ou des points d'intérêt lorsque vous déplacez le pointeur à réticule dessus.

Vous pouvez modifier l'affichage de la carte en appuyant sur l'icône d'emplacement à droite de l'écran. Vous pouvez ensuite choisir parmi les options suivantes :



Affichage véhicule direction droit devant (carte 2D) Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran.

Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 5 km (3 mi).



Nord vers le haut (carte 2D)

Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.



Mode d'affichage de

carte 3D – Ce mode fournit une perspective de la carte en élévation. Réglez l'angle d'affichage et faites pivoter la

carte de 180 degrés en touchant la carte deux fois et en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombrée avec les flèches au bas de la carte.



Recentrez la carte en appuyant sur cette icône lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.



Sourdine : Appuyez sur ce bouton pour désactiver le guidage audio. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver le guidage audio.



Icône de regroupement de

Points d'intérêt (POI) : vous pouvez choisir d'afficher jusqu'à trois icônes POI sur la carte. Il arrive que les POI sélectionnés

soient très rapprochés ou qu'ils se situent au même endroit. Par souci de clarté, les icônes des catégories en question ne s'affichent qu'une seule fois dans une vignette. Lorsque vous sélectionnez la vignette sur la carte, une fenêtre contextuelle s'affiche alors pour indiquer le nombre de POI situés à cet endroit. Sélectionnez la fenêtre contextuelle pour afficher la liste des POI. Vous pouvez faire défiler cette liste et sélectionner les POI qui y figurent.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Si votre véhicule présente un niveau de carburant ou une charge insuffisant(e), des icônes de station-service s'affichent automatiquement sur la carte.

Si vous avez souscrit un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link (là où les ces services sont offerts), la densité de la circulation s'affiche alors sur la carte en vert (fluide), en jaune (ralentissement) et en rouge (embouteillage). La densité de la circulation s'affiche lorsque l'information est disponible. Sa disponibilité varie dans l'ensemble des États-Unis.

Les icônes de circulation qui s'affichent sur la carte peuvent représenter douze types d'incidents différents. Voir **Paramètres** (page 462).

Vous pouvez définir une destination en passant le curseur sur un lieu et en sélectionnant :

Bouton
Début

Mode de destination

Pour définir une destination, appuyez sur :

Option de menu	Description
Destinat.	
Saisissez une destination de navigation dans l'un des formats suivants :	
Recherche	Adresse (numéro, rue, ville, état) Par exemple " 12 Mainstreet Dearborn MI "
	Adresse partielle (numéro, rue) si vous effectuez une recherche dans l'état dans lequel vous vous trouvez (numéro, rue et code postal) si vous effectuez une recherche en dehors de l'état dans lequel vous vous trouvez Vous pouvez saisir des adresses uniques contenant le numéro de la maison avec ou sans le préfixe. Par exemple, vous pouvez saisir " 6N340 Fairway Lane " ou " 340 Fairway Lane ".
	Ville (nom ou code postal)
	Point d'intérêt (nom ou catégorie)
	Intersection (rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2)

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Description		
	<p>(rue 1 et rue 2) (rue 1 à rue 2) (rue 1 à rue 2)</p> <p>Latitude et longitude (##. #####, ##. #####) Il s'agit d'un format de degrés à décimales; vous pouvez entrer de une à six décimales.</p> <p>Lorsque vous tapez, des options de saisie automatique sélectionnables s'affichent sous la barre d'adresse. Si la destination saisie est incomplète, un menu affiche alors les choix disponibles.</p>		
Destinations précédentes	<p>Les 40 dernières destinations de navigation s'affichent ici. Vous pouvez définir votre destination en sélectionnant l'une des options figurant dans la liste.</p>		
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;">Eff. Tout</td> <td>Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.</td> </tr> </table>	Eff. Tout	Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.
Eff. Tout	Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.		
Maison	<p>Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination domicile que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre domicile (option À la maison) s'affiche. Pour définir votre option À la maison, appuyez sur :</p>		
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;">Maison</td> <td>Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :</td> </tr> </table>	Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :	
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;">Oui</td> <td>Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :</td> </tr> </table>	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :		
Sauvegard.			
Bureau	<p>Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination travail que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre Destination travail s'affiche. Pour définir votre Destination travail :</p>		
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;">Bureau</td> <td>Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez :</td> </tr> </table>	Bureau	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Bureau	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez :	
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;">Oui</td> <td>Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :</td> </tr> </table>	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :		
Sauvegard.			
Favoris	<p>Les Favoris comprennent tout lieu préalablement enregistré. Pour ajouter des Favoris :</p>		

SYNCT[™] 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Description	
	Ajouter un favori	Appuyez sur ce bouton et saisissez un lieu dans la barre de destination.
	Rechercher	Sélectionnez cette option pour que le système puisse trouver l'adresse que vous avez saisie.
	Sauvegard.	Appuyez sur ce bouton lorsque l'adresse que vous avez saisie s'affiche à l'écran.
	L'adresse s'enregistre en tant que favori et l'écran des favoris s'affiche. Il est désormais possible de sélectionner cette adresse à partir de l'écran des favoris.	
Catégories de points d'intérêt (PI)	Catégories de POI susceptibles de s'afficher (selon le marché et la configuration du véhicule) :	
	Restauration	
	Carbur.	
	Hôtel	
	Guichet automatique	
	Voir tous	Appuyez sur cette option pour afficher les catégories supplémentaires. Une fois la catégorie sélectionnée, suivez les menus pour trouver ce que vous cherchez.
	Dans ces catégories, vous pouvez préciser la recherche au moyen des options suivantes :	
	Près d'ici	
	Le long de l'itinéraire	
	Près de ma destination	
Dans une ville		

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Sauvegard.	Cette option permet d'enregistrer la destination dans vos favoris.	
Commencer	Cette option permet d'afficher l'intégralité de votre itinéraire. Vous pouvez alors choisir votre itinéraire selon trois options différentes.	
	Le plus rapide	Utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible.
	Le plus court	Utilise la distance la plus courte possible.
	L'itinéraire le plus économique	Utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.
	La durée et la distance de chaque itinéraire s'affichent également.	
Annuler	Vous pouvez choisir d'annuler la navigation actuelle sur l'écran d'itinéraire. Le système demande confirmation avant de vous ramener à l'écran Mode d'affichage de carte.	

Une fois la destination choisie, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Commencer	Le système utilise divers écrans et invites pour vous guider vers votre destination. Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de flèche de manœuvre si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule. La carte de navigation indique l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant et la distance jusqu'à votre destination. SYNC 3 n'annonce pas toujours l'arrivée du véhicule au point exact de votre destination. Vous devrez peut-être donc annuler l'itinéraire manuellement.

Menu de navigation

Vous pouvez accéder au menu de navigation en mode d'affichage de carte et lorsque la navigation est active.

Lors d'une navigation active, appuyez sur le bouton à l'écran pour afficher le menu et les autres boutons.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Pour accéder au Menu de navigation, appuyez sur :

Bouton		
Menu		
Vous pouvez sélectionner :		
Affich.	Carte complète	Une carte plein écran s'affiche pendant la navigation.
	Info sortie d'autoroute	L'information de sortie d'autoroute s'affiche à droite de l'écran pendant la navigation. Les icônes de points d'intérêt s'affichent en présence de restaurants, d'hôtels, de stations-service et de guichets automatiques à la sortie de l'autoroute. Vous pouvez sélectionner les icônes POI pour accéder à une liste de lieux spécifiques. Vous pouvez sélectionner le lieu POI comme point de cheminement ou de destination si vous le souhaitez.
	Liste virages	Disponible uniquement au cours d'un itinéraire actif. Affiche tous les changements de direction compris dans l'itinéraire actuel. Vous pouvez choisir d'éviter une route figurant sur la liste des changements de direction en sélectionnant la route en question. Un écran s'affiche alors et vous pouvez appuyer sur :
		Éviter
Liste de circul.	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link valable est nécessaire pour avoir accès à cette information. Lorsqu'un itinéraire n'est pas actif, une liste d'incidents de la circulation à proximité s'affiche (en cas d'incidents). Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez afficher une liste de circulation à proximité ou sur l'itinéraire.	
Réglages de navigation	Appuyez sur ce bouton pour régler vos préférences. Voir Paramètres (page 462).	
Où suis-je?	Indique la ville dans laquelle vous vous trouvez actuellement ainsi que la route la plus proche.	
Les options suivantes figurent sur le menu uniquement lors d'un itinéraire de navigation activé :		

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Bouton				
Annuler itinéraire	Le système demande confirmation avant de revenir à l'écran de mode d'affichage de carte.			
Visioner itinéraire	Appuyez sur cette option pour afficher l'itinéraire complet.			
Détour	Un autre itinéraire s'affiche afin de le comparer avec votre itinéraire actuel.			
Modifier points de passage	Cette option est disponible uniquement si votre itinéraire comporte un point de cheminement actif. Voir la rubrique Points de cheminement plus loin dans ce chapitre pour tout renseignement sur le réglage des points de cheminement.			
	Utilisez ce bouton pour réorganiser ou supprimer vos points de cheminement.			
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; padding: 5px;">Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :</td> <td style="padding: 5px;">Optimiser ordre</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :</td> <td style="padding: 5px;">Aller</td> </tr> </table>	Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre	Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre			
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller			

Points de cheminement

Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire.

Pour ajouter un point de cheminement :

1. Sélectionnez l'icône de recherche (loupe) lorsqu'un itinéraire actif est en cours. Ceci permet d'afficher le menu de destination.
2. Définissez votre destination en procédant d'une des façons suivantes. Une fois la destination sélectionnée, vous pouvez la définir comme point de cheminement en sélectionnant à l'écran :

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	
Ajout. pt pass.	La liste de points de cheminement s'affiche. Vous pouvez alors réorganiser tous vos points de cheminement en sélectionnant l'icône Menu, à droite du lieu en question. Vous pouvez sélectionner un maximum de cinq points de cheminement.
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

SYNC AppLink

L'application AppLink vous permet d'utiliser certaines options de navigation SYNC 3 sur votre téléphone.

Navigation Premier km

Lorsque vous coupez le contact, la localisation de votre véhicule est enregistrée et envoyée à votre application SYNC AppLink. Il est possible de voir la localisation de votre véhicule dans l'application. Vous pouvez également voir comment rejoindre à pied votre véhicule.

Navigation Dernier km

Quand vous stationnez à proximité de votre destination, le système donne les directions pour rejoindre à pied cette destination.

Recherche POI

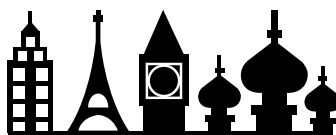
Votre téléphone couplé peut être utilisé pour accéder à des points d'intérêt (POI) supplémentaires. Ces points d'intérêt ne sont accessibles que lorsque votre téléphone est couplé.

Envoi au véhicule

Vous pouvez envoyer des destinations à votre système de navigation à l'aide d'un ordinateur ou du téléphone en utilisant l'application AppLink.

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.



cityseeker

E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- Service à l'étage 24 heures
- Centre de conditionnement physique
- Accès à Internet
- Piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parcs d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

SiriusXM Traffic et Travel Link

SiriusXM Traffic et Travel Link sont offerts sur les véhicules équipés d'un système de navigation et uniquement dans certains marchés. Vous devez activer et souscrire un abonnement pour recevoir l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Ceci peut vous aider à trouver le meilleur prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs. Voir **Applications** (page 459).

Le système calcule l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant en fonction des limitations de vitesse, de la circulation et des conditions routières. Vous connaissez peut-être un raccourci qui s'avère plus économique à une certaine heure que l'itinéraire fourni par SYNC 3. Ce dernier indiquera alors une différence de quelques minutes ou quelques kilomètres.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada ou le 01 800 557-5539 au Mexique. Vous pouvez aussi visiter :

Site Web
www.navigation.com/sync

Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

HERE est le fournisseur de cartes numériques pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de ses investigations par courriel.

Les zones de couverture de carte comprennent les États-Unis (Porto Rico et les Îles Vierges compris), le Canada et le Mexique.

APPLICATIONS

Ce système permet d'utiliser les applications pour téléphone intelligent compatible SYNC 3 AppLink à l'aide de commandes vocales, au volant et sur l'écran tactile.

Lorsqu'une application s'exécute par l'intermédiaire d'AppLink, vous pouvez commander les fonctions principales de l'application au moyen de commandes vocales et des commandes au volant.

Nota : La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Nota : Pour accéder à AppLink, vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC 3 via Bluetooth.

Nota : Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans le port USB.

Nota : Pour des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles et pour des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter :

Sites Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca

Sites Web
www.syncmaroute.ca

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionneront automatiquement sans configuration. Les autres applications vous permettent de configurer vos paramètres personnels et de personnaliser votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons de le faire à la maison ou à l'extérieur de votre véhicule.

Nota : Ford déclinant toute responsabilité relative à votre application ou à son utilisation des données, nous vous encourageons fortement à consulter les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité de l'application pour téléphone intelligent.

Nota : AppLink est une fonction native de SYNC. L'accès aux applications mobiles par le biais de AppLink n'est possible que lorsque Android Auto ou Apple CarPlay est désactivé. Certaines applications ne peuvent être accessibles en voiture qu'avec AppLink, et d'autres uniquement via Android Auto ou Apple CarPlay. Veuillez vous reporter à l'information de connectivité du téléphone intelligent pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.

Nota : Pour utiliser une application avec SYNC 3, l'application doit être exécutée en arrière-plan sur votre téléphone. Si vous fermez l'application sur votre téléphone, l'application est également fermée sur SYNC 3.

Nota : Si une application compatible SYNC 3 AppLink n'apparaît pas dans le domaine des applications, assurez-vous que l'application requise fonctionne sur l'appareil mobile.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
Trouver des applis mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles fonctionnant sur votre appareil mobile.

Activation des applications mobiles SYNC 3

Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

L'appareil connecté envoie des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, le kilométrage, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire à la fourniture de ce service, au dépannage et à l'amélioration des produits et services, ainsi que pour vous offrir des produits et services qui peuvent vous intéresser, lorsque la loi l'autorise.

Nota : Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.

Nota : Ford se réserve le droit de limiter les fonctions ou de désactiver les applications mobiles à tout moment.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

Vous pouvez activer et désactiver les applications grâce aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 462).

Autorisations associées aux applications

Le système organise les autorisations d'applications en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule. Dans le menu des paramètres, vous pouvez aussi voir les données incluses dans chaque groupe.

Lorsque vous lancez une application à l'aide de SYNC 3, le système peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple concernant l'information du véhicule, les caractéristiques de conduite, le système GPS et la vitesse ou les notifications Push. Lors des demandes d'autorisations initiales des applications, vous pouvez activer tous les groupes ou aucun d'entre eux. Le menu des paramètres propose un contrôle individuel des autorisations de groupes.

Nota : Vous êtes uniquement invité à accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC 3.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Nota : Si vous désactivez des autorisations de groupes, le fonctionnement des applications avec SYNC 3 sera tout de même autorisé à moins que vous ne désactiviez Toutes les applications dans le menu des paramètres.

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles sur tous les marchés.

Nota : Pour pouvoir utiliser SiriusXM Traffic et Travel Link, votre véhicule doit avoir la navigation.

Nota : Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.

Nota : Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte Coverage (zone de couverture) pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SiriusXM Traffic et Travel Link.

Nota : Sirius et Ford déclinent toute responsabilité pour ce qui concerne les erreurs ou les imprécisions des services SiriusXM Traffic et Travel Link ou leur utilisation dans les véhicules.

Lorsque vous y êtes abonné, les services SiriusXM Traffic et Travel Link permettent de trouver le meilleur prix pour l'essence, les listes des films, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Circulat. sur itinéraire	Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.
Circulation près d'ici	
Prix carburant	Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.
Films à l'affiche	Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.
Météo	Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Carte	Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages, l'information radar, les tableaux et les vents.
	Région	Faites votre choix dans une liste d'emplacements de prévisions météorologiques.
Info sports	Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le pointage est automatiquement actualisé lorsqu'une partie est en cours.	
Conditions ski	Appuyez sur ce bouton pour consulter les conditions des pistes de ski dans une zone spécifique.	

PARAMÈTRES

Dans ce menu, vous pouvez accéder aux paramètres et les régler pour de nombreuses fonctions du système. Pour accéder aux paramètres supplémentaires, balayez l'écran vers la gauche ou vers la droite.

Son

Appuyez sur ce bouton pour régler les éléments suivants :

Réglages de son	
Réinitialiser	Revient aux réglages des fréquences aiguës, moyennes et graves établis en usine.
Aigu	Règle le niveau de fréquence élevée.
Moyen	Règle le niveau de fréquence moyenne.
Grave	Règle le niveau de fréquence basse.
Équilibre/Atténuation	Règle le rapport sonore d'un côté à l'autre ou d'avant en arrière.
Vol. asservi à la vitesse	Règle le volume du système audio en fonction de la vitesse ou désactive la fonction.
Mode d'occupation	Optimise le son en fonction de l'emplacement des occupants.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Réglages de son	
Réglages du son	Stéréo
	Son d'ambiance

Il est possible que votre véhicule ne dispose pas de toutes ces fonctions.

Lecteur multimédia

Ce bouton est accessible lorsqu'un appareil multimédia comme Bluetooth Audio ou un dispositif USB est la source audio active. Appuyez sur le bouton pour accéder aux options suivantes des dispositifs actifs uniquement.

Élément de menu	Mesure à prendre et description		
Vitesse lecture Podcast	Pour certains périphériques USB, SYNC 3 peut ajuster la vitesse de lecture des balados. Lorsqu'un balado est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Vitesse lecture livre audio	Pour certains périphériques USB, SYNC 3 peut ajuster la vitesse de lecture des livres audio. Lorsqu'un livre audio est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Priorité art graphique (pochettes)	Lecteur multim.	Affichage des couvertures d'album des fichiers de musique enregistrés dans votre appareil. Si aucune couverture d'album n'existe pour les fichiers enregistrés sur l'appareil, la base de données Gracenote fournit alors la couverture.	
	Gracenote®	La base de données Gracenote fournit les couvertures d'album correspondant à vos fichiers de musique. Ceci annule les couvertures d'album enregistrées sur votre appareil.	
Gestion Gracenote®	Active et désactive Gracenote® pour qu'elle fournisse ou non les métadonnées, comme le type de musique, l'artiste et l'album.		

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Information base de données Gracernote®	Cette fonction vous permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracernote.
Information sur l'appareil	Ceci vous permet de voir le fabricant et le numéro de modèle de votre appareil multimédia.
Mise à jour index média	Effacement de l'information multimédia enregistrée en vue d'une réindexation.

Vous pouvez régler les fonctions suivantes :

Montre

Pour régler l'heure, sélectionnez les touches fléchées vers le haut et vers le bas de chaque côté de l'écran. Les touches fléchées à gauche règlent l'heure et celles de droite, les minutes. Vous pouvez ensuite sélectionner AM ou PM.

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Format de l'horloge	Sélection de l'affichage de l'heure.
Mise à jour fuseau horaire	Lorsqu'elle est active, la montre se règle par rapport aux fuseaux horaires. Cette fonction est uniquement accessible sur les véhicules avec navigation.
Régler horloge sur heure GPS	Lorsqu'elle est sélectionnée, la montre du véhicule se remet à l'heure satellite GPS.

L'équipement enregistre automatiquement les modifications aux réglages.

Bluetooth

Appuyer sur ce bouton vous permet d'accéder aux éléments suivants :

Élément de menu	Mesure à prendre
Bluetooth	March.
	Arrêt

Vous devez activer l'option Bluetooth pour jumeler un appareil compatible Bluetooth.

Le processus de jumelage d'un appareil Bluetooth est similaire à celui d'un téléphone. **Reportez-vous à Jumelage d'un appareil** dans Paramètres du téléphone pour la procédure de jumelage d'un appareil et les options proposées.

Téléphone

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Élément de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Élément de menu
Ajouter tél.
Puis sélectionnez :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Une fois que vous avez jumelé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Site Web
owner.lincoln.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Une fois que vous avez jumelé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Voir appareils	
Vous pouvez sélectionner :	
Ajouter appareil	Vous pouvez ajouter un appareil compatible Bluetooth en suivant les étapes du tableau précédent.
Vous pouvez sélectionner un téléphone en touchant son nom à l'écran. Vous disposez alors des options suivantes :	
Connecter	En fonction de l'état de l'appareil, vous pouvez sélectionner l'une de ces options pour interagir avec ce dernier.
Déconnecter	
Établir primaire	Permet de sélectionner cet appareil comme appareil favori.
Effacer	Supprime l'appareil sélectionné du système.

Appuyez sur l'icône Info à côté du nom de l'appareil pour consulter les renseignements de téléphone et d'appareil.

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Gérer la liste de contacts	
Vous pouvez sélectionner :	
Télécharge Auto. Contacts	Activez cette option afin que SYNC 3 télécharge périodiquement votre annuaire pour maintenir votre liste de contacts à jour.
Trié par:	Choisissez la façon dont vous voulez que vos contacts soient affichés par le système. Vous pouvez choisir :
	Prénom
Téléchargement de la liste de contacts à nouveau	Sélectionnez cette option pour télécharger de nouveau manuellement votre liste de contacts.
Effacer la liste de contacts	Sélectionnez cette option pour supprimer la liste de contacts à bord. Le fait de supprimer la liste de contacts à bord n'efface pas la liste de contacts du téléphone connecté.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Sélectionner sonnerie du tél.	
Vous pouvez sélectionner :	
Pas de sonnerie	Aucun son émis lors d'un appel entrant.
Utiliser sonnerie du téléphone	La sonnerie actuellement sélectionnée pour votre téléphone se fait entendre lors d'un appel entrant. Cette option peut ne pas être accessible pour tous les téléphones. Si cette option est accessible, il s'agit du paramètre par défaut.
Vous pouvez aussi sélectionner l'une des trois sonneries proposées.	

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Messagerie texte	
Vous pouvez sélectionner :	
Pas d'alerte (silence)	Aucun son émis lors d'un message entrant.
Vous pouvez sélectionner l'un des trois sons de notification proposés.	
Lecture vocale	Lorsque cette option est activée, un message-guide vocal vous alerte lorsque vous recevez un nouveau message.

Vous pouvez aussi activer et désactiver les options suivantes :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Audio sourdine privé	Lorsque cette option est activée, le système audio du véhicule (radio ou applications) est mis en sourdine pour la durée de l'appel téléphonique, même lorsque l'appel téléphonique est en mode confidentiel.
Avertissement d'itinérance	Lorsque cette option est activée, une alerte indique que votre téléphone est en mode d'itinérance lorsque vous tentez de passer un appel.
Notification de batterie faible	Lorsque cette option est activée, un message s'affiche lorsque la pile de votre téléphone est déchargée.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Assistance 911

Activation de l'assistance 911

Nota : Cette fonction n'est accessible que si votre téléphone cellulaire comprend Bluetooth et est compatible avec SYNC 3.

Pour activer l'assistance 911 à partir de l'écran des paramètres, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Assistance 911	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran des paramètres de cette fonction. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction en déplaçant la barre de défilement comme suit.

Déplacez la barre de défilement pour activer cette fonction.

Vous pouvez configurer les contacts de votre répertoire pour la composition rapide en cas d'urgence.

Configuration des contacts d'urgence

Assurez-vous d'avoir téléchargé le contenu de votre répertoire de téléphone cellulaire à SYNC 3.

Depuis l'écran des paramètres, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Assistance 911	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran des paramètres de cette fonction.
Définir les contacts d'urgence	Sélectionnez cette option alors qu'elle s'affiche à l'écran.

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Sélectionnez un contact	Sélectionnez cette option sous <Contact d'urgence 1>.

L'écran affiche les contacts du répertoire téléphonique. Sélectionnez le contact à utiliser comme contact d'urgence. Vous pouvez configurer le Contact d'urgence 2 en répétant ce processus. Vous pouvez configurer les deux contacts d'urgence.

Nota : Après que SYNC 3 a tenté de faire un appel d'urgence, le bouton de contact d'urgence s'affiche à l'écran tactile. Vous devez appuyer sur le bouton pour appeler le contact par l'intermédiaire de votre téléphone Bluetooth.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Nota : Si le véhicule est équipé d'un système de navigation, une carte indiquant votre positionnement s'affiche à l'écran lorsque l'assistance 911 est en cours.

Radio

Ce bouton est accessible si une source radio telle que AM ou FM est la source média active. Appuyer sur ce bouton vous permet d'accéder aux fonctions suivantes :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Radio FM HD Radio AM HD (En fonction de la source radio actuelle, si offerte)	L'activation de cette fonction vous permet d'écouter des émissions radio haute définition.
Txt radio	Cette fonction est accessible lorsque la radio FM est votre source média active. Activez cette fonction pour que le système affiche du texte radio.
Prérégl.automé- morisés (AST)	Actualiser Le fait de sélectionner cette option permet d'enregistrer les six stations les plus puissantes à l'endroit où vous vous trouvez, jusqu'au dernier groupe de stations préréglées de la station actuellement choisie.

SiriusXM

Ce bouton est disponible si une SiriusXM est la source audio active. Appuyer sur ce bouton vous permet d'accéder aux fonctions suivantes :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Établir catég. pour rechercher	Si vous sélectionnez une catégorie, les fonctions de recherche ne s'arrêtent que sur les stations de cette catégorie.
Verrouillage parental	Sélectionnez cette option pour créer un numéro d'identification personnel (PIN) qui permet de verrouiller ou de déverrouiller des stations. Votre PIN initial est 1234.
Rév. alert.	Sélectionnez cette option pour désactiver ou activer les plages musicales, les artistes ou les équipes ou encore pour signaler ou supprimer toutes les alertes.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Vous pouvez également afficher votre numéro de série électronique de radio satellite (ESN) à partir de cet écran. Vous avez besoin de ce numéro pour communiquer avec SiriusXM afin d'activer et de modifier votre compte ou d'en faire

un suivi.

Navigation

Vous pouvez régler de nombreuses préférences de navigation au moyen des menus suivants.

Préférences de carte

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de carte de navigation	
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :	
Modèle de ville 3D	Lorsque cette option est active, le système montre les bâtiments en 3D.
Marques de navigation	Lorsque cette option est activée, le trajet déjà parcouru par votre véhicule s'affiche sous forme de pointillés blancs.
Icônes POI	Activez cette fonction de façon à afficher jusqu'à trois icônes de POI (point d'intérêt) sur la carte de navigation. Une icône POI d'aire de repos s'affiche sur la carte sans égard à ce réglage.
	Une fois la fonction activée, vous pouvez sélectionner les icônes que vous voulez afficher en sélectionnant :
Icônes d'incident	Ce menu vous permet de choisir les icônes d'incident que vous voulez afficher sur la carte de navigation.

Préférences d'itinéraire

Élément de menu	Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions	
Préférences d'itinéraire		
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :		
Itinéraire préféré	Afficher le type d'itinéraire choisi.	
	Plus court	Plus rapide

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Élément de menu	Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions
Utiliser toujours —	Omettre l'étape de sélection de l'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des vos paramètres d'itinéraire préférés. Lorsque cette option est activée, le système utilise le type d'itinéraire que vous avez sélectionné pour calculer un seul itinéraire vers la destination souhaitée.
Utiliser voie pour VOM	Le système sélectionne Véhicules multi-occupants ou voies réservées au covoiturage au moment de proposer le guidage d'itinéraire.
Trouver stationnement autom.	Le système recherche et affiche les espaces de stationnement disponibles à mesure que vous vous approchez de votre destination.
Pénalité horaire éco.	Sélection d'un niveau de coût pour l'itinéraire économique calculé. Plus le réglage est élevé, plus le temps attribué à l'itinéraire est long.
Guidage d'itinéraire dynamique	Activation ou désactivation de la prise en compte des bulletins de circulation routière lors de la planification d'un itinéraire. Le système peut trouver un itinéraire plus rapide d'après l'information sur la circulation dense ou détecter un incident de route barrée et trouver un itinéraire de contournement si possible.

Préférences de navigation

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de navigation	
Messages de guidage	Vous pouvez régler la façon dont le système donne des directives.
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :	
Voix et tonalités	
Voix seulement	
Tonalité	

Sélection de la source d'aide à la navigation

L'écran énumère les autres sources de navigation accessibles avec Applink.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Applications mobiles

Vous pouvez activer la commande des applications mobiles compatibles exécutées sur votre appareil Bluetooth ou USB sur SYNC 3. Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait de données de l'appareil connecté.

Les appareils connectés envoient des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre VIN, le numéro du module SYNC 3, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : Les applications mobiles ne sont pas toutes compatibles avec le système.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par l'intermédiaire de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors du réseau local.

Élément de menu	Mesure à prendre et description		
Applications mobiles	March.	Activation ou désactivation de l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3. La désactivation des applications mobiles dans le menu des paramètres désactive les mises à jour automatiques et l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3.	
	Arrêt		
	Vous pouvez visualiser le statut des autorisations des applications mobiles dans le menu des paramètres.		
Une fois que les applications mobiles sont activées, vous disposez des options suivantes :			
Mises à jour applis mobiles	Ceci donne des renseignements sur l'état actuel des mises à jour d'applications disponibles.		
	Il existe trois états possibles :		
	Mise à jour requise	Mise à jour effectuée	Mise à jour des applications mobiles en cours...

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Élément de menu	Mesure à prendre et description		
	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des autorisations.	Aucune mise à jour n'est requise.	Le système tente de recevoir une mise à jour.
	Demander une mise à jour		Sélectionnez ce bouton si une mise à jour est requise et si vous voulez demander une mise à jour manuellement. Par exemple, lorsque votre appareil mobile est connecté à un point d'accès Wi-Fi, sélectionnez :
			Demander MAJ
Toutes applications	Accorder ou refuser les autorisations à toutes les applications à la fois.		
Il peut aussi exister des applications compatibles SYNC 3 figurant sous ces options.	Accorder ou refuser à une application individuelle des autorisations particulières. Les autorisations relatives aux applications sont réparties en groupes. En appuyant sur l'icône livre, vous pouvez voir quels signaux sont inclus dans chaque groupe.		

Nota : Ford et Lincoln déclinent toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford et Lincoln à fournir à une application.

Généralités

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Élément de menu	
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français).
Distance	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en kilomètres ou en milles.
Température	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en Celsius ou en Fahrenheit.
Bip touche écran	Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile.
Mises à jour automatiques du système	Lorsque vous activez cette option, le système se met automatiquement à jour lorsqu'une connexion Internet est accessible par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi ou d'une connexion mobile.
À propos de SYNC	Information portant sur le système et son logiciel.
Licences de logiciel	Documentation de la licence du logiciel applicable au système.
Réinitialisation générale	Sélectionnez cette option pour rétablir les paramètres d'usine par défaut. Tous les réglages personnels et les données personnelles seront effacés.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Point d'accès et Wi-Fi

Accédez aux paramètres et renseignements Wi-Fi SYNC et de point

d'accès du véhicule.

Système Wi-Fi

Vous avez accès à ce qui suit :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Wi-Fi	Activez cette option pour une connexion Wi-Fi permettant d'obtenir les mises à jour du logiciel SYNC 3 du véhicule.
Réseaux disponibles	Ceci vous fournit une liste des réseaux Wi-Fi accessibles à portée.
	En cliquant sur un réseau de la liste, vous pouvez vous connecter ou vous déconnecter de celui-ci. Le système peut demander un code de sécurité pour se connecter.
	Lorsque vous cliquez sur le bouton d'information à côté d'un réseau, davantage d'information concernant ce dernier s'affiche, comme la puissance du signal, l'état de connexion et le type de sécurité.
Notifications Wi-Fi disponibles	Si SYNC n'est pas déjà connecté, le système vous prévient lorsque votre véhicule est garé et qu'un réseau Wi-Fi se trouve à proximité.

Point d'accès pour le véhicule (selon l'équipement)

Vous avez accès à ce qui suit :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Activation et désactivation du point d'accès Wi-Fi	Permet d'activer et de désactiver le point d'accès.
Réglages	Permet d'afficher et de modifier les paramètres de point d'accès comme le SSID et le mot de passe.
Utilisation des données	Permet d'afficher l'utilisation des données et le plan de point d'accès de votre véhicule.
Gestion des appareils	Permet de gérer les appareils connectés à votre point d'accès.

Nota : Le point d'accès Wi-Fi du véhicule (point d'accès du véhicule) peut être utilisé lorsque le contact est établi et peut demeurer actif lorsque le contact est coupé.

Nota : Les services de point d'accès du véhicule sont fournis par le fournisseur réseau du véhicule, assujetti à votre contrat de fournisseur réseau, à la couverture et à la disponibilité du service.

Nota : Il incombe au propriétaire du compte de retirer le véhicule de son compte de fournisseur réseau lorsqu'il transfère la propriété du véhicule. Si le propriétaire souhaite retirer le véhicule de son compte, peu importe la raison, il doit communiquer avec son fournisseur réseau pour obtenir plus de renseignements.

Nota : Les données, p. ex., le numéro d'identification du véhicule (VIN), l'identifiant de la carte SIM et la consommation de données sont partagées entre Ford et le fournisseur réseau du véhicule pour offrir le service de points d'accès conformément à votre contrat avec votre fournisseur réseau, à la couverture et à la disponibilité du service. Elles peuvent être utilisées pour fournir une transition transparente d'un ancien modem embarqué à un neuf et pour confirmer le transfert réussi des mises à jour.

Nota : Pour votre commodité, la consommation de données peut être consultée dans les réglages, mais elle peut ne pas refléter la consommation réelle ou courante. Votre fournisseur réseau est responsable de la transmission de ces renseignements à votre compte. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le fournisseur réseau de votre véhicule.

Nota : Ford peut devoir mettre à jour le système d'exploitation de votre véhicule, y compris des mises à jour de sécurité et des correctifs, pour assurer le fonctionnement à jour des services, comme le point d'accès du véhicule, et ce, sans préavis.

Nota : Si vous ne disposez pas d'un forfait de point d'accès de véhicule, ouvrez votre navigateur Web et rendez-vous sur le site Web avec le protocole HTTP pour être automatiquement redirigé vers la page d'accueil du fournisseur réseau du véhicule, d'où vous pourrez acheter des données. Les sites Web qui utilisent le protocole HTTPS n'effectuent pas le réacheminement automatiquement.

Éclairage ambiant (Selon l'équipement)

Tapez une fois sur une couleur pour activer l'éclairage ambiant. Règle la couleur à sa plus haute intensité.

Vous pouvez faire glisser les couleurs vers le haut et vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité.

Pour désactiver l'éclairage ambiant, appuyez une fois sur la couleur active ou faites-la glisser vers le bas pour qu'elle perde toute son intensité.

Véhicule

Nota : Il est possible que votre véhicule ne présente pas toutes ces fonctions.

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes pour mettre leurs réglages à jour.

Code de clavier de porte

Sélectionnez ce bouton pour ajouter ou effacer un code de clavier de porte personnel. Pour ajouter ou effacer un code personnel, vous devez tout d'abord saisir le code à cinq chiffres programmé en usine. Vous pouvez trouver ce code sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants ou auprès du concessionnaire autorisé.

Réglages de caméra

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages caméra	
Puis faites votre choix parmi les options suivantes :	
Délai caméra arrière	Vous pouvez activer ou désactiver cette option à l'aide du curseur.

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le système de caméra de recul dans le chapitre sur les aides au stationnement de votre Manuel du propriétaire.

Numéro de série électronique (ESN) du modem embarqué

Lorsque vous sélectionnez ce bouton dans le menu des paramètres, vous obtenez le numéro ESN de votre système. Vous avez besoin de ce numéro pour enregistrer certains appareils comme la radio satellite.

Affichage

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Affichage désactivé	L'écran devient noir et n'affiche rien. Tapez simplement à l'écran pour le réactiver.	
Luminosité	Permet d'augmenter ou de réduire la luminosité de l'écran.	
Mode	Vous pouvez sélectionner :	
	Auto	L'écran alterne automatiquement entre les modes jour et nuit en fonction de la luminosité extérieure.
	Jour	L'écran présente un fond clair pour améliorer l'affichage de jour.
	Nuit	L'écran présente un fond plus sombre pour améliorer l'affichage de nuit.
Intensité lumineuse automatique	Activez cette option pour automatiquement atténuer la luminosité de l'affichage en fonction des conditions de l'éclairage ambiant.	

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Commande vocale

commande vocale en sélectionnant les options suivantes.

Vous pouvez régler les paramètres de

Élément de menu	
Mode avancé	Activez cette option pour supprimer les messages-guides vocaux et les confirmations supplémentaires.
Confirmation téléphone	Activez cette option pour que le système confirme le nom d'un de vos contacts avant de passer un appel.
Liste des commandes vocales	Activez cette option pour que le système affiche une liste de commandes vocales accessibles lorsque la touche de commande vocale est enfoncée.

Mode voiturier

Le mode voiturier vous permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est accessible avant que le système ne soit déverrouillé avec le PIN approprié.

Lorsque vous sélectionnez le mode voiturier, une fenêtre contextuelle s'affiche et vous informe qu'un code à quatre chiffres doit être entré pour activer et désactiver le mode voiturier. Vous pouvez utiliser le PIN de votre choix, mais vous devez utiliser le même PIN pour désactiver le mode voiturier. Le système vous demande d'entrer le code.

Nota : Si le système est verrouillé, et que vous ne vous souvenez pas du PIN, veuillez contacter le Centre de relation avec la clientèle.

Pour Lincoln

États-Unis : 1 800 521-4140

Canada : 1 800 387-9333

Pour activer le mode voiturier, entrez le PIN que vous avez choisi. Le système vous demande alors de confirmer votre PIN en l'entrant une seconde fois. Le système se verrouille alors.

Pour déverrouiller le système, saisissez le même NIP. Le système se reconnecte à votre téléphone et toutes vos options sont de nouveau accessibles.

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Votre système SYNC 3 est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Pour contrôler la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le site Web Ford ou Lincoln de votre région.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
Un bruit ambiant est présent durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone cellulaire nuisent au rendement de SYNC 3.	Consultez le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne, mais elle ne peut pas m'entendre.	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	<p>Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez.</p> <p>Assurez-vous que le microphone de SYNC 3 n'est pas désactivé. Recherchez l'icône de microphone sur l'écran du téléphone.</p>
Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre.	Il se peut que le système doive être redémarré.	Pour redémarrer votre système, arrêtez le moteur, ouvrez et fermez la porte, verrouillez-la et patientez deux ou trois minutes. Assurez-vous que votre écran SYNC 3 est noir et que le port USB éclairé est éteint.
SYNC 3 ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire et activer la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
		Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
Le système énonce « Répertoire télé-chargé », mais mon répertoire SYNC 3 est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire et activer la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
J'ai des difficultés à connecter mon téléphone cellulaire à SYNC 3.	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
		Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez.
		Tentez de supprimer votre appareil de SYNC 3 et de supprimer SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.
		Vérifiez toujours les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC 3 sur votre téléphone cellulaire.
		Mettez à jour le micrologiciel de votre téléphone cellulaire.
Désactivez le paramètre de téléchargement automatique.		
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
		Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez.
	iPhone	<ul style="list-style-type: none"> • Allez aux paramètres de votre téléphone cellulaire. • Allez au menu Bluetooth.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
		<ul style="list-style-type: none"> • Appuyez sur le cercle bleu à droite de l'appareil portant la marque et le modèle de votre véhicule pour accéder au menu suivant. • Activez Montrer les notifications. • Débranchez puis rebranchez votre iPhone de SYNC 3 pour activer cette mise à jour des paramètres. <p>Votre iPhone est maintenant réglé pour transférer les messages à SYNC 3. Répétez ces étapes pour tout autre véhicule SYNC 3 que vous connectez. Votre iPhone transfère uniquement les messages entrants à SYNC 3 s'il n'est pas déverrouillé dans l'application de messagerie. iPhone ne prend pas en charge les réponses aux messages avec SYNC 3. Les messages de WhatsApp et de la messagerie Facebook ne sont pas pris en charge.</p>
Les messages vocaux ne fonctionnent pas sur mon téléphone cellulaire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement des messages par Bluetooth pour recevoir les messages entrants.
	Il s'agit d'une limitation relative au téléphone cellulaire.	Étant donné que chaque téléphone est différent, reportez-vous au manuel de l'appareil du téléphone cellulaire que vous jumelez. En fait, il peut exister des différences entre les téléphones cellulaires en raison de la marque, du modèle, du fournisseur de service et de la version du logiciel.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes USB et Bluetooth Audio		
Problème	Cause possible	Solution possible
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Anomalie possible de l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant.
		Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et dans le port USB de votre véhicule.
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC 3 ne reconnaît pas mon appareil lorsque je démarre mon véhicule.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction est asservie à l'appareil.	Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC 3 sans oublier de mettre son lecteur multimédia en fonction.
	L'appareil n'est pas connecté.	
	L'appareil est en mauvais état.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
SYNC 3 ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les bonnes données relatives à l'artiste, à la piste, au titre, à l'album ou au genre.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.
	Le fichier est peut-être corrompu.	Tentez de remplacer le fichier corrompu par une nouvelle version.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes USB et Bluetooth Audio		
Problème	Cause possible	Solution possible
	La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient en empêcher la lecture.	Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie de protocole de transfert de fichiers multimédias.
	Le format du fichier n'est pas pris en charge par SYNC 3.	Convertissez le fichier dans un format pris en charge. Voir Divertissement (page 427).
	L'appareil doit être réindexé.	Réindexez les contenus multimédias. Voir Paramètres (page 462).
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
Lorsque je connecte mon appareil, il arrive que je n'entende aucun son.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen d'une source USB, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez Dock Connector.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen de Bluetooth Audio, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez SYNC.
SYNC 3 n'affiche pas les renseignements de chanson ni les touches de répétition ou de lecture aléatoire.	L'appareil ou le lecteur de médias n'est pas compatible.	Branchez un appareil ou un lecteur de médias compatible.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes de Wi-Fi		
Problème	Cause possible	Solution possible
Échec de connexion.	Erreur de mot de passe.	Vérifiez le mot de passe.
	Signal faible.	Vérifiez la force du signal Wi-Fi.
	Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID.	Utilisez un nom unique pour votre SSID, n'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, tel qu'une partie de l'adresse MAC.
Déconnexion après une connexion réussie.	Signal faible probablement dû à la distance par rapport au point d'accès, une obstruction ou une interférence élevée.	Positionnez le véhicule à proximité du point d'accès, la partie avant du véhicule faisant face à la direction du point d'accès et éliminez les obstacles si possible. D'autres signaux Wi-Fi, Bluetooth, micro-ondes et de téléphones sans fil peuvent causer des interférences.
Signal faible observé par SYNC 3 malgré son emplacement à proximité d'un point d'accès.	Il se peut qu'il y ait une obstruction entre SYNC 3 et le point d'accès.	Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, tentez de positionner le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès. Si vos glaces sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule face au point d'accès. Si toutes les glaces sont teintées, vous pouvez les ouvrir dans la direction du point d'accès si cela est possible. Tentez d'éliminer toutes autres obstructions qui pourraient nuire à la qualité du signal, en ouvrant par exemple la porte du garage.
Un point d'accès n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	Le point d'accès était défini comme un réseau caché.	Veillez définir le réseau comme visible et réessayer.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes de Wi-Fi		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 n'est pas visible lorsque vous recherchez des réseaux Wi-Fi depuis votre téléphone ou d'autres appareils.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement
Le téléchargement de logiciel prend trop de temps.	Force du signal faible, trop éloigné du point d'accès, le point d'accès prend en charge plusieurs connexions, connexion Internet lente ou autres anomalies.	Vérifiez la qualité du signal (sous détails de réseau). Si SYNC 3 indique que son état est bon ou excellent, testez le signal avec un autre point d'accès à haute vitesse dans un environnement plus fiable.
SYNC 3 semble se connecter à un point d'accès et la force du signal est excellente, mais le logiciel n'est pas mis à jour.	Il est possible qu'il n'y ait pas de nouveau logiciel. Il se peut que le point d'accès connecté soit géré et qu'il requière un abonnement ou l'acceptation des conditions.	Testez la connexion avec un autre appareil; si le point d'accès nécessite un abonnement, il se peut que vous deviez contacter le fournisseur de service.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
<p>Applications mobiles AppLink : Lorsque je sélectionne « Rechercher des applications mobiles », SYNC 3 ne trouve aucune application.</p>	<p>Vous n'avez pas connecté de téléphone compatible AppLink à SYNC 3.</p>	<p>Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est jumelé et connecté à SYNC 3 pour trouver des applications compatibles AppLink sur votre appareil. Les utilisateurs d'un iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.</p>
<p>Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.</p>	<p>Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.</p>	<p>Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis la boutique d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.</p>
<p>Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.</p>	<p>Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC 3, à l'établissement du contact par exemple.</p>	<p>Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC 3 à trouver l'application si elle n'apparaît pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application ne dispose pas de cette option, sélectionnez le menu des paramètres du téléphone et sélectionnez « Applications », puis trouvez l'application voulue et choisissez « Forcer l'arrêt ». N'oubliez pas de redémarrer ensuite l'application, puis sélectionnez « Rechercher applications mobiles » sur SYNC 3.</p>

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Pour effectuer la fermeture forcée d'une application sur un iPhone avec iOS7+, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application devrait apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.
Mon téléphone Android est connecté et mes applications fonctionnent; je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Désactivez puis réactivez Bluetooth pour le réinitialiser sur votre téléphone. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC 3 doit pouvoir se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Mon iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC 3.	Il se peut que vous deviez réinitialiser la connexion USB à SYNC 3.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'application devrait apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC 3, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Augmentez le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink exécutées sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si votre téléphone compte plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC 3 ne doit pas trouver. Si l'application dispose d'un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone cellulaire et aux médias au début de leurs sections respectives.
	Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Reportez-vous à l'écran audio pendant une session de reconnaissance vocale active pour y trouver une liste de commandes vocales.
SYNC 3 ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.
	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil.	Énoncez le nom de l'artiste ou de la pièce musicale exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Par exemple, dites « Jouer artiste Prince » ou « Jouer chanson Purple Rain ».
	Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par SYNC 3.	Assurez-vous d'énoncer le titre complet, par exemple « California remix featuring Jennifer Nettles ».
	Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par SYNC 3.	Si le nom comporte des abréviations, comme ESPN ou CNN, vous devez les épeler : « E-S-P-N » ou « C-N-N ».
	Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par SYNC 3.	Assurez-vous que les titres de chansons, les noms d'artistes, d'albums et de liste d'écoute ne comportent pas de caractères spéciaux, comme *, -, ou +.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.	Assurez-vous que vous énoncez le nom exactement comme il apparaît sur votre téléphone. Par exemple, si votre contact est « Jean Tremblay », dites « Appeler Jean Tremblay ». Si le nom de votre contact est « Maman », dites « Appeler Maman ».
	Le nom du contact peut comporter des caractères spéciaux.	Assurez-vous que les noms de vos contacts ne comportent pas de caractères spéciaux, comme *, - ou +.
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître des noms étrangers enregistrés dans mon téléphone cellulaire.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contact enregistrés dans votre téléphone cellulaire.
		Conseil utile : Vous pouvez sélectionner votre contact manuellement. Appuyez sur TÉLÉPHONE . Sélectionnez l'option de répertoire puis le nom du contact. Appuyez sur le bouton programmable pour l'entendre. SYNC 3 énonce le nom du contact, ce qui vous donne une idée de la prononciation attendue.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître les noms étrangers de chansons, d'artistes, d'albums, de genres et de liste d'écoute depuis mon lecteur multimédia ou ma mémoire flash USB.	Vous pouvez énoncer les noms étrangers à l'aide de la langue sélectionnée actuellement pour SYNC 3.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contacts enregistrés dans votre lecteur multimédia ou mémoire flash USB. Il est en mesure de faire des exceptions pour des noms d'artiste très populaires (comme U2) de manière à ce que vous puissiez toujours utiliser la prononciation anglaise pour ces artistes.
Le système génère des invites vocales et la prononciation de certains mots peut ne pas être précise pour ma langue.	SYNC 3 utilise une technologie d'invite par synthèse vocale.	<p>SYNC 3 utilise une voix générée par synthèse plutôt qu'une voix humaine pré-enregistrée.</p> <p>SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).</p>

Profils personnalisés	
Problème	Cause et solution possible
Je ne peux pas créer un profil.	Les profils personnalisés n'ont pas été configurés.
	Un nom de profil invalide a été saisi.
	Une touche de mémorisation n'a pas été sélectionnée à la demande.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Profils personnalisés	
Problème	Cause et solution possible
	Le contact n'était pas mis et le levier sélecteur n'était pas en position de stationnement ou a été dégagé de la position de marche ou de stationnement en créant un profil.
	Les profils personnalisés sont désactivés.
Je n'arrive pas à synchroniser une clé à télécommande.	Un bouton de verrouillage n'a pas été sélectionné sur une clé à télécommande à la demande.
	La clé à télécommande sélectionnée est déjà associée à un autre profil et le remplacement a été refusé.
	Un rappel de profil a été effectué pendant la synchronisation d'une clé à télécommande.
	Le contact n'était pas mis et le levier sélecteur n'était pas en position de stationnement ou a été dégagé de la position de marche ou de stationnement pendant la synchronisation d'une clé à télécommande.
	L'ancienne méthode de synchronisation est utilisée.
Mes réglages personnalisés ne sont pas enregistrés.	Le réglage non enregistré n'est pas pris en charge par les profils personnalisés.
	Un profil personnalisé différent de celui prévu est activé.
	Un autre utilisateur a changé les réglages pour le mauvais profil personnalisé.
Mon profil ne peut être rappelé.	Un profil personnalisé n'a pas été créé.
	Les profils personnalisés sont désactivés.
	Le profil demandé est déjà activé.
	La touche de mémorisation utilisée n'est pas synchronisée à un profil.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Profils personnalisés	
Problème	Cause et solution possible
	La clé à télécommande utilisée n'est pas synchronisée à un profil.
	La mauvaise clé à télécommande est utilisée.
	Un bouton autre que celui de déverrouillage ou de démarrage à distance est appuyé sur une clé à télécommande synchronisée.
	Le profil personnalisé a été supprimé.
Mes positions préréglées sont rappelées mais pas mon profil	Les profils personnalisés sont désactivés.
Mon profil est rappelé mais pas mes positions préréglées	Le véhicule roule.
	Les positions préréglées sont similaires à celles de l'invité ou du profil précédemment activé.
J'ai perdu une clé à télécommande.	Synchronisez et désynchronisez votre clé à télécommande dans le menu des profils personnalisés. Il se peut que vous deviez consulter votre concessionnaire autorisé.
J'ai perdu tous les profils.	Les clés à télécommande ont été effacées et reprogrammées. Cela peut se produire quand vous laissez le concessionnaire ajouter une nouvelle clé à télécommande pour remplacer celle perdue.
	La réinitialisation générale a été effectuée sans votre consentement.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Généralités		
Problème	Cause possible	Solution possible
La langue sélectionnée pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement ne correspond pas à la langue de SYNC 3 (téléphone, USB, Bluetooth Audio, commande vocale et invites vocales).	SYNC 3 ne prend pas en charge la langue sélectionnée actuellement pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement.	SYNC 3 prend uniquement en charge quatre langues dans un seul module pour l'affichage du texte, les commandes vocales et les invites vocales. Le pays dans lequel vous avez acheté votre véhicule dicte les quatre langues en fonction des langues les plus couramment parlées. Si la langue sélectionnée n'est pas disponible, SYNC 3 reste dans la langue active actuelle.
		SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).

Réinitialisation de SYNC 3

Le système dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC 3 est inopérante. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas l'information précédemment stockée dans le système (comme les appareils jumelés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages texte ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez simultanément enfoncés le bouton de mise en marche de la radio et le bouton PROCHAINE STATION (>>|). Après environ 5 secondes, l'écran devient noir. Patientez de 1 à 2 minutes que la réinitialisation du système se termine. Vous pouvez ensuite reprendre l'utilisation de SYNC 3.

Pour obtenir de l'assistance sur le dépannage de SYNC 3, veuillez consulter le site Web Ford ou Lincoln de votre région.

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires offerts pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)

www.Accessories.Ford.com
--

Adresse Web (Canada)

www.Accessories.Ford.ca
--

Pendant la période de garantie, Ford Motor Company réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Ford correctement installé par un concessionnaire autorisé qui présente une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford Motor Company garantit votre accessoire Ford selon la garantie la plus avantageuse parmi les suivantes :

- 24 mois, kilométrage illimité; ou
- la portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Graphismes personnalisés*
- Protecteur de capot*
- Prise d'air de capot.
- Prises d'air de glace de custode.
- Emblème de poney.
- Becquets arrière.
- Prises d'air latérales.
- Couvre-moyeux.
- Roues.

Apparence intérieure

- Éclairage ambiant.
- Tapis.
- Enjoliveurs de seuil de porte éclairés.
- Pommeaux de levier sélecteur.
- Pédales sport.

Mode de vie

- Cendrier amovible (ensembles fumeurs).
- Protecteur d'aire de chargement.
- Filet d'arrimage.
- Casiers de rangement souples.
- Support de tablette*.

Tranquillité d'esprit

- Système d'aide au stationnement monté sur les pare-chocs*.
- Bâches pour véhicule.
- Démarrage à distance.
- Nécessaire d'assistance dépannage*.
- Nécessaire de pneu de secours temporaire.
- Systèmes de sécurité du véhicule.
- Antivolos de jantes.

*Accessoire Ford autorisé sous licence. Le fabricant d'accessoires crée, développe et, par conséquent, garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford Motor Company. Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Accessoires

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires, de l'équipement, des passagers et des bagages :

- Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements précis à ce sujet.
- La Commission fédérale des communications (FCC) des États-Unis et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles équipés d'émetteurs-récepteurs radio tels que les radios bidirectionnelles, téléphones et alarmes antivol. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la Commission fédérale des communications (FCC) des États-Unis et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et il doit être installé par un concessionnaire autorisé.
- Les appareils de communication mobiles devraient être installés par un concessionnaire autorisé. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement de votre véhicule, notamment si le fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez ou faites ajouter par un concessionnaire Ford autorisé des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, cela risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, vous risquez aussi de compromettre le bon fonctionnement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD PROTECT.

Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement)

Le programmes d'entretien prolongé Ford Protect vous procure la tranquillité d'esprit. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Renseignez-vous sur les programmes d'entretien prolongé Ford Protect dès votre prochaine visite chez votre concessionnaire Ford.

Ford Protect devient vite rentable

Une seule visite dans un centre de réparations pourrait aisément dépasser le coût de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect. Avec le programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE – notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la fine pointe de la technologie.

3. BaseCARE – 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE – 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Ford Protect sont honorés par tous les concessionnaires Ford autorisés des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln.
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le 1er jour

Si vous apportez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations, y compris celles au titre de la garantie ou des programmes après-vente spéciaux, vous avez droit à un véhicule de location.

Assistance routière

Vous bénéficiez d'une assistance dépannage jour et nuit exclusive, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes.

Ford Protect

- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du coût de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies d'allumage
- Disque d'embrayage (le cas échéant).
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Jambes de suspension
- Courroies du moteur
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Appoint de liquide d'échappement diesel (le cas échéant).
- Remplacement du filtre à air d'habitacle aux 32 000 km (20 000 mi) (véhicules électriques seulement)

Options de financement sans intérêts

Un simple versement initial de 10 % permet de bénéficier d'un programme de versements abordable, sans intérêts et sans frais vous procurant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford Protect au 800-367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Ford Protect. Le Programme d'entretien prolongé Ford Protect est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Ford Protect offre des avantages tels que :

- Remboursement de location.
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de

Ford Protect

remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé Ford Protect qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous effectuez l'entretien requis, vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien insuffisant. Vous pourrez aussi augmenter la valeur de revente ou d'échange de votre véhicule. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Les intervalles d'entretien périodique de votre véhicule ont été établis à la suite de tests rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en réduire les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de veiller à effectuer tous les entretiens périodiques et à ce que les matériaux utilisés satisfassent aux normes énoncées dans le présent manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 325).

Le non-respect de l'entretien périodique recommandé annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondis parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu'ont reçues ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois, ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford peuvent ne pas satisfaire à nos exigences et risquent de nuire à la conformité du système antipollution.

Commodité

De nombreux concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien de votre véhicule et vos achats. Ils peuvent effectuer tous les services requis sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. ☐ communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile intelligent qui détermine la durée de vie de l'huile en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule.

Entretien de votre véhicule

- Dans des conditions de fonctionnement normales, un message s'affiche pour indiquer la périodicité de vidange d'huile.
- Des conditions de fonctionnement rigoureuses peuvent réduire l'intervalle de vidange d'huile. L'intervalle affiché sera modifié en conséquence.

Les véhicules à haute performance peuvent être conduits d'une manière qui augmente leur consommation d'huile (par exemple en raison de périodes prolongées à des régimes moteurs élevés, de charges élevées, de l'utilisation du frein moteur, de manœuvres de virage agressives et de l'utilisation du véhicule sur circuit). Dans ces conditions, vous devez vérifier le niveau d'huile moteur à chaque remplissage de carburant et en faire l'appoint au besoin pour éviter d'endommager le moteur.

Nota : *Le niveau d'huile ne doit jamais dépasser le repère MAX sur la jauge. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 261).*

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, il est temps d'effectuer la vidange d'huile. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) après l'affichage du message. Veillez à remettre à zéro le système de contrôle d'huile intelligent après chaque vidange d'huile.

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre chaque intervalle de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et comprend plusieurs systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes caractéristiques. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire pour effectuer les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford du Canada préconise des périodicités d'entretien particulières pour les composants de votre véhicule conformément à des essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford du Canada se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule, et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande vivement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Il n'est pas recommandé d'utiliser des produits chimiques ou des additifs non approuvés par Ford dans le cadre de l'entretien normal de votre véhicule. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Entretien de votre véhicule

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des corps étrangers.

Veillez à remplacer les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace de remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule lors de l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés uniquement au moyen d'un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système ou au moyen d'un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base tous les mois ou tous les six mois.

À vérifier tous les mois

Niveau d'huile moteur (conditions d'utilisation normales).

Pour un usage en conditions rigoureuses (régime moteur élevé, charges élevées, frein moteur et utilisation sur piste), vérifiez le niveau d'huile moteur à chaque remplissage de carburant.

Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Usure et pression correcte des pneus (y compris du pneu de secours).

Niveau de liquide de lave-glace de pare-brise.

Tous les six mois

Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.

Obstruction des trous d'évacuation des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.

Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.

Usure des bourrelets d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.

Fonctionnement des charnières, des fermetures et des serrures extérieures. Lubrifier au besoin.

Entretien de votre véhicule

Tous les six mois

Fonctionnement du frein de stationnement.

Usure et fonctionnement des ceintures de sécurité et des loquets de siège.

Fonctionnement des témoins liés à la sécurité (freins, freins antibloquage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).

Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déceler tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Ford recommande de faire l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour garantir le fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint

Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Flexibles de radiateur, de refroidisseur, de chauffage et de climatisation
Circuit d'échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et timonerie
Niveaux des liquides*; remplissage au besoin	Usure et pression correcte des pneus (y compris du pneu de secours)**

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint	
Fuites d'huile et de liquide	Pare-brise (fissures, gravillonnage ou piqûres)
Soufflets pare-poussière de demi-arbre	Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces

* Freins, vase d'expansion, boîte automatique et lave-glace

**Si votre véhicule est équipé d'une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison qui se trouve sur la cartouche. Remplacer au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une bonne façon d'effectuer l'inspection complète de votre véhicule. Votre liste de vérification présente instantanément l'état général de votre véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile intelligent qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En se fondant sur plusieurs facteurs importants pour effectuer ses calculs, le système aide à réduire le coût de propriété de votre véhicule et à préserver l'environnement.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous fait savoir quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

À quel moment prévoir l'affichage d'un message vous demandant de changer l'huile	
Intervalle	Utilisation du véhicule et exemple
12 000–16 000 km (7 000–10 000 mi)	Normale
	Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge/remorquage modéré ou nul

Entretien de votre véhicule

À quel moment prévoir l'affichage d'un message vous demandant de changer l'huile	
Intervalle	Utilisation du véhicule et exemple
	Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
8 000–11 999 km (5 000–7 000 mi)	Intense
	Charge/remorquage modéré à lourd Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides Régime moteur élevé, charges élevées, frein moteur et virages brusques
4 800–7 999 km (3 000–5 000 mi)	Extrême
	Charge ou remorquage maximal Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides

Périodicité d'entretien normale

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme il est indiqué à l'écran d'information*
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. **
Permutez les pneus, vérifiez leur usure et mesurez la profondeur des sculptures.
Effectuez une inspection multipoint (conseillée).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide de la jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les flexibles et le frein de stationnement.
Vérifiez la solidité du circuit de refroidissement du moteur et les flexibles.
Vérifiez le circuit d'échappement et les écrans pare-chaleur.
Vérifiez l'essieu arrière et les joints de cardan. Lubrifiez-les s'ils sont munis de graisseurs.

Entretien de votre véhicule

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme il est indiqué à l'écran d'information*

Vérifiez l'état des soufflets de demi-arbre.

Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez toutes les zones pourvues de graisseurs.

Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.

* Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 km (10 000 mi).

** L'indicateur de durée d'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre.

Autres interventions d'entretien¹

Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 mi)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. ²
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies.
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. ³
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique.
	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires.
	Vidangez le liquide de l'essieu arrière.

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

² Remplacement initial après six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

³ Après l'inspection initiale, inspectez toutes les deux vidanges d'huile jusqu'au remplacement.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire tel qu'indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **de temps en temps** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment précisé ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage d'un message de vidange d'huile requise à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : Le message apparaît à 46 270 km (28 751 mi). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2** : Le message n'est **pas** apparu, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) (par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km (25 000 mi)). Remplacez le filtre à air du moteur.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Consultez les interventions d'entretien pour pont indiquées sous Exceptions .
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Remplacez les bougies.

Entretien de votre véhicule

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (livraison, taxi, véhicules de patrouille ou de livraison)	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
Tous les 24 000 km (15 000 mi)	Vérifiez l'état du filtre à air du moteur. Remplacez au besoin.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non goudronnées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
Tous les 24 000 km (15 000 mi)	Vérifiez l'état du filtre à air du moteur. Remplacez au besoin.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. *
Tous les 80 000 km (50 000 mi)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.

*Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
Chaque intervalle de vidange d'huile	Si le carburant E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Entretien de votre véhicule

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Entretien du pont arrière

Le pont arrière ne nécessite pas de vidange d'huile ni de vérification du niveau d'huile sauf si une fuite est soupçonnée ou si l'ensemble à été immergé dans l'eau. Si vous tractez une remorque sur de longs parcours et si la température est supérieure à 21 °C (70 °F) ou à plein gaz pendant de longues périodes à plus de 72 km/h (45 mi/h), changez les huiles pour pont arrière tous les 48 000 km (30 000 mi) ou tous les trois mois, selon le premier terme atteint (si l'essieu arrière est rempli d'huile non synthétique). Cet intervalle peut être ignoré et l'intervalle d'entretien aux 240 000 km (150 000 mi) peut se poursuivre si le pont arrière est rempli d'huile synthétique 75W85 pour engrenages répondant aux spécifications Ford WSS-M2C942-A, référence pièce XY-75W85-QL, ou équivalent. Ajoutez de l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour remplir complètement les ponts arrière autobloquants.

Remplacement du filtre à carburant en Californie

si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence californienne de gestion des ressources en air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie

antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Toutefois, Ford encourage vivement les propriétaires à effectuer l'entretien recommandé aux intervalles précisés et à noter toutes les interventions dans le dossier d'entretien du véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 2 900 km (1 800 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air d'habitacle et remplacez-les au besoin.

Entretien de votre véhicule

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Appendices

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne fixez pas les câbles d'antenne sur le câblage d'origine du véhicule ou sur les conduites de carburant ou de frein.

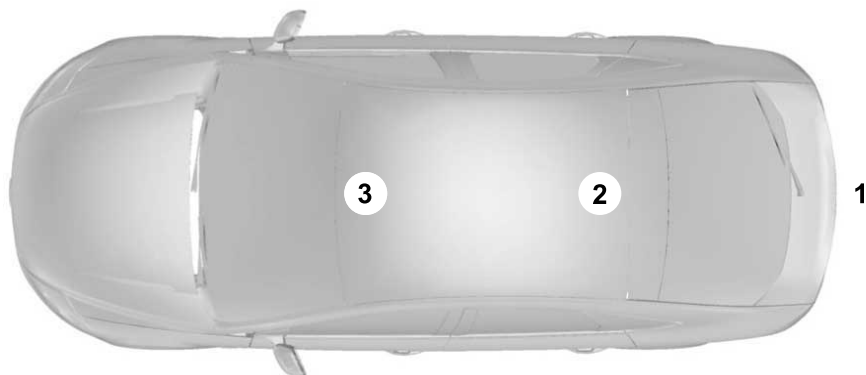


Garder les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm (4 po) de tout module électronique et airbag.

Voiture

Nota : Votre véhicule a été testé et certifié conforme aux législations relatives à la comptabilité électromagnétique (Règlement 10 ONU ECE ou tout autre législation locale applicable). Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement installé par un concessionnaire agréé sur votre véhicule soit conforme à la législation locale en vigueur et autres exigences.

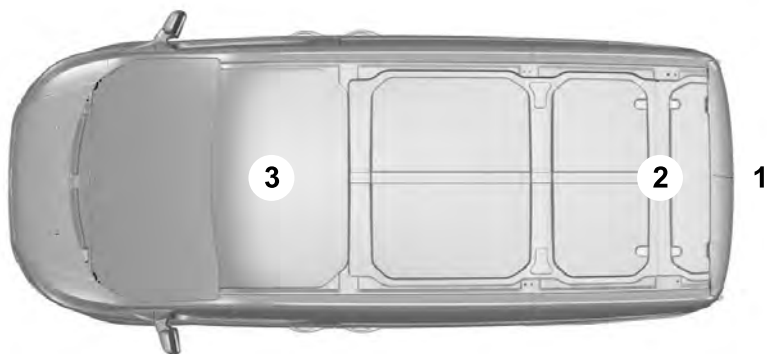
Nota : Les équipements de transmission radiofréquence de votre véhicule (comme un téléphone cellulaire et émetteur de radio-amateur) doivent être conformes aux paramètres figurant dans le tableau ci-dessous. Aucune condition particulière n'est donnée pour l'installation ou l'utilisation.



E239120

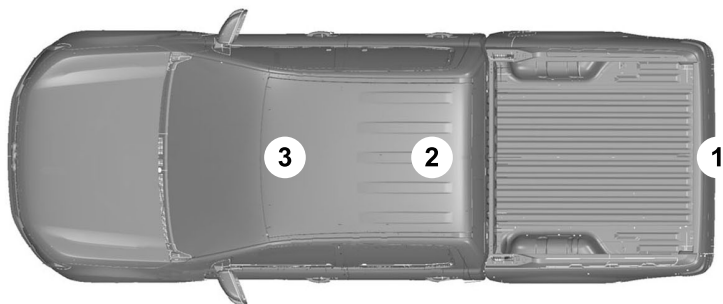
Appendices

Fourgonnette



E239122

Camion



E239121

Appendices

Bandes de fréquences MHz	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2,3
68-88	50	2,3
142-176	50	2,3
380-512	50	2,3
806-870	10	2,3

Nota : *Vous devez mener une série de contrôles après l'installation de ces dispositifs pour détecter la présence d'interférences en provenance et en direction de tous les équipements électriques de votre véhicule en mode de veille et de transmission.*

Contrôlez tous les équipements électriques

:

- Avec contact établi.
- Avec le moteur qui tourne.
- Pendant un essai sur route à des vitesses différentes

Les champs électromagnétiques générés par l'émetteur à l'intérieur de l'habitacle ne doivent pas dépasser les limites d'exposition humaine applicables.

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (" Vous " ou " Votre " selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, (" APPAREILS ") qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (" FORD MOTOR COMPANY "). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (" LOGICIEL ") sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (" CLUF "), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

Appendices

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résilience :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

Appendices

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (" Composants supplémentaires "). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.
 - **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites de tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
 - **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.
- MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION :** Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention " À seules fins de mise à niveau " ou " À seules fins de récupération ", vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les

Appendices

APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et " applet " intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services de tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaines et européennes quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains

dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUIÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE VÉHICULE NEUF.

Appendices

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (" Guide du propriétaire "). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales :** Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
 - **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
 - **Réglage du volume :** Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
 - **Danger de distraction :** Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Avant d'effectuer ce genre d'opération, arrêtez-vous dans un endroit sûr en respectant la réglementation.
 - **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en respectant les conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Appendices

- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants : (a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance; (b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance; (c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers. (d) Tout service de tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; (e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles (WSP) et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI " TEL QUEL " ET " TEL QUE DISPONIBLE ", AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (a) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (c) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (d) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

Appendices

INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE QUI ACCOMPAGNENT VOTRE GUIDE DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté et exclusivement devant un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un " Avis de contestation ", c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

Appendices

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage ("AAA"), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous

pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- i. Litiges chiffrés à 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé ("dernière offre écrite"), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée "sentence") et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options: (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

Appendices

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an.

Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif [Article (e)] est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas, ni autrement n'utilisez le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire de façon sécuritaire;

Appendices

(b) utiliser votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatibles avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable);

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

(a) ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; (b) tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; (c) suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; (d) distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou (e) utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

l. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

Appendices

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de

la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRE, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

Appendices

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINES ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux

parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devez cesser immédiatement d'utiliser le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

Appendices

8. Divers

8,1

Ce contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8,2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ni autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat, sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8,3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les "Avis"). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du logiciel TeleNav.

8,4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8,5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8,6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots "inclus" et "y compris," et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots "sans limitation".

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav

Appendices

est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (" Données ") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (" Telenav ") et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Modalités de l'utilisateur final requises par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (" Données ") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux modalités suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd (" NAV2 "), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une ingénierie inverse de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de

Appendices

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes données vous sont fournies "telles quelles" et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité :

TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du

Appendices

Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure ou de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer " Pays-Bas " lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer " Pays-Bas " lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement.

Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un " article commercial " au sens défini au 48 C.F.R. (" FAR ") 2.101, concédé sous licence

conformément aux présentes conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'" Avis d'utilisation " suivant et sera traitée conformément audit avis :

AVIS D'UTILISATION

NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606

Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

Appendices

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les modalités de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

"HERE holds a non-exclusive license from the United States Postal Service® to publish and sell ZIP+4® information."

"©United States Postal Service® 20XX. Prices are not established, controlled or approved by the United States Postal Service®. The following trademarks and registrations are owned by the USPS: United States Postal Service, USPS, and ZIP+4."

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers (" Données de tierce partie "), incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada (" Sa Majesté "), la Société canadienne des postes (" Postes Canada ") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (" RNCAN "):

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence " en l'état ". Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun enga-

gement, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : " Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des Ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés.

Appendices

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisés en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN :

Les données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada (" Sa Majesté "), la Société canadienne des postes (" Postes Canada ") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (" RNCAN "). Ces données sont proposées sous forme de licence " en l'état ". Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la posses-

sion des données ou de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données.

L'utilisateur final indemnifiera et dégagera de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant des pertes, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans le présent article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (" INEGI ") :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant :
" Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) "

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Terri- Avis
toire

Équa- " INSTITUTO GEOGRAFICO
teur MILITAR DEL ECUADOR
AUTORIZACION N° IGM-
2011-01- PCO-01 DEL 25 DE
ENERO DE 2011 "
" source : © IGN 2009 - BD
TOPO ® "

Guade-
loupe,
Guyane
Fran-
çaise et
Marti- " Fuente : INEGI (Instituto
nique Nacional de Estadística y
Mexique Geografía) "

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays Avis

Jordanie " © Royal Jordanian Geogra-
phic Centre ". L'exigence
d'avis précédant pour les
données de la Jordanie est
une clause substantielle du
contrat. Si un client ou l'un de
ses titulaires de sous-licence
autorisés (le cas échéant) ne
satisfait pas à cette exigence,
HERE a le droit de résilier la
licence du client relativement
aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et
ses titulaires de sous-licence autorisés
(le cas échéant) ne peuvent octroyer ou
autrement distribuer la base de données
de HERE pour la Jordanie (" Données de
la Jordanie ") aux fins d'utilisation dans
des applications d'entreprise aux (i)
entités non jordaniennes pour l'utilisa-
tion des données de la Jordanie unique-
ment en Jordanie ou (ii) clients basés
en Jordanie. De plus, le client, ses titu-
laires de sous-licence autorisés (le cas
échéant) et les utilisateurs finaux ne
peuvent utiliser les données de la
Jordanie dans les applications d'entre-
prise si une telle partie est (i) une entité
non jordannienne utilisant les données
de la Jordanie uniquement en Jordanie,
ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux
fins des présentes, " Applications
d'entreprise " signifient les applications
de géomarketing, les applications GIS,

Appendices

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, le client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : " les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports. "

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au client relative-ment à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la

condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en termes de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landervermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

Appendices

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus, en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Autriche	" © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen "
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine	" © EuroGeographics "
France	" source : © IGN 2009 – BD TOPO ® "
Allemagne	" Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen "

Grande-Bretagne	" Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010 "
Grèce	" Copyright Geomatics Ltd. "
Hongrie	" Copyright © 2003; Top-Map Ltd. "
Italie	" La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana. "
Norvège	" Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority "
Portugal	" Source : IgeoE – Portugal "
Espagne	" Información geográfica propiedad del CNIG "
Suède	" Based upon electronic data © National Land Survey Sweden. "
Suisse	" Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie. "

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépe-

Appendices

ndent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.pasma.com.au). Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelomatics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les modalités de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : " Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors. "

Divulgarion du système télématique de réseau véhicule AT&T

DANS CETTE SECTION, L'UTILISATEUR FINAL SIGNIFIE VOUS ET VOS BÉNÉFICIAIRES, EXÉCUTANTS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS LÉGAUX ET PERSONNES AUTORISÉES. AUX FINS DE LA PRÉSENTE SECTION, LE " PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT " INCLUS SES AFFILIÉS ET FOURNISSEURS ET LEURS RESPONSABLES, DIRECTEURS,

EMPLOYÉS, SUCESSEURS ET PERSONNES AUTORISÉES. L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT ET L'UTILISATEUR FINAL N'EST PAS LE BÉNÉFICIAIRE TIERS D'UN ACCORD ENTRE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'A PAS DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ÉQUITABLE OU AUTRE EN LIEN AVEC L'UTILISATEUR FINAL. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION, QUE CÉ SOIT POUR MANQUEMENT UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE DANS LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE DÉFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI CI-DESSUS, EST LIMITÉ AU PAIEMENT DES DOMMAGES POUR UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES DANS LES DEUX MOIS QUI PRÉCÈDENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT ET SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET AGENTS CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS POUR DIFFAMATION, CALOMNIE, OU TOUT DOMMAGE MATÉRIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU L'UTILISATION, LE NON RESPECT D'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPAREIL

Appendices

SAUF SI LES RÉCLAMATIONS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE OU FAUTE INTENTIONNELLE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT. CETTE INDEMNITÉ SERA MAINTENUE SUITE À LA RÉILIATION DE L'ACCORD.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL N'A AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À L'APPAREIL

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE PEUVENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE SONT PAS RESPONSABLES D'UN MANQUE DE SÉCURITÉ RELATIF À L'UTILISATION DES SERVICES.

LE SERVICE EST DESTINÉ À L'USAGE DE [L'UTILISATEUR FINAL] UNIQUEMENT ET L'UTILISATEUR FINAL NE DOIT PAS REVENDRE LE SERVICE À TOUTE AUTRE PARTIE. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE COUVRE AUCUNE GARANTIE OU INTERRUPTION DE SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE LES UTILISATEURS FINAUX PEUVENT OU SERONT LOCALISÉES EN FONCTION DU SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'ADAPTATION OU DE PERFORMANCE À L'ÉGARD DE TOUS SERVICES OU MARCHANDISES, ET EN AUCUN CAS AT&T NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, QU'IL S'AGISSE OU NON DE SA PROPRE NÉGLIGENCE DE : (A) L'ACTE OU DE L'OMISSION D'UN TIERS; (B) DES ANOMALIES, OMISSIONS, INTERRUPTIONS, ERREURS, DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, RÉTARDS OU DÉFAUTS DANS LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; (C) DES DOMMAGES OU

BLESSURES CAUSÉS PAR LA SUSPENSION OU LA CESSATION PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; OU (D) DOMMAGE OU BLESSURE CAUSÉ PAR UNE DÉFAILLANCE OU UN DÉLAI DE CONNEXION D'UN APPEL À UNE ENTITÉ, Y COMPRIS AU 911 OU TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGER TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RÉCLAMATION D'UNE PERSONNE OU D'UNE ENTITÉ POUR DES DOMMAGES DE NATURE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DES SERVICES FOURNIS PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT OU DE LEUR UTILISATION, Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT ENTIÈREMENT OU EN PARTIE DE LA NÉGLIGENCE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier,

Appendices

décompiler, désassembler ni procéder à une ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces modalités.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de support de NAV2 feront les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfait pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS

Appendices

RESPONSABLES ENVERS VOUS DE :
TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et à la vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant des données fournies en vertu des présentes ou y étant lié doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright©

Appendices

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000-2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987,525 ; 6 061,680 ; 6 154,773 ; 6 161,132 ; 6 230,192 ; 6 230,207 ; 6 240,459 ; 6 330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo " Powered by Gracenote™ " sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (" Gracenote ").

Le logiciel de Gracenote (le " Logiciel Gracenote ") permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (" données Gracenote ") de serveurs en ligne (" serveurs Gracenote ") et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (" contenu Gracenote "), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage

personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance, Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Appendices

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS " TELS QUELS " SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR

MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Énoncé relatif aux fréquences radio

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L
Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1)** Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- (2)** Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme " IC " avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Appendices

Territoire de Taiwan

Remarque : Conformément à l'approche de gestion des moteurs à rayonnement radioélectrique de faible puissance :

Article 12 : Pour les modèles approuvés et homologués de moteurs à rayonnement de faible puissance, les compagnies, les entreprises ou les utilisateurs ne doivent pas modifier la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et les fonctions de la conception originale sans autorisation.

Article 14 : L'utilisation de moteurs radioélectriques de faible puissance ne doit pas affecter la sécurité aérienne et nuire aux télécommunications légales. Si des interférences sont détectées, cessez immédiatement d'utiliser l'appareil et ne reprenez l'utilisation qu'après avoir vérifié qu'il n'y a plus d'interférences. Pour les télécommunications légales et la télécommunication sans fil de la société de télécommunications, le moteur à radiofréquence de faible puissance doit être capable de tolérer les limites légales d'interférences provenant d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et d'ondes radio.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelmatics (ensemble, les **Produits ou Services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées en totalité à :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association de trafic ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelmatics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification-voyage; ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que ce n'est pas prévu ou adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits ou Services SUNA pendant la conduite

Appendices

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite sécuritaires. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelomatics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil [les "**Fournisseurs**"]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelomatics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelomatics ni aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité

des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelomatics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Appendices

APPROBATION DE TYPE

Logos de certification RF pour capteur(s) de pression des pneus



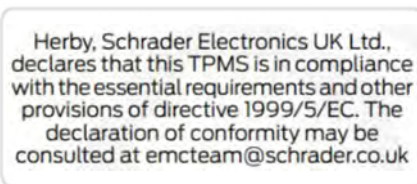
E207816

Argentine



E197509

Brésil



E207818

Union européenne UE

NCA APPROVED: 3R88M14030

E253824

Ghana

Kingdom of Jordan Type approval for tyre pressre sensor
Model : AG2SZ4
Manufacturer:Schrader Electronics Ltd
Type Approval Number:TRC/LPD/2014/56
Equipment Type: Low Power Device (LPD)

E253823

Jordanie



E253822

Malaisie

IFT: RLVSCMR15-1238

E253812

IFT: RLVSCMR15-1249

E253813

Mexique



E197811

Moldavie

Appendices

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR9098
ANRT 2014
Date d'agrément: 14/03/2014

E207821
Maroc

OMAN TRA
TA-R/1752/14
D090258

E253817
Oman



Type Approved

NTC

No:ESD-1408639C

E198001
Philippines

EAC

E253816
Russie

W 011 14

E197844

Serbie

Complies with
IDA Standards
DA 105282

E253820

Singapour



TA-2014/064
Approved

E198002
Afrique du Sud



E253819

MSIP-CRM-SRD-AG2SZ4

Corée du Sud



CCAM14LP0090T3

E203679
Taiwan

Appendices



E253818

109

Ukraine

TRA
REGISTERED NO:ER0130238/14
DEALER NO:DA0047074/10

E207817

Émirats arabes unis

Index

A

A/C	
Voir : Climatisation.....	123
ABS	
Voir : Freins.....	171
Accessoires.....	495
Apparence extérieure.....	495
Apparence intérieure.....	495
Mode de vie.....	495
Tranquillité d'esprit.....	495
Accessoires	
Voir : Pièces de rechange recommandées	
.....	12
ACC	
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse	
adaptatif.....	189
Affichage d'information.....	101
Généralités.....	101
Afficheur de messages	
Voir : Affichage d'information.....	101
Aide au démarrage en côte.....	173
Activation et désactivation du	
système.....	173
Utilisation du système d'aide au démarrage	
en côte.....	173
Aide au stationnement arrière.....	183
Indicateur de distance d'obstacle.....	183
Aides à la conduite.....	196
Aides au stationnement.....	182
Principes de fonctionnement.....	182
Alarme	
Voir : Alarme antivol.....	74
Alarme antivol.....	74
Activation de l'alarme.....	74
Désactivation de l'alarme.....	74
Alerte conducteur.....	196
Utilisation de l'alerte conducteur.....	196
Alerte de circulation transversale.....	204
Activation et désactivation du	
système.....	206
Anomalies du système.....	206
Capteurs obstrués.....	205
Limites du système.....	206
Témoins, messages et alertes sonores du	
système.....	205
Utilisation du système d'alerte de	
circulation transversale.....	204
Antipatinage.....	175
Principes de fonctionnement.....	175
Aperçu.....	17
Aperçu sous le capot - 2.3L	
EcoBoost™.....	259
Aperçu sous le capot - 5.0L.....	260
Appendices.....	520
Applications.....	459
.....	459
SiriusXM Traffic et Travel Link.....	461
Applications et services du système	
SYNC™.....	377
Applications mobiles SYNC.....	379
Assistance 911.....	377
Approbation de type.....	553
Logos de certification RF pour capteur(s)	
de pression des pneus.....	553
Appuie-tête.....	131
Appuie-tête fixes de siège avant.....	132
Inclinaison de l'appuie-tête.....	133
Réglage de l'appuie-tête.....	132
À propos de ce manuel.....	7
Assistance à la clientèle.....	240
Assistance dépannage.....	233
Véhicules vendus au Canada : Comment	
faire appel à l'Assistance	
dépannage.....	234
Véhicules vendus au Canada : Couverture	
du programme d'assistance	
dépannage.....	234
Véhicules vendus au Canada : Utilisation	
de l'Assistance dépannage.....	234
Véhicules vendus aux États-Unis :	
Comment faire appel à l'Assistance	
dépannage.....	233
Véhicules vendus aux États-Unis :	
Utilisation de l'Assistance	
dépannage.....	233
Assistance pré-collision.....	207
Capteurs obstrués.....	210
Indication de la distance et alerte.....	209
Réglage des paramètres du système	
d'avertissement de collision.....	209
Utilisation du système d'avertissement de	
collision.....	208
Autoradio - Véhicules avec : Affichage	
d'écran tactile AM/FM/CD/	
SYNC.....	349

Index

Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/ SYNC.....	343
Structure de menu.....	346
Avis spéciaux.....	13
Directives spéciales.....	14
Garantie limitée de véhicule neuf.....	13
Information de garantie complémentaire.....	13
Prise de diagnostic embarqué.....	14
B	
Balais d'essuie-glace Voir : Vérification des balais d'essuie-glace.....	272
Batterie Voir : Remplacement de la batterie de 12 V	269
Boîte de vitesses automatique.....	166
Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique.....	169
Boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™.....	167
Interverrouillage frein-levier sélecteur.....	168
Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique.....	166
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....	169
Boîte de vitesses.....	164
Boîte de vitesses Voir : Boîte de vitesses.....	164
Boîte manuelle.....	164
Marche arrière.....	165
Seuils de passage des vitesses recommandés.....	164
Stationnement de votre véhicule.....	165
Utilisation de l'embrayage.....	164
C	
Caméra de recul Voir : Caméra de rétrovision.....	184
Caméra de rétrovision.....	184
Utilisation du système de caméra de recul.....	184
Capacités et spécifications - 2.3L EcoBoost™.....	330
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes.....	334
Spécifications.....	331
Capacités et spécifications - 5.0L.....	335
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes.....	340
Spécifications.....	336
Capacités et spécifications.....	325
Capteur de poids du passager avant.....	44
Carburant et remplissage.....	151
Ceintures de sécurité.....	32
Principes de fonctionnement.....	32
Chaîne audio.....	342
Généralités.....	342
Chaînes à neige Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	312
Chauffage Voir : Climatisation.....	123
Chauffe-moteur.....	149
Utilisation du chauffe-moteur.....	150
Cirage.....	281
Clés et commandes à distance.....	52
Clignotants.....	87
Climatisation.....	438
Climatisation Voir : Climatisation.....	123
Combiné des instruments.....	93
Commande audio.....	76
Recherche, Suivant ou Précédent.....	76
Commande automatique de la température.....	125
Commande d'éclairage.....	82
Appel de phares.....	83
Feu de route.....	82
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	84
Véhicules avec antibrouillards avant.....	84
Véhicules sans antibrouillards avant.....	84
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel.....	245
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....	245
Commande de l'affichage d'information.....	78
Menus d'actions rapides.....	78

Index

Commande de transmission.....	211
Direction sélectionnable.....	213
Modes de conduite sélectionnables.....	211
Commande manuelle de la température.....	123
Commande vocale.....	77
Compatibilité électromagnétique.....	520
Conduite à grande vitesse.....	322
Conduite dans l'eau.....	231
Conduite économique.....	230
Conseils de conduite avec l'ABS	
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	172
Conseils de conduite.....	230
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	172
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....	127
Chauffage rapide de l'habitacle.....	127
Conseils généraux.....	127
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....	129
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	128
Réglages de refroidissement recommandés.....	128
Réglages recommandés pour le chauffage.....	128
Consignes de sécurité.....	151
Console centrale.....	144
Verrouillage du vide-poches.....	144
Consommation de carburant.....	157
Calcul de la consommation de carburant.....	157
Remplissage du réservoir de carburant.....	157
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	523
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF).....	523
Contrôle de stabilité.....	177
Principes de fonctionnement.....	177
Contrôle d'huile de boîte de vitesses manuelle.....	267
Convertisseur catalytique.....	160
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M).....	162
Système de diagnostic embarqué (OBD-II).....	161
Coupeure de carburant.....	235
Couvre-plancher.....	232
Création d'un dispositif MyKey.....	60
Programmation ou modification des réglages configurables.....	61

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement).....	246
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement).....	245
Démarrage à distance.....	130
Réglages automatiques.....	130
Démarrage d'un moteur à essence.....	146
Arrêt automatique du moteur.....	148
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est à l'arrêt.....	148
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....	148
Démarrage impossible.....	147
Information importante concernant la ventilation.....	149
Précautions contre les gaz d'échappement.....	149
Redémarrage rapide.....	147
Démarrage et arrêt du moteur.....	145
Généralités.....	145
Démarrage sans clé.....	145
Modes d'allumage.....	145
Démarrage-secours du véhicule.....	235
Branchement des câbles volants.....	236
Démarrage-secours.....	237
Préparation du véhicule.....	235
Retrait des câbles volants.....	237
Dépannage.....	233
Dépannage de SYNC™ 3.....	478
Dépannage du système SYNC™.....	394
Désignation du code de boîte de vitesses.....	329
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	49
Diagnostic de panne MyKey.....	64
Différentiel à glissement limité.....	170
Ponts Traction-Lok™ et TORSEN™.....	170

Index

Direction.....	206	Enregistrement de données	9
Direction assistée à commande		Enregistrement des données	
électrique.....	206	d'entretien.....	9
Dispositif antipollution.....	159	Enregistrement des données	
Dispositif de verrouillage de la		d'événement.....	10
direction.....	146	Enregistrement des données d'événement	
Dispositifs de retenue		Voir : Enregistrement de données	9
supplémentaires.....	41	Entreposage du véhicule.....	285
Principes de fonctionnement.....	41	Au terme de l'entreposage.....	286
Divertissement.....	427	Batterie.....	286
Apps.....	438	Carrosserie.....	285
Bluetooth Audio ou USB.....	436	Circuit d'alimentation.....	286
CD (selon l'équipement).....	436	Circuit de refroidissement.....	286
Information sur la prise en charge des		Divers.....	286
lecteurs multimédias, des formats de		Freins.....	286
médias et des métadonnées.....	438	Généralités.....	285
Ports USB.....	438	Moteur.....	286
Radio AM/FM.....	428	Pneus.....	286
Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement		Entretien des ceintures de sécurité et	
est actif).....	429	des dispositifs de retenue pour	
Renseignements sur le système HD Radio™		enfants.....	38
(s'il est disponible).....	432	Entretien des pneus.....	295
Sources.....	427	Adhérence AA A B C.....	296
Dossier d'entretien périodique	510	Information sur l'indice de qualité uniforme	
DRL		des pneus.....	295
Voir : Feux de jour.....	85	Renseignements moulés sur le flanc du	
E		pneu.....	298
Éclairage ambiant.....	88	Température A B C.....	296
Éclairage d'accueil.....	87	Terminologie du pneu.....	297
Lampes de projection Pony.....	87	Usure de la bande de roulement.....	296
Éclairage.....	82	Entretien de votre véhicule.....	500
Généralités.....	82	Entretien du véhicule.....	279
Éclairage intérieur.....	87	Généralités.....	279
Écran d'accueil.....	418	Entretien.....	257
Écrous de roue		Généralités.....	257
Voir : Remplacement d'une roue.....	317	Entretien périodique — conditions de	
Écrous de roue		conduite rigoureuses.....	507
Voir : Remplacement d'une roue.....	317	Exceptions.....	509
Effacement de la programmation de		Entretien périodique normal.....	504
tous les dispositifs MyKey.....	62	Indicateur Intelligent Oil-Life	
Emplacement de l'entonnoir de		Monitor™.....	504
remplissage de réservoir de		Périodicité d'entretien normale.....	505
carburant.....	152	Entretien usuel — Généralités.....	500
En Californie (États-Unis seulement)		Inspection multipoint.....	503
.....	241	Pourquoi assurer l'entretien de votre	
		véhicule?.....	500

Index

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....	500
Protégez votre investissement.....	500
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....	502
Environnement	16
Équipement de communication mobile.....	15
Espaces de rangement.....	144
Essuie-glaces automatiques.....	79
Essuie-glaces.....	79
Balayage intermittent.....	79
Essuie-glaces asservis à la vitesse.....	79
Essuie-glaces et lave-glaces.....	79
Étiquette d'homologation du véhicule.....	329
F	
Fermeture du toit décapotable.....	228
Feux de détresse.....	234
Feux de jour.....	85
Type Deux - Configurable.....	85
Type Un - Conventionnel (Non configurable).....	85
Feux de route automatiques.....	85
Activation et désactivation du système.....	86
Témoin de feux de route automatiques.....	86
Filtre à air d'habitacle	129
Filtre à air Voir : Remplacement du filtre à air	276
Filtre à carburant.....	269
Fonction de mémorisation.....	135
Enregistrement d'une position préréglée.....	135
Fonction d'entrée et de sortie faciles.....	136
Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent.....	136
Ford Credit.....	12
É.-U. uniquement.....	12
Ford Protect.....	497
Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT).....	498
Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement).....	497
Frein à main Voir : Frein de stationnement.....	172
Frein de stationnement.....	172
Tous les véhicules.....	172
Véhicules à boîte de vitesses automatique.....	172
Véhicules à boîte de vitesses manuelle.....	172
Freins.....	171
Généralités.....	171
Fusibles.....	247
G	
Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	89
Glaces à commande électrique.....	89
Alimentation prolongée des accessoires.....	90
Fermeture par commande à impulsion.....	89
Fonction de rebond.....	89
Ouverture par commande à impulsion.....	89
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	129
Lunette arrière chauffante.....	129
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	129
Glossaire des symboles.....	7
Gonflage de pneu à plat Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	288
Gonflage d'un pneu crevé Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	288
I	
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	100
Alerte d'entrée sans clé.....	100
Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....	100
Carillon avertisseur de phares allumés.....	100
Installation de sièges d'enfant	21
Sièges d'enfant.....	21
Utilisation des ceintures-baudrier.....	21

Index

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH).....	24
Utilisation des sangles de retenue.....	25
Introduction.....	7
J	
Jantes et pneus.....	288
Généralités.....	288
Spécifications techniques.....	324
Jauge d'huile moteur.....	261
Jauges.....	93
Écran d'information.....	94
Ensemble d'instruments.....	96
Jauge de carburant.....	94
Thermomètre du liquide de refroidissement du moteur.....	96
Type 1.....	93
Type 2.....	94
L	
Lavage automatique	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	280
Lavage	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	280
Lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	79
Lave-glaces.....	80
Limite de charge.....	214
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	214
Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....	219
M	
Messages d'information.....	110
AdvanceTrac™.....	112
Aide au démarrage en côte.....	115
Aide au stationnement.....	118
Alarme.....	112
Antipatinage.....	121
Batterie et circuit de charge.....	112
Boîte de vitesses.....	121
Carburant.....	115
Circuit de démarrage.....	119
Clés et accès intelligents.....	115
Démarrage à distance.....	118
Direction.....	120
Entretien.....	116
Frein de stationnement.....	118
Mode échappement.....	115
Moteur.....	114
MyKey.....	117
Nécessaire de gonflage de pneu.....	120
Pont arrière.....	118
Portes et serrures.....	114
Régulateur de vitesse adaptatif.....	111
Sac gonflable.....	112
Sièges.....	119
Suspension.....	120
Système d'avertissement de collision.....	114
Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal.....	113
Système de surveillance de la pression des pneus.....	121
Mise au rebut de l'airbag.....	51
MyKey™.....	59
Principes de fonctionnement.....	59
N	
Navigation.....	449
cityseeker.....	457
Menu de navigation.....	454
Mises à jour des cartes de navigation.....	458
Mode d'affichage de carte.....	449
Mode de destination.....	451
Points de cheminement.....	456
SiriusXM Traffic et Travel Link.....	458
SYNC Applink.....	457
Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire.....	288
Conseils d'utilisation de la trousse.....	289
Deuxième étape : vérification de la pression des pneus.....	292
Généralités.....	289
Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu.....	293
Première étape : regonflage du pneu avec le produit d'obturation et de l'air.....	290
Que faire en cas de crevaison.....	290

Index

Nécessaire de réparation de pneu	
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	288
Nettoyage de l'extérieur.....	280
Bandes décoratives ou graphismes.....	280
Compartment moteur.....	281
Éléments extérieurs chromés.....	280
Éléments extérieurs en plastique.....	280
Nettoyage des phares.....	280
Soubassement de carrosserie.....	281
Nettoyage de l'habitacle.....	282
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	283
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	282
Nettoyage des roues.....	284
Nettoyage des sièges en cuir.....	284
Nettoyage du moteur.....	281
Nettoyage du toit décapotable	287
Norme d'émission.....	159
Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien.....	160
Modifications du dispositif antibruit.....	159
Número d'identification du véhicule.....	328

O

Options uniques d'exportation.....	15
Ouverture centralisée	90
Ouverture des glaces.....	90
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur.....	71
Ouverture du toit décapotable.....	227
Utilisation des couvre-bagages.....	228
Ouverture et fermeture du capot.....	257
Fermeture du capot.....	258
Ouverture du capot.....	257
Ouvre-porte de garage	
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....	139
Ouvre-porte de garage universel.....	139
Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel	
HomeLink.....	139

P

Panne de carburant.....	152
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant.....	153
Remplissage d'un bidon de carburant.....	153
Paramètres.....	462
Affichage.....	477
Applications mobiles.....	472
Assistance 911.....	468
Bluetooth.....	464
Commande vocale.....	478
Éclairage ambiant.....	476
Généralités.....	473
Lecteur multimédia.....	463
Mode voiturier.....	478
Montre.....	464
Navigation.....	470
Point d'accès et Wi-Fi.....	475
Radio.....	469
SiriusXM.....	469
Son.....	462
Téléphone.....	465
Véhicule.....	476
Pare-soleil.....	92
Miroir de courtoisie du pare-soleil.....	92
PATS	
Voir : Système antivol passif.....	73
Perchlorate.....	12
Personal Safety System™.....	40
Fonctionnement du système de sécurité personnalisé.....	40
Phares à extinction temporisée.....	84
Phares antibrouillards avant.....	87
Phares antibrouillards avant	
Voir : Phares antibrouillards avant.....	87
Phares automatiques.....	83
Phares activés par les essuie-glaces.....	83
Pièces de rechange recommandées	12
Entretien périodique et réparations mécaniques.....	13
Garantie sur les pièces de rechange.....	13
Réparation en cas de collision.....	13
Pièces Motorcraft - 2.3L	
EcoBoost™	326
Pièces Motorcraft - 5.0L.....	327

Index

Pneus	
Voir : Jantes et pneus.....	288
Poids de remorquage	
recommandés.....	221
Pont arrière.....	170
Portes et serrures.....	66
Porte-verres.....	144
Port USB.....	356
Positionnement des sièges de sécurité	
enfants.....	29
Positions assises appropriées.....	131
Pour obtenir de l'aide hors des	
États-Unis et du Canada.....	243
Pour obtenir les services nécessaires	
.....	240
À l'extérieur.....	240
Précautions à prendre par temps	
froid.....	231
Prises de courant auxiliaires.....	143
Emplacements.....	143
Prise de courant 12 V c.c.....	143
Produits de nettoyage.....	279
Produits.....	279
Programmeur de vitesse.....	77
Principes de fonctionnement.....	188
Programmeur de vitesse	
Voir : Programmeur de vitesse.....	188
Voir : Utilisation du régulateur de	
vitesse.....	188
Programme Auto Line du Better	
Business Bureau (É.-U. seulement)	
.....	242
Proposition 65 de la Californie.....	12
Protection de l'environnement.....	16
Protège-genoux conducteur et	
passager.....	48
Q	
Qualité du carburant.....	152
Choix du carburant approprié.....	152
R	
Radio numérique.....	350
Réception et stations HD Radio -	
Dépannage.....	351
Radio par satellite.....	353
Dépannage.....	355
Facteurs relatifs la réception radio	
satellite.....	354
Numéro de série électronique (ESN) de la	
radio satellite.....	355
Service de radio satellite SiriusXM.....	354
Rallonge de ceinture de sécurité.....	38
Rappel de bouclage des ceintures de	
sécurité.....	36
Rappel de bouclage des ceintures	
Belt-Minder™.....	36
Ravitaillement.....	154
Avertissements du système.....	156
Réglage des phares.....	272
Réglage horizontal des phares.....	274
Réglage vertical des phares.....	272
Réglage des phares	
Voir : Réglage des phares.....	272
Réglage du volant.....	76
Rehausseurs.....	27
Types de rehausseur.....	28
Remorquage du véhicule les quatre	
roues au sol.....	225
Remorquage d'urgence.....	225
Remorquage de loisirs.....	225
Remorquage.....	220
Remplacement d'une ampoule.....	274
Condensation dans les blocs	
optiques.....	274
Feux à DEL.....	274
Remplacement des ampoules de feux de	
recul.....	274
Remplacement d'une commande à	
distance ou d'une clé perdue.....	58
Remplacement d'une roue.....	317
Procédure de remplacement d'une	
roue.....	319
Renseignements au sujet de l'ensemble	
jante et pneu de secours différent.....	318
Remplacement d'un fusible.....	255
Fusibles.....	255
Remplacement de la batterie de 12 V	
.....	269
Système de gestion de batterie.....	271
Remplacement des balais	
d'essuie-glace.....	272
Remplacement du filtre à air.....	276

Index

Rendement réduit du moteur.....	230	Sièges refroidissants.....	138
Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	52	Sièges arrière.....	136
Accès intelligent.....	52	Accès aux sièges arrière.....	136
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	284	Banquette arrière de deuxième rangée rabattable en deux temps.....	137
Rétroviseur intérieur.....	92	Sièges.....	131
Rétroviseur à électrochrome.....	92	Spécifications des performances du véhicule.....	341
Rétroviseurs extérieurs.....	90	Spécifications du moteur - 2.3L EcoBoost™.....	325
Lampes de projection Pony.....	91	Montage de la courroie d'entraînement.....	325
Rétroviseurs à mémoire.....	91	Spécifications du moteur - 5.0L.....	325
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique.....	90	Montage de la courroie d'entraînement.....	326
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	91	Spécifications techniques Voir : Capacités et spécifications.....	325
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	90	SYNC™ 3.....	405
Rétroviseurs grand angle intégrés.....	91	Généralités.....	405
Rétroviseurs-signaux.....	91	SYNC™.....	357
Système d'information sur les angles morts.....	92	Généralités.....	357
Rétroviseurs Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	89	Système antidémarrage Voir : Système antivol passif.....	73
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....	129	Système antivol passif.....	73
Rodage.....	230	SecuriLock.....	73
Freins et embrayage.....	230	Système d'information sur les angles morts.....	202
Moteur.....	230	202
Pneus.....	230	Activation et désactivation du système.....	203
Rodage Voir : Rodage.....	230	Anomalies du système.....	203
S		Utilisation du système d'information sur les angles morts.....	202
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	42	Système de maintien de trajectoire	197
Enfants et sacs gonflables.....	43	Activation et désactivation du système.....	198
Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant.....	43	Système de surveillance de la pression des pneus.....	313
Sacs gonflables latéraux.....	47	Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus.....	315
Safety Canopy™ - Coupé.....	48	Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....	315
Sécurité enfants.....	19	Système d'alerte après impact.....	238
Généralités.....	19		
Sécurité.....	73		
Sièges à commande électrique.....	134		
Support lombaire à réglage électrique.....	134		
Sièges à commande manuelle.....	133		
Sièges à régulation de température.....	137		
Sièges chauffants.....	137		

Index

T

Tableau de spécifications des ampoules.....	275
Tableau de spécifications des fusibles.....	247
Boîtier de distribution électrique.....	247
Porte-fusibles de l'habitacle.....	252
Télécommande.....	53
Clé d'accès intelligent.....	53
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	56
Démarrage à distance.....	56
Localisateur de véhicule.....	56
Remplacement de la pile.....	54
Utilisation du panneton de clé.....	54
Téléphone.....	443
Connectivité du téléphone intelligent.....	448
Établissement des appels.....	446
Jumelage initial de votre téléphone cellulaire.....	443
Lors d'un appel téléphonique.....	447
Menu du téléphone.....	444
Messagerie texte.....	447
Réception d'appels.....	446
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	36
Conditions de fonctionnement.....	36
Témoins et indicateurs.....	96
Affichage tête haute.....	98
Batterie.....	97
Capot ouvert.....	98
Clignotant.....	97
Coffre mal fermé.....	100
Départ assisté.....	98
Feu de croisement défectueux.....	98
Feux de stationnement.....	99
Indicateur de régulateur de vitesse.....	97
Indicateur de système d'information sur les angles morts.....	97
Indicateur du régulateur de vitesse adaptatif.....	96
Témoin d'anomalie du moteur.....	99
Témoin d'antibrouillards avant.....	98
Témoin de bas niveau de carburant.....	98
Témoin de bas niveau de liquide de lave-glace.....	99

Témoin de bouclage de ceinture de sécurité.....	98
Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage.....	99
Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés.....	99
Témoin de faible pression des pneus.....	98
Témoin de feux de route.....	98
Témoin de feux de route des phares automatiques.....	97
Témoin de porte ouverte.....	98
Témoin de pression d'huile.....	99
Témoin de sac gonflable.....	96
Témoin des freins antiblocage.....	97
Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur.....	98
Témoin du système de freinage.....	97
Toit décapotable.....	227
Traction d'une remorque.....	220
Disposition de la charge.....	220
Transport de charge.....	214
Transport du véhicule.....	238
Trousses de carrosserie.....	287

U

Utilisation de chaînes à neige.....	312
Utilisation de l'antipatinage.....	175
Mise hors fonction du système Témoins et messages liés au système.....	175
Utilisation de la reconnaissance vocale.....	359
Commandes des paramètres vocaux.....	426
Commandes vocales associées aux applications mobiles.....	424
Commandes vocales de navigation.....	423
Commandes vocales de téléphone.....	421
Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation.....	421
Commandes vocales en mode audio.....	420
Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link.....	425
Interaction et rétroaction du système.....	360

Index

Lancement d'une session de reconnaissance vocale.....	359
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	64
Utilisation de pneus été.....	311
Utilisation des ceintures de sécurité.....	33
Modes de blocage des ceintures de sécurité.....	35
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	34
Utilisation du contrôle de stabilité.....	178
Blocage des freins avant.....	180
Contrôle électronique de stabilité.....	178
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement).....	243
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	189
Activation du régulateur de vitesse adaptatif.....	190
Annulation automatique.....	192
Annulation de la vitesse programmée.....	192
Capteur obstrué.....	194
Changement de la vitesse programmée.....	192
Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif.....	193
Lorsque vous suivez un véhicule.....	190
Passage au régulateur de vitesse normal.....	195
Problèmes de détection.....	193
Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif.....	190
Réglage de la distance de sécurité.....	191
Reprise de la vitesse programmée.....	192
Système non disponible.....	194
Utilisation en terrain montagneux.....	193
Utilisation du régulateur de vitesse.....	188
Activation du régulateur de vitesse.....	188
Désactivation du régulateur de vitesse.....	189
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	385
Accès à votre bibliothèque de pistes USB.....	389
Commandes vocales multimédias.....	386
Commandes vocales pour les sources audio.....	392
Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB.....	385
Dispositifs Bluetooth et paramètres du système.....	392
Fonctions du menu Multimédia.....	388
USB 2.....	391
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	363
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....	368
Accès aux paramètres du téléphone.....	371
Appareils Bluetooth.....	373
Commandes vocales de téléphone.....	365
Couplage d'autres téléphones.....	364
Couplage initial d'un téléphone.....	363
Établissement des appels.....	366
Messages texte.....	369
Options téléphoniques pendant un appel actif.....	367
Paramètres du système.....	375
Répondre à un appel.....	367
Utilisation sur circuit.....	277
.....	277
V	
Ventilation	
Voir : Climatisation.....	123
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	63
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	267
Vérification de l'huile moteur.....	261
Ajout d'huile moteur.....	261
Vérification de l'huile moteur	
Voir : Vérification de l'huile moteur.....	261
Vérification des balais d'essuie-glace.....	272
Vérification du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle.....	269
Vérification du liquide de direction assistée.....	269
Vérification du liquide de frein.....	268
Vérification du liquide de lave-glace.....	269

Index

Vérification du liquide de refroidissement.....	262
Ajout de liquide de refroidissement.....	263
Conditions climatiques rigoureuses.....	265
Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur.....	266
Liquide de refroidissement recyclé.....	264
Refroidissement à protection totale.....	265
Vidange du liquide de refroidissement.....	265
Vérification du liquide de refroidissement	
Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	262
Vérifications de remorquage essentielles.....	223
Attelages.....	223
Avant de tracter une remorque.....	224
Chaînes de sécurité.....	223
Feux de remorque.....	224
Freins de remorque.....	223
Lancement ou récupération d'un bateau ou d'un véhicule nautique personnel.....	225
Pendant la traction d'une remorque.....	224
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	257
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	257
Verrouillage électrique des portes	
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	66
Verrouillage et déverrouillage.....	66
Activation de l'accès intelligent.....	67
Déverrouillage intelligent.....	68
Éclairage à l'entrée.....	71
Éclairage à la sortie.....	71
Ouverture du coffre à bagages.....	70
Protection antidécharge de la batterie.....	71
Télécommande.....	66
Verrouillage automatique.....	69
Verrouillage électrique des portes.....	66
Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé.....	69
VIN	
Voir : Numéro d'identification du véhicule.....	328
Volant chauffant.....	78
Volant.....	76
Vue d'ensemble du tableau de bord.....	17